

Mémoire de fin d'études : "Derrière les façades. Lecture genrée des espaces domestiques du complexe moderniste de Droixhe."

Auteur : Delobbe, Charlotte

Promoteur(s) : Le Coguiec, Eric; Gloesener, Justine

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2021-2022

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/16474>

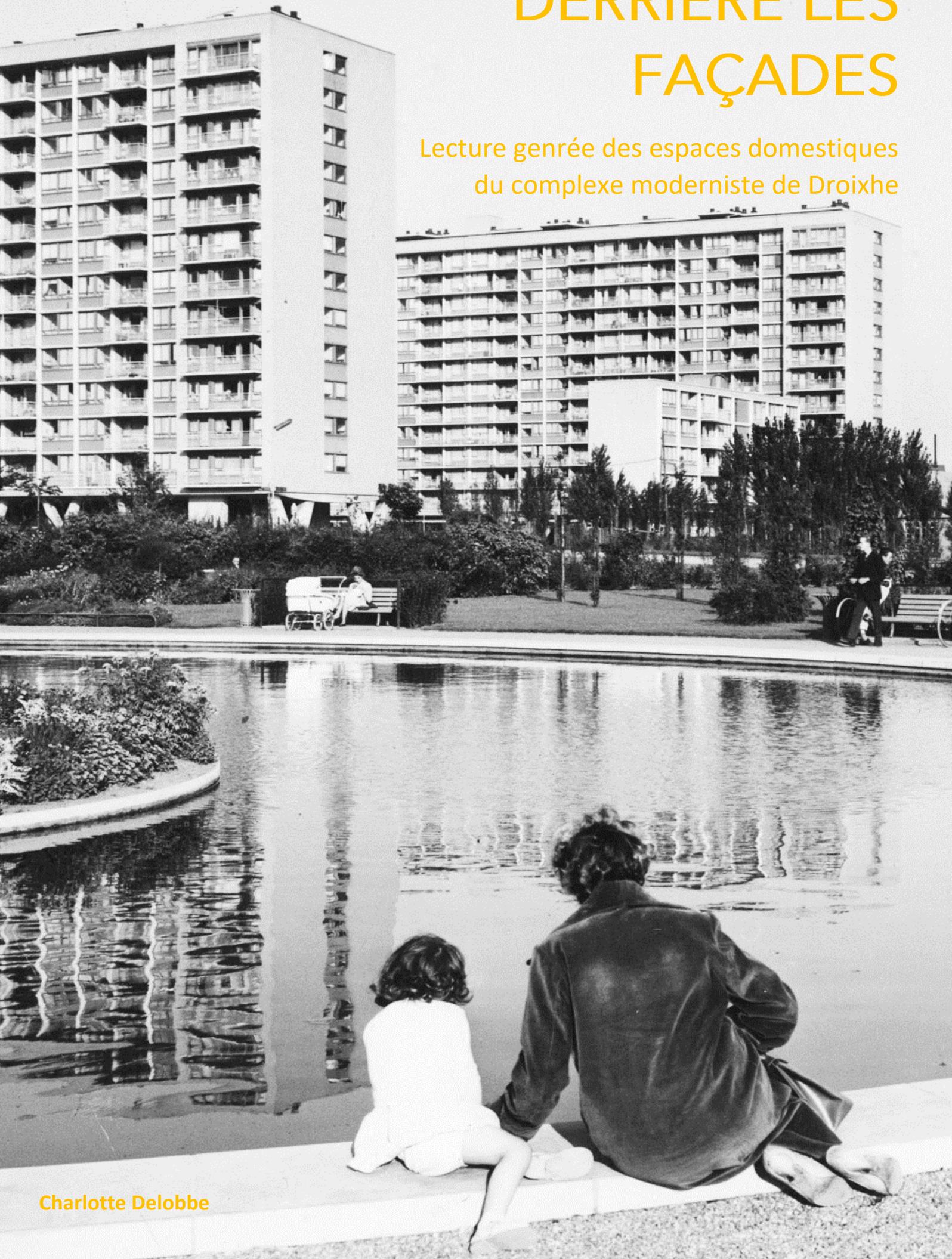
Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

DERRIÈRE LES FAÇADES

Lecture genrée des espaces domestiques
du complexe moderniste de Droixhe



DERRIÈRE LES FAÇADES

Lecture genrée des espaces domestiques du complexe
moderniste de Droixhe

Travail de fin d'études présenté par Charlotte Delobbe en vue de
l'obtention du grade de Master en Architecture

Sous la direction d'Éric Le Coguiec et Justine Gloesener

Université de Liège, Faculté d'Architecture

Année académique 2021-2022

« La femme sera heureuse si son mari est heureux. Le sourire des femmes est un don des dieux. Et une cuisine bien faite vaut la paix du foyer. Alors faites donc de la cuisine le lieu du sourire féminin, et que ce sourire rayonne sur l'homme et les enfants présents autour de ce sourire. »

Le Corbusier, 1953, archives de la C.I.A.M. (Hallauer, 2014, p.2)

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	6
NOTES	7
GLOSSAIRE	8
RESUMÉ	14
ABSTRACT	15
AVANT-PROPOS	13
INTRODUCTION	14
PROBLÉMATIQUE	23
MÉTHODOLOGIE	25
ETUDE DE CAS : LE COMPLEXE MODERNISTE DE DROIXHE	31
HISTOIRE DE DROIXHE ET DROIXHE DANS L'HISTOIRE	32
Evolutions et révolutions féministes	32
Les débuts d'une modernité architecturale	37
Droixhe	45
La ville faite par et pour les hommes	49
LE DÉCLIN SOCIAL, ARCHITECTURAL ET POLITIQUE	54
LES ENJEUX DE SA REQUALIFICATION	56
ECHELLE DU COMPLEXE : RELECTURE D'UNE URBANISATION	61
IMPLANTATION	63
PROFIL DES USAGÈRES	69
PROGRAMME ET SERVICES	71
TIPOLOGIES	81
CIRCULATIONS ET USAGES	84
SYNTHESE	87

ECHELLE DU LOGEMENT : ARCHITECTURE, GENRE ET DOMESTICITÉ **89**

ATLAS DES TYPOLOGIES	90
LES SALLES DE BAIN	91
LES CUISINES	97
FICHES « ESPACES DOMESTIQUES »	106
FICHE 1 : BLOCS 2 À 5	107
L'impact de la rénovation sur la domesticité	115
FICHE 2 : BLOCS 9 À 13	117
La cuisine minimale	118
Le taylorisme domestique	126
FICHE 3 : BLOCS 9 À 13	129
Les prémices d'une architecture féministe	136
FICHE 4 : BLOC 12	137
Le <i>care</i>	147
L'éthique du <i>care</i> dans la conception architecturale de Droixhe	151
FICHE 5 : TOUR ATLAS	153
La reconsidération de la cuisine comme espace de vie	161
SYNTHESE	165

ECHELLE DU DÉTAIL : ENJEUX ET NUANCES DE L'OBJET **171**

LA TABLE	173
LE MATÉRIAU	180
L'hygiénisme dans la conception domestique de Droixhe	181
L'espace domestique : relégation ou pièce à soi ?	185
LA REPRÉSENTATION GENRÉE	189
Dans les magazines	189
Dans les dessins d'architectes	191
Sur les photographies	196
SYNTHESE	201

CONCLUSION **203**

Le mot de la fin...	213
---------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE **214**

LISTE DES FIGURES	237
-------------------	-----

ANNEXES	242
---------	-----

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes* ceux* qui m'ont soutenue et ont contribué à la réalisation et l'enrichissement de ce travail.

Je souhaite tout d'abord remercier ma copromotrice Justine Gloesener, doctorante au Laboratoire ndrscr piloté par Eric Le Coguiéc, pour son accompagnement dans mes recherches et son soutien tout au long de mon travail. Ce travail a vu le jour grâce à sa proposition de compléter un chapitre manquant aux mémoires de Droixhe mais aussi de fonctionner en parallèle avec son sujet de thèse. Merci aussi à mon promoteur Eric Le Coguiéc pour ses précieux conseils, relectures et échanges afin de faire évoluer ce travail dans la bonne direction.

Je suis aussi reconnaissante envers mes lecteur·rice·s Apolline Vranken et Jean-Didier Bergilez pour leur accueil lors de ma visite et les discussions enrichissantes pour mon travail.

Je tenais notamment à remercier les membres du GAR [Groupe d'ateliers de recherche] pour leur aide et accueil durant mes nombreuses visites, le nez plongé dans les revues d'architecture et les archives de Droixhe. Je remercie aussi les Archives de Liège pour les scans des plans de Droixhe ainsi que le Musée de la vie wallonne pour leur collaboration dans mes recherches.

Enfin, merci à ma famille et mon compagnon pour les nombreuses relectures, leur soutien dans mon engagement féministe pour ce travail ainsi que leur patience face au panel d'émotions qu'ont suscité ces cinq années d'études en Architecture.

Le travail s'intéresse aux usages des femmes, présumées¹ cisgenres² car celles-ci, dans la période analysée de 1950 à 1976, sont les principales usagères³ des espaces domestiques. En s'exprimant en « elle/elles », les femmes sont mises au-devant de la scène et actantes dans les analyses du complexe moderniste de logements sociaux de Droixhe, à Liège.

Toutefois, une attention particulière sera portée sur **l'écriture inclusive** dans la rédaction de ce TFE. Ce manuel d'écriture inclusive en propose une première définition :

« L'écriture inclusive désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentations des deux sexes. Concrètement, cela signifie notamment : renoncer au masculin générique, à la primauté du masculin sur le féminin dans les accords en genre, ainsi qu'à un ensemble d'autres conventions largement intériorisées par chacun et chacune d'entre nous. » (Haddad & Baric, 2016, p.4).

Dans ce TFE, trois méthodes d'écriture inclusive seront utilisées :

1. Lorsque les termes « habitants » et « usagers » seront mentionnés, ils deviendront « habitant·e·s » et « usager·ère·s » afin de visibiliser les minorités de genre. Cette méthode, utilisant généralement le point médian, alourdit la lecture. Je considère qu'il est néanmoins important de l'appliquer afin que toutes puissent se reconnaître dans l'emploi des mots.

2. J'utiliserai la contraction des mots, généralement de déterminants et pronoms, comme deuxième méthode d'écriture inclusive. Tous et toutes deviennent *toustes* ; ceux/celles, *celleux* et il/elle, *iel*.

3. Enfin, par la féminisation appuyée, je remets en question la masculinisation automatique des mots neutres. C'est-à-dire que le terme « architecte » deviendra « architectE » afin d'insister sur le genre concerné et éviter le terme « *femme architecte* » qui laisse entendre une signification automatique du métier comme masculin.

¹ Selon les normes traditionnelles de la famille nucléaire hétérosexuelle

² Le Robert.com : Qui concerne une personne dont l'identité de genre correspond au sexe qui lui a été assigné à la naissance.

³ 37,7 % des femmes sont considérées comme « actives » donc salariées. Ce qui laisse un pourcentage de 62,28 % des femmes supposément au foyer (voir le chapitre Echelle du complexe, profil des usagères).

Mots clés

Séparation spatio-genrée

Travail reproductif

Espace domestique

Epanouissement de soi

Architecture féministe

Intentionnellement, la structure de ce glossaire ne suit pas l'ordre alphabétique car il se lit comme un prélude à ce travail. Il se structure selon les évolutions historiques - féministes, sociales, économiques et architecturales - dont le premier terme amène à contextualiser le prochain. Il ne se lit pas comme un glossaire normé mais est plutôt une lecture critique séquentielle des significations et enjeux du mot.

Femme

Dictionnaire de l'Académie Française 4^e édition (1762) : s.f. La femelle de l'homme.

Dictionnaire de l'Académie Française 8^e édition (1935) : n.f. Être humain du sexe féminin, la compagne de l'homme. *Un caprice de femme*. On disait absolument, au pluriel, Femmes, en parlant de Plusieurs femmes de chambre attachées au service de la même personne. *Elle appela ses femmes*. *Femme publique*. Voyez PUBLIC. *Femme de mauvaise vie*, *femme perdue*, Femme livrée à la débauche.

Dictionnaire de l'Académie Française 9^e édition (1992) : n.f. 1. Être humain défini par ses caractères sexuels, qui lui permettent de concevoir et de mettre au monde des enfants. 2. Épouse. *Prendre femme*, se marier.

Les stéréotypes de genre qui associent la femme au domaine du privé et subordonnée à son mari sont fabriqués par les constructions sociales (Dadour, 2020) en constante évolution. Le mot « femme » n'est pas seulement descriptif mais il renvoie aussi à une condition, un processus, un devenir... (Butler, 1990). Ces définitions qui limitent son existence à sa présence par rapport à l'homme, limitent aussi l'identité qu'une femme peut construire pour elle-même. Les remettre en question, c'est remettre en question la société car on parle avec les mots mais on pense aussi avec eux. Il est aussi important de noter que ces définitions sont écrites par des hommes car l'Académie française en sera exclusivement composée jusqu'en 1980. L'enjeu de ce travail est de sortir des préconçus de ce que la femme est, aime et fait. Pour cela, elle sera remise en avant en tant qu'actante et protagoniste de son Histoire.

Domesticité/Domesticity

CNRTL.fr : subst. fem. a. Condition, situation d'une personne servant en qualité de domestique. B. Ensemble des personnes, des domestiques, qui servent dans une maison. C. Etat de l'animal qui a été domestiqué, apprivoisé par l'homme.

Collins Dictionary.com : 1. Home life. 2. Devotion to or familiarity with home life. 3. A domestic duty, matter, or condition. Synonyms: homewifery, housekeeping.

Dictionary.cambridge.org : Life at home taking care of your house and family. *She married young and settled happily into domesticity.*

L'association de la femme à la domesticité genre les espaces. Le privé sera féminin et le public masculin. A l'intime, s'associe la reproduction, les tâches ménagères, le soin des enfants ; des devoirs qui vont limiter les femmes à la sphère domestique (Heynen, 2005 ; Dadour, 2020 ; Muxi Martinez, 2020). Et, par extension, leur libre arbitre et indépendance, menant dès lors à une exclusion des femmes de la ville. Le sentiment de peur issu du harcèlement de rue verbal, psychologique, physique ou sexuel participe aux règles tacites d'une présence féminine illégitime (Simonis dans Paternotte & Sacco, 2018).

Travail reproductif >< Travail productif

IRESMO (2014) : Le travail reproductif désigne un travail qui permet la reproduction de la force de travail : éducation des enfants, travail domestique (nettoyage, nourriture) ... Il vise à préserver, à prendre soin de ce qui est. La question du travail reproductif ou du travail du *care* est centrale à plusieurs égards :

- *Elle se pose dans le rôle que continuent à jouer les mères dans l'éducation des enfants et la prise en charge du travail reproductif en général*
- *Elle se joue dans l'éducation différenciée des filles et des garçons : l'éducation des filles les prépare à prendre en charge le travail reproductif*
- *Elle se joue dans l'échec scolaire des garçons, en particulier ceux issus des classes populaires : une éducation très genrée qui les tient éloignés du travail reproductif, du care, qui favorise une division sexuée du travail.*
- *Elle est présente dans le fait que ce sont majoritairement des femmes qui assument le travail reproductif d'éducation dans les systèmes d'enseignement primaire et secondaire.*
- *Cette question est à l'œuvre également dans l'ensemble des emplois non-qualifiés du care, qui se trouvent dévolus aux femmes issues des classes populaires, en particulier immigrées, qui sortent peu diplômées du système scolaire.*

- *Enfin, elle est présente lorsque des femmes issues des classes moyennes supérieures emploient à domicile des femmes des classes populaires pour échapper elles-mêmes à l'exploitation du travail domestique, contribuant de ce fait à la reproduction de l'inégalité de sexe et de classe.*

France.attac.org : Au sens strict, le travail productif se définit comme celui qui produit de la plus-value ; au sens large, comme celui qui s'échange contre du capital (Darmangeat, 2017, p.4).

Dans ce TFE, nous aborderons le travail domestique comme un travail à part entière. C'est-à-dire qu'il mérite honneur, reconnaissance et, plus radicalement, salaire, comme le revendiquaient les féministes matérialistes. Ces dernières maintiennent que les femmes n'ont pas besoin de suivre le schéma marxiste du travail productif pour être reconnues comme actives dans la société. La productivité étant alors genrée comme masculine et relative au travail à l'usine (Hayden, 1981).

Le care

« Au niveau le plus général, nous suggérons que le care soit considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde", en sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie » (Fischer et Tronto, 1991, p. 40).

Le care peut faire référence à un travail salarié attaché aux valeurs du *prendre soin, prendre en charge, se soucier de* et de *recevoir le soin* (Tronto, 2009 ; Zielinski, 2010). Il s'associe aux tâches domestiques quotidiennes comme au travail salarié, essentiellement féminin, (Paperman, 2010) tel que la puériculture, le soin infirmier, l'enseignement, etc. Ce travail l'abordera comme travail domestique et reproductif quotidien ainsi que comme travail dit « productif », car en dehors du domicile et sur un lieu de travail. On parlera alors de *travailleur.se.s du care* dans le secteur médical s'occupant de personnes malades et concernées par le handicap⁴. Ce sujet est central et a déjà été abordé à Droixhe – dans la recherche doctorale en cours de Justine Gloesener. Elle y aborde le « *care comme perspective de ville plus égalitaire* » ainsi que la place de la femme dans la plaine de Droixhe (Gloesener, 2021 ; Gloesener, 09/12/2021 ; Gloesener, 29/06/2022).

⁴ Ce travail utilisera les termes « personne concernée par le handicap » ou « personne ayant un handicap » afin de ne pas la déshumaniser et la résumer à sa maladie.

Capitalisme

Cnrtil.fr : n.m. Economie. A.–Système économique caractérisé par la concentration de gros capitaux en vue de promouvoir la production et les échanges commerciaux. B.–Système économique et social qui se caractérise par la propriété privée des moyens de production et d'échange et par la recherche du profit. Capitalisme moderne, essor du capitalisme. L'esprit objectif du capitalisme est un esprit d'exaltation des puissances actives et inventives, du dynamisme de l'homme et des initiatives de l'individu, mais c'est un esprit de haine de la pauvreté et de mépris du pauvre ; le pauvre n'existe que comme outil d'une production qui rapporte, non comme personne. (Maritain, *Humanisme intégral*, 1936, p. 126.)

A l'opposé du travail reproductif, il ne valorise que celui qui produit du capital. Sa recherche du bénéfice invisibilise toute autre activité telle que celles des femmes et du *care*. Le travail des femmes sera considéré comme non valorisant car non générateur de profit et associé à la condition féminine (Hayden, 1981).

Espace domestique

L'espace domestique est *anthropique*. [...] Pour y dormir ou y cuisiner, s'y protéger ou s'y réunir. [...] L'espace domestique est *différencié*. [...] Un coin est réservé à la toilette (le cas échéant), à la cuisine, au sommeil, aux visiteurs, au stockage, etc. Dans le cas de l'Europe, les pièces de la maison n'ont pas acquies une fonction différente et fixe avant le XVIIe siècle, mais cette spécialisation est désormais bien établie. Selon cette différenciation et du fait que les activités ne sont pas les mêmes pour tous les membres du foyer (selon leur âge et leur sexe, principalement), ceux-ci n'ont pas tous la même pratique de l'espace domestique [...]. (Staszak, 2001, p.344).

Le Guide Pratique d'Angela.D nous propose une explication de l'ensemble des dimensions du logement (2022). Dans le cadre de ce travail, nous pouvons aussi les rapporter à l'espace domestique.

Il est un « *espace de vie* » où l'on échange socialement. Il est un « *espace où l'on prend soin* » et dont on prend soin car il est aussi un « *espace de travail* » en charge du travail reproductif et domestique. Enfin, il est aussi un « *espace de violence* » et « *de pouvoir* » où se matérialisent les inégalités sociales et de genre (Angela.D, 2022, pp. 10-11). De plus, les féministes matérialistes des années 1970 estiment l'espace domestique comme le « *principal rouage du système patriarcal de domination* » (Lambert et al., 2018, p.28).

Taylorisme

Cnrtl.fr : n.m. Economie. Méthode d'organisation scientifique du travail industriel visant à assurer une augmentation de la productivité fondée sur la maîtrise du processus de production, sur la séparation stricte entre travail manuel et travail intellectuel, sur une parcellisation des tâches et sur une standardisation des outils, des conditions et des méthodes de travail; (...) ; organisation du travail qui vise à accroître la productivité par la répartition du procès de travail en éléments partiels et chronométrés éliminant les mouvements improductifs.

Le taylorisme inspira de nombreuses architectes (Catharine Beecher, 1869 ; Christine Frederick, 1912-1914 ; Lilian Gilbreth, 1920) pour rationaliser les pas et gestes de la ménagère dans les espaces domestiques des cuisines. Ces principes sont repris et inscrits dans l'architecture à travers la spatialisation des dynamiques et la disposition du mobilier.

Architecture moderne – Architecture moderniste

Artpla.co (2014) : Le mouvement moderne caractérise en général un retour au décor minimal avec des lignes géométriques pures, une tendance à la subordination de la forme au prédicat fonctionnel (le besoin humain est la base de la forme spécifique donnée à la construction) en un exergue de la rationalité (l'art est dans la civilisation industrielle), grâce notamment au déploiement de techniques et de matériaux nouveaux tels que le fer-acier, le béton et le verre.

Le mouvement moderne se décline en trois phases historiques principales : l'architecture moderne prenant forme lors des avancées techniques de la révolution industrielle, l'architecture moderniste à partir des années 1920 et le post-modernisme, qui remettra en question les théories de ses prédécesseurs (Bertens, 1994). L'architecture du complexe de Droixhe se construit « *comme une défense et une illustration des théories modernistes sur la ville (inspirées de la Charte d'Athènes et du Corbusier), il (le quartier de Droixhe) incarnait une image de la modernité urbaine et architecturale : homogénéité, rigueur et pureté des objets architecturaux, calcul de leur dispersion selon les angles optiques et de leur implantation selon une orientation optimale (est-ouest)* » (Frankignoulle, 2009, p.43).

Nous parlerons alors d'un complexe moderniste plutôt que moderne.

AVANT-PROPOS

L'espace domestique est tout espace qui a pour fonction une tâche ménagère, c'est-à-dire les lieux où se déroule activement le travail reproductif domestique. La recherche va se concentrer sur les actions de cuisiner, préparer le repas, se laver et laver (le linge, la vaisselle). La cuisine pour cuisiner et laver la vaisselle, la table pour préparer le repas, la salle de bain pour se laver et la buanderie pour laver. Bien que les tâches ménagères ne se résument pas seulement à ces quatre actions, il n'est absolument pas dans l'intention de ce travail d'invisibiliser la charge mentale quotidienne qu'elles représentent. Par charge mentale, on peut comprendre un « *travail de gestion, d'organisation et de planification qui est à la fois intangible, incontournable et constant, et qui a pour objectif la satisfaction des besoins de chacun et la bonne marche de la résidence* », selon la chercheuse Nicole Brais, Université Laval, Québec (Flèche & Sénécal, 2021, p.1).

J'ai donc choisi ces quatre actions car elles se matérialisent dans l'organisation spatiale du logement et de l'équipement technique. Comme nous le verrons dans l'étude de cas des logements sociaux de Droixhe, à Liège, les tâches domestiques s'aménageront dans l'espace de manière distincte dans certains cas tandis que pour d'autres les limites sont plus floues et les espaces polyvalents.

RESUMÉ

Le Groupe E.G.A.U. conçu le complexe moderniste de Droixhe, à Liège, de 1950 à 1976. Cette époque est aussi marquée par les (r)évolutions du droit des Femmes, bien que celles-ci restent associées à leur rôle de ménagère, cuisinière, mère et par extension, principales utilisatrices de ce complexe. Ainsi, il est pertinent de relire, sous le prisme du genre, la conception des espaces domestique de Droixhe. Pour cela, plusieurs échelles sont abordées et analyseront le projet durant la période d’habitabilité de la bourgeoisie. Les analyses se basent sur les enjeux architecturaux et urbanistiques des guides pratique féministes. Ensuite, cinq fiches « espaces domestiques » sont analysées par la méthode du *relever habité*. Enfin, l’échelle du détail s’intéresse aux nuances et enjeux de l’objet tel que la table, le matériau et la représentation genrée associant la femme à la domesticité. Ce travail met en évidence les enjeux des prémices à une architecture féministe prenant en compte les usagères et l’intégration du travail domestique dans la conception architecturale de Droixhe. Ces efforts sont présents au niveau de l’urbanisation du complexe, de l’aménagement des espaces domestiques mais aussi à l’échelle du détail de l’objet. Cependant, le complexe moderniste de Droixhe, conçus par des hommes, semble aussi désigner les femmes comme responsable du travail reproductif à travers la conception et la représentation du projet.

ABSTRACT

The E.G.A.U. Group designed the modernist complex of Droixhe, in Liège, from 1950 to 1976. This period is also the time of the (r)evolutions of women's rights, although they are less employed and still have the responsibility of cooking, taking care of, cleaning, consequently and are the main users of this complex. It is relevant to study, through the lenses of gender, the conception of domestic spaces in Droixhe. To do so, multiple scales are studied and will analyze the project when it was inhabited by the bourgeoisie. The analysis is based on the architectural and urbanistic stakes of practical feminist guides. Then, five sheets of "domestic spaces" are analysed using the "*relever habité*" method. Lastly, the scale of details looks at the nuances and stakes of the object, such as the table, the material or the gendered representation associating women to domesticity. This work highlights the stakes of a starting feminist architecture taking into account the users and the integration of domestic work in architecture designing in Droixhe. These efforts are present at the scale of the urbanism of the complex, the planning of domestic spaces but also at the scale of the object's detail. However, the modernist complex of Droixhe, designed by men, seems to appoint women as responsible of reproductive work through the conception and representation of the project.

Aujourd'hui, je suis en colère.

En colère et fatiguée.

Mais surtout en colère.

De voir encore et encore, jour après jour, le fil sans fin des témoignages de femmes ayant vécu des violences psychologiques, physiques et/ou sexuelles. De voir, les inégalités de genre qui ralentissent les femmes dans leur ambition⁵, qui les ont rendues amères du fait d'avoir « mis leur carrière de côté » pour avoir un enfant ou qui justement doivent travailler plus qu'un homme pour prouver⁶ leur valeur⁷ et ne trouvent pas le temps de s'arrêter. C'est à toutes ces femmes que je dédie ce travail. Aux femmes victimes de violence. Aux femmes au foyer. Aux femmes avec enfants. Aux femmes sans enfants et à celles qui auraient désiré en avoir. Aux femmes dites « carriéristes » parce qu'elles ne répondent pas aux schémas classiques mariage-enfant-maison. Aux femmes sous-payées. Aux femmes fatiguées de devoir « demander de l'aide » pour réaliser des lessives qui ne sont pas les leurs. Aux femmes racisées confrontées à la double peine du racisme ajouté au sexisme. Aux femmes grosses qui, comme moi, ont subi les regards de travers à l'école ou les faux diagnostics médicaux entretenant l'idée qu'un mal de dos vient de mes « 15 kilos en trop » et non d'une scoliose. Bref, à toutes ces femmes et à toutes les autres, mais aussi à celles qui s'identifient comme telle et essuient la transphobie intégrée d'une société binaire et hétéronormée.

⁵ « Rares sont les femmes qui occupent une position de force ; la plupart ont un poste peu influent parce que, dit-on, elles ont plus de mal que les hommes à concilier une carrière et vie de famille ; les femmes subissent l'inconvénient d'être moins bien payées – la formule : à travail égal, salaire égal, ne coïncide pas encore avec la réalité –, de ne pas bénéficier des mêmes possibilités de formation ni des mêmes réseaux relationnels. Dans le monde de l'architecture, des mécanismes discriminatoires compliqueraient par ailleurs la tâche de celles qui souhaitent percer et se révéler. » (Heynen, 2007, p.5).

⁶ « The typical attitudes, which reflect the assumption that women are far less committed to work than men and far less able to undertake a full-time career, still remain. When it comes to career, given a choice between a man and a woman with equal qualifications, the employer will frequently view the woman as the greater risk. » (Mavin, 2001, p.185)

⁷ « Certaines ont aussi exprimé l'idée répandue selon laquelle elles doivent même être plus compétente, souvent, que leurs collègues masculins pour obtenir des postes équivalents. » (Eliev & Bernier, 2003, p.104)

Alors, je me plonge dans les récits féministes. Des récits qui me mettent encore plus en colère mais surtout qui me donnent de l'espoir. Je parle notamment de *Sorcières* de Mona Chollet, *King Kong Théorie* de Virginie Despentes, *Feminist City* de Leslie Kern, *Les Grandes Oubliées* de Titiou Lecoq, *L'Histoire de la misogynie* d'Adeline Gargam et Bertrand Lançon, etc. Les réseaux sociaux sur lesquels je vais quotidiennement, et dont je suis un peu accro je l'avoue, me donnent aussi des pistes de réflexion et nouvelles informations qui m'aident à me déconstruire et en même temps me reconstruire. De retrouver lien avec mon identité de femme au sein d'une société dans laquelle je suis de plus en plus sensible aux failles et incohérences. Une société qui définit mes droits avec pour seul argument le sexe du corps dans lequel je suis née.

Aujourd'hui, je ne peux plus regarder un film sans réagir aux scènes filmées depuis un *male gaze*⁸, je ne peux plus marcher dans la rue sans me retourner aux moindres bruits de pas derrière moi, je ne peux pas non plus paraître « trop féministe » au risque d'essuyer des blagues (qui n'en sont pas) de mes ami.e.s mais surtout amis. Je me rends compte aussi de mon ignorance à citer des noms de femmes qui ont marqué l'Histoire, à pouvoir expliquer l'implication plus qu'utile de celles-ci durant les Première et Deuxième Guerres mondiales, mais aussi à nommer plus de cinq noms d'architectEs.

Arrivée en deuxième année de Master en Architecture, il était plus qu'évident pour moi d'appliquer mon engagement féministe aux recherches et analyses du travail de fin d'études. Recherches qui, je peux l'affirmer aujourd'hui, m'ont enseigné davantage de noms d'architectEs en un an et demi que sur l'ensemble de mes années d'études. Dans nos cours d'histoire, les femmes sont absentes. Dans nos cours théoriques, il aura fallu la troisième année de bachelier pour que les étudiant-e-s soient familiarisé-e-s aux questions du genre, cours de « Théorie de l'architecture » enseigné par Eric Le Coguiéc. Et dans nos ateliers d'architecture, la présence d'architectEs enseignantes reste minoritaire et cela ne risque pas de s'équilibrer avec le recrutement de sept nouveaux architectes hommes...

Ce travail de fin d'études se glisse alors à la suite de nombreux autres travaux et ouvrages féministes et sera très certainement suivi par bien d'autres. Il se place à la suite de la « première

⁸ Concept théorisé par Laura Mulvey en 1973. Il signifie que le point de vue sur une œuvre est celui d'un homme hétérosexuel. Les caméras suivent un regard masculin pour le tournage des scènes, par exemple en suivant le corps d'une femme. Autre exemple, la représentation de la femme comme objet de désir, en tenues sexy (Mécéantes, *Male Gaze*, post du 25 mars 2020 sur Instagram). A contrario, le *Female Gaze* situe le personnage comme sujet plutôt qu'objet.

vague » féministe des années 1850 à 1945 portant sur les droits civils et l'égalité, suivie de la « deuxième vague » militante de 1960 à 1970 politisant les espaces privés et publics et, enfin, à la suite de la « troisième vague » intersectionnelle de 1990 (Gloesener, 2019-2020 - Vranken, 2016-2017). Les *Gender Studies* qui apparaissent durant la deuxième vague institutionnalisent les théories féministes dans les milieux universitaires à des temporalités différentes selon les contextes nationaux (Bereni et al, 2016 ; Heynen, 2007).

J'ai pu être familiarisée au sujet de la dichotomie privé-public grâce à d'autres lectures abordant l'espace public comme le monopole du masculin, où s'affirme la domination patriarcale⁹ (Simonis dans Paternotte & Sacco, 2018). Dans l'architecture du courant moderne, la sphère publique est aussi associée au masculin car la figure de l'architecte est celle d'un homme viril pour une architecture puissante, tels que les musées et autres bâtiments publics (Feminist in the city, 2021). Tandis que les femmes sont reléguées à l'espace privé, c'est-à-dire dans l'espace résidentiel et domestique, l'architecture féminine est vue comme faible et doit donc se cantonner à la conception de l'espace intérieur et des logements. L'architecte ne semble alors être reconnue que lorsque celle-ci fait partie du petit nombre de « stars architectes » à la productivité mondiale intensive.

La lecture du *post* du 20 novembre 2020 du compte Instagram *Architecture qui dégenre* d'Apolline Vranken a été un élément déterminant lors de mes recherches pour un sujet de TFE. Au sujet d'Henri Dreyfuss, de Neufert et du Modulor de Le Corbusier, le *post* commence par « *il est indispensable de mesurer l'influence du design sur notre manière de concevoir l'architecture : à la mesure de l'homme ?* »

Alors sensible aux questions de genre dans l'architecture, je me suis adressée à Justine Gloesener, doctorante au Laboratoire ndrscr de la Faculté d'Architecture de l'Université de Liège, piloté par Eric Le Coguiec, qui travaille actuellement sur la condition de la femme, la matrimonialisation et la place du *care* dans le complexe moderniste de Droixhe (Gloesener, 2021 ; Gloesener, 2021b). Nos échanges ont permis de recadrer mon sujet développant le genre dans la ville et l'espace privé vers les cuisines. Et dans cette prolongation, sa proposition de m'intéresser aux logements sociaux du complexe moderniste de Droixhe. Beaucoup de travaux s'y sont déjà intéressés, de l'aspect sociologique à l'architecture de Grands Ensembles, il restait toutefois une pièce manquante qui était celle du vécu des logements. Et notamment, l'étude de ses espaces domestiques et leurs relations intérieur-extérieur quant au confinement ou non de la femme dans

⁹ Larousse.fr : Patriarcat. Forme d'organisation sociale dans laquelle l'homme exerce le pouvoir dans le domaine politique, économique, religieux, ou détient le rôle dominant au sein de la famille, par rapport à la femme.

le domaine du privé. Justine Gloesener avait alors déjà commencé un premier dépouillement des archives¹⁰ dans le cadre de sa thèse en cours, sous la direction d'Eric Le Coguiéc et Corinne Luxembourg, qui questionne le genre aux différentes échelles de l'habiter et notamment l'outil du *care* comme perspective d'une ville plus égalitaire (Gloesener, 29/06/2022 ; Gloesener, 09/12/2021).

Au fur et à mesure de mes recherches, je m'investis de plus en plus sur le sujet de l'espace privé et de la domesticité. Au centre des dynamiques de pouvoir, l'intime et le foyer sont les lieux où l'on peut recenser des violences conjugales, des violences sexuelles envers les enfants, des violences psychologiques, etc. (Angela.D, 2022). Les réseaux sociaux ont beau visibiliser la parole des femmes, ils possèdent aussi leur équivalent misogyne. Rappelons-nous le procès Heard-Depp qui en plus de créer un harcèlement de masse mondial envers Amber Heard, a impacté directement les femmes victimes de violences conjugales. En effet, à la suite du traitement médiatique du procès, plusieurs associations estiment qu'il pourrait y avoir une diminution de dépôt de plaintes des femmes de peur de subir les mêmes conséquences (Elboudrari, 2022).

En Belgique, à l'heure où je vous parle, le 13^e féminicide a été perpétré. L'écart salarial moyen est de 22,7% ; le plancher collant¹¹, le plafond de verre¹², la distribution asymétrique des tâches ménagères ; les stéréotypes de genre¹³ ; une diminution moyenne de 43% du revenu de la mère¹⁴ à la naissance d'un enfant ; les inégalités de genre qui cantonnent la femme dans l'espace privé ont encore la peau dure (chiffres IEFH, ONSS, IWEPS et SPF partagés par Sarah Schlitz sur son compte Instagram le 22 avril 2022).

« Si Beauvoir avait raison de dire qu'on ne naît pas femme, mais qu'on le devient, on réalise alors que le terme femme renvoie lui-même à un processus, un devenir, une expression en construction dont on ne peut pas, à proprement parler, dire qu'il commence ou finit. (...) Même lorsque le genre semble figé sous ses formes les plus réifiées, la « congélation » est elle-même une pratique de conservation et de dissimulation, soutenue et régulée par divers moyens sociaux. » (Butler, 1990, p.109).

Le neutre masculin, le point de vue de l'homme comme universel, représentatif et objectif ont formaté et invisibilisé l'Histoire des femmes. Ecrites par l'homme, elles sont cantonnées aux espaces privés et à la reproduction, un rôle assigné basé sur des théories natalistes (Muxi

¹⁰ Du fonds E.G.A.U. situé aux archives du GAR (Groupe d'ateliers de recherche)

¹¹ Les femmes sont plus nombreuses dans les postes les moins rémunérés et à moindre responsabilité

¹² Les femmes font face à plus d'obstacles pour monter dans la hiérarchie

¹³ Menant à du harcèlement sexuel, sexisme, etc.

¹⁴ Non présente chez les pères

Martinez, 2020). « *L'instinct maternel est divinement animal. La mère n'est plus femme, elle est femelle* » cite Victor Hugo en 1874. La construction sociale d'une femme de nature faible, fragile, subjective, émotive et irrationnelle fut façonnée par les discours scientifiques à partir de l'Antiquité.

« *La femelle est plus imparfaite que le mâle par une première raison capitale, c'est qu'elle est plus froide. (...) Dans l'espèce humaine, l'homme est plus parfait que la femme. La cause de cette supériorité est la surabondance du chaud (...). Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant que la femelle soit d'autant inférieure que le mâle parce qu'elle est froide* » écrit Galien (1994, p.267-269).

La température du corps, un cerveau plus petit, l'hystérie¹⁵, l'Histoire nous démontre encore et encore les arguments subjectifs utilisés pour justifier une infériorité de la femme et son enfermement dans sa condition reproductive (Gargam & Lançon, 2020).

La transmission de ses pensées en architecture vint à matérialiser et genrer les compositions. Au masculin chaud, parfait et supérieur sont associés l'authenticité et la pureté de la forme tandis que le féminin, faible, frivole et émotionnel, sera rattaché à l'ornementation et l'artifice de la décoration (Sanders, 2020).

Ces arguments furent repris et véhiculés lors de la crise de la domesticité du 19^e siècle. Afin de justifier le remplacement des domestiques par les femmes, celles-ci seront renvoyées à leur condition féminine et reproductive. La révolution industrielle valorisa le travail à l'usine en apportant une distinction entre le lieu de travail, le travail productif, le progrès et le domicile, le travail reproductif, l'espace domestique (Clarisse, 2004 ; Kodo, 2016-2017, Heynen, 2005).

Pris en main par les hommes, le progrès et la modernité, genrés comme masculin (Heynen, 2005), se matérialisent dans l'architecture. L'habitat en hauteur, préconisé lors de la 3^e édition des C.I.A.M. à Bruxelles (1930), va trouver terrain d'application dans le complexe moderniste de Droixhe à Liège. Comportant 14 blocs de logements et une Tour de 31 niveaux hors sol, cette nouvelle implantation urbanistique va permettre de loger 6700 habitant-e-s (La Maison, 1969, n°11) en répondant aux besoins de Liège, fortement impactée par les guerres mondiales. Mené par le Groupe E.G.A.U.¹⁶ (Etude en Groupe d'Architecture et d'Urbanisme) dont la notoriété se place à l'échelle internationale (Cohen, 2010), le projet innovant est largement étudié dans le

¹⁵ Issu du latin hysteria qui signifie utérus. Pathologie mentale et psychique spécifique aux femmes. Entendre *hystérique*, toute femme possédée par des pulsions reproductives, sexuelles ou toute femme dérangeant les bonnes mœurs de la société patriarcale. Causes : la migration de l'utérus au cerveau, la fermentation ou décomposition chimique de certaines humeurs qui se propagent dans les artères, les menstruations, etc. Remèdes : excisions, relations sexuelles, etc. (*Histoire de la Misogynie*, Gargam & Lançon, 2020).

¹⁶ Composé des architectes liégeois Charles Carlier, Hyacinthe Lhoest et Jules Mozin.

cadre d'ouvrages, de revues, de TFE et de thèses.

La modernité s'attachait aussi à repenser les espaces intérieurs. Néanmoins, en incluant en architecture l'association du public au masculin et du privé au féminin (Paternotte & Sacco, 2018), ces travaux seront associés aux architectes (Clarisse, 2004 ; Dadour, 2020 ; Muxi Martinez, 2020). En se réappropriant cette catégorisation, elles ont permis d'investiguer de nouvelles typologies d'espaces intérieurs et domestiques à travers, notamment, les cuisines laboratoires. Le courant de rationalité et d'efficacité de l'espace guide ces conceptions au point que la superficie de la cuisine se resserre à l'extrême autour de la femme. L'architecte, chercheuse et autrice française Catherine Clarisse les appelle les « **cuisines corsets** ». Dans le but de convier les femmes à occuper les cuisines et à rester à la maison, l'image de la femme au foyer, souriante dans sa cuisine et au soin de ses enfants, est véhiculée par les magazines, publicités et littératures. Elles perdent ainsi en autonomie du fait de leur manque de liberté financière. Toutefois, Virginia Woolf, autrice, témoigne que bien que les femmes soient cantonnées à la sphère domestique, elles sont libres d'exercer une activité professionnelle à l'intérieur. La cuisine pour les femmes et aux mesures des femmes suscitera nombre d'écrits justifiant tantôt un enfermement de celles-ci dans la domesticité tantôt une pièce à soi loin de la domination masculine de l'espace public et un espace d'expression.

Au cours de mes recherches concernant les espaces domestiques des logements sociaux de Droixhe, mon point de vue a changé. La modernité genrée comme masculine et le Groupe E.G.A.U., composé d'hommes, m'ont laissé penser que la conception des logements serait la matérialisation de l'association de la femme à la domesticité. Je me suis moi-même étonnée de mes découvertes qui ont évolué en tandem avec ma perception du projet. Partant avec des préjugés, je suis aujourd'hui assez impressionnée des découvertes mises en lumière à travers ce travail.

Structure du travail

La rédaction de ce travail de fin d'études s'organise en quatre grandes parties. L'une socio-historique et ensuite l'analyse du cas d'étude selon trois échelles : le complexe, le logement et le détail.

1. Il aborde tout d'abord le contexte entourant la conception et la construction de Droixhe. Du droit des Femmes aux (r)évolutions architecturales, différentes thématiques vont permettre de mettre en lumière les multiples facettes que contiennent l'Histoire de Droixhe. Une ligne du temps illustrée à des moments ponctuels de la rédaction permettra de visualiser et comparer historiquement les évolutions sociales, architecturales et féministes.

2. Dans un deuxième temps, le travail va se plonger dans l'étude de cas du complexe de logements sociaux par le Groupe E.G.A.U. de 1950 à 1979. L'analyse de l'échelle du complexe va investiguer les interactions et relations entre intérieur et extérieur, entre espace privé et espace public en abordant les points de l'implantation, le profil de l'usagère, les programmes et services, les typologies et enfin, les circulations et usages de la femme dans l'urbanisation de Droixhe.

3. Ensuite, en abordant l'échelle du logement, un atlas personnel et redessiné¹⁷ des différentes typologies de cuisines et salles de bains est proposé afin de présenter la pluralité de dispositions et le travail impressionnant effectué par les architectes. Ces différentes typologies possèdent toutes leurs attributs propres. Entre dispositions, accès et surface disponible, l'étude à cette échelle va en sélectionner cinq d'entre elles. Déclinées en fiches espaces domestiques, elles seront analysées de manière descriptive selon les points suivants : l'implantation dans la plaine de Droixhe, l'intégration dans le bloc, l'organisation spatiale, les relations intérieures et extérieures ainsi que les équipements et la superficie disponible. Cette analyse descriptive effectuera ensuite un état des lieux social, historique et féministe de ces espaces domestiques en relation avec les théories architecturales et les théories de genre.

4. Enfin, la dernière échelle se rajoute afin de compléter le regard sur la lecture d'ensemble de Droixhe. Celle du détail va investiguer les nuances et enjeux que présentent des éléments clés dans la conception des espaces domestiques de Droixhe. Nous aborderons la thématique de la table et ses révolutions, des matériaux employés ainsi que, pour finir, la représentation générée matérialisée dans les magazines, les plans et les photographies.

¹⁷ A partir des plans des archives du fonds E.G.A.U. aux archives du GAR (Groupe d'ateliers de recherche)

Comment relire, sous le prisme du genre, une architecture moderniste à partir de ses espaces domestiques ?

Présenté comme une architecture moderniste *modèle* (Frankignoulle, 2009, p.43) à travers les revues d'architecture belges¹⁸, le complexe de logements sociaux de Droixhe (1950-1979) par le Groupe E.G.A.U.¹⁹ révolutionne le logement social liégeois et répond à la politique de logement débutant en 1912 suite aux réformes hygiéniques et aux besoins d'habitations de l'après-guerre. Sujet de nombreux ouvrages et mémoires²⁰, Droixhe a aussi fait couler beaucoup d'encre dans les revues d'architecture. De l'aspect sociologique, à la démolition/requalification en passant par l'étude du logement en hauteur, une pièce manquante apparaît.

Ne mentionnant que peu la vie quotidienne et l'usage qu'en font ses habitant·e·s, les publications démontrent l'absence d'analyses de l'espace vécu dans l'architecture des logements sociaux. Ce travail se penchera particulièrement sur l'usage des femmes dans Droixhe. Car si l'on observe le contexte entourant la période 1950-1970, les femmes salariées représentent 23, 2 % (Peemans, 1980) de la population belge en 1947 laissant une majorité de 80 % des femmes sans emploi ou avec emploi non déclarés. En moyenne belge, elles sont donc les principales usagères des espaces intérieurs au quotidien. Qu'en est-il des femmes de Droixhe ? Comment y vivent-elles leur quotidien ?

Le sujet des femmes et les stéréotypes qui les concernent sont importants à déconstruire afin d'aborder la question du vécu par la méthode la plus juste possible. C'est pourquoi ce travail va

¹⁸ *La Maison, La Maison Liégeoise, La Technique des Travaux et Habiter.*

¹⁹ Etude en Groupe d'Architecture et d'Urbanisme, composé des architectes liégeois Charles Carlier, Hyacinthe Lhoest et Jules Mozin.

²⁰ COHEN, M. (2010). *Le Groupe EGAU* ; DETHIER, D. (2012). *La cité d'habitation de Droixhe de l'utopie à la réalité* ; BRAUSCH, F. (2006). *Approche du développement architectural à Liège dans les années 50-60 vu sous la dialectique de deux réponses en logements verticaux : le complexe de Droixhe : une application des théories modernistes & Les quais : une adaptation au passé représentée par l'échantillon du quai de Rome* ; DEPLUS, G. (2001). *Mémoire(s) d'EGAU : un demi-siècle d'architecture* ; GEORGES, C. (1987-1988). *Evolution de la cité de Droixhe : 1975-1987 vers la tour babel...* ; ISTASSE, S. (2014-2015). *Droixhe : Démolition d'un manifeste d'architecture moderne. Paroxysme du désespoir pour un avenir meilleur ?* ; FRANKIGNOULLE, P & STEVENS, B. (2002). *A Liège, vers un nouveau Droixhe* ; et bien d'autres...

se pencher sur une lecture genrée du complexe afin d'ouvrir la boîte noire²¹. Et par ce terme, j'entends les espaces reliés aux tâches ménagères qui composent le quotidien des femmes au foyer, telles que cuisiner, laver, préparer le repas. Ouvrir la boîte noire des logements, c'est mettre en lumière tout ce travail caché derrière des façades et non valorisé, dans une société où, comme nous le verrons, le travail en entreprise est celui considéré comme gratifiant et générateur de profit (Hayden, 1981). Ainsi s'exprime la distinction entre travail productif et travail reproductif. Comment s'organisent et se matérialisent les espaces domestiques, lieu du travail reproductif, dans la conception des logements ?

Enfin, le vécu des femmes ne se résume pas à leur usage des espaces domestiques. Afin de ne pas les cantonner dans la sphère privée comme l'histoire l'a réalisé, l'analyse menant à la problématique va s'intéresser à différentes échelles. Le complexe de Droixhe propose plusieurs services à l'intention des femmes. La présence de crèches et d'écoles, par exemple, mettra en valeur le fait qu'elles peuvent déléguer la garde des enfants. D'un autre côté, à travers l'étude de l'évolution des cuisines largement abordé dans des ouvrages et TFE²², on peut relever que les femmes, bien qu'aidées dans l'ergonomie de leur quotidien, ne voient que peu leur assignation aux tâches ménagères remise en question. Entre assignation/enfermement et aide/expression de soi, comment interroger ces nuances ? Quelles sont celles que l'on peut relever dans la conception de Droixhe ? A travers quelles échelles ?

²¹ [La langue française.com](http://LaLangueFrançaise.com) : Système dont le fonctionnement interne est soit inaccessible, soit omis délibérément. (Figuré) (Par analogie) Dispositif réel ou théorique dont on ignore ou veut ignorer la structure et le fonctionnement. Terme employé lors du cours *Architecture et Politique* au Q1 Master 2 Architecture par Éric Le Coguiéc afin de révéler les processus d'un objet plutôt que de seulement considérer son apparence/sa façade.

²² BRAHY, M. (2020-2021). *Maman, qu'est-ce qu'on mange ?* ; CLARISSE, C. (2004). *Cuisine, recettes d'architecture* ; KODO, M. (2016-2017). *Cuisines, domesticité et condition féminine au début du XXème siècle* ; LEFEUVRE, A. (2018). *L'évolution de l'espace de la cuisine dans le logement social de 1950 à nos jours en France* ; ROCHER, M. (2013-2014). *La cuisine domestique aujourd'hui en France. Quel est le rôle de l'architecte vis-à-vis de la cuisine et comment l'accompagne-t-il cet espace en perpétuelle évolution ?*

L'intention de ce travail est d'élaborer une lecture genrée des logements sociaux de la plaine de Droixhe (1950-1976), cas d'étude non anodin puisqu'il se construit en parallèle de la thèse de doctorat de ma copromotrice, Justine Gloesener. A travers plusieurs écrits, colloques et conférences, elle aborde, à différentes échelles de l'habiter, « *la place des femmes et du care dans l'évolution socio-historique de la Cité moderniste de Droixhe* » (Gloesener, 2021, p.1). Elle fut donc une grande source d'informations et de soutien pour ce travail, sa thèse ayant commencé en octobre 2018.

Dans un premier temps, ce travail de fin d'études se base sur une large **recherche documentaire** construite à partir de mars 2021. Il a commencé par l'investigation de nombreuses publications bibliographiques et scientifiques dont des revues d'architecture, des archives et des ouvrages féministes. L'accès à ces ressources s'est fait via les plateformes d'écrits scientifiques en ligne, à la bibliothèque de la faculté d'Architecture, l'achat et la lecture de nombreux livres ainsi que les *posts* Instagram de comptes féministes qui ont amené plusieurs questionnements ou arguments intéressants à mentionner et développer. Les **revues** ont, quant à elles, apporté des éléments sur les publicités des années 50 à 70 et la représentation des femmes dans celles-ci, ainsi que des photos et informations quant à la construction et la conception de Droixhe. La pluralité de recherches m'a mené à constituer un recensement des différentes sources citées afin de les trier par thématique pour ensuite les appliquer au cas d'étude.

Concernant les archives, tout d'abord, les **Archives du GAR**²³ sont une ressource importante grâce à leur apport en revues d'architecture moderne des années 50 à 70 telles que *La Maison*, *La Maison Liégeoise*, *Habiter* et *La Technique des Travaux*. Mais aussi, des documents de la conception du complexe de logements de Droixhe. Toutefois, ces archives n'étaient ni organisées ni triées et il n'y avait pas d'inventaire à disposition. Un travail préalable de Justine Gloesener, dans le cadre de sa thèse, m'a permis de récolter des premiers scans de plans. Elle a, pendant un an, répertorié, traité et rangé les plans dans des boîtes annotées. Puis complété les archives via ceux de la Maison Liégeoise. Il y a quelques années, les archives du GAR, à leur

²³ Groupe d'ateliers de recherche

ancienne adresse, ont vécu des inondations. Les plans qui y ont survécu et auxquels nous avons accès sont donc en mauvais état et la plupart non scannables à cause des calques déchirés ou du papier trop fragile. J'ai dû prendre en photo les plans restants et les remettre à l'échelle via l'outil Autocad. Tous les plans des logements ont été retracés et mis à l'échelle afin de pouvoir créer un **atlas de recensement** des typologies des cuisines et salles de bain. Cet atlas n'est sûrement pas exhaustif car tous les plans des logements n'ont pas été trouvés, notamment ceux des blocs 6a, 7a et 8a. Les cuisines et salles de bain seront ensuite classées en catégories pour en faire ressortir des qualités ou inconvénients.

Par la suite, nous avons, avec Justine Gloesener, pris connaissance des Archives « Revivre chez soi » qu'elle a pu recueillir à cette asbl prenant en charge le centre médico-familial Les Murlais. Ces archives étaient entreposées en désordre et devaient bientôt être jetées suite à la démolition de l'ancien centre et le manque de place pour stocker les archives. Depuis leur déménagement, leur espace de travail est beaucoup plus petit, et ne permet que très peu de rangement. De ce fait, seules les archives des dix dernières années peuvent être conservées. Elle les a donc récupérées et triées pendant une semaine, a fait une demande de donations entre l'asbl et le GAR pour ensuite tout rapatrier à la Faculté. Ensemble, nous avons fait un premier triage par date et les avons entreposées au GAR. Nous avons passé deux jours à parcourir les documents afin d'y trouver des informations intéressantes. Dans ces archives, j'ai pu avoir accès aux dossiers, cahiers de charges et communiqués entre le Groupe E.G.A.U. et les intervenants du centre médico familial les Murlais ainsi qu'aux plans de ce dernier. Des informations sur l'adaptation du bloc 12 aux personnes ayant un handicap s'y trouvaient aussi.

Les Archives de la Ville de Liège m'ont également permis de consulter les plans des rénovations de Droixhe (2009) par le bureau Dethier et les plans du bloc 16, non présents aux Archives du GAR. Des scans supplémentaires de la Tour Atlas ont aussi été fournis. En temps de covid, je n'ai pas pu m'y rendre moi-même, je les ai donc contacté-e-s par email en fournissant les adresses postales des blocs. J'ai pu les trouver facilement via google maps ou en me rendant au pied des logements. Toutefois, je n'ai pas retrouvé de traces des adresses des blocs 7 à 13 démolis et je n'ai donc pas pu demander l'accès à leurs plans ou savoir si la ville en possédait.

Enfin, je me suis aussi rendue au Musée de la Région Wallonne. J'ai pu avoir accès à des ouvrages des années 60 tels que l'Essai d'Analyse de Henri Varetto (1964) qui m'a apporté des informations et chiffres sur les proportions homme-femme des habitant-e-s de Droixhe à cette période. Les chiffres obtenus n'étaient pas ceux que je désirais, c'est-à-dire les pourcentages des proportions des femmes, des femmes « actives » salariées, des femmes avec enfants et des femmes mariées.

J'ai pu néanmoins utiliser ceux existants pour calculer et obtenir les données voulues, afin de dresser un portrait des usagères des logements sociaux.

Après le traitement de toutes les informations bibliographiques et des archives, la difficulté a été d'organiser les informations afin d'en ressortir des questionnements, des réponses et des analyses. Il a fallu cinq mois avant que les multiples essais de structure du TFE se mettent en place pour arriver à l'analyse selon trois échelles²⁴. Celles-ci incorporent l'état de l'art afin de mettre directement en relation les plans des logements de Droixhe et leurs contextes architecturaux et socio-historiques de la condition de la femme. Mais aussi parce que nombre de mémoires²⁵ théoriques portant sur les cuisines les ont déjà abordées et l'intention de ce travail n'est nullement d'en produire une réplique.

Le choix d'aborder en termes d'échelles vient d'abord de ma sensibilisation aux interrelations spatiales et temporelles par mes ateliers de projet de Paysage piloté par Rita Occhiuto et de Territoire piloté par Martina Barcellona Corte. De plus, cette méthode d'approche est aussi mentionnée dans le guide *Garantir l'Égalité dans les logements* (Genre et ville, 2018) et y donne un nom : **les échelles de l'égalité intégrée** (*Ibid.*, p.31).

Dans ce travail, trois échelles seront abordées : l'échelle du complexe, l'échelle de l'appartement et l'échelle de l'objet. Cette méthode s'érige dans l'optique de présenter un regard d'ensemble sur l'analyse de Droixhe. Cela permet d'étudier les différentes interactions que les femmes perçoivent avec le complexe et de retracer le récit de leurs trajets et tâches quotidiennes. Pour analyser et enrichir les analyses des trois échelles, je me suis basée sur trois **guides d'architecture féministe** : le Guide Pratique *Une Approche Féministe du Logement* (Angela.D, 2022) ; le guide *Garantir l'Égalité dans les logements* (Genre et ville, 2018) ainsi que le manuel *Gender mainstreaming in urban planning and urban development* (Urban Development Vienna, 2013). Tous les trois sont disponibles en ligne²⁶ et permettent de soulever des enjeux féministes

²⁴ Méthode qui prend aussi sa source dans les échanges avec Jean-Didier Bergilez le 3 mars 2022.

²⁵ BRAHY, M. (2020-2021). *Maman, qu'est-ce qu'on mange ?* ; CLARISSE, C. (2004). *Cuisine, recettes d'architecture* ; KODO, M. (2016-2017). *Cuisines, domesticité et condition féminine au début du XXème siècle* ; LEFEUVRE, A. (2018). *L'évolution de l'espace de la cuisine dans le logement social de 1950 à nos jours en France* ; ROCHER, M. (2013-2014). *La cuisine domestique aujourd'hui en France. Quel est le rôle de l'architecte vis-à-vis de la cuisine et comment l'accompagne-t-il cet espace en perpétuelle évolution ?*

²⁶ Lien de téléchargement (Angela.D, 2022) : Se procure via une demande par email à l'adresse suivante :

angelad.asbl2018@gmail.com. Une publication du guide sur internet devrait bientôt suivre.

Lien de téléchargement (Genre et Ville, 2018) : <http://www.genre-et-ville.org/wp-content/uploads/2019/06/Egalite-logements-septembre2018-1.pdf>

Lien de téléchargement (Urban Development Vienna, 2013) :

<https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/studien/pdf/b008358.pdf>

ou des manquements d'inclusivité dans la conception du Groupe E.G.A.U.

1. Chaque échelle étant différente, elles utiliseront des outils de représentation différents. A travers ceux-ci, les liens entre les lectures théoriques et analyses du cas d'étude se forment. Je tente d'abord de mettre en évidence le contexte de l'élaboration de Droixhe et son rapport aux événements historiques, sociaux et féministes qui l'entourent grâce à l'élaboration d'une **ligne du temps illustrée**.

2. Ensuite, l'échelle de l'appartement porte sur l'analyse de cinq typologies de cuisines et salles de bain. Comme il l'a été mentionné précédemment, un **atlas personnel illustré** est constitué à partir du dépouillage des archives du GAR, du dessin et de la mise à l'échelle des cuisines et salles de bain de Droixhe. Ces cinq typologies sont tirées de la **catégorisation** en termes de superficie, équipement, disposition, adaptation, etc. des typologies des salles de bain et cuisines.

Elles ont été choisies car représentatives des innovations de Droixhe mais aussi de ses évolutions.

Pour structurer l'analyse, la méthode de Catherine Clarisse dans *Cuisines, Recettes d'architecture* (2004) est utilisée afin d'aborder les différentes typologies de cuisines et salles de bain dans les appartements de Droixhe. Utilisant ce que l'autrice appelle des « fiches cuisines », elles donnent place au plan de la cuisine et de sa situation dans l'habitat pour en faire plusieurs lectures. Dans un premier temps, une lecture historique en abordant le vécu des architectes concepteurs ; dans un deuxième temps, une lecture du contexte entourant la conception de la cuisine étudiée ; suivi de l'étude de la cuisine et enfin son rapport genré au travail domestique.

La méthodologie de Catherine Clarisse sera concrétisée pour l'étude de cas du TFE. S'articulant en **fiches « espaces domestiques »**, elle va guider vers une analyse descriptive suivie d'une lecture théorique située, de l'étude des influences architecturales ainsi que de la mise en lumière du travail et du quotidien des femmes dans ces espaces.

Enfin, afin d'analyser et d'entrer dans le vécu de ses cinq fiches « espaces domestiques », la méthode du **relevé habité**, développée par Yankel Fijalkow, Anne-Laure Jourdheuil et Alexandre Neagu en 2021 (Fijalkow et al, 2021), est utilisée. Cette méthode consiste à, premièrement, spatialiser les usages dans les plans selon les actions de cuisiner, manger, jouer (enfants), faire du sport, étendre le linge, regarder la TV, dormir (l'été) et stocker. En se basant sur les récits des habitant.e.s et de la spatialisation de leur usage, ce travail met en évidence leur reconsidération des limites des fonctions d'une pièce et les adaptations effectuées sur le foyer. Deuxièmement, elle constitue une lecture de l'aménagement spatial en illustrant graphiquement la superficie totale d'occupation de l'objet dans la surface habitable. Ce TFE va principalement s'inspirer de

leurs méthodes de représentation en plans pour l'analyse de l'occupation du mobilier dans la superficie des espaces domestiques et des usages multiples d'un espace.

3. Pour terminer, dans l'échelle du détail, l'utilisation du **collage** va permettre d'illustrer et soutenir mes propos ainsi que de mettre en lumière les lectures effectuées quant aux liens à différents sujets tels que la publicité, les normes de mesure de l'époque ainsi que la rationalisation du geste de préparer le repas. Ces collages seront produits à partir de scans des revues *La Maison*, des dessins d'architecture de Ernst Neufert, dont deux ouvrages se trouvent à la bibliothèque de la faculté d'Architecture ainsi que des photographies de Droixhe. Ces dernières se trouvent au Fonds Niffle, entreposé aux archives du GAR. Une troisième lecture de la représentation genrée portera sur les femmes sur les photographies. Deux seront **sélectionnées et annotées** à la main afin de soulever des questionnements quant à la condition de la femme dans le complexe moderniste de Droixhe. Cette méthode sera aussi appliquée lors de questionnements sur la participation des femmes à la fabrique du complexe moderniste de Droixhe.

CADRE D'ÉTUDE

Il est important de noter que le cas d'étude de Droixhe est vaste et peut être le sujet d'une multitude de questions de recherche. Sa conception a commencé en 1950 et la construction s'est terminée en 1976 (Charlier & Moor, 2014). En plus de cette époque intéressante à analyser, Droixhe a traversé différentes périodes - conception, construction, déclin social et requalification - et vu passer différentes classes sociales. D'abord la classe bourgeoise blanche qui déménagera rapidement des logements suite à l'indexation des loyers au salaire (Dethier, 2012). Ensuite, les classes populaires « *qui ont intériorisé les stéréotypes négatifs [de l'image de Droixhe] véhiculés par les médias* » (Frankignoulle, 2009, p.43). Les différents vécus des logements à travers l'histoire et la grande proposition de programmes et services font que le cadre d'étude a dû s'affiner.

Il a été, petit à petit, centré sur un sujet et une époque précise :

Sujet : Les espaces domestiques des logements sociaux du complexe moderniste de Droixhe.

Période : Du début de la conception en 1950 à la période d'habitabilité par la classe bourgeoise jusqu' à la fin des travaux de construction en 1976 (Charlier & Moor, 2014).

Contexte géographique théorique : Européen et américain.

Cadre d'analyse : Belgique, Liège, la plaine de Droixhe.



LE COMPLEXE MODERNISTE DE DROIXHE

Etude de cas

1. Histoire de Droixhe et Droixhe dans l'Histoire

Avant de débiter le contexte socio-historique, je profite de cet interlude pour introduire la ligne du temps. Celle-ci accompagnera le texte à des endroits ponctuels pour suivre et soutenir le fil historique de la rédaction. Elle débute aux années 1789 par la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et se termine en 1982 par le livre *In a different voice* de Carol Giligan portant sur le *care*. Elle reprendra dans le dernier point abordant la requalification de Droixhe. Cette ligne du temps met en relation les (r)évolutions du droit de la Femme par rapport aux tournants historiques et aux évolutions architecturales. Elle permet de supporter les propos du texte en offrant une meilleure visibilité de la position de Droixhe dans l'Histoire.

Evolutions et révolutions féministes

La signification du terme domesticité se lie à l'émergence d'un idéal domestique de la femme, du capitalisme industriel et de l'impérialisme (Heynen, 2005). Le travail productif et générateur de bénéfice se trouve à l'usine tandis que le foyer en est l'opposition (Clarisse, 2004 ; Heynen, 2005). Afin de justifier la division des femmes au domaine du foyer/privé et les hommes de l'usine/public, cette séparation s'articule en termes de genre, espace, travail et pouvoir (Heynen, 2005).

Graduellement, le foyer devint l'espace des femmes et des enfants, en anglais « *the woman sphere* » (Hayden, 1981), où la femme est définie par l'utilisation que la société peut retirer de son corps ; la reproduction. A la féminité s'associe la faiblesse, la sensibilité, le prendre soin et le sentimentalisme. Cette séparation, notamment très présente dans la classe de la bourgeoisie lors de son essor du 19^e siècle, se justifie par tout ce qui a trait à la famille et au domestique (maison, enfants). Espace qui devient alors le lieu privilégié de la femme (Dadour, 2020). A contrario, ces vertus associées aux femmes sont aussi perçues comme menaces à la masculinité des hommes.

Réappuyant les valeurs patriarcales du couple hétérosexuel, la révolution industrielle est suivie de l'émergence du militantisme des féministes matérialistes (Hayden, 1981 ; Dadour, 2020). Le socialisme marxiste privilégie alors le travail industriel comme moyen de production, en ignorant le travail [reproductif], déjà accompli par les femmes, non considéré comme valorisant (Hayden, 1981). Du point de vue d'Engels et Lenin, les femmes pourraient atteindre l'égalité en s'impliquant dans la vie active du travail à l'usine. Ceci serait rendu possible par la provision de garderies d'enfants, de préparation des repas et la prise en charge du travail ménager par des femmes de

statut inférieur (Dolores, 1981 ; Kern, 2020). Critiquant cette théorie selon laquelle les femmes seraient égales une fois qu'elles se soumettraient au même travail que les hommes, les féministes matérialistes revendiquent la prise de pouvoir des femmes sur le travail reproductif en demandant rémunération et reconnaissance. Avec ces demandes, elles mettent enfin des mots sur l'esclavagisme domestique déguisé des femmes (Hayden, 1981 ; Heynen, 2005). Charlotte Perkins Gilman est l'une des personnalités les plus connues ayant participé à la promotion de nouveaux arrangements. Ces derniers ont permis aux femmes qui le désiraient de participer à la vie publique active par la provision de services domestiques collectifs tels que des cuisines communes, lavoirs et garderies (Hayden, 1981 ; Heynen, 2005).

"Not unlike the bourgeois family, the layout of the bourgeois dwelling is equally based on the enslavement of women (as an expression of that type of family). Today 's woman does not realize how oppressed she has become by this form of dwelling. Today 's family homes, whether villas or rental apartments, enslave the woman-housewife in equal measure with their uneconomical housekeeping routines. Private life in today 's dwellings is obliged to closely conform to the dictates of bourgeois marriage." (Teige, 1932, p.170).

La célèbre phrase de Simone de Beauvoir, dans son ouvrage *Le Deuxième Sexe* (1949), résonne fortement à mes oreilles :

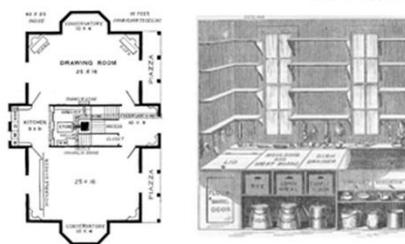
"On ne naît pas femme, on le devient".

Le carcan social construit par des normes et stéréotypes de genre enferme les femmes dans une vie prédéfinie depuis la naissance et sous l'autorité du père, puis transmise à celle du mari. Carcan qui fut aussi soutenu par la littérature prônant l'image de la femme au foyer heureuse de pourvoir aux besoins de son mari et de ses enfants et la romantisant (Heynen, 2005). Appelé "la féminisation de la culture" par Ann Douglas, cet essor de la littérature se construisant autour des vertus féminines vise principalement les femmes des classes moyennes, principales consommatrices de livres (Heynen, 2005). Cette littérature fut notamment très influente durant la crise de la domesticité du 19^e siècle. Les domestiques se réorientant vers le travail à l'usine, travail plus reconnu, et "*plutôt que par la femme de ménage, la bonne fut remplacée par ... la femme. (...) Les syndicats comme les pouvoirs publics ont imposé l'idée selon laquelle le travail des*



Constitution de Comités locaux de salubrité publique et création du Conseil supérieur d'hygiène publique

La maison sans domestiques fixes, Catharine Beecher



Manifeste 'Cooperative Housekeeping' Melusina Fay Peirce

Loi d'assainissement des habitations ouvrières pour en créer de nouvelles

Maison Horta, Victor Horta

Premières réflexions sur la sécurité hygiénique

Politique du logement

Schémas tayloristes de la cuisine, Christine Frederick



Création de la Société nationale des habitants et logements à bon marché

La cuisine de Lilian Gilberth

1789

Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen

1791

Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne, Olympe de Gouges

1804

Incapacité juridique totale de la femme mariée (= mineure sous l'autorité du mari)

1849

1868

La Baronne Léonie de Waha fonde la première école secondaire pour filles à Liège pour une émancipation et un enseignement en dehors de celui des couvents

1869

1881

Les femmes accèdent à L'Université de Liège

1884

1889

Mise en place du congé de maternité (non rémunéré)

1890

Les femmes peuvent accéder à tous les diplômes universitaires

1892

Fondation de La Ligue belge du droit des femmes par Marie Popelin, Isala Van Diest et Louis Frank

1897

Congrès féministe international de Bruxelles, organisé par La Ligue belge du droit des femmes

1898

1900

Les femmes mariées ont le droit d'ouvrir un compte épargne, obtenir un contrat de travail et avoir leur propre salaire (max 3000 francs/an)

1909

Le rôle des femmes lors de la Grande Guerre, rtbf.be



1912

1913

1914

1918

Première Guerre mondiale

1919

1913

*femmes à l'extérieur était 'contre nature'" (Chollet, 2015, p.199). Comme à l'époque des domestiques, la place de la femme sera justifiée par la théorie d'un ordre naturel et d'une disposition innée des subordonnées. Le schéma imposé de la femme au foyer s'applique alors tout d'abord à la bourgeoisie puis s'étendra aux ouvrières (Chollet, 2015). Néanmoins, les femmes qui osaient s'affranchir de ces dictats en allant travailler à l'usine étaient alors pointées comme des échecs, responsables de la démoralisation de la classe ouvrière et "*thus turning the family upside down, according to Engels*" (Kern, 2020, p.3).*

Dans les années 1880, les femmes constituent alors 34,8 % de la population active de la Belgique, ce chiffre diminue au fur et à mesure des années pour atteindre 23,2 % en 1947 (Peemans, 1980). Durant cet écart de 67 ans, la femme verra son image redessinée et son indépendance révolutionnée. Hilde Heynen la décrit, dans son ouvrage *Negotiating Domesticity*, comme la 'New Woman'. Des Etats-Unis vers l'Europe et principalement l'Allemagne, la Nouvelle Femme est mince, athlétique, sans seins ni hanches distinctes dans des vêtements aux coupes droites. Elle vit seule, sort avec ses amis et est libre sexuellement. Elle est compétente et a confiance en elle. Cela nous rappelle-t-il quelque chose ? En effet, "*This girl's most obvious characteristic was paradoxically her masculinity*" (Heynen, 2005, p.11). Cette figure de la femme libre aux privilèges d'homme fut alors très fortement rejetée et explique cette rechute de l'activité salariale des femmes. Ce retour en arrière des mentalités coïncide avec la montée du nazisme en Allemagne des années 30 qui reprônera à son tour les valeurs patriarcales et domestiques.



Figure 2 The New Woman, n.d., Louise Brooks

"After the 1929 economic crash, the ideal woman was modeled again on the nurturing, motherly figure who favored the quietness of the provinces instead of the hectic pace of the metropolis. This motherly figure clearly turned her back on the calls for equality and independence." (Katharina Von Ankum in Heynen, 2005, p.12).

Le travail salarié des femmes a aussi été fortement impacté par les guerres. En effet, durant ces périodes, les femmes travaillent dans les usines pour ainsi permettre au pays de continuer à tourner. Néanmoins, en 1920, la proportion décroît et les femmes, au lendemain de la guerre, sont renvoyées à leur position initiale, c'est-à-dire, dans leur foyer (Clarisse, 2004 ; Kern, 2020). Néanmoins, la période des guerres résulte en une forte demande de besoins tant au niveau de logement que d'emplois. Bien que la religion catholique s'oppose fermement à l'emploi de femmes en prônant l'idée traditionnelle de la femme au foyer et la croyance d'un travail de moindre qualité effectué, entre 1920 et 1947, la proportion des femmes dans la fonction publique et administrative remonte à la hausse afin de palier un manque d'employés masculins (Peemans, 1980). Les femmes dominent alors le domaine des services de secrétariat qui va se développer avec l'apparition de la machine à écrire (Peemans, 1980).

L'assignation de la femme aux tâches domestiques et au foyer, c'est-à-dire au domaine du privé, se retrouve aussi dans le choix du métier qu'une femme salariée choisit ou plutôt, est choisi pour elle. Institutrice, infirmière, secrétaire, "demoiselle du téléphone", etc. Des domaines où les femmes sont relativement plus nombreuses (Peemans, 1980) et essentiellement des métiers du *'nurturing and caring'*. Considérées comme des valeurs associées à la femme et la féminité, les professions sont genrées et divisées en deux catégories : l'une porteuse de pouvoir et de reconnaissance publique – avocat, médecin, architecte, etc –, l'autre subordonnée et au service d'autrui. Il en vint ainsi que les premières femmes ayant eu accès à la profession d'architecte ne furent pas reconnues comme compétentes et de plus, furent dirigées vers des projets qui conviennent de respecter la division genrée des espaces. L'homme architecte conceptualise des projets publics de grande envergure tels que des banques, musées, tandis que l'architecte, elle, sera associée à l'architecture d'intérieur et aux logements. Un élément qui m'avait particulièrement marquée lors de mes recherches est le lien que Joel Sanders évoque dans son chapitre *"Les guerres de rideaux. Architectes et décorateurs dans les espaces intérieurs domestiques du XXe siècle"*²⁷(2020). L'architecture d'intérieur souvent associée par défaut à la décoration est tout autant soumise aux principes architecturaux que celle-ci. Ce que l'auteur met en lumière est que l'assujettissement de la décoration se reflète dans la relation entre les femmes et l'espace domestique. L'espace privé est le domaine des femmes mais n'en reste pas moins sous l'autorité du mari comme la décoration l'est aux principes de logique, de proportion et de décor de l'architecture.

²⁷ In : *Des féminismes en architecture*. Revue de l'ENSA Paris-Malaquais. Beaux-Arts de Paris éditions. N°6. Pp. 65-74.

La ligne entre architecture et décoration fut dressée par les architectes modernes, séparant alors ce que l'architecture traditionnelle occidentale identifie comme "*masculin (..) l'authenticité et le féminin à l'artifice*" (Sanders, 2020, p.69). Les femmes étant considérées alors comme expertes dans le domaine du privé, il coule de source que celles-ci, architectes, s'y consacrent. Rappelons-nous cette phrase célèbre de Le Corbusier : "*Ici, on ne brode pas des coussins, mademoiselle !*" à l'intention de Charlotte Perriand lorsqu'il refusa de l'embaucher en 1927.

Ce que souligne Joel Sanders dans son ouvrage est l'association du genre à l'architecture et notamment, dans le cas de l'architecture moderne, nombre de "*theoretical approaches tend to gender modernity as male*" (Heynen, 2005, p.1). Le terme « architecte » en lui-même est souvent considéré comme étant, par défaut, porté par un homme. Heinrich Tessenow, architecte allemand du XXe siècle, propose sa version du mythe : Adam construit une maison à la demande d'Eve, soucieuse de la protection de ses enfants. Avec les années, il devint architecte en portant les valeurs familiales et maternelles qu'apporte la construction (Tessenow, 1982).

Les débuts d'une modernité architecturale

En plus de l'impact sur le travail des femmes belges, la guerre marqua fortement les villes liégeoises, résultant en manque crucial de logements. A la sortie de la première guerre mondiale, la Belgique est en pénurie. Cette période, appelée "âge d'or du logement", est l'occasion d'ouvrir les discussions entre les architectes et de devenir le terrain des expérimentations. Le modèle de la cité-jardin séduit et en 1920, une conférence nationale de l'habitation à bon marché en fait le sujet (Frankignoulle, 2013). Dû au coût foncier, on y conseille la création d'une ceinture de cité-jardin intégrée à la ville par les transports publics. Ces constructions élaborent une grammaire urbanistique propre : hiérarchie des transports, équipements communautaires, dispositions parallèles des maisons à l'espace public (Frankignoulle, 2013). En Wallonie, du fait de la pauvreté des équipements collectifs, on parlera plus de "quartiers-jardins" ou de "faubourgs-jardins" Cependant, malgré son succès, à Liège débute la volonté d'habiter des lieux plus centraux, comme en témoigne l'apparition de blocs d'appartements. La question du coût reste toujours un élément moteur de la production architecturale et les architectes modernistes préconisent alors des constructions à appartements afin d'augmenter la densification (Frankignoulle, 1999). Les espaces

intérieurs vivront la même pensée de densification et de rationalisation qui influencera les architectes.

Catharine Beecher, par sa maison sans domestiques permanents, marqua la mise en route d'une architecture fonctionnelle, féministe et intersectionnelle. Active partisane de l'abolition de l'esclavagisme, son travail vise à une domesticité considérée comme un travail payé où le personnel ne vit pas là où il travaille. Commença alors les premières distinctions entre le domicile et le lieu de travail (Clarisse, 2004).

En 1869, elle rationalise l'espace de la cuisine, anticipant les travaux des tayloristes. Conçue pour des domestiques, la table n'a pas sa place au centre et sa suppression signifie un travail plus efficace. Elle se voit remplacée par un plan de travail en périphérie où le domestique y est debout

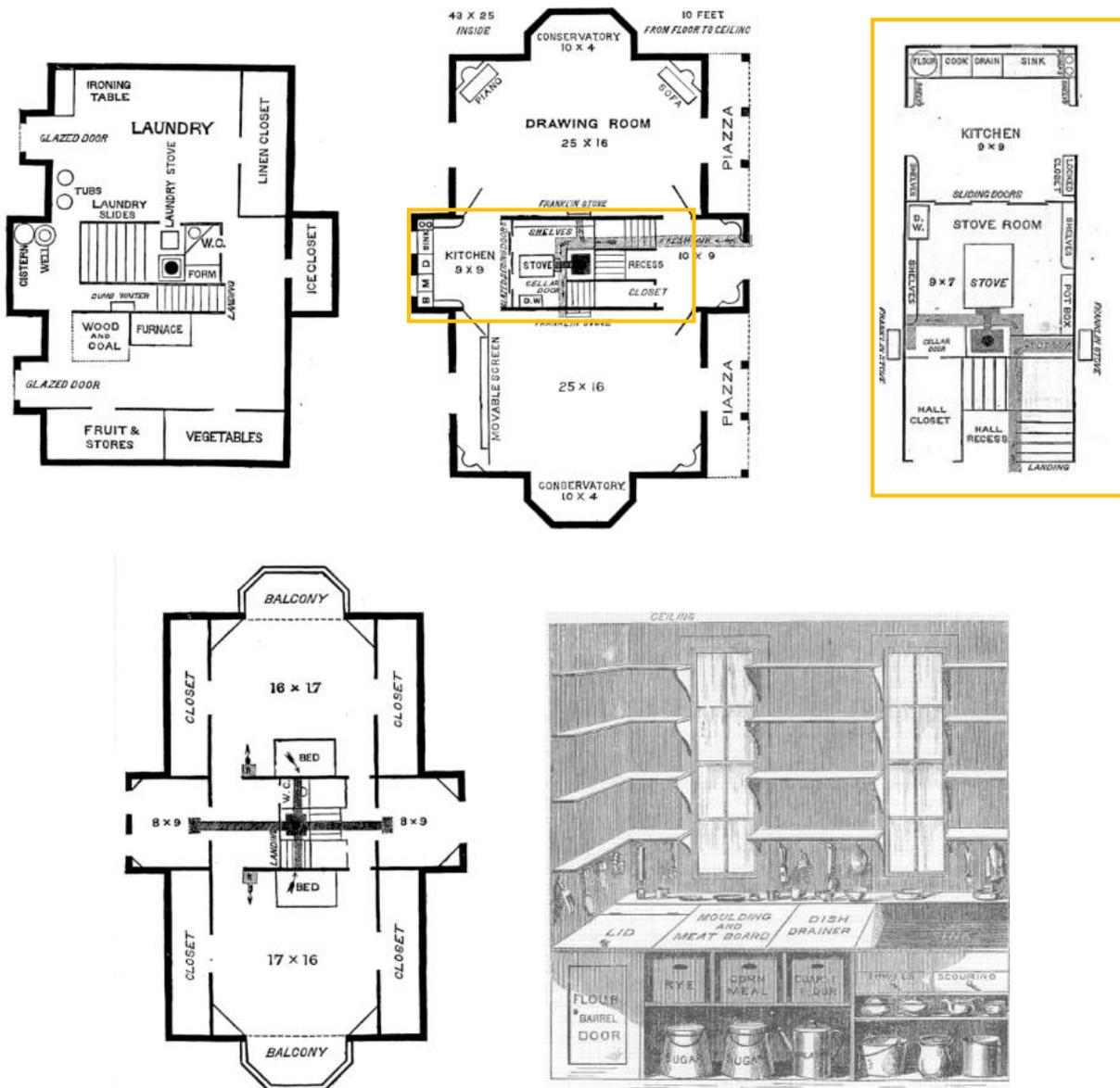


Figure 3 La maison sans domestiques fixes, 1869, Catharine Beecher

et ne peut être gêné dans l'efficacité de ses mouvements par la présence d'une table encombrante (Clarisse, 2004).

La maison de Catharine Beecher est une maison bourgeoise car on y distingue les espaces domestiques des espaces de vie où se situent les propriétaires (Rocher, 2013-2014). Le hall occupe la fonction de distribuer le logement et de distribuer les quartiers des domestiques (Charlier & Frankignoulle, 2012). En effet, on y trouve un escalier de service étroit qui relie la cuisine au sous-sol (16,3 m²) accueillant la buanderie, une citerne, des espaces de stockage pour le bois, le charbon, la glace et les étagères d'aliments stockés. Un deuxième escalier, plus large, mène de la porte d'entrée à l'étage où se trouvent la salle de bain et les chambres des propriétaires. Les fonctions domestiques (cuisiner, laver, se laver) sont, à cette époque, divisées et à l'écart les unes des autres par la présence des domestiques. Du fait de son travail remarquable, Catharine Beecher inspira fortement les architectes modernes fonctionnalistes (Clarisse, 2004). On peut y voir aussi les débuts des cuisines isolées où les domestiques sont remplacés par un membre de la famille, principalement la femme. Catharine Beecher mentionne même que les cuisines destinées aux hommes portaient déjà des principes d'organisation et d'efficacité (Kodo, 2016-2017). La révolution de celles destinées aux femmes est donc venue plus tardivement.

A sa suite, les premiers schémas de Christine Frederick de 1912-1914 marqueront les débuts des travaux d'expérimentation d'une cuisine rationnelle et efficace. Étudiant les déplacements dans la préparation d'un repas, elle les représente en deux schémas en fonction de la disposition des meubles et équipements techniques. L'un un trajet continu, l'autre un chassé-croisé. Son travail

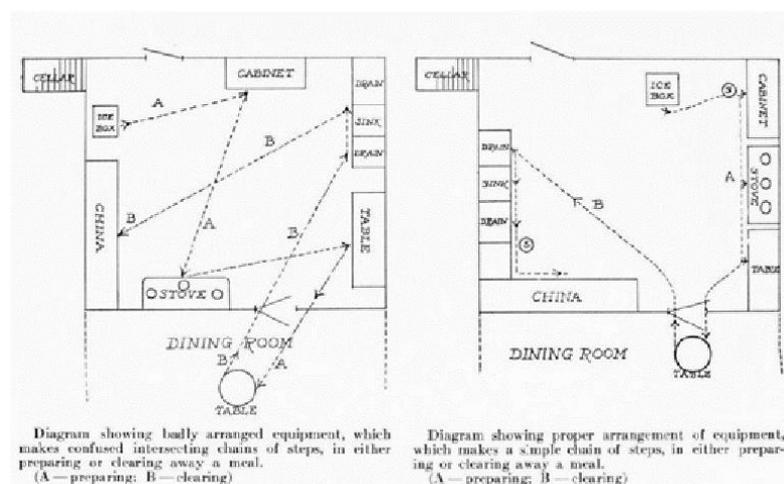


Figure 4 Diagramme des déplacements dans une cuisine, 1913, Christine Frederick

attire l'attention sur le travail ménager et l'ampleur de la charge de travail des femmes. Elle montre la nécessité qu'il y a à obtenir un espace convenablement structuré en insistant aussi sur

les bonnes hauteurs des équipements pour faciliter le travail de l'usagère (Frederick, 1913 ; Kodo, 2016-2017).

Les schémas fonctionnels des gestes et des pas de la ménagère sont aussi abordés par les ingénieur-e-s Lilian Gilbreth et Frank Gilbreth. A travers l'étude des gestes de l'ouvrier, ils

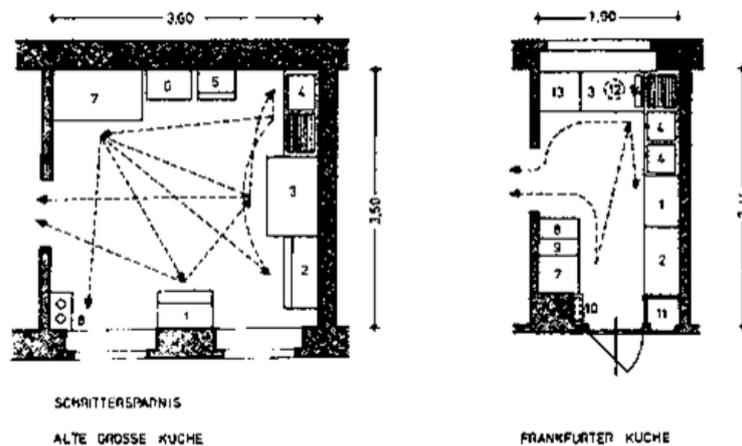


Figure 5 Schémas des gestes et pas de la ménagère, 1920, Lilian Gilbreth

rationalisent leurs mouvements afin d'obtenir une plus grande efficacité dans l'espace. En 1920, à titre d'exemple, ils réalisent dans leur propre foyer leurs recherches. Cuisiner un plat se faisait en un maximum de 12 pas et l'espace était conçu afin que quatre ou cinq domestiques y travaillent aisément. Leurs travaux, pourtant pris comme référence par les architectes fonctionnalistes du 20^e siècle, ne fonctionnent pas lorsqu'on donne la parole aux domestiques qui y travaillent (Clarisse, 2004).

Dans cette continuité, l'architecte autrichienne Margarete Schütte-Lihotzky, une des premières femmes à étudier à l'école d'architecture de Vienne sous l'enseignement d'Adolf Loos (Hallauer, 2014) repense, en 1927, la conception de la cuisine. Ses prototypes aboutiront à la cuisine de Frankfort. C'est-à-dire une cuisine standardisée et fonctionnelle de 6,27 m² dans une continuité de pensée avec le taylorisme (voir ligne du temps page suivante). La cuisine fut exposée au congrès de Francfort organisé par la deuxième édition du C.I.A.M (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) de 1929. Nés de l'échec de plusieurs projets d'architecture moderne et fonctionnaliste pour la construction du Palais de la Société des Nations à Genève (1927), les congrès sont des rencontres et expositions de grands architectes et urbanistes procurant une base théorique internationale à la modernité. La première édition tenue à La Sarraz (Suisse) est organisée par Le Corbusier, Hélène de Mandrot et Sigfried Giedion, avec la participation d'un groupe de 28 architectes européens (Morphé+ EPFL., n.d.). Après les débats sur la relation entre

architecture et urbanisme, la deuxième édition évoque, quant à elle, l'étude de l'habitat minimum. L'introduction de la cuisine rationnelle en Belgique fut avancée par Angélique Jaspenne, secrétaire générale de la Ligue ouvrière féminine chrétienne belge, suite à sa visite du congrès de Francfort (Van Caudenberg & Heynen, 2004).

Les discours des architectes du congrès avancent un nouveau type de plan d'habitat rationnel et confortable. Comportant des fonctions nuit et jour distribuées de façon à favoriser un maintien facile, une cuisine équipée et pratique, cette nouvelle façon de penser l'habitat plu et permis de faciliter l'usage du logis grâce aux progrès de la technologie (Van Caudenberg & Heynen, 2004). Les architectes travaillèrent alors avec des spécialistes en économie domestique afin de développer des plans de cuisine rationnelle suivant les principes du taylorisme, travaux initiés par les américain.e.s, notamment Catharine Beecher en 1869. Aussi convaincus que leurs confrère.soeur.s des pays voisins, les architectes belges soutiennent alors cette rationalisation permettant aux femmes de satisfaire leur rôle dans le foyer et donc la société (Van Caudenberg & Heynen, 2004). L'objectif était alors de créer un cadre pratique où la ménagère est la principale usagère et, y passant une grande partie de sa journée, d'assurer le bien-être et la santé de cette dernière (Gaspard, 1933 ; De Koninck, 1933). L'architecte moderne doit alors devenir un.e expert.e dans le maintien du foyer et être bien informé.e quant aux équipements de la cuisine.



Figure 6 Ligne du temps, production de l'autrice

Deux personnalités belges ont pris part à l'application du taylorisme au mobilier d'une cuisine rationnelle. La première fut Claire-Lucile Henrotin²⁸, première architecte diplômée à La Cambre en 1930²⁹, pour ses réflexions quant à l'élaboration de plans rationnels de l'habitat. Elle déclina quatre types de cuisines : la cuisine-salon, la cuisine-alcôve, la cuisine-salle à manger et la cuisine-travail (Van Caudenberg & Heynen, 2004). La cuisine-travail a un emplacement adéquat dans l'habitat, c'est-à-dire qu'elle est en relation avec les autres pièces. Selon elle, la cuisine doit se situer à côté de la salle à manger et en connexion directe avec le couloir ou l'extérieur (Van Caudenberg & Heynen, 2004). Elle fut aussi connue pour sa collaboration dans les cuisines CUBEX avec Louis Herman De Koninck en amenant la réflexion d'un équipement intégré et rationnel pour tous les ustensiles (Henrotin, 1932). Ce dernier développa des modules de 60 cm de différentes fonctions et présenta l'équipement de la cuisine CUBEX lors de la 3^e édition du congrès des C.I.A.M à Bruxelles en 1930.

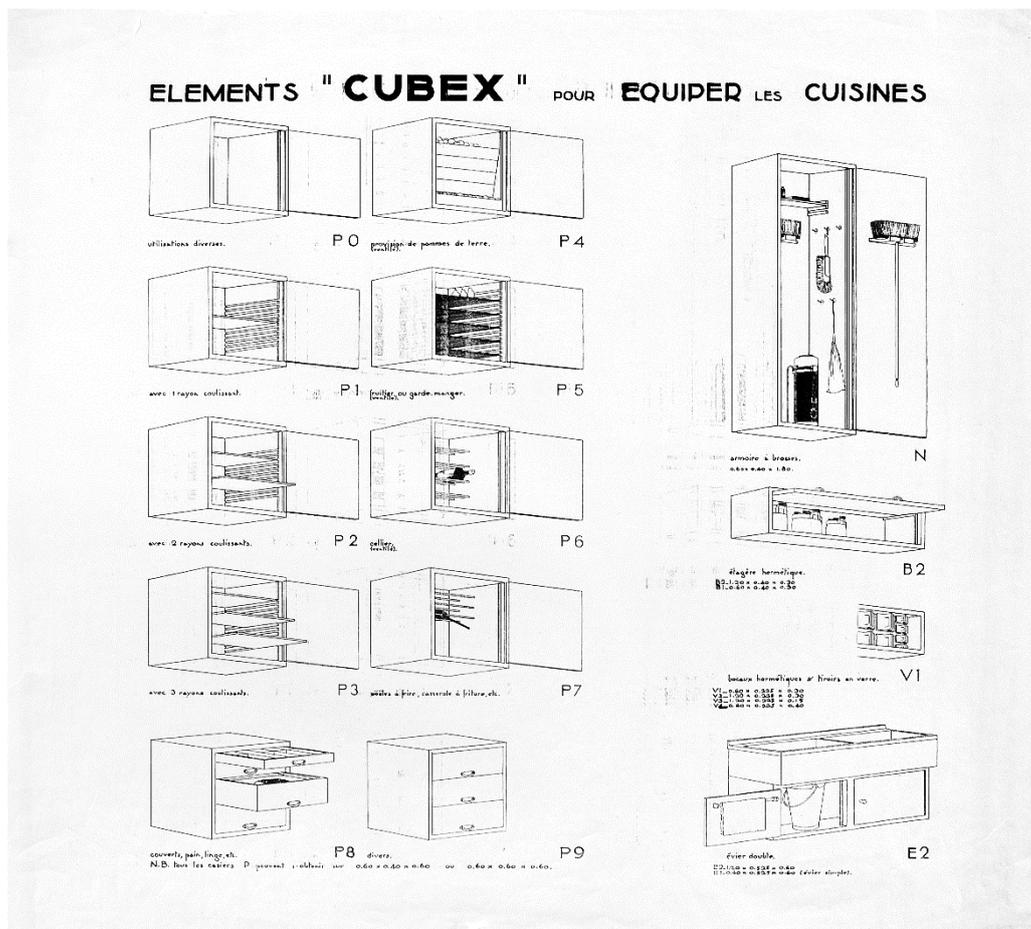


Figure 7 Eléments CUBEX, 1933, De Koninck

²⁸ J'aurais aimé pouvoir insérer son portrait, néanmoins je n'en ai trouvé aucun sur internet. Peut-on y voir le signe de l'invisibilisation de ses travaux et de sa présence dans les collaborations avec Louis Herman De Koninck ?

²⁹ Propos d'Apolline Vranken lors de notre échange du 9 mars 2022.

Bien que peu nombreuses ou invisibilisées dans le monde masculin de l'architecture du XXe siècle, les femmes n'y sont toutefois pas absentes comme démontré précédemment. Ces dernières ont fortement participé dans la réflexion de l'habitat moderne. Claire-Lucile Henrotin fut alors suivie de Simone Guillissen Hoa, Françoise Blomme, Judith Roque-Gourary, Odette Filippone³⁰ et bien d'autres. Leurs travaux se retrouvent exposés parmi ceux des hommes architectes et urbanistes. Les proportions ne sont pas connues. Toutefois les listes des invités montrent tout de même une participation très faible de femmes présentes mais aussi de leurs travaux exposés. Parmi eux, la cuisine de Francfort de Margarete Schütte-Lihotzky mentionnée plus tôt, les deux projets de Jeanne Van Celst avec son époux à l'exposition au Cercle Artistique et Littéraire de Bruxelles en 1930, la cuisine-bar de Charlotte Perriand au salon des Arts Ménagers de 1950, le stand dans le Pavillon des Bâtiments et des Maisons de Eliane Havenith à l'occasion de l'exposition de 1958 de Bruxelles, la construction de huit pavillons de Lou Bertot-Marissal³¹ en collaboration avec Jaques Depuis aussi à l'exposition de 1958 de Bruxelles, etc.



Figure 8 La cuisine-bar, 1946, Charlotte Perriand

Plusieurs expositions auront aussi lieu à Liège dont l'Exposition universelle de 1905 et l'Exposition internationale de Liège portant sur la grande industrie et les sciences. Cette dernière prend, quant à elle, place en 1930 et est répartie sur deux sites : le parc de la Boverie et le champ des manœuvres que nous connaissons aujourd'hui comme étant la plaine de Droixhe. Malheureusement, les recherches bibliographiques n'ont pas pu montrer la présence de femmes intervenants dans l'Exposition.

³⁰ Je remercie Apolline Vranken pour m'avoir fourni ces noms de femmes qui méritent une reconnaissance de leurs travaux.

³¹ *ibid.*

Droixhe

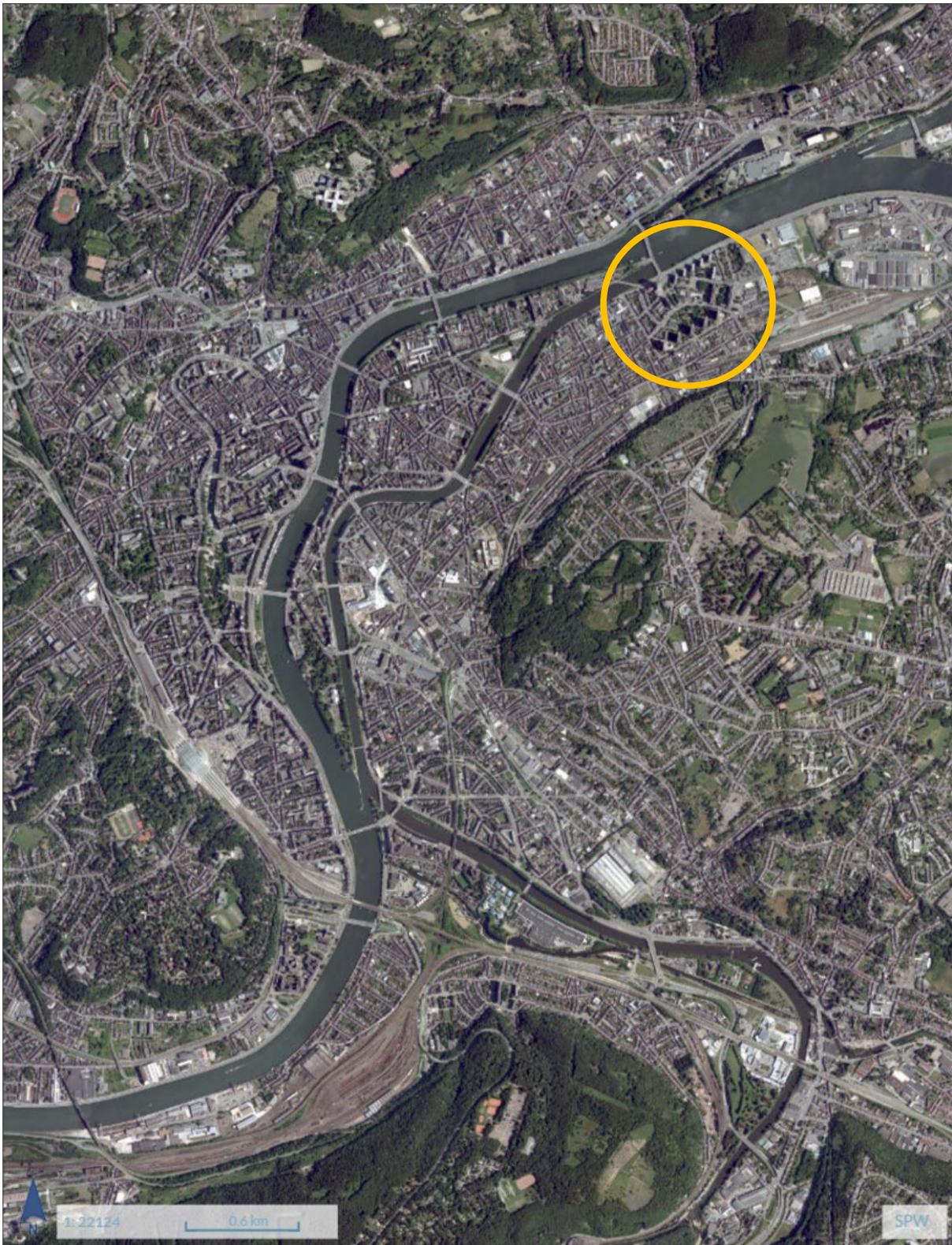


Figure 9 Liège, 2009, Walonmap

Situé à l'entrée Nord de Liège et sur la rive droite de la Meuse, le site est la porte d'entrée de la ville en provenance des Pays-Bas et de l'Allemagne.

A son origine, le site du champ des manœuvres porte déjà une empreinte historique masculine. Point clé dans les guerres 14-18 et 40-45, on y rassemble tout d'abord du bétail en vue d'un éventuel siège de la ville. Il prendra ensuite son nom en l'usage qu'y fera l'armée pour l'exercice militaire. Pour rappel, la Belgique ne commença à recruter des femmes qu'à partir de 1975, d'abord volontaires, puis des officiers en 1977. L'École royale militaire accueillera les femmes en 1978 (Manigart, 1999).

Le site accueillera une seconde exposition en 1939 : L'Exposition internationale de la technique de l'eau. De 1846 à 1900, la ville de Liège voit sa population augmenter de 75000 à 157000 habitant·e·s et plus les années passent, plus la ville se révèle inadaptée en matière d'habitats (Frankignoulle, 1999). Cette exposition devient alors l'occasion d'exposer le génie industriel belge que Liège va fortement développer en adoptant un programme de construction de nouvelles infrastructures communales. Le Groupe L'Equerre y contribua activement. Avec le Groupe E.G.A.U. (Etude en Groupe d'Architecture et d'Urbanisme), ils font partie des premiers protagonistes de l'architecture moderne à Liège (Cohen, 2010).

Vidé des installations, le champ des manœuvres est un lieu stratégique du fait de sa position ; à 3 km du centre, proche de la Meuse, proche des installations industrielles au nord et des emplois qui en découlent. La question de la localisation d'une telle infrastructure met en cause divers paramètres. Dès le 19^e siècle, la mise en sécurité des quais des inondations offre des lieux privilégiés ; sites aérés, un recul qui offrent de belles vues sur la Meuse, ... (Charlier & Frankignoulle, 2012). *"La question du site devient un élément de hiérarchisation sociale de l'immeuble à appartements"* (Charlier & Frankignoulle, 2012, p.42).

Au même moment, le troisième C.I.A.M. (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) se déroule à Bruxelles, *"les participants vont préconiser le recours à l'habitat en hauteur pour le logement social, en proposant de compenser l'exiguïté des logements par des équipements communautaires et par des espaces verts."* (Frankignoulle, 2013, p.25).

Un concours est alors lancé en 1950 (La Maison Liégeoise, 1958) pour ce site de 17,95 hectares (Habiter, 1962, n°7) appartenant à la Maison Liégeoise et sera remporté par le Groupe E.G.A.U., dont les architectes Charles Carlier, Hyacinthe Lhoest et Jules Mozin (Cohen ; 2010). Le chantier débutera en 1954 pour finir en 1976. Symbole de progrès social, Droixhe accueillera, en 1958, l'Exposition internationale d'Urbanisme et d'Habitation dans le cadre de L'Exposition universelle de Bruxelles (Charlier & Moor, 2014).



Figure 10 Le Groupe E.G.A.U. (De gauche à droite) Jules Mozin, Charles Carlier et Hyacinthe Lhoest, 1950-1970, Francis Niffle

L'urbanisation de Droixhe (1950-1976) marque la mise en route du développement urbanistique de Liège et s'inscrit dans le courant de reconstruction puis de l'expansion économique liégeoise. Ce complexe moderniste vise à loger 7000 habitant-e-s selon les principes de la Charte d'Athènes signée en 1957 (Folville, 2003 ; Brausch, 2015) : « *il est divisé en unités de voisinage (2000 logements), elles-mêmes composées d'unités d'habitation (500 logements)* » (Dethier & Frankignoulle, n.d., p.65).

Publié en 1962 dans le guide *The New Architecture of Europe*, repertorié en 1974 dans le patrimoine monumental de la Belgique, le complexe moderniste de Droixhe est identifié comme une approche *modèle* (Frankignoulle, 2009) des années 1950. Son urbanisme et son architecture poursuivent les principes du mouvement moderne des C.I.A.M. et de la Charte d'Athènes.

Composée lors de la quatrième assemblée des C.I.A.M. tenue à Athènes et en présence de Le Corbusier, fervent défenseur de la modernité, la Charte consiste en une reprise et un remaniement de ses propres théories de 1933. (Brausch, 2015) 117 pages divisées en trois catégories : généralités, état actuel des villes (Habitations, Loisirs, Travail, Circulations et Patrimoine) et conclusions (*Ibid.*).

"Cette charte reprend à son compte et à sa manière un constat déjà ancien : la société et donc la ville et l'aménagement urbain traditionnels ont été bouleversés par le « machinisme ». Les conséquences de « l'ère machiniste » sont résumées en

un mot : le « chaos ». Si l'attention est avant tout portée sur les conséquences du machinisme sur la "ville", il semble cependant que c'est la société dans son ensemble, et non seulement la ville, qui soit visée par la critique. Ou, plus exactement, le chaos sociétal apparaît comme confondu avec le chaos urbanistique." (Brausch, 2015, p.2).

Les villes sont décrites comme engorgées, dépassées par les *vitesse mécaniques* (Brausch, 2015, p.2) de la construction et ravagées par l'industrialisation. La nécessité de remettre de l'ordre dans les villes se met en évidence et Le Corbusier guide le mouvement. Relativement peu nombreux en Belgique, ces grands ensembles se font plus fréquents en France., inscrivant ainsi Droixhe comme l'un des projets modernistes belges le plus ambitieux (Frankignoulle, 2013), ceci suite à la volonté de Liège "*de conjurer le risque de relégation économique d'une région qui venait de connaître la prospérité liée aux Révolutions industrielles*" (Frankignoulle, 2009, p.38).

Le complexe moderniste de logements de Droixhe poursuivra les démarches de résolution à une urbanisation chaotique et aux besoins de logements de la population. Suivant la planification qu'établit la charte selon des principes de zonages des activités humaines, Droixhe recense 1800 logements (La Maison, 1969, n°11 ; Cohen, 2010) avec un confort de haut niveau (chauffage central, cuisine équipée, salle de bain et terrasse), un centre médical ainsi que des commerces, crèches, écoles, église, plaines de jeux, parc, ... (La Maison, 1957, n°8 ; La Maison, 1960, n°8).

Confrontée aussi à la crise de la domesticité du 19^e siècle, la classe bourgeoise de Liège a vu dans les logements de Droixhe une réponse moderne mais aussi abordable à leurs besoins et volonté de standing (Charlier & Frankignoulle, 2012). Habiter à Droixhe est donc considéré comme un privilège. Avec une orientation est-ouest optimale (Frankignoulle, 2013), son confort, sa convivialité, la qualité de ses espaces verts et de ses équipements est louée (Frankignoulle & Stevens, 2003). "*(...) Il incarnait une image de la modernité urbaine et architecturale : homogénéité, rigueur et pureté des objets architecturaux, calcul de leur dispersion selon les angles optiques (...)*" (Frankignoulle, 2009, p.43).

La ville faite par et pour les hommes ³²

Le mouvement moderne architectural et les théories le supportant tendent à relier la modernité au genre masculin (Heynen, 2005). Droixhe dispose d'un site historique utilisé par les hommes et s'est conçu à partir des théories que l'on peut donc dire « masculines ». Le Groupe L'Equerre a marqué le passé de Droixhe par l'aménagement de l'exposition internationale de 1939, en collaboration avec le Corbusier et qui eut lieu sur le site. De plus, ils ont eu aussi une grande influence dans l'aménagement du territoire belge. Ce bureau était composé uniquement d'architectes hommes dont Albert Tibaux, Emile Parent, Edgard Klutz, Ivon Falize et Paul Fitschy. Des collaborations avec les architectes Jean Moutschen et Victor Rogister auront aussi lieu. Les villes sont ainsi majoritairement produites par des hommes qui, non sensibles aux inégalités de genre, tendent à reproduire les schémas connus pour les façonner. Ceci influe sur une division avec, d'un côté les individus qui contribuent et dessinent la ville et d'un autre, les minorités invisibilisées et marginalisées qui l'occupent (Mosconi, Paoletti, Raibaud, 2015).

Le Groupe E.G.A.U., qui a réalisé la plaine de Droixhe, est quant à lui composé et fondé par trois hommes ; Charles Carlier, Hyacinthe Lhoest et Jules Mozin. Le bureau accueillera jusqu'à 66 collaborateurs³³. Néanmoins les archives du GAR et autres documents bibliographiques ne portent pas de traces d'intervention de femmes dans la conception architecturale de Droixhe. Cela malgré le fait que les architectes européens, au début de la conception des cuisines, soulignaient l'importance d'une collaboration avec un·e expert·e des espaces domestiques (Van Caudenberg & Heynen, 2004).

³² Titre repris du livre de Yves Raibaud (2017) : *La ville faite par et pour les hommes*.

³³ Information reçue suite à une conversation avec Justine Gloesener mais pas de mention trouvée dans les archives ou revues.

Les documents et archives n'ayant pas permis d'établir la collaboration du Groupe E.G.A.U. avec des femmes, je me suis tournée vers les photos. Et malheureusement, celles-ci nous montrent la seule présence d'hommes.

Sur cette première photographie, cinq hommes travaillent sur la maquette de Droixhe sous la supervision d'un sixième. Nous pouvons déjà remarquer une absence de représentation – ou de participation ? – de femmes dans l'élaboration du projet et notamment de la maquette lors d'ateliers.

Ont-elles participé à la conception du complexe de logements sociaux ?

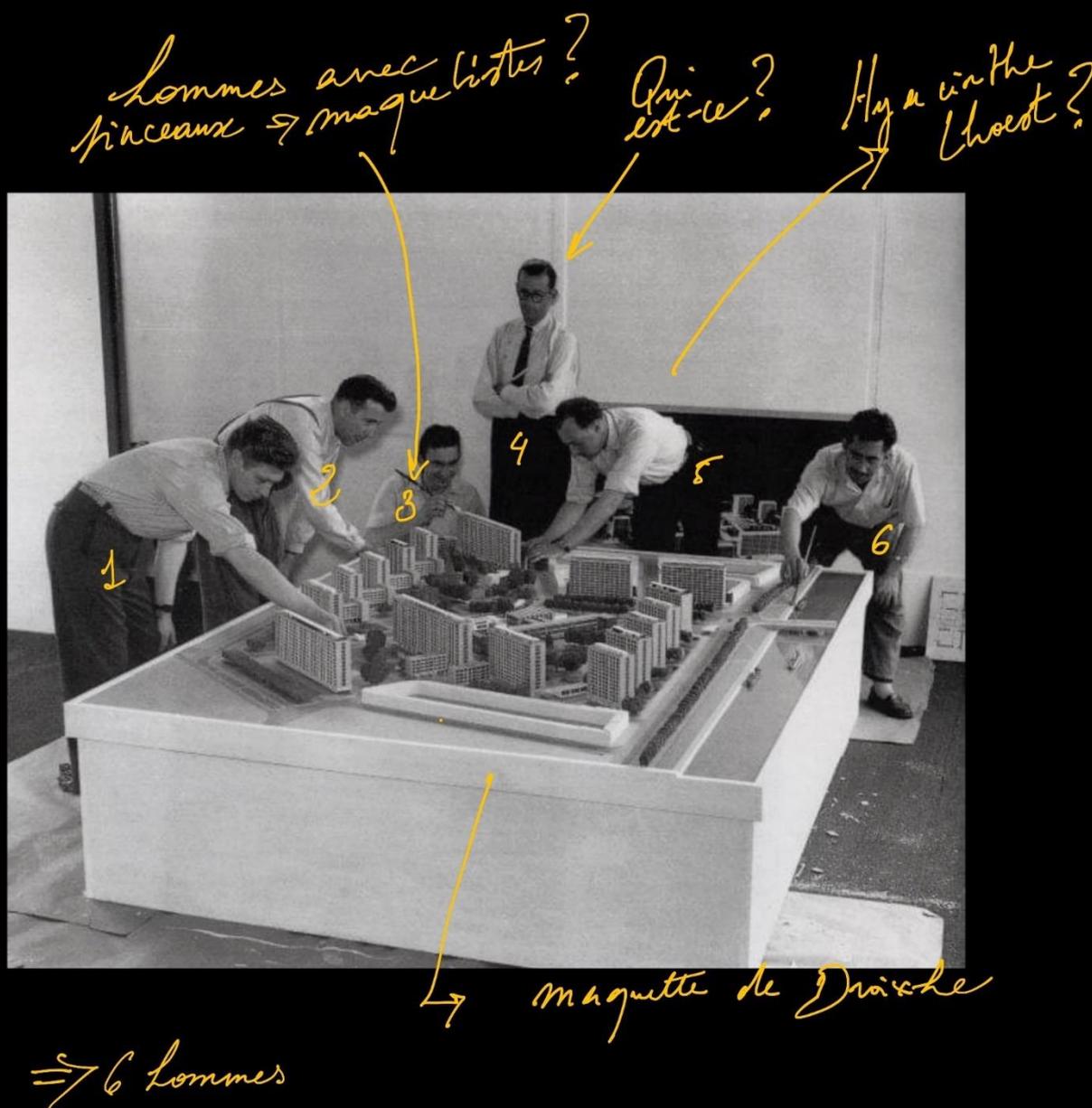


Figure 11 Réflexions photographiques, production de l'autrice, photographie issue de D. Daniel. Dethier Architecture.

⇒ 16 hommes : OÙ SONT LES FEMMES DANS LA CONCEPTION?
hommes en costume → réunion officielle?



↳ Jules Mazin?

↳ maquette de Droixhe

Qui est-ce?

Cette seconde photographie immortalise une réunion officielle autour de la maquette de Droixhe.

Nous pouvons compter 16 hommes en costume.

Non présentes lors de la conception de la maquette, les femmes ne sont pas plus présentes lors des échanges et des présentations officielles du projet moderniste de Droixhe.

Sont-elles intervenues dans la conception du complexe de logements sociaux ?

La présence des femmes est donc peu connue quant à la conception des logements. Dans le vécu, celles-ci sont toutefois présentes dans la plaine de Droixhe et dans les quelques photos des espaces extérieurs³⁴. Il est important de noter qu'en Belgique en 1960, la femme est juridiquement sous l'autorité de son mari (Femmes Prévoyantes Socialistes, 2018). De plus, les quotas sur l'emploi de femmes mariées et le cumul fiscal des époux découragent le travail de celles-ci. En 1933, leur salaire se verra aussi réduit de 25 % pour les fonctionnaires (*Ibid.*) en sachant que ces dernières sont les principales occupantes des postes de secrétaire comme nous l'avons vu précédemment. En 1961, elles sont donc 26,4 % à faire partie de la population active du pays (Peemans, 1980). On peut ainsi supposer que plus de 70% d'entre elles passent leurs journées dans le foyer. La plaine de Droixhe s'érige toutefois dans une période tournante quant à l'évolution du droit des femmes (cf. ligne du temps). L'égalité homme-femme dans l'emploi commence petit à petit à faire son chemin dans les décisions juridiques belges.

Aujourd'hui, les « femmes et le logement » est toujours un sujet délicat. Droixhe étant un projet de logements sociaux, il est important de noter que la population précaire belge est principalement composée de femmes puisque, en 2019, plus de la moitié des occupant-e-s de logements sociaux sont des femmes isolées (Les Echos du Logement, 2019, n°126).

*« À première vue, les problèmes de logement (cherté, salubrité...) qui sévissent dans notre pays, et en Wallonie en particulier, n'ont que peu à voir avec la question du genre. Et pourtant, la problématique du mal-logement est profondément sexuée, et se décline majoritairement au féminin. Les femmes, de fait, sont davantage exposées à la précarité matérielle que les hommes *. Massive, cette explication n'est cependant pas exhaustive tant sont fréquentes les situations où une femme éprouve, en tant que femme, des difficultés pour accéder à un logement digne, sain et abordable financièrement. »* (Les Echos du Logement, 2019, n°126, p.13).

Le logement est donc fondamentalement un sujet que le féminisme doit prendre en charge et est pris en charge à travers plusieurs guides. Notamment le Guide Pratique Angela.D, *Une approche féministe du logement* publié en 2022. Le logement est un droit fondamental à toutes car il héberge la vie, prend soin, il est un espace de travail mais

³⁴ Sujet sur lequel nous allons revenir à la fin de ce travail. Voir Chapitre : Echelle du détail, la représentation genrée, sur les photographies.

peut être aussi un espace de violence et de pouvoir engendrant des inégalités sociales et de genre (Angela.D, 2022).

2. Le déclin social, architectural et politique

Depuis 1980, le quartier est considéré comme le quartier difficile de Liège en raison de la *ghettoïsation* (Cohen, 2010) d'une population socialement défavorisée. De plus, *"bien que la majorité des faits constatés aujourd'hui soit d'une faible gravité et touchent plus le vivre ensemble que véritablement les délits et les crimes, Droixhe souffre d'une réputation très négative (...)"* (Frankignoulle & Stevens, 2003, p.56).

"La dégradation de la ville qui caractérise les années 60 - et pas uniquement en Belgique - trouve sa cause première dans l'appauvrissement de la culture urbanistique. Ainsi le sens de la cohérence disparaît à un moment où la spéculation immobilière et l'augmentation du nombre de voitures menacent plus que jamais l'urbanisme" (Smets, 1991, in Frankignoulle, 2009, p.38).



Bloc 16



Vue depuis l'étang sur la Tour Atlas et la salle des fêtes

Figure 13 Photos prises par l'auteurice en novembre 2021

Le Groupe E.G.A.U. sera souvent désigné comme responsable par les politiques de Liège de sa dévalorisation sociale dû à la typologie du bâti (Frankignoulle, 2009).

« Les politiques urbaines ont toujours été à la fois des outils techniques de gestion des problèmes spécifiques et des expressions idéologiques des pouvoirs. Il n'est qu'à penser aux constructions défensives, aux réglementations les plus variées, aux démolitions ou à l'élévation de murs en tout genre pour s'en persuader. » (Denèfle, 2004, pp.6-7)

Il est néanmoins plus significatif de s'intéresser à la gestion de la ville qui a indexé les loyers aux revenus des habitant.e.s, entraînant un exode des classes moyennes au profit des défavorisées (Dethier, 2012).

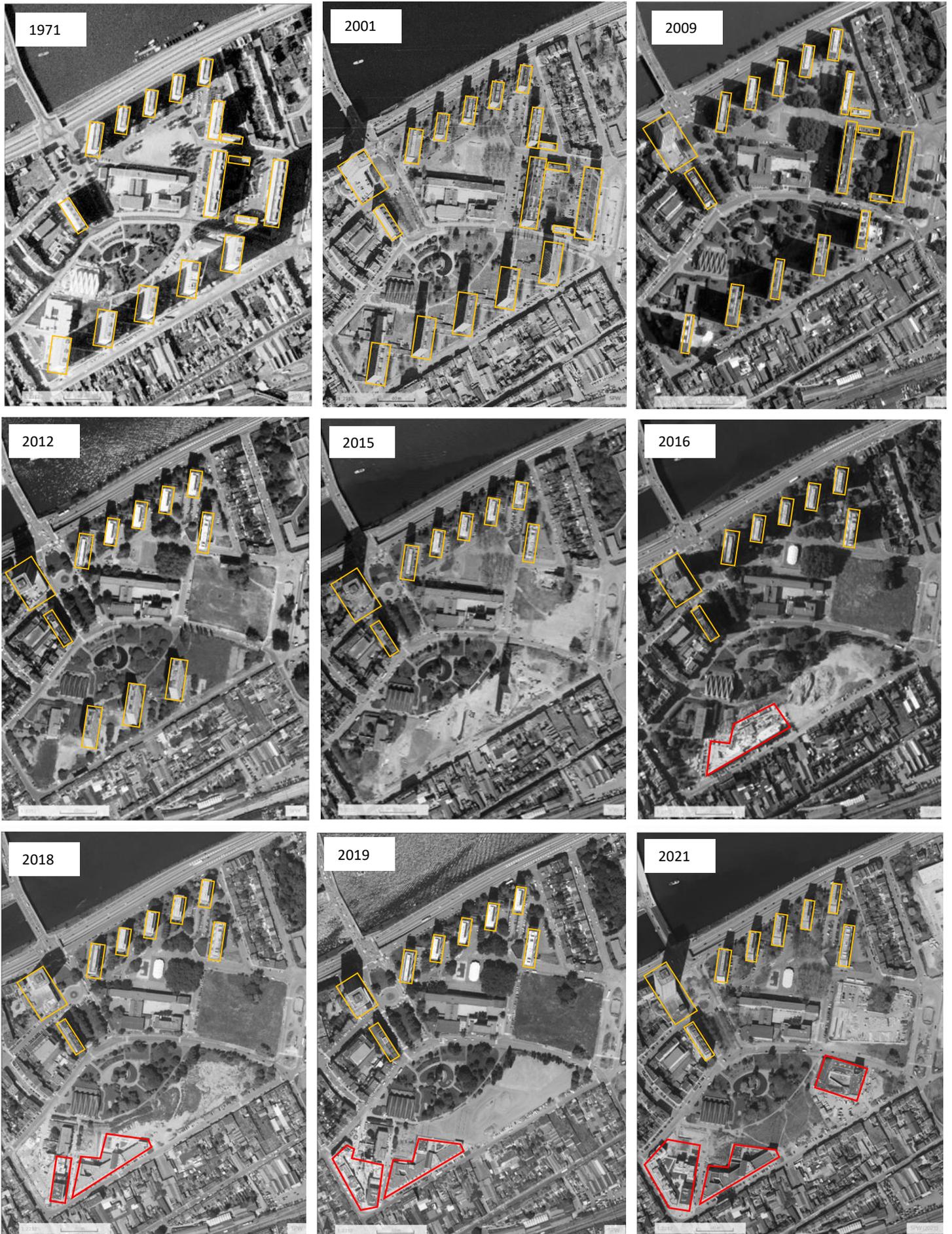
Lors de ma visite en novembre 2021, j'ai pu ressentir l'abandon que portait le lieu. Comme le montrent les photos, le parc n'est plus entretenu et la vase a remplacé l'eau. Néanmoins, depuis, celui-ci a été rénové.

La mention de ghettoïsation et la présence de délits et crimes mènent vers un questionnement quant au sentiment de sécurité que tout un chacun ressent lors de son passage à Droixhe. Celui-ci s'avère même avéré suite aux témoignages recueillis en 2008 (Closset, 2008-2009). L'origine du sentiment d'insécurité est notamment un sujet fort abordé quand on effectue une lecture genrée des espaces publics. La rue, définie comme lieu dangereux, est évitée par les femmes. Des endroits sont considérés comme sécurisants et d'autres non en fonction de leur environnement.

Beaucoup de stéréotypes sur Droixhe circulent dans Liège par la considération négative du site comme « ghetto ». Ces propos sont aussi exacerbés par les médias (Frankignoulle, 2009) mais néanmoins, des habitant.e.s témoignent aussi n'avoir jamais rencontré de problèmes de sécurité (Closset, 2008-2009).

De nos jours, j'ai pu remarquer que la question du genre et de la ville apparaît de plus en plus sur les réseaux sociaux. La libération de la parole des femmes a permis de mettre en lumière leurs expériences dans les espaces publics et notamment leur sentiment d'insécurité. Ce sentiment qui les conduit vers une exclusion de l'espace public souligne encore plus le monopole du masculin (Lieber dans Paternotte & Sacco, 2018). En définition, la ville est un espace ouvert à toutes et tous et pourtant les inégalités y sont nombreuses.

3. Les enjeux de sa requalification



La requalification de Droixhe est un sujet fort appréhendé. *"Si le terme de requalification a été choisi, c'est parce qu'il englobait une action beaucoup plus étendue que celle portant sur la seule rénovation physique du bâti, cette dernière étant évidemment aussi nécessaire pour des immeubles d'une quarantaine d'années. Il s'agissait de travailler sur les espaces publics, la vie associative, le tissu économique."* (Frankignoulle, 2009, p.43).

En 1995-1996, en raison de l'état préoccupant du quartier, la ville de Liège fait appel au bureau français Projenor qui émet un diagnostic et propose un plan de requalification afin de repenser avec les espaces publics et l'activité économique (Frankignoulle & Stevens, 2003 ; Charlier & Moor, 2014). Leur diagnostic met en lumière quelques éléments intéressants quant à la population de Droixhe. Tout d'abord, Droixhe est un quartier relativement jeune avec 40% des locataires ayant moins de 20 ans (Données de la Maison Liégeoise, Projenor, 1996, GAR). Les ménages avec enfants sont au nombre de 682 dont 252 (37%) de ménages mono-parentaux avec des parents généralement salariés (emplois, étudiants, stagiaires CPAS...). Le diagnostic fait toutefois une différence entre les jeunes et les filles. Associant le terme « jeune » seulement aux garçons. Cette différenciation tend à catégoriser les activités selon le genre du fait du choix des mots. Les jeunes ont à disposition des activités ping-pong, jeux de société et les filles des ateliers bijoux. Les jeunes composent des bandes dites « en guerre » tandis que les filles ont de nouveau l'activité bijoux ou l'activité volley. Ces dernières sont d'ailleurs réintégrées dans les familles et ne sortent plus à partir de l'âge de 12-13 ans (Projenor, 1996, GAR).

"En 1998, l'architecte Roland Castro avait proposé de dé-densifier le quartier par l'« étêtement » de cinq tours d'habitation ; depuis lors, le projet a été abandonné au profit de la destruction pure et simple de deux constructions" (Dethier, 2012, p.65).

En mars 1999, la société de requalification Atlas (Bressoux-Droixhe) est approuvée par le Gouvernement wallon et regroupe la Région wallonne, la Ville de Liège, le CPAS, la Maison Liégeoise et le Logis Social. Le projet du bureau Projenor abouti malheureusement à une division en 3 secteurs, ce qui pose problème car une intervention de requalification se doit d'être cohérente et proposer une démarche sur l'ensemble du site. Cette division a pour conséquence de privilégier une rénovation complète dans certains immeubles tandis que dans d'autres, elle se retrouve ponctuelle. Une stratégie qui n'est pas très bien accueillie par les habitant.e.s (Frankignoulle & Stevens, 2003).

En 2000, une équipe de deux personnes de l'Université de Liège s'installe à Droixhe afin d'expérimenter et ressentir les atmosphères du quartier. En 2003, elles occupent un appartement témoin. 435 logements sont étudiés et recensés par des sociologues sous forme de fiches et de



Article 23 de la Constitution : Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine (le droit à un logement décent)

Plan de requalification de Droixhe, Projenor

Projet d'expérimentation de chercheurs de l'ULiège à Droixhe

Rénovation par le bureau Dethier des blocs 1 à 6, Avenue G. Truffaut et Place de la Libération

Début des démolitions des 5 blocs (9 à 13) rue de la Croix Rouge

Fin des démolitions des blocs 7-8

Fin des démolitions des blocs 9 à 13

Le projet public, Résidence La Plaine, remplace les blocs 11 à 13

Vente du bloc 16 à un promoteur privé



Démolition des blocs 9 à 13 de Droixhe, n.d., Castagni

1989

La loi réprime le viol conjugal (avant les relations sexuelles relevaient du devoir conjugal)

1990

Dépénalisation de l'IVG



L'IVG, un droit, n.d., Journal L'Essentiel

1993

1996

2000

2002

Article 10 de la Constitution : «L'égalité des femmes et des hommes est garantie»

2006

Création de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

«Me too», Tarana Burke

2008

Convention collective de travail sur l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes rendue obligatoire

2009

2012

Choix du nom de famille des enfants (mais le nom du père prime en cas de désaccord)

2014

2015

Des mesures gouvernementales sur les droits sociaux impactent plus fortement les femmes

2018

2022

Appel à projets : «Tant qu'il le faudra», Sarah Schlitz

Freins professionnels des femmes aujourd'hui :

Ecart salarial moyen entre les femmes et les hommes de 22.7 %

La naissance d'un enfant engendre une diminution de 43 % du revenu de la mère

Le «plancher collant»

Le «plafond de verre»

photos. Cette démarche permet d'identifier des situations potentiellement problématiques dans la perspective d'une occupation du site (Frankignoulle & Stevens, 2002 ; Frankignoulle, 2011). L'objectif de ce travail a été de « *comprendre les logiques et intérêts des acteurs et à les intégrer dans le schéma opérationnel de la rénovation* » (Frankignoulle, 2011, p.3). Cette démarche est innovante et importante quant à l'analyse de Droixhe car elle met en évidence le vécu du site avec une expérience d'immersion sur le terrain. La cellule de communication et de suivi sociologique met en avant les interrogations des habitant.e.s et leurs ressentis sur de potentiels rénovations tels que la peur de l'intrusion dans l'intimité. Son intervention procure un véritable suivi social des habitant.e.s en se tenant à leurs dispositions et écoute en amenant une dimension pédagogique au projet de requalification. L'expérimentation se rapproche sensiblement de travaux féministes qui s'intéressent aussi aux dimensions vécues des espaces et à l'accompagnement des habitant.e.s durant les rénovations. Habitant.e.s qui toutefois ont été délocalisé.e.s à plusieurs reprises durant les travaux³⁵.

En 2004, Projenor travaille sur 600 unités inoccupées depuis plusieurs années situées dans les cinq blocs Avenue de la Croix-Rouge (Frankignoulle, 2009).

En 2007, la ville de Liège prévoit un projet de requalification des logements sociaux de Droixhe par le bureau Quadra afin de rencontrer habitat et architecture et de privilégier une ville durable. Le projet vise une mixité sociale et une mixité de fonctions. Organisé par le Gouvernement wallon, il se décline en 7 stratégies de projets publics et privés notamment : la construction de nouveaux logements, la rénovation des existants et une maison de repos (Ville de Liège, n.d).

En 2009, suite à un concours, le bureau Dethier rénove les six blocs du secteur nord Truffaut-Libération et en détruit une partie. "*Relevant le défi de maintenir les habitants pendant les travaux, cette rénovation de grand ensemble – exemplaire à l'échelle belge – souligne les exceptionnelles qualités originelles, interprétant les options d'E.G.A.U. en y introduisant les adaptations et exigences actuelles.*" (Charlier & Moor, 2014, p.204). Comme nous le verrons par la suite³⁶, le terme « exemplaire » pour cette rénovation est critiquable.

Dans la même année, la phase de démolition de deux des cinq tours débute et les appels aux partenariats privés sont lancés (Frankignoulle, 2009). Ces immeubles avaient été construits quatre ans plus tard que les premiers blocs et sans prendre en compte les plans et typologies existants. En effet, les architectes du Groupe E.G.A.U. ont fait le choix de dessiner des logements modulables avec un principe structurel permettant la libération des planchers, le cloisonnement libre et la

³⁵ Information mentionnée par Justine Gloesener lors de la relecture de ce travail.

³⁶ Voir Chapitre Echelle du logement, Fiche 1, L'impact de la rénovation sur la domesticité.

reconversion des pièces (La Maison Liégeoise, 1961 ; Habiter, 1962, n°7). Ces choix ont entraîné un nouveau langage architectural des façades en plus d'une hauteur de 22 niveaux, supérieure aux 12 niveaux d'appartements des blocs 1 à 8.

Libéré de leur implantation, le site sera alors visé par une volonté des pouvoirs publics à investir dans 120 logements, une maison de repos de 135 lits et 50 lits de résidence de service. La résidence service La Plaine verra alors le jour en juin 2015 comprenant une maison de repos et de soins. Par la suite, une seconde résidence l'accompagnera en 2018 avec 108 logements dont 15 destinés aux personnes à mobilité réduite. Leur implantation dans le contexte de Droixhe fait tache et nombreuses sont les critiques quant à l'opposition de son langage architectural face aux typologies existantes des logements. De plus, les services proposés pour les personnes concernées par le handicap étaient déjà présents dans la conception de l'originel centre médico-légal Les Murlais par le Groupe E.G.A.U.³⁷.

Enfin, de 2018 au 31 décembre 2021, le projet Interreg EMR N-POWER finance une politique de développement afin de réintégrer les quartiers en difficulté dans la dynamique de la ville. Le projet concerne les villes de l'Euregio Meuse-Rhin, est soutenu par les Fonds Européen de Développement Régional et le Service Public de Wallonie et s'associe à 11 partenaires. L'objectif principal est de réduire les inégalités entre les différents quartiers de la ville ainsi que de relancer l'économie des zones mises à l'écart. Il s'articule à travers multiples mesures qui commencent par une formation dispensée aux agents publics qui sera ensuite ouverte au public. Divers projets pilotes, tels que *l'empowerment*, sont mis en place à travers des modes de financements alternatifs

Les projets de requalification, de rénovation et de nouvelles constructions sur la plaine de Droixhe ont fait couler beaucoup d'encre. Néanmoins, le diagnostic de Projenor en 1996 établissant des logements sales, vieilliss, encombrés de poubelles n'évoque toutefois pas d'arguments valables quant à la démolition de la moitié de la conception du Groupe E.G.A.U. Les problèmes économiques et sociaux de Droixhe augmentent au fil des années et les architectes postmodernes accusent leurs prédécesseurs de défigurer le paysage de la ville (Istasse, 2014-2015). Peut-être que voir ces « blocs de logements à problème » démolis a été une façon de faire table rase du passé et de faire naître un espoir de renouveau vers un avenir social meilleur.

³⁷ Archives « Revivre chez soi » : Boite 1975 - Les Murlais. (21/09/1975). *Cinquantième anniversaire des commissions d'assistance publique.*



ECHELLE DU COMPLEXE

Relecture d'une urbanisation

Cette première échelle va permettre d'investiguer les dispositifs publics de la plaine de Droixhe depuis le point de vue situé et le quotidien de la femme dans ceux-ci. Nous aborderons tout d'abord, son implantation dans la ville, ensuite, le profil des usagères de Droixhe, les programmes et services, les typologies et enfin les circulations et usages.

Ces différents points vont soulever des qualités ou inconvénients dans la conception du Groupe E.G.A.U. quant à l'urbanisation de la plaine. Nous utiliserons deux guides afin d'apporter dans la réflexion les enjeux de l'architecture féministe. Ceux-ci sont le guide *Garantir l'Égalité dans les logements* (Genre et ville, 2018) ainsi que le manuel *Gender mainstreaming in urban planning and urban development* (Urban Development Vienna, 2013). Le premier s'organise en enjeux qui seront cités et le deuxième propose une grille d'analyse avec des préconisations guidant la conception. Un dernier guide pratique *Une approche féministe au logement* (Angela.D, 2022) apportera la dimension du vécu des femmes dans l'analyse.

Implantation

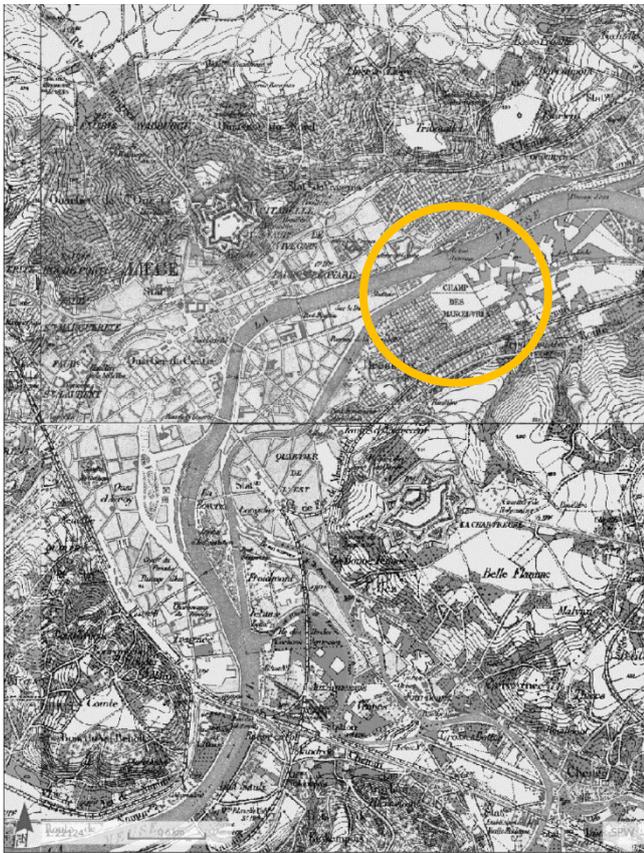


Figure 16 Liège, 1865, Walonmap

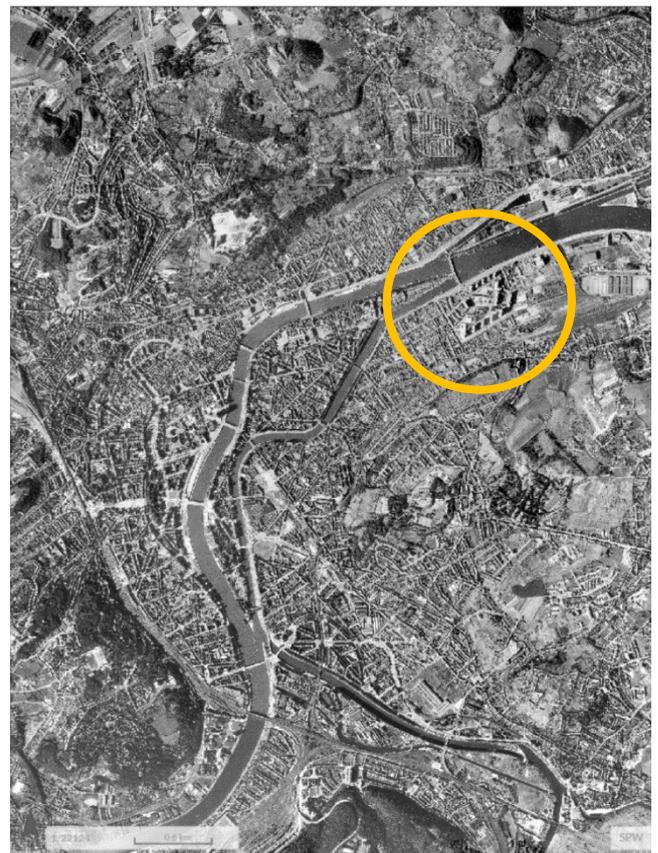


Figure 17 Liège, 1971, Walonmap

Située à l'entrée Nord de la Ville de Liège, la plaine de Droixhe longe la rive droite du fleuve de la Meuse. Auparavant, en 1914, celle-ci était utilisée pour le rassemblement de bétail en vue d'un éventuel siège de la ville. Lors de la première guerre mondiale, la plaine devint le champ des manœuvres de l'armée (Histoires de Liège, 2014).

Le projet total réalisé sur la plaine a une envergure de 17,95 hectares (La Maison, 1960, n°8) et qui, de par sa taille, fut un réel défi de gestion pour la ville de Liège. La plaine est subdivisée en deux parties par les voies de circulations routières et son plan divisé en trois parties : nord avec 946 logements, sud avec 700 logements et ouest avec 200 logements (La Maison, 1960, n°8). A 3km du centre-ville, elle est aussi bien desservie par les transports en commun (Frankignoulle, 2009). Néanmoins, l'apparition tardive de l'autoroute non prévue par E.G.A.U. sépare Droixhe de ce qui aurait dû être une relation agréable avec le bord de Meuse.

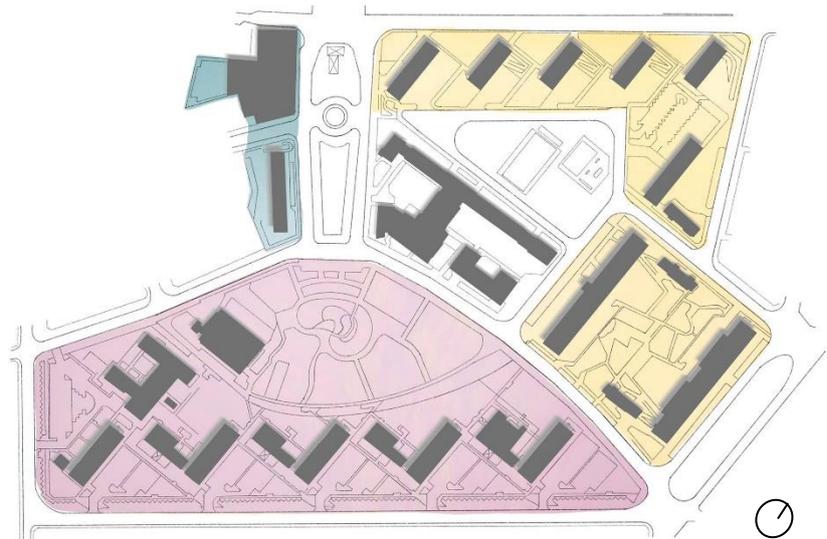


Figure 18 Les 3 secteurs de la plaine de Droixhe et ensoleillement dans l'après-midi, production de l'autrice

L'implantation des blocs s'oriente selon l'axe nord-sud pour une orientation ouest-est dans une recherche du meilleur ensoleillement possible sur les façades des appartements. Sur les 17,95 hectares, 4,20 sont couverts par une surface bâtie (La Maison, 1960, n°8).

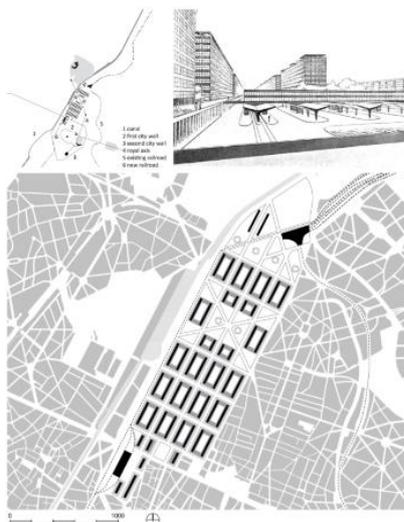


Figure 19 Victor Bourgeois (1929). Le Grand Bruxelles (Bourgeois, 1930, p.175)

Dans la ville de Liège, l'habitation en hauteur se fait essentiellement dans un carcan parcellaire permettant peu de marges de manœuvres. Toutefois, on y trouve une exception dans le cas de Droixhe où la non-présence d'une trame urbaine permis une implantation s'affranchissant totalement de la logique de l'îlot (Charlier & Frankignoulle, 2012).

L'implantation des 16 blocs de logements, prévus initialement, tire son inspiration des principes de la

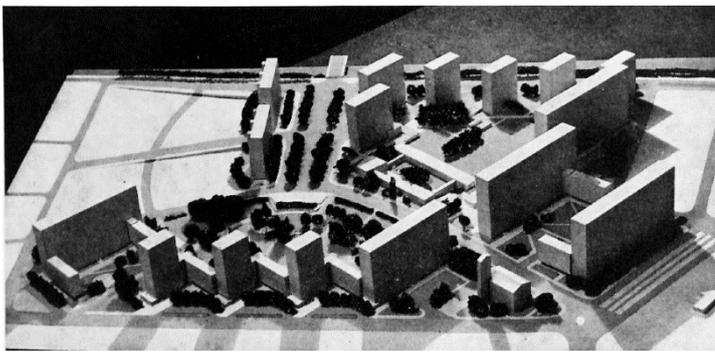


Figure 20 Première maquette de Droixhe, 1951, E.G.A.U., La Maison, 1951, n°4, p.134



Figure 21 Maquette de Droixhe, n.d., E.G.A.U.



Figure 22 Vue aérienne de Droixhe, 2004, Quadra Architectes



Figure 23 La plaine de Droixhe, 2019, Google Earth

Charte d'Athènes mais aussi dans les schémas de zoning à Bruxelles de Victor Bourgeois en 1933. Ses travaux s'appliquent à l'étude des lignes de forces alternatives d'un projet, ceci afin d'éviter tout principe de substitution systématique à une planification capillaire urbaine. Son principe de zoning à Bruxelles rompt avec l'implantation "radio-centrée" des villes (Terlinden, 2009).

Ces 16 blocs (voir maquette) seront remis en question lors du processus de conception. Les deux blocs Avenue de Lille (à droite sur la maquette) deviendront le bloc 16 en longueur et la Tour Atlas située en bord de Meuse. Les blocs 9 à 13 Avenue de La Croix Rouge (en arrière-plan sur la maquette) auront un autre langage architectural que les autres logements de la plaine et cumuleront jusqu'à 22 niveaux. Au rez-de-chaussée, leurs extensions ne comporteront plus de logements mais des écoles sur un niveau.

Réinventant ainsi une nouvelle typologie d'implantation dans la ville de Liège, la plaine de Droixhe est l'occasion de façonner une nouvelle ville dans la ville. Ses parcs et ses rues desservent les logements et ces lignes de force consistent en un schéma linéaire d'urbanisation et l'adhésion aux lignes directrices du territoire supranational (Terlinden, 2009).

En ayant assisté à la conférence de la Cité Miroir : *Re-Nommer l'espace public*, avec les invités Apolline Vranken et Paul Delforge, j'ai été amenée à m'intéresser à ces dites lignes directrices de la plaine de Droxhe. Au total, 13 rues et places la composent et tissent celles-ci à la ville :

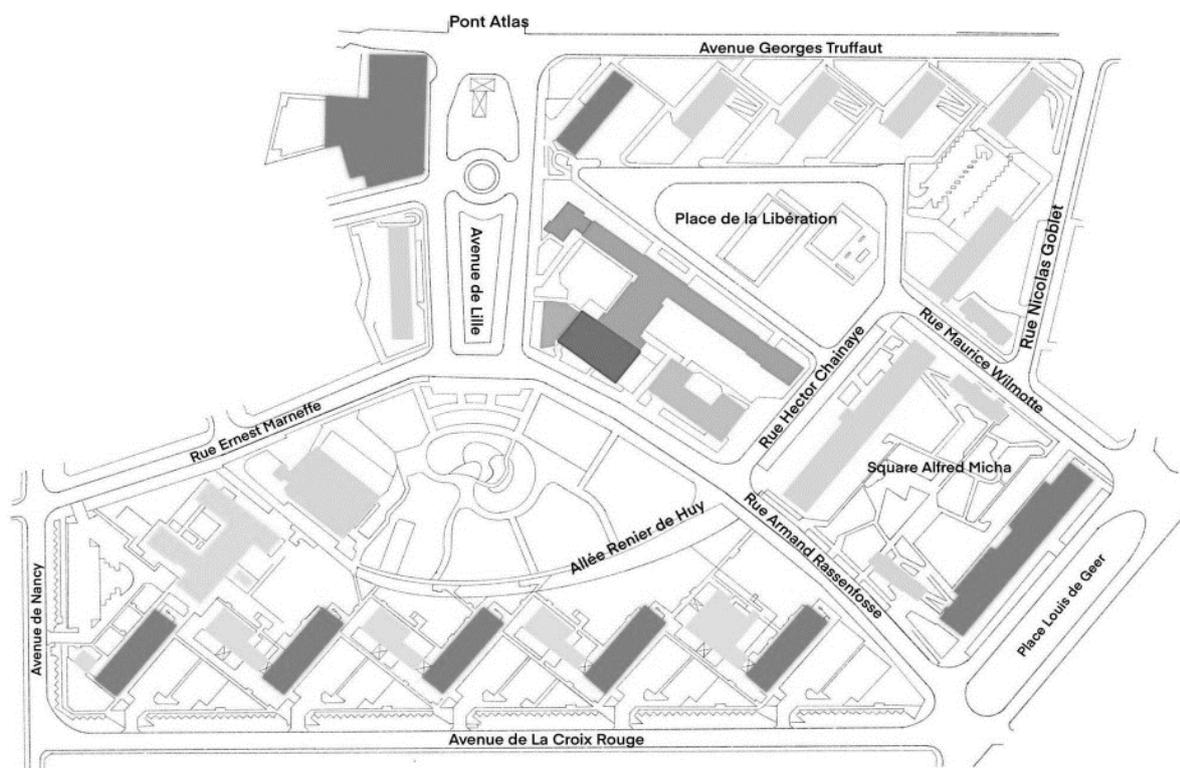


Figure 24 Les rues de la plaine de Droxhe, production de l'autrice

Connotation neutre	Avenue de Lille Avenue de Nancy Place de la Libération Rue de la Croix Rouge
A noms masculins	Avenue Georges Truffaut Rue Armand Rassenfosse Rue Hector Chainaye Rue Nicolas Goblet Rue Maurice Wilmotte Place Louis de Geer Allée Renier de Huy Rue Ernest Marneffe Square Alfred Michas
A noms féminins	///

Pour 13 noms, 9 sont des personnalités masculines. Nous avons donc un résultat de :

- 69.24 % de noms masculins
- 30.76 % de noms neutres
- 0 % de noms féminins

A Liège, genrer les rues à partir de noms d'hommes n'est pas nouveau. Si, à l'origine, la règle de proximité l'emportait pour nommer un lieu, cette tendance s'est développée lors de la période révolutionnaire de 1783³⁸. A l'heure d'aujourd'hui, les rues de Liège ont 253 noms d'hommes pour 11 noms de femmes ainsi que 170 statues de personnalités historiques d'hommes pour 10 de femmes. Dans celles-ci, sont principalement représentées des saintes ou femmes dites « faire valoir », c'est-à-dire qui ornent la statue d'un homme. Un autre exemple marquant mentionné par Paul Delforge est la nomination de la passerelle La Belle Liégeoise. Si celle-ci est originellement nommée d'après Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, elle n'a toutefois jamais été appelée comme telle de son vivant. Liège est en manque crucial de visibilité et de sensibilisation au sujet.

La dénomination de la ville par l'homme au nom de l'homme assied dans la réalité de l'espace public la présence de la domination masculine. Aujourd'hui, de nombreux travaux et collectifs féministes remettent en cause cette dichotomie en en reprenant possession. L'un des plus frappants se retrouve dans le collage³⁹ décrit comme « littérature sauvage » (Saint-Amand, 2022). Visant à reconquérir et perturber la routine du quotidien, le collage force le passant à se confronter à la violence patriarcale écrite sur les murs. Son message est clair et concis, il est un acte de colère contre les normes patriarcales systémiques. S'effectuant en groupe féministe de colleuses, et généralement le soir car considéré comme illégal, le collage permet aussi de raffermir les liens de sororité entre les participantes (Saint-Amand, 2022). Ces dernières se rassemblent avant les sessions de collage pour peindre les lettres en noir sur papier blanc qu'elles assembleront ensuite sur les murs de la ville à l'aide de pinceaux et de colle.

³⁸ Notes personnelles des propos de Paul Delforge lors de la conférence : *Re-Nommer l'espace public* (2022)

³⁹ TFE en Architecture d'Eloïse Rossion portant sur le sujet.



Figure 25 *Même marié-e-s le consentement n'est pas en option*, posté sur Instagram le 28 mars 2021, Glue Gang Liège

Profil des usagères

Droixhe est donc un site principalement masculin du fait de ses nominations mais qu'en est-il du genre de ses habitant-e-s ? ·

Tiré de l'Essai d'Analyse de Henri Varetto⁴⁰ (1968), nous pouvons dresser un meilleur tableau de ceux habitant le quartier en 1964⁴¹, (les chiffres disponibles des habitant-e-s de la plaine n'étant que ceux des chefs de ménage⁴²) :

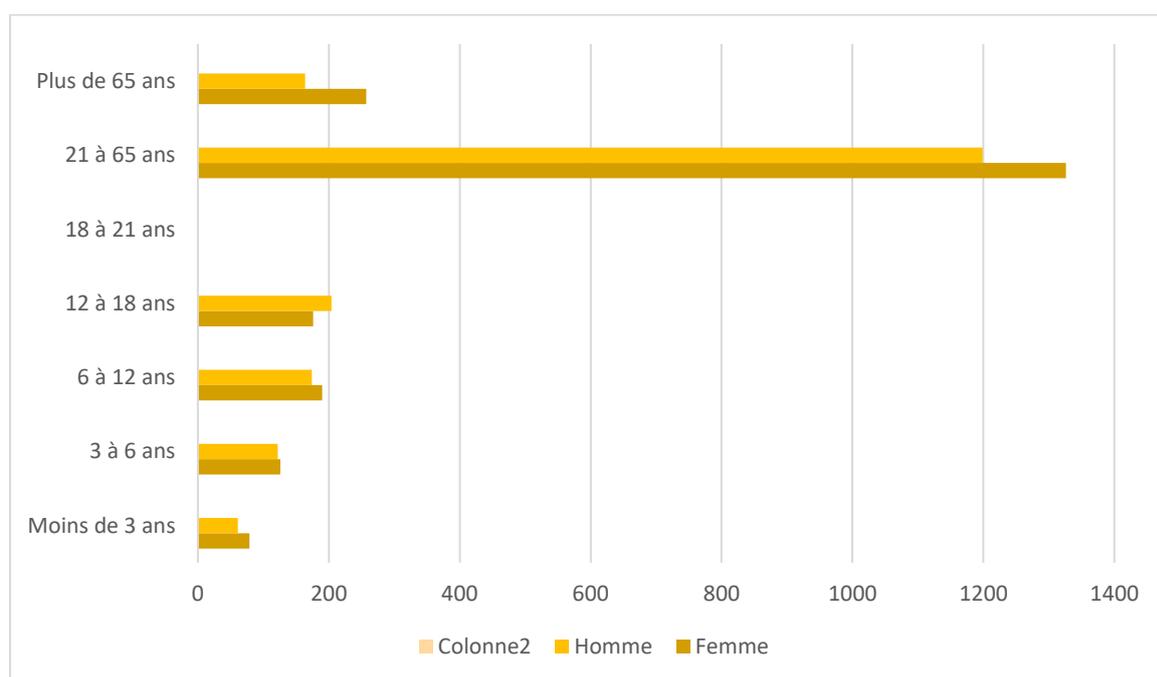


Figure 26 La proportion femme-homme dans le quartier de Droixhe, 1964, Service mécanographique de Liège

Ce tableau nous indique une proportion plus importante de femmes de 21 à 65 ans car elles sont au nombre de 1326 pour 1199 hommes. De plus, la proportion totale est de 2154 femmes et 1924 hommes. Il y a donc un pourcentage total de 52,8 % de femmes habitant le quartier de Droixhe en 1964.

En 1965, la plaine comprend 1540 personnes dites « actives » sur 4286 habitant.e.s dont 501 femmes et 1039 hommes soit respectivement 32 % et 68 %. En comparant ce premier chiffre aux

⁴⁰ Archives Musée de la ville wallonne

⁴¹ Chiffres tirés du service mécanographique de Liège, avril 1964, par Henri Varetto dans le cadre de son Essai d'Analyse. Pas de données fournies pour les 18 à 21 ans.

⁴² Terme mentionné par Henri Varetto. Nous pouvons questionner ce terme et le relier au genre masculin.

nombres de femmes en 1964, nous pouvons conclure que 37,78 %⁴³ des habitantEs de Droixhe font partie de la population active. Noté à travers les recherches de Varetto, les femmes mariées des logements de Droixhe sont plus nombreuses à être occupées à l'extérieur que celles du quartier environnant. Malheureusement, les chiffres des professions ne sont toutefois indiqués que pour les chefs de ménage, c'est-à-dire les hommes.

L'ensemble des habitations comprenant 1033 familles dont 423 avec enfants à charge, 47 %⁴⁴ des femmes font partie d'une famille⁴⁵ et 31.9⁴⁶ % ont un ou plusieurs enfants.

En 1987, la population de femmes dans le quartier de Droixhe équivaut à 2 hommes pour 3 femmes, proportion supérieure à celle de la Ville de Liège. Ce rapport sera quasiment identique pour la plaine en 1888 (Georges, 1987-1988).

Ainsi, les femmes vivent dans une plaine aux rues majoritairement genrées au masculin mais sont plus nombreuses à habiter Droixhe et la ville de Liège. Nous allons donc analyser le cas d'étude depuis leur point de vue pour tenter de mettre en lumière les différents services proposés suivant leurs avantages et inconvénients. De plus, ce travail propose une lecture du quotidien des femmes dans l'urbanisme et l'architecture de la plaine suivant leurs usages et circulations.

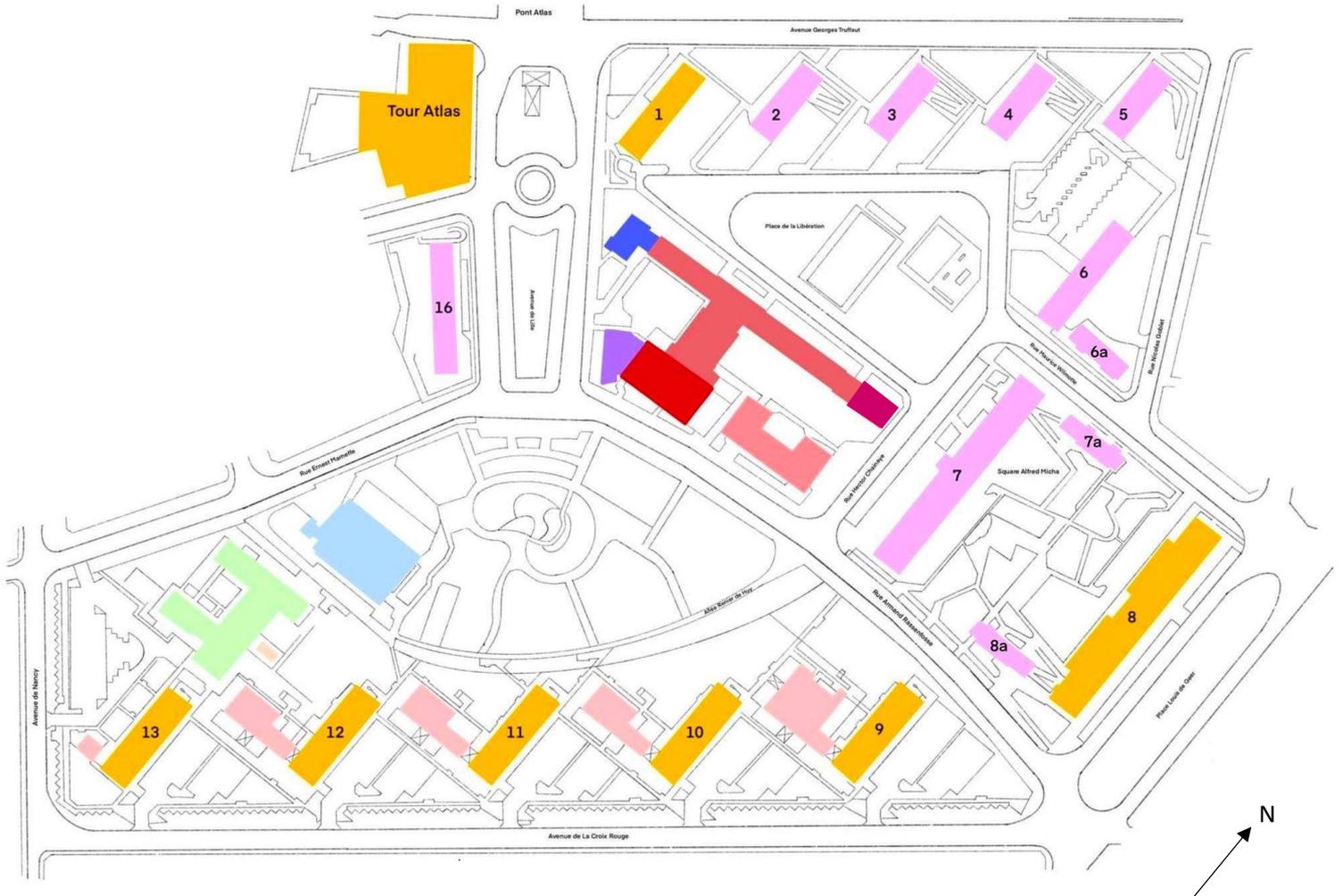
⁴³ 501 femmes actives parmi 1326 femmes entre 21 et 65 ans

⁴⁴ 1033 familles pour 2154 femmes

⁴⁵ En considérant que ce sont des couples hétérosexuels

⁴⁶ 423 familles pour 1326 femmes de 21 à 65 ans

Programme et services



- Bloc de logements
- Bloc de logements avec magasins au rez-de-chaussée
- Centre de santé et de la petite enfance
- Ecole maternelle et concierge
- Ecole primaire
- Eglise Saints Pierre et Paul
- Centre médico familial Les Murlais
- Chaudière
- Commissariat de police
- Salle des fêtes
- Bibliothèque
- Espace Georges Truffaut

Figure 27 Programmes et services de la plaine de Droxhe, plan d'origine annoté de 2008, Archives de la ville de Liège, production de l'autrice

La plaine de Droixhe, comportant de nombreux services, fonctionne de manière autonome tout en maintenant ses liens avec le centre-ville de Liège par les réseaux de transports publics.

Afin de s'adresser au plus grand nombre, les logements des 14 blocs et de la Tour Atlas prennent différentes typologies s'étendant de studios de 1 à 2 personnes à des appartements pour familles nombreuses de 7 à 9 personnes (La Maison, 1960, n°8). Les appartements sont orientés au sud, à l'est et à l'ouest. L'ensoleillement de tous les locaux d'habitation est assuré, même au solstice d'hiver, par suite de la disposition spéciale des bâtiments et leur éloignement (La maison, 1957, n°8). Les principes d'un bloc sont :

<u>Au sous-sol</u>	Garage à vélos, motos et voitures d'enfants ⁴⁷ dans les blocs sud, accès direct à l'extérieur par des rampes, locaux techniques.
<u>Rez-de-chaussée</u>	Hall d'entrée, garage à voitures d'enfants dans les blocs nord, appartement du concierge, local pour dépôt de colis, boîtes aux lettres, casiers à provisions, mortuaire.
<u>Etage type</u>	Chaque niveau de 5 à 20 appartements de capacités différentes, desservis par des ascenseurs rapides (pour l'époque) et une cage d'escaliers.
<u>Toiture-terrasse</u>	Sanitaires, coin repos, bacs à sable, aire de jeux pour les enfants, solarium (La Maison Liégeoise, 1958) et dans les blocs 9 à 13, des appartements.



Vue sur la crèche et la salle des fêtes



Vue sur le bloc 7, 7a, 6a et 6



Vue sur le bloc 6 et 7

Figure 28 Le complexe de logements sociaux de Droixhe, 1950-1970, Francis Niffle

⁴⁷ Terme mentionné dans les plans d'E.G.A.U., synonyme de poussette.

Ces blocs peuvent être catégorisés en cinq hauteurs différentes : les blocs de 1 à 8 comportent 13 étages, les blocs 6a, 7a et 8a comportent 4 étages, les blocs de 9 à 13 comportent 23 étages, le bloc 16 a une hauteur de 14 étages et pour finir, la Tour Atlas s'élance à une hauteur de 30 étages. Les blocs de plus faible hauteur 6a-7a-8a constituent des éléments de liaison et sont implantés à divers endroits afin de rompre la monotonie d'une disposition systématique et de volumes identiques (La Maison, 1957, n°8 ; Habiter ; 1962, n°7).

La disposition des logements pour les habitant·e·s des blocs commence toujours au premier étage, le rez-de-chaussée comportant les boîtes aux lettres et pour certains des casiers à provisions. Un appartement du·e la concierge est présent pour chaque bloc soit au rez-de-chaussée soit annexé. D'autres intègrent une double fonction en accueillant des commerces au rez-de-chaussée. Ceux-ci sont organisés à travers la plaine de façon à créer plusieurs points animés au sein du complexe. Trois centres commerciaux se trouvent dans la Tour Atlas, dans le bloc 8 et avenue de la Croix Rouge (blocs 9 à 13). D'autres plus petits commerces sont répartis afin de desservir les appartements selon un dosage commercial propre.

De manière générale, l'implantation des blocs permet de dégager un maximum d'espace entre ceux-ci de telle sorte que des jardins, espaces de jeux pour enfants, parc et place publique s'implantent au centre de la plaine et autour des logements.

Au cœur de la plaine, se trouvent une école pour garçons séparée de l'école pour filles. Bien qu'aujourd'hui les écoles soient mixtes, la séparation genrée se perçoit toujours. La docteure en géographie française du genre, Edith Maruéjols, met en avant une expérience de 2015 faisant travailler les enfants, de l'école élémentaire du Peyrouat de Mont-de-Marsan (Landes, France), sur l'espace de la cour de récréation. Par le dessin, les élèves mettent en avant leur intégration du partage inégal des activités et loisirs et les espaces qui leur sont dédiés (Brouze, 2017).

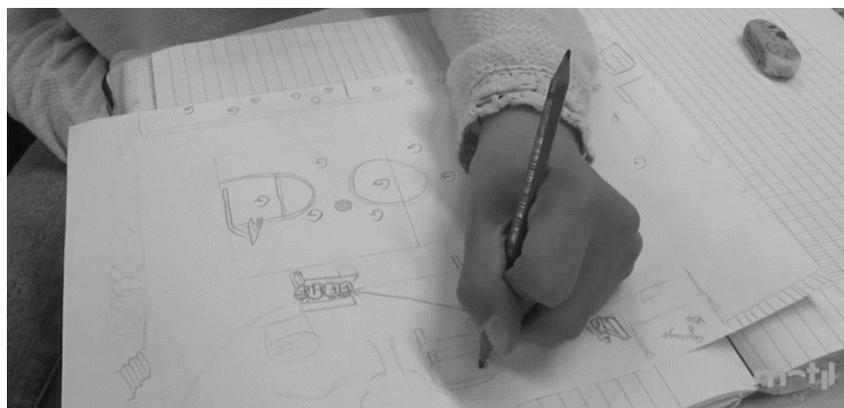


Figure 29 La cour de récréation représentée par une élève de cinquième, 2015, Plateforme Matilda

Dans ses recherches, Maruéjols démontre aussi que la survalorisation des activités des garçons influe sur le sentiment de légitimité du masculin dans l'espace public tandis que les filles ont tendance à être reléguées à l'espace privé et scolaire (Brouze, 2017). Il serait intéressant d'analyser l'école de Droixhe pour en connaître sa position quant aux notions de mixité, de genre et d'égalité.

Pour continuer, la plaine comprend aussi une salle des fêtes, une bibliothèque publique et enfantine, un commissariat de police ainsi qu'un centre de santé et de la petite enfance. Le grand parc de Droixhe accueillant un étang forme l'espace de centralité de la plaine de par les tracés de ses promenades. Poumon vert du complexe, le parc public, arboré et fleuri, offre des points d'arrêt avec des bancs de repos faisant face à l'étang.

Au pied des blocs 9 à 13, des écoles maternelles et crèches se disposent afin de réduire les trajets du logement à l'école. Les espaces pour enfants sont nombreux et les toitures-terrasses sont accessibles pour les jeux et à l'abri du danger "**sous la surveillance des mamans**" (La Maison, 1657, n°8, p.231). Au total, 10 petites aires de jeux se répartissent sur l'ensemble de la plaine. Même si elles semblent ne jamais avoir été utilisées⁴⁸, l'intégration de l'enfance dans la conception était prévue.

L'implantation de ces différents services forme une frontière qui participe à la rupture de la plaine avec son contexte. Par les dispositions concentriques, elle se renferme sur elle-même (Brausch, 2006). La grande offre de services, étant bien entendu un de ces principaux avantages, peut être aussi enfermante pour les femmes. Celles-ci ayant, en théorie, tous les moyens de satisfaction des besoins à quelques pas de chez elles, n'ont plus besoin de sortir du complexe. En effet, il comporte un supermarché, des magasins de tout type, des services à l'enfance, des services intellectuels (école, bibliothèque, etc) ainsi que des espaces verts. Droixhe devient une ville dans la ville pensée pour soutenir tous les besoins premiers des habitant·e·s. Ces dernier·ère·s qui, de plus, se trouvent proches de leur travail avec le pôle industriel à proximité. Seuls le cinéma et les aires de sport du Parc Astrid, sur l'autre rive, se trouvent à l'écart. Le site devient un groupe social à part entière qui se distingue du reste des habitations du quartier environnant (Brausch, 2006).

En 1950, intégrer la pensée du genre dans la composition architecturale n'est pas encore répandue. Pour cela, il faudra attendre leur mise en pratique à travers le projet Frauen Werk Stadt de 1992-1997. La ville de Vienne est précurseure de la pensée en développant un manuel appelé *Gender mainstreaming in urban planning and urban development*⁴⁹ en 2013 (Urban Development

⁴⁸ Information reçue de Justine Gloesener.

⁴⁹ Lien de téléchargement : <https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/studien/pdf/b008358.pdf>

Vienna). En Belgique, il a fallu attendre le 12 janvier 2007 pour la rédaction d'une loi portant sur le gender mainstreaming. Préconisant une urbanisation et architecture prenant en compte le genre, le manuel présente des typologies de logements s'adaptant aux exigences de la vie quotidienne (appartements flexibles, espaces communs et locaux annexes, terrains de jeux à portée de voix des appartements, services et magasins à proximité, rez-de-chaussée avec une mixité d'usages). Proposant un tableau afin d'évaluer l'équité entre les genres, il développe différents critères de rencontre avec les besoins quotidiens de projets de logements collectifs. Ces critères sont listés et accompagnés de recommandations penchant vers une architecture féministe.

Ce tableau a été rédigé 40 ans plus tard que la construction du complexe de Droixhe et a vu la condition de la femme passer à travers plusieurs (r)évolutions depuis sa publication. Il est toutefois intéressant de comparer ce tableau aux programmes et services mis en place par le Groupe E.G.A.U. car il est une clé de lecture à l'analyse de leur usage quotidien.

Shared ancillary rooms/communal rooms	
Attractive communal rooms	Communal rooms should feature natural lighting and ventilation, dispose of running water and perhaps a tea kitchen and be accessible from all staircases leading to the flats via barrier-free communal areas (i.e. not via the street or underground car park). Ideally, they should have a direct exit to the garden or roof terrace.
Attractive playrooms for children	(See also above remarks regarding communal rooms) If the lot does not have a children's playground, the playroom offered as an alternative must be at least 50 sq m and be provided with play equipment adequate for the children living in the building (see also Building Code for Vienna).
Sufficiently dimensioned and conveniently located storage rooms for bicycles and prams	At least 2 sq m (corresponding roughly to the space taken up by one bicycle) should be provided for each dwelling as storage space for bikes and prams; this space must be lockable, barrier-free and in an easily accessible location (ground floor or upper storey). To promote eco-friendly mobility in Vienna, a space of 4 sq m is recommended for each dwelling. Every staircase should directly dispose of such an area corresponding to the number of flats reached by this staircase. The configuration of this space should allow for the efficient storage of bikes.
Conveniently located waste bin storerooms	If possible, the waste bin storeroom should be directly accessible from all flats via the staircase, by a short and clearcut route.
Attractive laundry rooms	Laundry rooms should feature natural lighting and ventilation; for reasons of subjectively perceived safety, they should be located on the ground floor, first upper storey or roof level. Ideally, there should be a visual axis from the laundry room to the playground/playroom/roof terrace to facilitate the combination of housework and childcare.
Sufficiently dimensioned and easily accessible storage rooms	Storage rooms outside flats should in any case be bigger than 2 sq m per dwelling; long and overly complicated access routes should be avoided. Storage rooms bigger than 4 sq m per dwelling are a positive feature.

Figure 30 Recommandations pour les espaces communs, 2003, Urban Development Vienna, p.89

Ce premier tableau va comparer les préconisations de la colonne de droite avec les services proposés par la plaine de Droixhe. Les critères repris sont identiques.

Espaces communs	Commentaires
<i>Espaces communs attrayants</i>	<p>Il n’y a pas d’accès direct des appartements aux commerces. Dans les cas où il y a des commerces au rez-de-chaussée, il faut emprunter une cage d’escalier ou un ascenseur. La bibliothèque et salle des fêtes sont éloignées et sont accessibles via les circulations extérieures (rues et trottoirs à franchir). Pas d’informations trouvées sur la luminosité et ventilation de ces derniers.</p>
<i>Aires de jeux pour enfants attrayantes</i>	<p>10 aires de jeux extérieures et réparties sur l’ensemble de la plaine. Pas d’informations trouvées sur l’équipement et les dimensions.</p>
<i>Dimensions suffisantes et localisation pratique des espaces de stockage des vélos et poussettes</i>	<p>Ils sont situés aux sous-sols ou au rez-de-chaussée. Les garages pour « voitures d’enfants » sont accessibles par une rampe extérieure pour ceux au sous-sol. Dans la Tour Atlas, la remise pour les vélos, motos et voitures d’enfants est rassemblée en un espace. Ils sont tous calculés en fonction du nombre d’habitations (La Maison, 1960, n°8).</p>
<i>Localisation pratique des locaux poubelle</i>	<p>Nombreux locaux poubelles au rez-de-chaussée ou au sous-sol mais non présents aux étages des appartements. Certains se situent au pied des noyaux de circulation verticale, d’autres sont plus éloignés. Leur accessibilité directe des appartements est donc faible. Toutefois, les blocs 1 à 6 disposent de vide-ordures en face de la porte de la cuisine (La Maison, 1960, n°8).</p>
<i>Buanderies attrayantes</i>	<p>Pas de traces écrites d’intégration de buanderies communes pour l’ensemble de la plaine de Droixhe</p>
<i>Dimensions suffisantes et localisation pratique des espaces de stockage</i>	<p>Pas de présence d’espaces de stockage communs</p>



Figure 31 Commerce au pied du bloc 1, 1958, Publev, La Maison Liégeoise

D'après ce premier tableau, nous pouvons noter que E.G.A.U. met à disposition de multiples espaces communs publics. Bien que ceux-ci permettent de se rassembler, ils ne sont accessibles que par l'extérieur. En cas de mauvais temps, les habitant·e·s ne disposent pas de magasins au rez-de-chaussée et sont isolés chez eux. Néanmoins, nous pouvons attirer l'attention sur les dimensions des espaces de stockage de vélos, voitures d'enfants et motos à disposition dans chaque bloc. Par ces derniers, les blocs permettent d'offrir des espaces de rencontre et de convivialité entre les habitant·e·s (Genre et Ville, 2018 ; Angela.D, 2022) car ce sont des lieux où les habitant·e·s sont plus susceptibles de se croiser. De plus, les aires de jeux pour enfants sont réparties sur l'ensemble de la plaine, ce qui aide à réduire les distances avec le logement.

Le principal point négatif à retenir est donc l'accessibilité aux services communs qui se fait entièrement par l'extérieur et non directement depuis l'appartement.

Le prochain tableau propose des recommandations pour les espaces ouverts des complexes de logement. La même méthode de comparaison avec les services de Droixhe est utilisée.

Open spaces	
Easily usable private open spaces	Flats should dispose of a private open or outdoor space. Terraces, balconies and loggias should be at least 1.20 m deep to allow for easy furnishing. Tenant garden access from outside facilitates garden upkeep.
Sufficiently dimensioned and easily usable communal open spaces	Communal open spaces should be accessible from all staircases directly and without barriers; their furnishing is to foster good-neighbourly communication. Additional communal spaces on the roof are a positive asset. As a feature designed for young people and also to avoid conflicts, it is recommended to take account (if possible) of more boisterous and expansive types of use when planning open spaces for a development. (For problematic situations that generate a lot of noise, it is recommended to provide space inside the building or on the roof level.)
Attractive toddler playgrounds	For developments with 15 or more dwellings, one toddler playground of at least 30 sq m with age-adequate play equipment must be provided (see Vienna Playground Ordinance). It is recommended to situate a public toilet near the playground.
Attractive children's playgrounds	Starting at 50 dwellings, one children's playground of at least 500 sq m in an easily accessible location and with age-adequate play equipment must be provided (see Vienna Playground Ordinance). It is recommended to situate a public toilet near the playground.

Figure 32 Recommandations pour les espaces ouverts, 2003, Urban Development Vienna, p.89

Espaces ouverts

<i>Espaces privés ouverts facilement utilisables</i>	Balcons disponibles néanmoins seulement ceux des blocs 1 à 6 (4m x 1,90 m) et 16 respectent une profondeur de min 1,20 m
<i>Dimensions suffisantes et usage facile des espaces ouverts communautaires</i>	Espaces verts de la plaine accessibles depuis les cages d'escaliers et toitures-terrasses équipées accessibles.

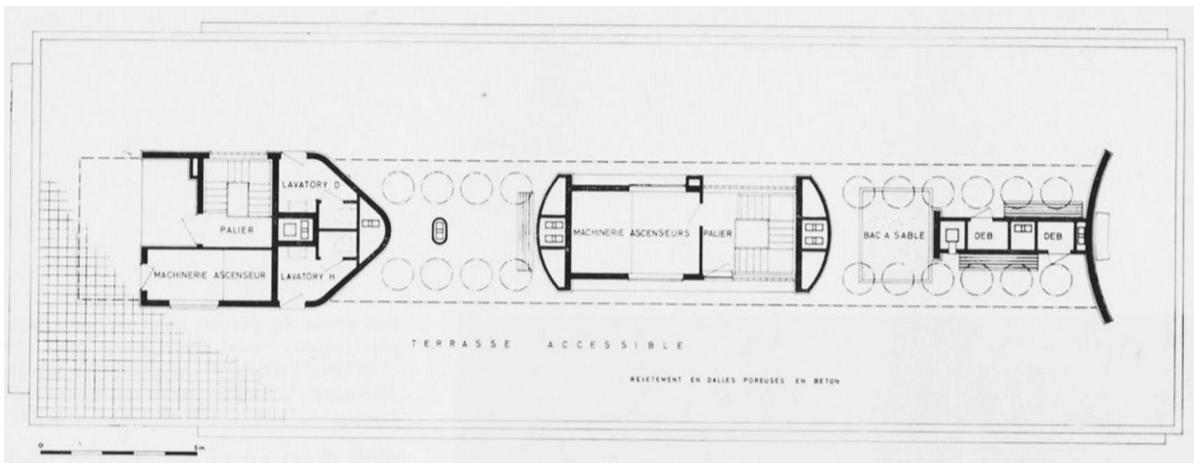


Figure 33 La toiture terrasse des blocs 2 à 5, 1954, E.G.A.U.

<i>Aires de jeux pour bambins attrayantes</i>	30 m ² d'espace minimum à partir de 15 appartements et des équipements adéquats à l'âge de l'enfant → pas d'informations Pas de toilettes publiques à proximité comme recommandé
<i>Aires de jeux pour enfants attrayantes</i>	500 m ² d'espace minimum à partir de 50 appartements et des équipements adéquats à l'âge de l'enfant → pas d'informations Pas de toilettes publiques à proximité comme recommandé

Les logements et la plaine de Droixhe possèdent des espaces extérieurs, privés comme publics, de qualité. Ils permettent des points de rencontre entre les habitant-e-s de chaque bloc mais aussi entre ceux de l'ensemble de la plaine.

Ainsi, amenant plusieurs dispositifs avantageux, les architectes du Groupe E.G.A.U. montrent une intention particulière aux usages de la plaine. Bien que catégorisant les rôles, nous pouvons toutefois souligner la conception d'espaces extérieurs attractifs à proximité pour enfants et

adultes. L'accessibilité des espaces est adaptée aux usages qu'ils accueillent tels que les rampes pour descendre aux espaces réservés aux voitures d'enfants. En utilisant comme guide les commentaires du tableau d'origine, ce tableau devient un réel outil pour la ville de Liège dans les plans de requalification de Droixhe.

Un second guide *Garantir l'Égalité dans les logements* commandé par la ville de Villiers-le-Bel met en avant l'importance de la collaboration de la requalification des sites avec les occupant-e-s. Cette dimension, manquante aux tableaux de ce travail de par le cadre de recherche, serait intéressante à ajouter afin que les femmes deviennent actantes dans les processus architecturaux et urbanistiques⁵⁰. Le guide propose trois axes clés afin d'aborder et produire l'égalité dans les villes :

1. La connaissance du territoire
2. La formation, la sensibilisation
3. La collaboration, co-élaboration

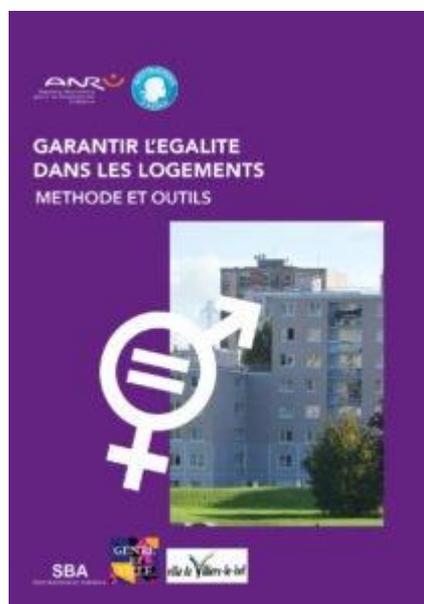


Figure 34 Guide *Garantir l'Égalité dans les logements*, 2018, Genre et Ville

La proximité à la ville et la multitude de services proposés dans la plaine de Droixhe permet de placer le projet à l'avant de la scène des premiers pas d'une architecture plus égalitaire. Influant sur les modes d'habiter, la monofonctionnalité tend à favoriser une séparation homme-femme. Les premiers font de longs trajets maison-travail tandis que les femmes sont isolées dans des quartiers périurbains et se replient sur le foyer pour s'occuper des enfants⁵¹ (Kern, 2020).

Une deuxième clé urbaine à l'Égalité est la variété architecturale. Absent dans la typologie des blocs de logements, cet enjeu renforce l'appartenance à un groupe d'habitantEs afin d'intégrer l'évolution de l'habiter et de créer des pôles de solidarité⁵².

⁵⁰ Propos de Lidewijs Tummers, enseignante chercheuse en urbanisme à Delft, dans le guide *Garantir l'Égalité dans les logements* (2018), p.4.

⁵¹ *Garantir l'Égalité dans les logements*, 2018. Lien de téléchargement : <http://www.genre-et-ville.org/wp-content/uploads/2019/06/Egalite-logements-septembre2018-1.pdf>

⁵² *Ibid.*

Typologies

Le traitement des façades des logements de Droixhe implique une recherche formelle dont sa structure apparente du rez-de-chaussée accueille soit des commerces soit l'appartement du.e la concierge. Cette structure en béton blanc portant sur des pieds franki permet de libérer le rez-de-chaussée pour en augmenter sa perméabilité avec l'espace public de la plaine.

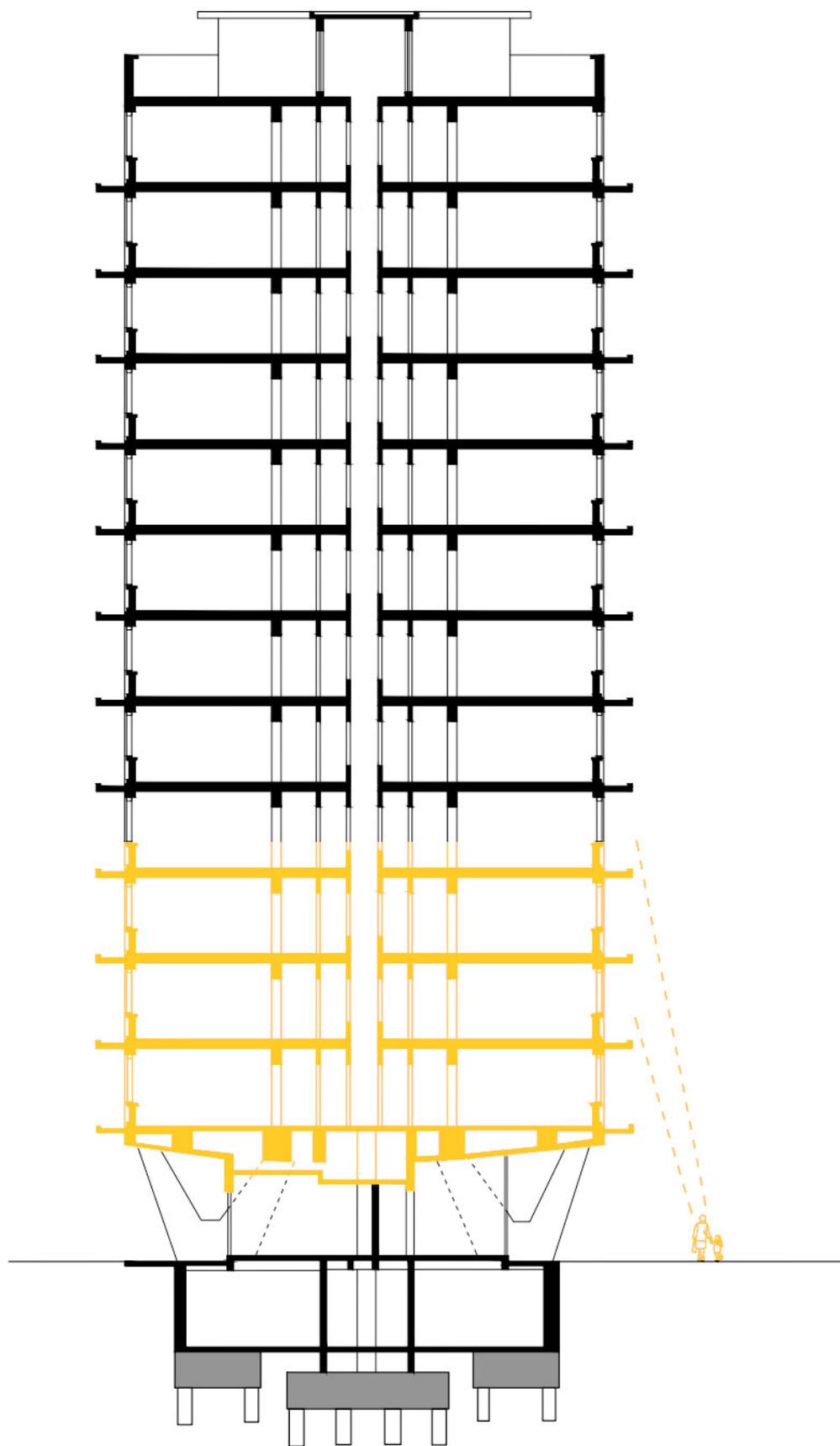
Le parti pris esthétique porte sur l'établissement des blocs 1 à 5 de même niveau⁵³ afin d'obtenir une ligne de toiture continue. Visibles avec un grand recul, ces blocs assurent une horizontalité par rapport au plan d'eau de la Meuse (La Maison, 1957, n°8).

La favorisation de rez-de-chaussée moins dense et de toitures-terrasses accessibles permet des espaces extérieurs où l'on peut y accueillir de la vie et du lien. Leur implantation est conçue pour satisfaire les besoins sociologiques car elle répond aux exigences urbanistiques et architecturales de façon à permettre aux habitant.e.s de se réunir facilement (Habiter, 1962, n°7). Elle libère aussi de la surface au sol pour valoriser des espaces publics verts, arborés, à disposition de ces derniers.

Ce langage architectural est une première étape à la remise en question de l'espace privé comme espace d'activité unique dans un complexe de logements. En effet, un rez-de-chaussée poreux avec l'espace public permet de « voir et être vu.e.s » qui « concourt au sentiment de sécurité et à la co-veillance » (Genre et ville, 2018, p.53 ; Angela.D, 2022). Les espaces poreux deviennent des espaces de transition générant de la co-animation et co-habitation en mixité.

Un deuxième enjeu travaillant les vues porte sur la typologie des balcons. Ces derniers sont un levier intéressant quant au travail de la visibilité. Ils peuvent permettre des échanges visuels de tous les côtés du logement de façon à favoriser une gestion des enfants jouant dehors (Genre et Ville, 2018). La hauteur des blocs de Droixhe permet une vue d'ensemble sur la plaine mais aussi sur la ville de Liège. Néanmoins, tous les balcons ne bénéficient pas d'un échange visuel entre habitant.e.s à l'intérieur et passant.e.s à l'extérieur. La limite de visibilité importante se situe à 6,55 m. Au-delà de 13,5 m (Urban Development Vienna, 2013 ; Genre et Ville, 2018), les connexions visuelles sont problématiques car il faut alors se reculer pour pouvoir retrouver un échange entre la personne au balcon et celle au pied du bloc. L'intérêt de retravailler l'articulation et les profondeurs des balcons est d'élargir le champ de vision et d'ouïe lors de la surveillance de l'enfant. Cela contribue à un meilleur apport en luminosité et enfin intensifier les connexions visuelles (Urban Development Vienna, 2013 ; Genre et Ville, 2018).

⁵³ 12 niveaux d'appartements, 14 niveaux hors sol au total



Coupe - Bloc 7

Ech 1/250

Le travail et les investigations sur les enjeux de la porosité du rez-de-chaussée et de la visibilité de la façade réintroduisent le questionnement des limites entre l'espace privé et l'espace public.

« Ces deux environnements ne peuvent être traités de façon étanche, tant sur un plan physique, en créant des continuités entre les espaces, que sur le plan symbolique, l'espace public n'est pas le lieu légitime des hommes tandis que les femmes seraient légitimes dans l'espace domestique. » (Genre et Ville, 2018, p.5).

Les sentiments de co-veillance et de co-habitation qui sont générés par ces nouvelles typologies sont des outils importants dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Lieu de l'anonymat et de l'intime, l'espace privé est moins considéré que l'espace public quand le sujet de la sécurité est évoqué⁵⁴ (Genre et Ville, 2018). Permettre la visibilité et des espaces d'échanges met à disposition des femmes des opportunités pour témoigner et se livrer en sécurité (Angela.D, 2022). De plus, les femmes au foyer de Droixhe sont dépendantes économiquement de leurs époux. La capacité de fuir leur logement est encore plus problématique si ces dernières sont isolées socialement dans le complexe.

Remettre en question les frontières public-privé, c'est permettre aux femmes de sortir du tabou des violences physiques, sexuelles et psychologiques.

⁵⁴ Guide *Garantir l'Égalité dans les logements*, 2018

Circulations et usages

La plaine de Droixhe s'érige à l'apogée de la voiture comme moyen de transport le plus utilisé. Avec des parkings à chaque pied de bloc et des voiries routières ceinturant les espaces, on pourrait penser à première vue que peu de place est accordée aux piétons. Pourtant au total, les voiries automobiles comptent 3 hectares 85, les parkings 1 hectare 10 et les parcs publics et chemins piétonniers 8 hectares 80. Deux passages piétonniers sous voirie étaient prévus initialement mais ne verront finalement pas le jour. Ces derniers devaient relier les écoles aux immeubles en toute sécurité (La Maison, 1960, n°8).

Prenant plusieurs formes et matérialités (sable compressé, pavés), les chemins piétonniers s'étendent à travers les espaces verts et places publiques. Ils assurent ainsi les liaisons entre les blocs sans qu'il ne soit nécessaire de traverser une voie principale. Leur mouvement de centralité au cœur du parc indique un point de concentration propice aux échanges entre groupe d'habitant·e·s⁵⁵. Et en effet, il fut de l'intention du Groupe E.G.A.U. de fixer les emplacements des logements en considérant les contacts que ses habitant·e·s seraient appelé·e·s à avoir avec leur contexte social (Habiter, 1962, n°7).

La circulation des usager·e·s, et en particulier des femmes, fut abordé en premier par des géographes féministes qui partirent du genre comme fondateur d'un nouveau mode de penser l'espace (Gilbert & Rose, 1987 ; Louargant, 2002). Les femmes absentes des espaces publics, les géographes ont alors dû observer les différences de comportement et les inégalités de genre dans l'espace (Gilbert & Rose, 1987). Les espaces publics sont dessinés selon les dimensions du corps de l'homme (Paternotte & Sacco, 2018) mis en place à travers les années par différents travaux tels que l'Homme de Vitruve de Leonardo Da Vinci, les mesures de Ernst Neufert, le Modulor de Le Corbusier en 1945, etc. (Zöllner, 2018). Cette perception du corps est en contradiction avec celui de la femme rendant la ville conçue uniquement pour les hommes. La taille des trottoirs, des escaliers ne correspond pas aux usages d'une femme enceinte, avec des enfants, portant des courses, ... Pour énoncer un autre exemple, les

Corridors for different widths of movement

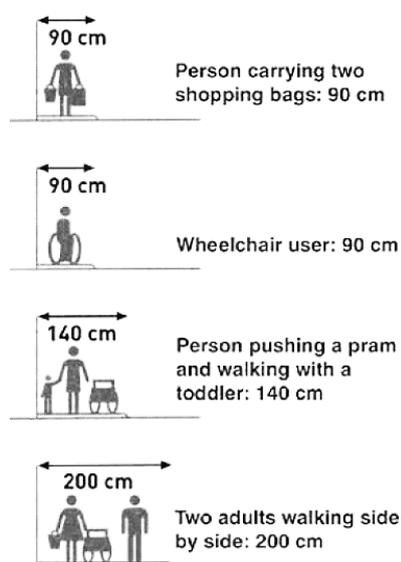


Figure 36 Les épaisseurs des corps, 2005, Co-ordination Office for Planning and Construction Geared to the Re-quirements of Daily Life and the Specific Needs of Women, p. 13

⁵⁵ Recommandations du guide *Garantir l'Égalité dans les logements*, 2018.

déplacements des femmes infirmières à domicile, et tout autre *travailleur-se* du *care*, dans la ville doivent être les plus efficaces possibles tandis que la conception urbaine a été pensée en fonction des déplacements des hommes c'est-à-dire domicile-travail (Lieber dans Paternotte & Sacco, 2018). Ces derniers sont organisés de façon à ce que la ville et les transports en communs puissent soutenir l'afflux des heures de pointes sans détours ou arrêts multiples (Kern, 2020). Et pourtant des recherches dans les années 70 et 80 démontrent que les femmes sont les principales utilisatrices des villes (Kern, 2020).

Pour continuer, la plaine de Droixhe est accessible aux parcours des femmes avec des voitures d'enfants. Rampes pour descendre au sous-sol où se trouve la remise pour les ranger, des pentes douces à la place d'escaliers et quand un escalier est nécessaire, une rampe l'accompagne (à côté du bloc 1). Le parcours quotidien est accessible aux mamans avec une voiture d'enfants mais aussi aux personnes en chaises roulantes.



Figure 37 Rampe d'accès aux sous-sol, 1958, Levaux, La Maison Liégeoise



Figure 38 Les chemins en pente douce du parc de Droixhe, novembre 2021, photo de l'autrice



Figure 39 L'alternative de la rampe accompagnant l'escalier, bloc 1, 2020, Google Earth

Dans son chapitre *City of Moms*⁵⁶, Leslie Kern pose les mots sur l'usage de la ville en tant que femme enceinte. Abordant l'injonction à la productivité même en étant enceinte pour ensuite découler sur le corps devenu propriété publique (nombre sont les étrangers à avoir voulu toucher ou commenter son ventre), elle met en évidence le nombre de problématiques qu'une femme

⁵⁶ Du livre KERN, L. (2020). *Feminist city. Claiming Space in a Man-made World*. Verso. New York.

enceinte rencontre lorsque celle-ci ose sortir de chez elle. A la condition de femme au foyer, nous pouvons donc y rajouter celle de mère.

Promue par les séries américaines telles que *Desperate Housewives*, la vie périurbaine rassemble les injonctions aux vies et corps des femmes : une famille nucléaire hétérosexuelle avec un membre (principalement l'homme) travaillant à l'extérieur et un autre (la femme) dont le rôle attendu est de s'occuper du foyer tel un emploi à plein temps (Kern, 2020). La voiture alors utilisée par l'homme, la femme habitante de Droixhe utilise potentiellement les services de transport pour se déplacer hors de chez elle. Bien desservis par ces derniers et de par sa proximité avec le centre-ville, la vie dans la plaine ne peut être décrite comme périurbaine. Reste l'obstacle de l'efficacité, l'accessibilité et du confort des femmes et des femmes enceintes, ou avec enfants, dans les transports...

Aujourd'hui, une autre classe sociale habite la plaine de Droixhe. Principalement à faible revenu, les femmes ou autres habitant.e.s peuvent-iels se permettre de ne pas travailler ? L'analyse de ce travail se concentre essentiellement sur la bourgeoisie mais il serait toutefois intéressant de s'y pencher depuis les usages d'une classe sociale minoritaire et/ou ouvrière.

ECHELLE DU COMPLEXE - SYNTHÈSE

Bien que les femmes soient absentes dans la dénomination et la conception de Droixhe, elles sont plus nombreuses à habiter les logements.

Habitant la plaine, les habitantEs sont plus prompts à participer dans un travail actif que les habitantes du quartier environnant (Varetto, 1968). En effet, Droixhe se situe à proximité d'un pôle industriel et à 11 minutes⁵⁷ en transports en commun du centre-ville de Liège. La grande offre de services d'aides telles que les crèches au pied des blocs permet aux femmes de déléguer une part de charge mentale et donc de gagner en temps et énergie pour se concentrer sur une activité hors du foyer. Ces services multiples sont accessibles à pied et à vélo, ce qui permet de réduire les distances de la chaîne des mobilités. La *city of short distances* donne lieu à une combinaison efficace du travail salarié, des tâches domestiques et du *care* (Urban Development Vienna, 2013). Le réseau des mobilités se densifie d'options concourant à une indépendance et une facilité des mouvements de la femme et des travailleur-se-s du *care*. De plus, par les accès piétons, les rues à l'intérieur de la plaine de Droixhe sont libérées d'un trafic dense. Elles deviennent des prolongements des espaces verts bénéficiant aux enfants en leur permettant de s'y déplacer de manière indépendante. La charge de surveillance de ces derniers est, par extension, réduite (Urban Development Vienna, 2013).

Un dernier point important à souligner dans la conception des mobilités est leur accessibilité. En effet, nous avons pu remarquer des installations de rampes et de pentes douces dans l'ensemble de la plaine. Ces accès permettent aux usager-ère-s de traverser le site selon les principes de la *barrier-free city* (Urban Development Vienna, 2013). Ils n'aident pas seulement les personnes concernées par le handicap mais facilitent aussi les déplacements des voitures d'enfants et de toute personne prenant en charge le *care*.

Enfin, tout comme l'échelle urbaine possède des enjeux féministes, la typologie de l'architecture aussi. Les blocs de logements présentent des rez-de-chaussée poreux et communs dans certains cas, offrant des lieux de rassemblement et d'échanges entre les habitant-e-s. De plus, les dispositions des balcons participent aux relations entre intérieur et extérieur. Ce dernier enjeu est

⁵⁷ Simulation via Google Maps de l'itinéraire en bus Droixhe – Place Saint Lambert

néanmoins non présent dans Droixhe. Du fait de l'alignement des balcons, les relations avec le public et le semi public sont limitées à partir du deuxième étage et fortement rompues au-delà du quatrième étage (Urban Development Vienna, 2013 ; Genre et Ville, 2018).

Ces deux principes participent aux sentiments de **voir et être vu·e·s**. Ils veillent à entretenir les liens sociaux pour tendre vers un sentiment de sécurité et de co-habitation. Ils sont aussi des leviers importants dans la gestion des violences conjugales du foyer (Genre et Ville, 2018 ; Angela.D, 2022).

ECHELLE DU LOGEMENT

Architecture,
Genre et
Domesticité



ATLAS DES TYPOLOGIES

Après avoir effectué la lecture de l'échelle du complexe qui s'intéresse aux relations entre les usagères de Droixhe et leur environnement public, nous allons nous intéresser au domaine du privé.

Le logement est un espace de vie mais aussi un espace de travail pour les femmes en charge du travail domestique et reproductif ; travail gratuit, quotidien et invisible (Angela.D, 2022). Il peut aussi s'externaliser par l'emploi d'une personne extérieure, généralement une femme racisée et pauvre (Angela.D, 2022). Néanmoins, notre cadre d'étude ciblant la classe bourgeoise des années 1950 à 1976, les femmes sont en grande majorité au foyer⁵⁸ et effectuent un travail reproductif.

Une première étape de l'analyse des espaces domestiques est la constitution d'un atlas des typologies des salles de bain et cuisines de Droixhe. Ce dernier n'est pas exhaustif puisque les plans des blocs 6a, 7a et 8a n'ont pas été retrouvés dans les Archives du GAR et de la ville de Liège. Chaque bloc ayant majoritairement des espaces différents, on peut supposer que ces derniers offrent encore d'autres dispositions dans la conception du Groupe E.G.A.U..

Ensuite, une deuxième étape va catégoriser les typologies à partir de leurs superficies, dispositions, qualités et inconvénients ainsi que les attentions particulières portées par les architectes sur l'adaptation à l'usager.ère.

⁵⁸ 37,78 % de femmes « actives » parmi les habitant.e.s de Droixhe en 1965, voir le point 2.2. Profil des usagères

Les salles de bain

En France, à la fin du 19^e siècle, le rapport à l'hygiène de la bourgeoisie est mal vu. L'*hydrothérapie*⁵⁹ et le prendre soin du corps sont reliés à la notion de péché et à la volupté. Tant bien que toute activité liée au corps est à cacher. La salle de bain du 19^e siècle ne ressemble en rien à celle d'aujourd'hui. A l'hygiène on préfère la coquetterie. Ce qui est alors appelé *cabinet de toilette* est une pièce adjacente à chaque chambre où l'on utilise bidet et cuvette. Cette pièce est ornée de moult draperies et décorations de telle sorte que sa fonction première n'apparaisse plus. Les femmes s'y préparent et peuvent même y recevoir des invité·e·s tel un boudoir. Très valorisée, cette pièce marque la propreté et le statut de l'habitante ; car ce sont seulement les femmes qui disposent d'une telle pièce, les époux les utilisant rapidement le matin. C'est donc un lieu féminin qui nécessite d'être élégant et non une pièce de service (Eleb, 2010).

Le cabinet de toilette se double d'une salle de bains avec une baignoire équipée d'un chauffe-bain. Les deux sont à bien dissocier car il n'y a pas d'accès à l'eau dans le premier. Néanmoins, l'eau étant rare et difficile d'accès, il est aussi considéré comme coupable de se plonger dans une baignoire remplie d'eau. Dans les maisons sans salle des bains, les habitant·e·s utilisent un *tub*, conception anglaise qui consiste en une large bassine transportable. On se nettoie le corps debout pour diminuer la consommation d'eau (Eleb, 2010). Élément pratique pour les maisons ouvrières fonctionnant telle une salle commune regroupant toutes les fonctions, il peut facilement se ranger et être caché.



Figure 40 Le Tub, 1886, Edgar Degas

A cette époque, l'absence de tuyauteries fait que l'eau est accessible des fontaines publiques et les eaux usées sont transportées à l'extérieur. Il devient alors nécessaire de rapprocher la salle de bain du sous-sol où l'escalier de service se trouve (Eleb, 2010).

Le cabinet de toilette doit être pratique et le local pour la toilette se trouve loin de celui-ci. Ce dernier doit être aéré, tempéré et propre, disposant donc d'une fenêtre. Commencent par la suite, les premières observations du regroupement de la toilette et de la salle de bain. En 1889, Ragueneau, architecte, souligne "A remarquer, la disposition fort ingénieuse des cabinets de toilette ; l'installation dans cette pièce unique, comme baignoires, lavabos, hydrothérapie, water-closets, etc.,

⁵⁹ Utilisation de l'eau en thérapie : massages, vapeurs, douches, bains, etc.

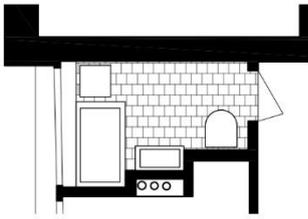
est absolument complète et peut être considérée comme un modèle du genre." (Raguenet, 1889 in Eleb, 2010, p.12). On retourne aussi au principe d'une salle de bain adjacente à la chambre déjà présent dans les appartements du 18^e siècle. Le regroupement des pièces (local à toilette, salle des bains et cabinet de toilette) tend vers une meilleure praticité et réduit la surface globale assignée à ces fonctions (Eleb, 2010).

Pour en venir aux logements collectifs, le "Groupe des Maisons Ouvrières" mit en place des bains-douches collectifs. Néanmoins cela ne suscita que peu d'empressement, bien que les éléments soient conçus comme agréables et peu coûteux, car se laver n'est pas encore une habitude. Les ouvriers se lavent en plusieurs petites étapes (mains, figure, etc.). Il convint alors de changer ces habitudes et la publicité y joua un rôle clé, autant que pour la propagande du rôle de la ménagère que l'on verra par la suite (Eleb, 2010).

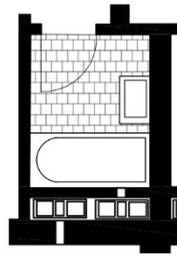
Le principe de salle de douches collectives fut largement diffusé à l'entre-deux guerres. Elles peuvent se retrouver au sous-sol comme au rez-de-chaussée. Dans le projet Avenue Emile Zola à Paris, nous remarquons que les hommes disposent de 4 douches et 2 baignoires tandis que les femmes de 4 baignoires et 2 douches. "*La douche est tonique et perçue comme masculine et le bain comme émollient, plus féminin (...).*" (Eleb, 2010, p.15). Toutefois, les avis quant à la question des douches sont divers, certains spécialistes mettent en garde car elles susciteraient de vives réactions et préconisent un avis médical pour son utilisation (Debove & Plicque, 1908).

Par la suite, les réalisations faites aux Etats-Unis commencent à se répandre en France. L'accès à l'eau courante nécessitant l'installation de tuyauteries, celles-ci fixent sa position dans le plan de l'appartement. La salle de bain américaine est équipée de meubles fixes et fonctionnels. Dans les années 1900-1910, les publicités pour les équipements complets de salle de bain tels qu'on les connaît aujourd'hui se multiplient. On y prône les prix bas, la longévité des installations ainsi que la commodité, le confort, le bien-être et l'hygiène. L'eau s'écoule désormais librement et les déchets et saletés partent dans les collecteurs souterrains rendant les habitant-e-s moins dépendants des domestiques (Eleb, 2010).

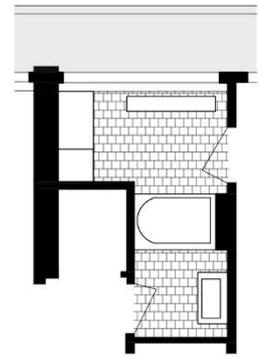
Cette salle de bain du début du 20^e siècle n'a connu que peu d'améliorations et reste telle qu'on la connaît chez nous. Toutefois, le mouvement hygiéniste qui a mis en marche son évolution, poursuit sa course vers la cuisine. La salle de bain devenue une pièce unique, il reste maintenant à rendre propre, sain et aéré cet espace (Taibi, 2014).



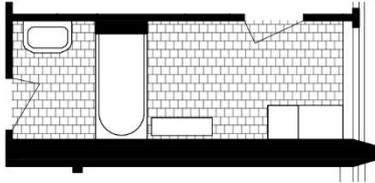
Bloc 6
3,2 m²



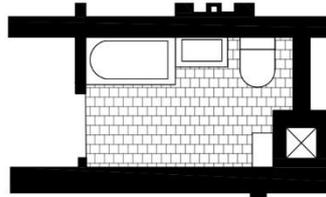
Bloc 6
3,2 m²



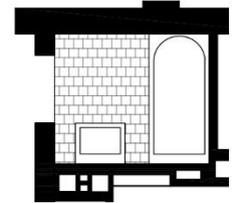
Blocs 1-5
5,1 m²



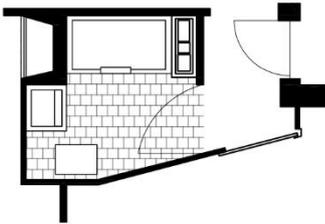
Blocs 1-5
6,8 m²



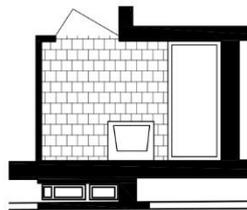
Blocs 7-8
4,5 m²



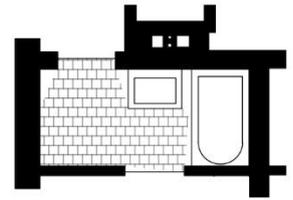
Blocs 7-8
3,5 m²



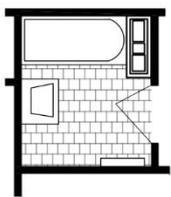
Bloc 12
3,9 m²



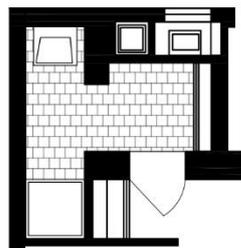
Tour Atlas
3,7 m²



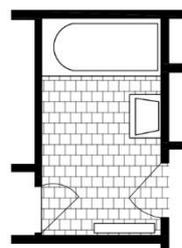
Blocs 7-8
3,5 m²



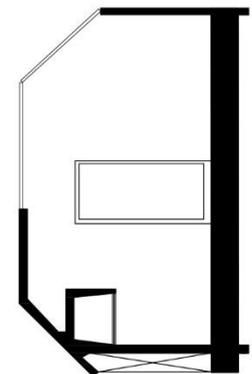
Blocs 9-13
3,1 m²



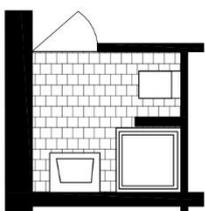
Blocs 9-13
3,7 m²



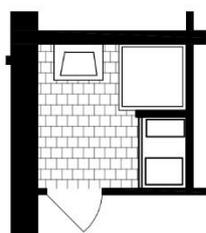
Blocs 9-13
4,5 m²



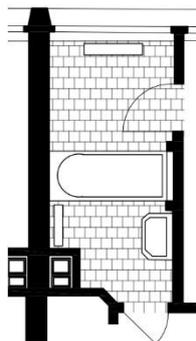
Bloc 12
10,1 m²



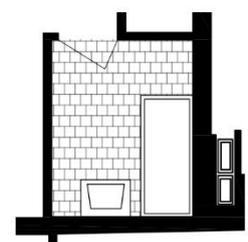
Blocs 9-13
3,6 m²



Blocs 9-13
3,1 m²



Bloc 16
5,2 m²



Tour Atlas
4,4 m²

Comme nous le verrons par la suite pour les cuisines, l'hygiène guida les évolutions architecturales du 20^e siècle. Avec la prolifération des épidémies⁶⁰, les logements sont insalubres et les malades envoyés hors des centres-villes⁶¹. L'architecture est soumise aux normes de l'épidémiologie (Perrinjaquet & Rotmann, 1980 ; Châtel-Innocenti, 2020) et les matériaux des hôpitaux s'étendent aux logements. La collecte des déchets, la lumière et ventilation naturelle, les tuyauteries d'égouts, ces innovations vont réorganiser les compositions architecturales modernes (Châtel-Innocenti, 2020).

Les salles de bain de Droixhe s'inscrivent dans le mouvement hygiéniste en proposant des matériaux facilement nettoyables comme la céramique et les peintures lavables. Elles sont une réelle évolution en qualité de logement dans la ville de Liège puisque :

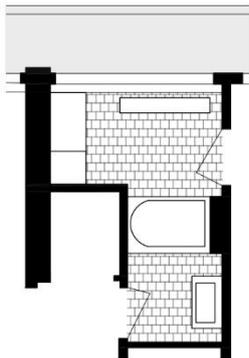
"Les logements eux-mêmes affichaient des performances de confort peu courantes à l'époque de la construction (à partir de 1954), et moins encore dans le logement social : il y avait 100 % de salles de bains alors que le logement privé de l'époque n'en offrait que 7 % en Belgique (en 1947) ; il en était de même à propos de l'eau courante dans les logements, ou encore du chauffage central." (Frankignoulle, 2009, p.43).

Aujourd'hui, encore en pleine ère Covid, la question de l'hygiène est remise à l'avant de la scène. Les anciens préceptes s'avèrent utiles et préventifs à la propagation du virus et des nouveaux aménagements sont à penser pour gérer les densités de population, les circulations et les contacts humains (Châtel-Innocenti, 2020).

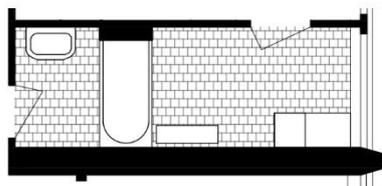
⁶⁰ Choléra et tuberculose au 19^e siècle, grippe espagnole au 20^e siècle, etc. (Châtel-Innocenti, 2020)

⁶¹ En France, les malades seront envoyés dans des hôpitaux loin des centres et dans des lazarets, îles isolées. Les personnes qui s'en échappaient risquaient la peine de mort (Chaire de Philosophie à l'Hôpital, 2022).

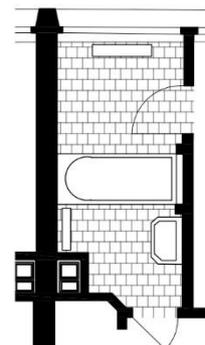
Catégorie : Salle de bain à double fonction [+ buanderie]



Blocs 1-5
5,1 m²

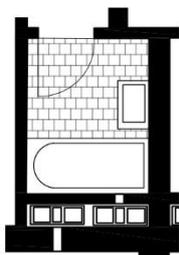


Blocs 1-5
6,8 m²

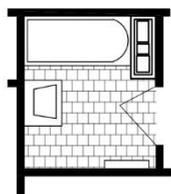


Bloc 16
5,2 m²

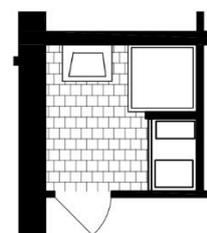
Catégorie : Salle de bain minimale



Bloc 6
3,2 m²

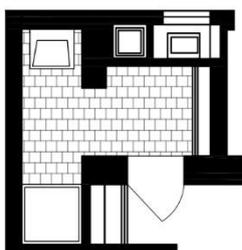


Blocs 9-13
3,1 m²

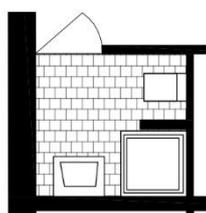


Blocs 9-13
3,1 m²

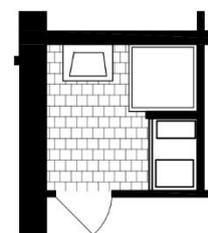
Catégorie : Salle de bain avec équipement douche



Blocs 9-13
3,7 m²



Blocs 9-13
3,6 m²



Blocs 9-13
3,1 m²

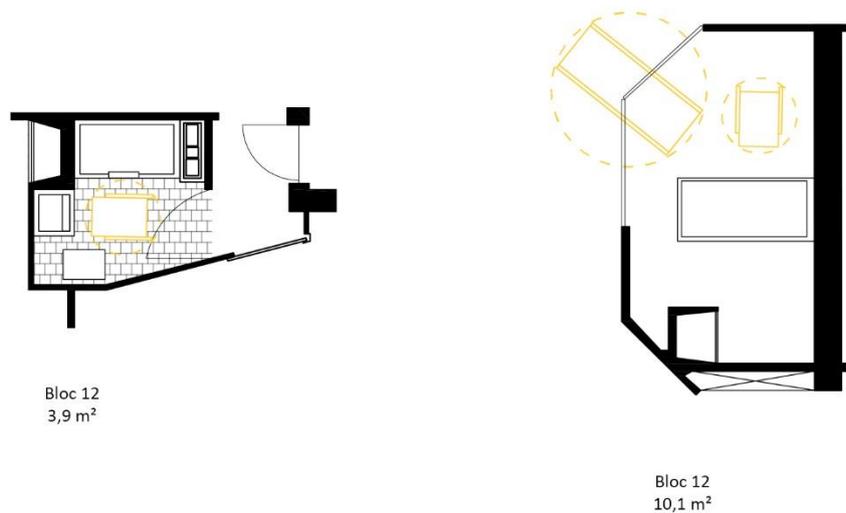


Figure 42 Les différentes catégories des salles de bain de Droixhe, production de l'autrice

Les salles de bain présentent différentes dispositions et équipements. Les premières permettent de créer des doubles fonctions dans l'espace de façon à accueillir une deuxième activité domestique. La ménagère a une plus grande capacité de mouvement et dispose d'un espace dédié au rangement de son matériel.

Nous pouvons aussi remarquer l'utilisation de la douche lors de plus petites superficies soit du fait du faible nombre d'habitants que va accueillir l'appartement soit par la présence imposante des gaines techniques. Celles-ci permettent une ventilation efficace des pièces humides.

Enfin, le complexe de logements sociaux de Droixhe va accueillir des personnes concernées par la maladie de la poliomyélite⁶² impactant leur autonomie. Nous nous attarderons plus en profondeur sur le sujet dans la fiche 4 mais il est important de noter l'intégration des personnes dont il faut prendre soin dans la conception architecturale. Les appartements ont été adaptés à leur déplacement soit en chaise roulante soit dans un poumon d'acier⁶³.

⁶² OMS : La poliomyélite est une maladie virale très contagieuse. Le poliovirus envahit le système nerveux et peut provoquer une paralysie totale en quelques heures. Le virus se transmet principalement par voie oro-fécale ou, moins fréquemment, par une voie et il se multiplie dans l'intestin. Une infection sur 200 entraîne une paralysie irréversible (habituellement des jambes). 5 à 10 % des personnes atteintes de poliomyélite paralytique décèdent des suites d'une paralysie des muscles respiratoires.

⁶³ La langue française.com : Ancien appareil de ventilation à pression inférieure à la pression atmosphérique permettant à une personne de respirer en cas d'insuffisance de la ventilation pulmonaire ou de paralysie des muscles respiratoires.

Les cuisines

Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, se distinguent deux types d'habitats liés aux classes sociales. La première, la maison ouvrière, s'organise autour d'une pièce commune – seule pièce dans certains cas- qui accueille les fonctions domestiques et de vie (cuisine, salle à manger, salle de bain, etc.). La deuxième est la maison bourgeoise où l'on distingue les pièces domestiques des pièces à vivre où se situent les propriétaires (Rocher, 2013-2014).



Figure 43 Le logement populaire, 1900-1920, Berlin, Philippe Bonnin et Margaret Manale

La cuisine était la pièce, qui à l'époque, pouvait bénéficier le plus des avancées technologiques du gaz, électricité, ventilation, etc. Les fumées, les odeurs âcres et le manque d'hygiène impactaient fortement le corps des femmes (Perrinjaquet & Rotmann, 1980 ; McGaughey, 2017). L'espace de la cuisine devint le champ d'expérimentation et d'innovation qui la plaça comme espace conçu supérieur. Néanmoins, les processus d'hygiénisation soutenus par le corps médical transformèrent la position de la cuisine en la refoulant à l'extrémité du logement (Perrinjaquet & Rotmann, 1980).

Il revient alors aux architectes de se saisir du sujet de la cuisine pour en sortir des conceptions architecturales répondant aux nouvelles normes.

« La cuisine est avant tout le domaine des femmes et l'oppression qu'elles subissent dans l'ensemble de la société se répercute sur les questions liées au logement et favorise par conséquent une situation de moindre résistance au pouvoir croissant des architectes. Ceux-ci ont pu, relativement consciemment, chercher à en tirer parti. L'espèce de paternalisme rénové dont ils font montre tend d'ailleurs à confirmer cette hypothèse ; (...). » (Perrinjaquet & Rotmann, 1980, p.118).

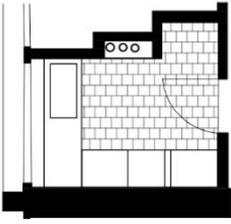
La cuisine se dessine comme réponse à la fatigue des femmes qui travaillent quotidiennement (Van Caudenberg & Heynen, 2004).

Place alors aux cuisines laboratoires des années 1920 qui développèrent des modèles de référence aux principes hygiéniques, aux théories de la domesticité scientifique et à la considération de la femme (Perrinjaquet & Rotmann, 1980). La cuisine ouvrière multifonctions,

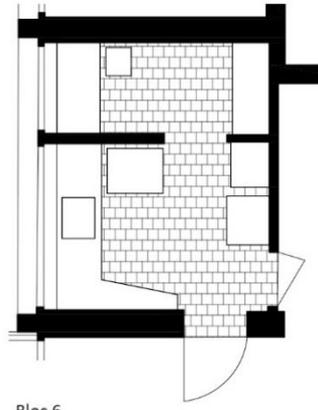
qui vu ces dernières s'éloigner au profit de l'hygiène, se recompose petit à petit grâce aux nouveaux équipements électroménagers. « Grâce à elle, finie l'asphyxie dans le taudis enfumé qu'était la cuisine à l'âge du charbon, dépendant des vents favorables ou non, du tirage de la cheminée, du bois sec ou humide, des allumettes introuvables, etc... La cuisine électrique s'impose comme un admirable résultat de propreté et d'élégance. » (Gilles, 1932, p.889).

Se succèdera à l'hygiénisme, la pensée de rationalisation de l'espace et du mobilier de la cuisine par la standardisation. Permettant des cuisines à moindre coût, toutes les familles sont alors en capacité de profiter d'équipements ménagers efficaces (Van Caudenberg & Heynen, 2004).

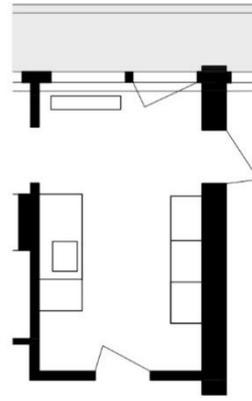
C'est dans cette optique que les cuisines de Droixhe se conceptualise. Comme nous le déclinerons dans les fiches « espaces domestiques », elles rallieront les principes hygiéniques et ceux du taylorisme rationnel. Entièrement équipées, elles sont, comme les salles de bain, une réelle avancée vers des logements salubres et de qualité dans la ville de Liège.



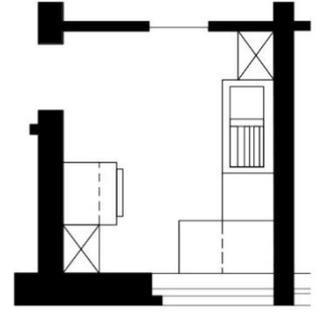
Bloc 6
4,2 m²



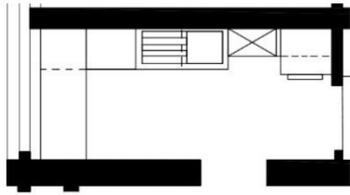
Bloc 6
9,6 m²



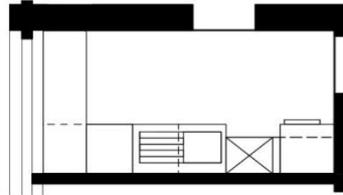
Blocs 1-5
7,9 m²



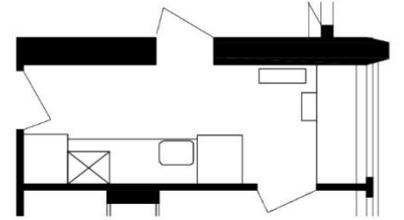
Blocs 7-8
8,9 m²



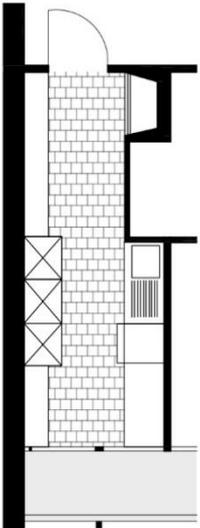
Blocs 7-8
6,7 m²



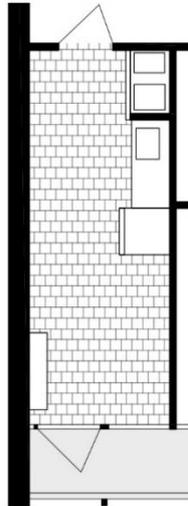
Blocs 7-8
7,2 m²



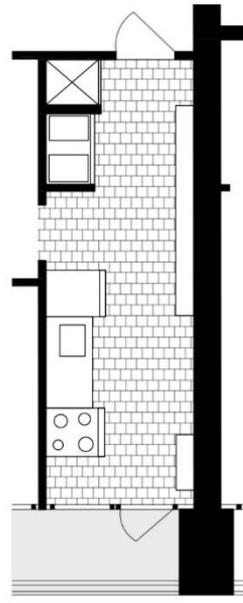
Blocs 1-5
6,9 m²



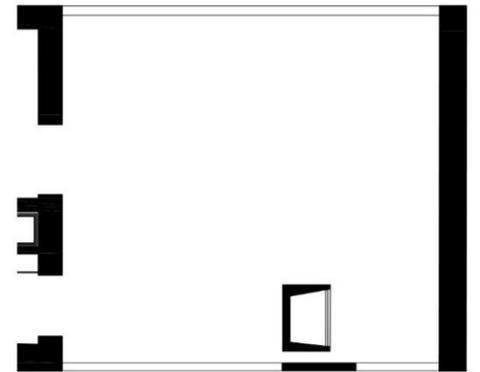
Bloc 12
8,3 m²



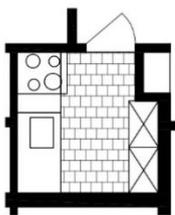
Blocs 9-13
9,1 m²



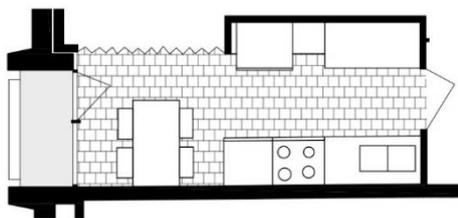
Blocs 9-13
10,7 m²



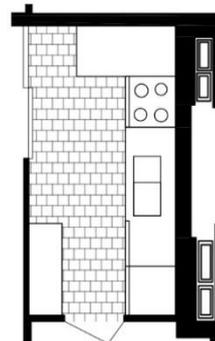
Bloc 12
22,8 m²



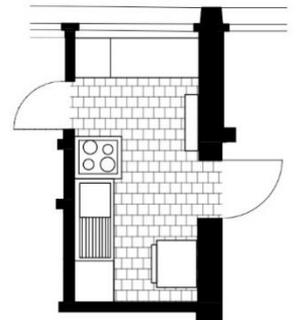
Blocs 9-13
3,2 m²



Tour Atlas
8,9 m²



Tour Atlas
7,3 m²



Bloc 16
5,7 m²

Avant de catégoriser les cuisines selon leurs typologies ou leurs opportunités, le manuel *Gendermainstreaming in urban planning and urban development* (2013) de la ville de Vienne met à disposition un tableau permettant d'évaluer les espaces intérieurs des appartements. Appliqué à Droixhe, il permet de mettre préalablement en évidence quelques points intéressants de la conception du Groupe E.G.A.U. De nouveau, les commentaires originaux sont comparés aux équipements des appartements.

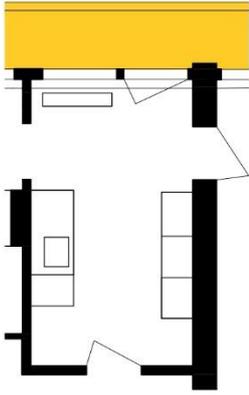
Criterion	Notes/comments
Flexible use for B-type flats	It is recommended that rooms of B-type (two-room) flats be separately accessible to enhance flexibility of use. (For example, this increases the level of privacy of single parents.)
Direct natural lighting and ventilation of kitchens	Kitchen units/kitchenettes should be situated close to windows to ensure direct natural lighting and ventilation. As a result, persons in the kitchen can see and hear (and be seen and heard from) outside; social control is enhanced, and it is easier to look after young children.
Sufficiently dimensioned storerooms or storage niches	Storerooms/storage niches inside flats should in any case be bigger than 1.5 sq m altogether.

Figure 45 Recommandations pour les appartements, 2013, Urban Development Vienna, p.89

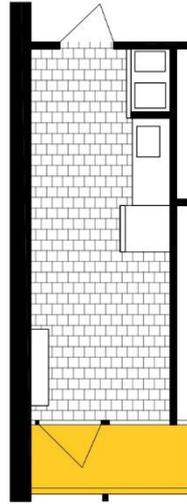
Critères		
Adaptabilité des appartements de type B (deux chambres)	des	Accès séparé pour les chambres.
Lumière naturelle directe et ventilation des cuisines	naturelle	Cuisines situées près d'une fenêtre pour un accès direct à la lumière naturelle et à une ventilation naturelle.
Dimensions suffisantes pour les espaces de rangement et placards	suffisantes	Les rangements des cuisines de chaque appartement sont calculés en fonction du nombre d'occupants du dit appartement afin de répondre aux besoins plus ou moins nombreux (La Maison, 1960, n°8). Dans les blocs 1 à 8, des débarras sont prévus dans les appartements.

Les cuisines des logements sociaux de Droixhe permettent une adaptabilité aux besoins de ses habitant·e·s. En effet, la superficie et capacité des rangements de cuisine suit leur proportion. De plus, la grande majorité d'entre elles ont un accès direct à une fenêtre permettant une ventilation et luminosité naturelle d'entrer dans la pièce. La ménagère peut alors voir et entendre les activités sociales extérieures (Urban Development Vienna, 2013).

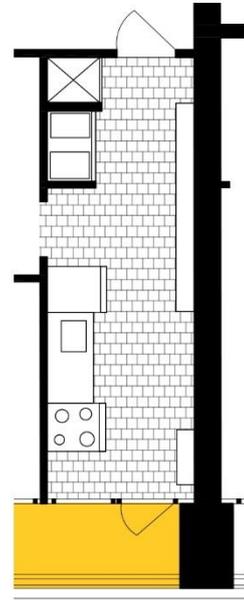
Catégorie : Cuisine sur balcon



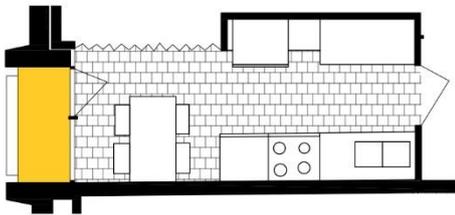
Blocs 1-5
7,9 m²



Blocs 9-13
9,1 m²

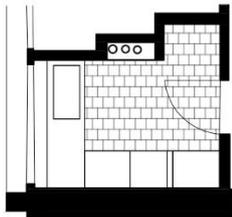


Blocs 9-13
10,7 m²

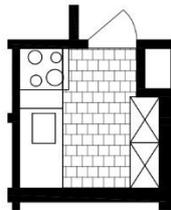


Tour Atlas
8,9 m²

Catégorie : Cuisine minimale

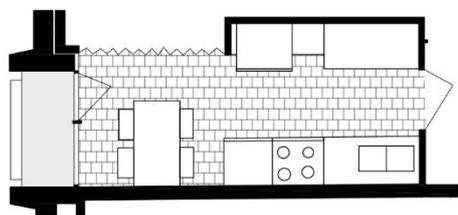


Bloc 6
4,2 m²

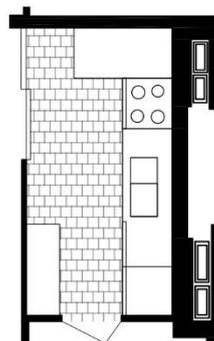


Blocs 9-13
3,2 m²

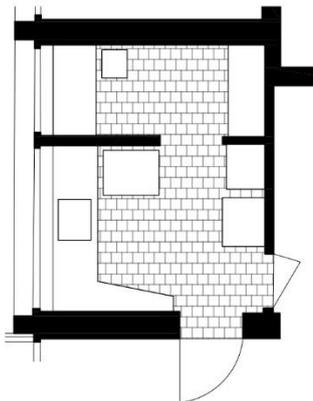
Catégorie : Cuisine semi-ouverte sur le salon par une porte accordéon ou coulissante



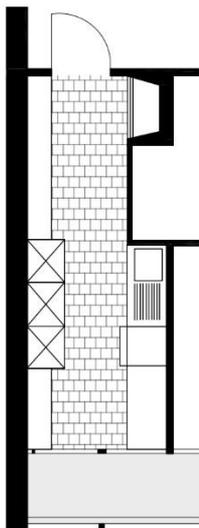
Tour Atlas
8,9 m²



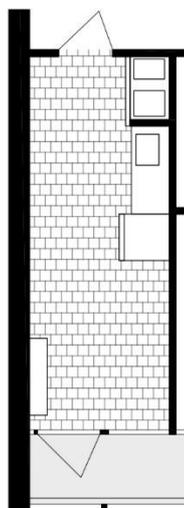
Tour Atlas
7,3 m²



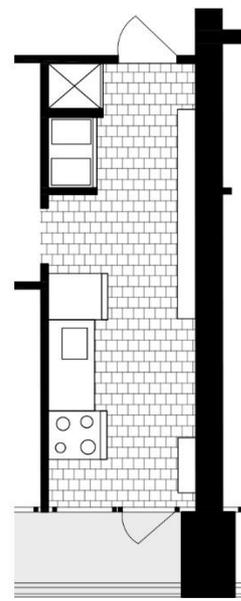
Bloc 6
9,6 m²



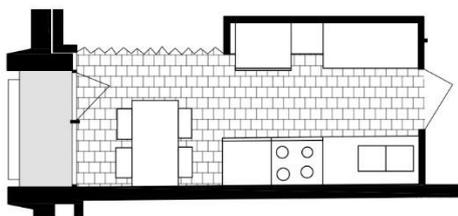
Bloc 12
8,3 m²



Blocs 9-13
9,1 m²

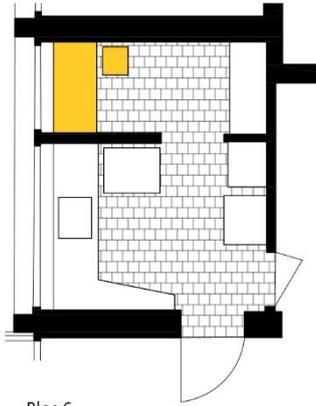


Blocs 9-13
10,7 m²

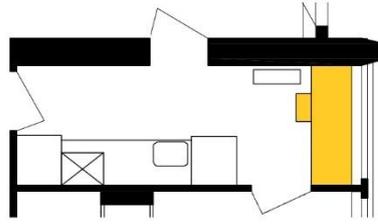


Tour Atlas
8,9 m²

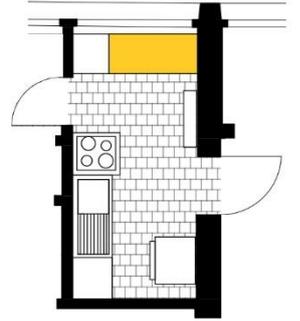
Catégorie : Cuisine avec table à préparer [le repas]



Bloc 6
9,6 m²

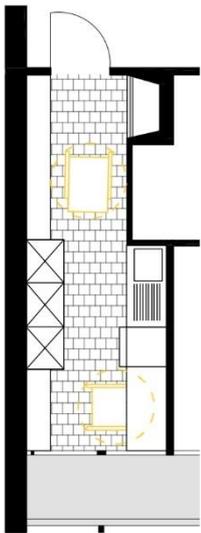


Blocs 1-5
6,9 m²

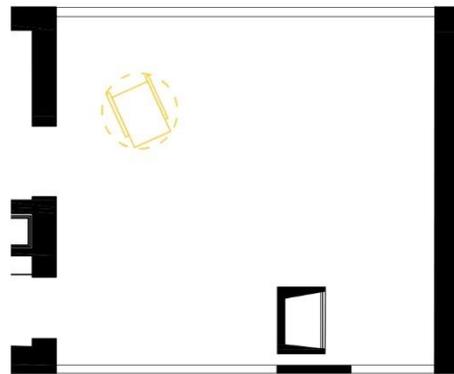


Bloc 16
5,7 m²

Catégorie : Cuisine des logements adaptés aux personnes handicapées



Bloc 12
8,3 m²



Bloc 12
22,8 m²

Les cuisines des logements sociaux de Droixhe présentent une richesse de composition et disposition différentes.

Leurs superficies sont variables, allant de 3,2 m² à 10,7 m² (la cuisine du bloc 12 de 22,8 m² étant commune) ainsi que leurs volumétries. Ces dernières impacteront les relations et la présence de la cuisine dans le foyer comme pièce maitresse ou pièce ajournée. Elles peuvent s'étendre en longueur ou se densifier sur elles-mêmes, intensifiant ou non leurs accès. En effet, nous pouvons remarquer que plus la pièce prend de la surface plus ses accès augmentent et par extension, ses connexions au foyer.

Ensuite, leurs superficies permettent dans la majorité des cas une aisance de mouvement de la ménagère qui peut aussi atteindre tous ses ustensiles en quelques pas. Les équipements compacts de cuisine libèrent de l'espace et sont densifiés de façon à ne pas générer des efforts de déplacement.

FICHES « ESPACES DOMESTIQUES »⁶⁴

La classification en catégories a permis un premier brossage des différentes typologies et une première analyse quant à la richesse et diversité des dispositions des cuisines et salles de bain de Droixhe. Comme nous le verrons, il ressort que ces typologies évoluent avec les années et les nouvelles révolutions des années 1950 et 1970. Droixhe n'est pas un complexe de logements aux plans fixes et prédéfinis mais est constamment remis en question. Il présente de nouvelles qualités et typologies en fonction de l'orientation, des services présents autour de chaque bloc, des nouveaux besoins qu'il est alors important de prendre en compte et notamment l'accueil des personnes concernées par de grands handicaps et la poliomyélite⁶⁵.

L'utilisation des catégories, telles que la superficie, l'équipement et la disposition, permet de faire ressortir les qualités et agencements que l'on retrouve dans les espaces domestiques. De celles-ci, cinq appartements sont choisis, reprenant les typologies des cuisines et salles de bain les plus intéressantes.

Ces appartements seront tout d'abord étudiés par une analyse basée sur l'implantation dans la plaine de Droixhe, l'intégration dans le bloc, l'organisation spatiale, les connexions visuelles, les relations intérieures-extérieures, et enfin les équipements et superficie. Nous nous pencherons ensuite sur le contexte historique et architectural de ces cuisines et appartements pour en retirer des nouvelles clés de lecture à travers les lunettes du genre.

⁶⁴ Telles que les « fiches cuisines » de la méthodologie de Catherine Clarisse (2004).

⁶⁵ La conception des appartements adaptés aux personnes concernées par le handicap se fera en coordination avec le centre médico familial Les Murlais de la plaine de Droixhe mais aussi l'Hôpital de Bavière à proximité. Ils permettent de créer un cadre de vie agréable où les malades habitent avec leur famille tout en étant sous la garde de travailleur.se.s du *Care*. Voir fiche 4. Ce sujet fait partie de la thèse en cours de Justine Gloesener qui a pu récupérer les Archives de l'asbl « Revivre chez soi » portant sur le centre médico-légal Les Murlais.

FICHE 1 : BLOCS 2 À 5

Les premiers espaces domestiques étudiés font partie des blocs 2 à 5 et de la première phase de conception et construction du complexe de logements de Droixhe. Ils font aussi partie des derniers blocs encore debout à l'heure d'aujourd'hui. Néanmoins, leurs espaces domestiques furent le sujet de rénovations par le Bureau Dethier Architecture en 2009.

Nous allons donc nous y intéresser pour tout d'abord effectuer une lecture genrée, à partir du quotidien de la femme, en analysant les plans originaux. A travers l'analyse descriptive, des articulations uniques à ces blocs révéleront une spatialisation du travail reproductif dans les espaces domestiques.

Enfin, nous comparerons le plan d'E.G.A.U. avec les rénovations de Dethier en 2009 pour tenter de comprendre l'impact sur la domesticité et son intégration dans la conception architecturale.

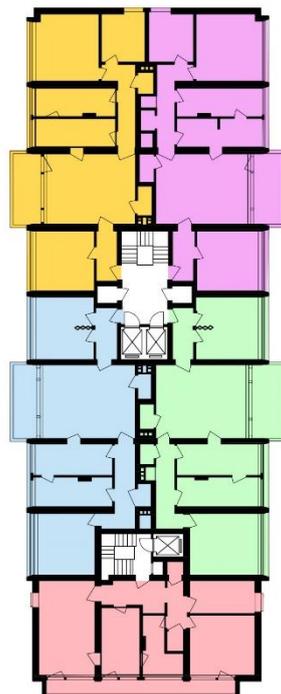


Ech 1/75

Figure 47 Appartement trois chambres dans les blocs 2 à 5, production de l'autrice



Figure 48 Situation des blocs 2 à 5 dans la plaine de Droxhe, plan d'origine de 2008, production de l'autrice



Ech 1-300

Figure 49 Etage type des blocs 2 à 5, production de l'autrice

Implantation dans la plaine de Droixhe

Faisant partie de la première phase du projet, les blocs 1 à 5 commenceront en 1954 pour finir en 1957 (La Maison Liégeoise, 1958). Ils seront ensuite mis en location à partir de 1958 (La Maison Liégeoise, 1959).

Les blocs 2 à 5 s'implantent au nord du complexe, le long de la Meuse. Leur adresse postale est la suivante : Avenue Georges Truffaut 28, 29, 30 et 31. Ils se situent à la suite du bloc 1, n°26 et n°27, de même typologie mais ayant un appartement en plus sur le plan d'étage type. A leur suite, s'érige le bloc 6, toujours de la même typologie, contenant 10 appartements par étage type. Les blocs 7 et 8 comportent, chacun, jusqu'à 20 appartements par niveau.

Au pied des blocs, se trouvent des parkings et des aménagements d'espaces verts.

Intégration dans le bloc

Le bloc accueille au rez-de-chaussée, le logement du concierge ainsi que des boîtes aux lettres et casiers à provisions⁶⁶ dans le hall d'entrée commun. Les étages sont semblables et se résument en un plan « Etage type ». Celui-ci comprend deux appartements de trois chambres, deux appartements de deux chambres pouvant devenir trois par une cloison accordéon de séparation et un appartement transversal de deux chambres.

Au dernier étage, sur la toiture terrasse, on peut y retrouver des coins repos, un solarium, des bacs à sable pour les enfants et les fonctions d'utilité (La Maison Liégeoise, 1958).

Deux noyaux de circulation verticale permettent de desservir les appartements. L'un permet l'accès à quatre appartements identiques et l'autre, un appartement transversal donnant sur l'aire de jeux. L'expression des façades entre en interaction avec le contexte ; trois orientées ouest-sud-est ouvertes sur le site tandis que la façade nord, donnant sur l'autoroute, présente deux

⁶⁶ J'ai découvert ces derniers grâce à Justine Gloesener qui les a mentionnés lors d'une conversation. Elle a fait la découverte de ce dispositif dans les archives du fonds E.G.A.U. au GAR alors que les personnes travaillant sur Droixhe n'avaient jamais pris connaissance de l'existence des casiers à provision. On retrouve ce même procédé de dispositifs dans l'Unité d'Habitation de Marseille par Le Corbusier et Charlotte Perriand. Un casier et une glacière incrustés sous le plan de travail, et accessibles depuis la rue intérieure par un portillon en partie basse et à droite de la porte d'entrée, desservent directement la cuisine. Un service de livraison de colis et de plats chauds du traiteur y place les marchandises (Sbriglio, 1992). Toutefois, bien que ce dernier soit populaire dans cette habitation, une interview réalisée par Justine Gloesener d'une habitante de 94 ans révèle le non-fonctionnement des casiers dans Droixhe. Cette dernière explique qu'ils étaient seulement utilisés pour le dépôt de colis trop gros pour les boîtes aux lettres.

ouvertures par étage. Le hall commun, de par sa petite taille, ne permet que peu d'interactions entre habitant-e-s.

L'appartement étudié⁶⁷ se trouve au nord du bloc. Principalement orienté ouest, il possède une petite ouverture sur la Meuse qui lui permet une double orientation et une aération de la troisième chambre.

Organisation spatiale



Figure 50 La spatialisation du travail domestique quotidien, production de l'autrice

La cuisine est disposée de manière à permettre une organisation rationnelle du travail ménager. S'aménageant de façon à libérer un couloir de mouvement, elle se prolonge par une "salle d'eau", combinant buanderie et salle de bain.

⁶⁷ En jaune

L'accessibilité de la cuisine de cet appartement est un réel avantage quant à l'organisation des tâches ménagères dans l'espace. Elle s'ouvre vers la buanderie de façon à rassembler en un bloc les activités domestiques. Elle s'ouvre aussi sur le foyer où se trouve le salon et la salle à manger pour le repas. En face de la porte de la cuisine, se situe un vide-ordures ou poubelle automatique (La Maison, 1960, n°8). Enfin, elle dispose d'un accès direct au couloir qui mène aux deux chambres des enfants ; celle des parents donnant sur le foyer.

De son côté, la salle d'eau se sépare donc en une partie buanderie et une salle de bain. Élément central de la pièce, la baignoire articule et sépare les activités. Un rideau en plastique permet de les isoler. La baignoire peut donc servir pour le bain ou au rinçage du linge. Dans la partie buanderie, sont prévues une table de travail avec une armoire de rangements et une prise de courant ménager pour le repassage. La partie réservée à la salle de bain comporte également un lavabo équipé (La maison n°8, 1960).



Figure 51 La cuisine, 1958, photographie de Levaux issue de La Maison Liégeoise

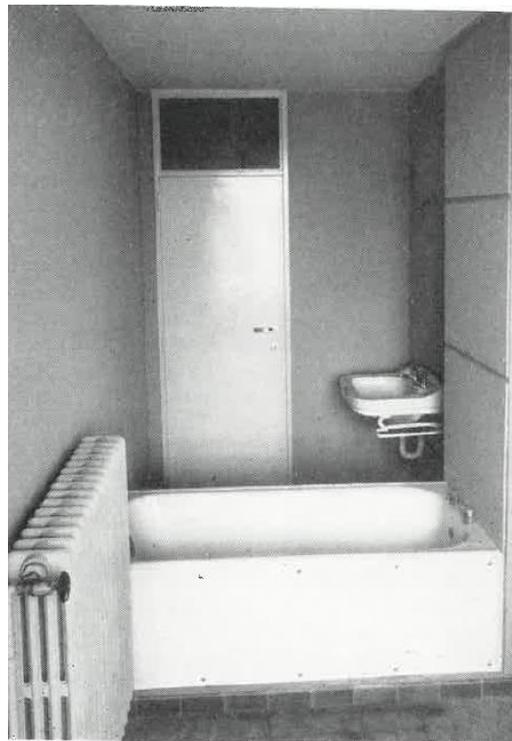


Figure 52 La salle d'eau et l'articulation de la baignoire, 1962, photographie de Francis Niffle issue d'Habiter, n°7

Relations intérieures-extérieures

L'usagère de l'appartement est entourée de services à proximité. Pour ses courses, le supermarché Delhaize, au rez-de-chaussée de la Tour Atlas, est à 3-5 minutes à pied⁶⁸. Lorsque

⁶⁸ Ces données sont toutes générées à partir d'une simulation d'itinéraire à pied via Google maps

celle-ci s'occupe du travail ménager ou d'activités à son compte, elle se trouve de 5 à 7 minutes du centre commercial du bloc 8 et de 7 à 10 minutes des magasins des blocs 9 à 13.

Les arrêts de bus pour rejoindre le centre-ville sont nombreux et dispersés à plusieurs endroits du complexe, leur proximité est donc avantageuse. Par exemple, le trajet pour se rendre à la place Saint-Lambert équivaut à 11 minutes.

Enfin, depuis l'appartement, notamment la cuisine et salle de bain, l'usagère a accès à une grande baie vitrée ayant vue sur la Meuse. Le manuel *Gender mainstreaming in urban planning and urban development* recommande que les appartements puissent avoir une vue sur les espaces publics et notamment sur les aires de jeux afin de pouvoir, depuis l'intérieur, surveiller ses enfants. C'est en fonction de l'emplacement de cet appartement dans les blocs 2 à 5 que cette vue sera possible ou non. Toutefois, nous pouvons conclure que cette orientation des espaces intérieurs domestiques vers l'extérieur n'est pas accessible depuis tous les appartements.

Equipements et superficie

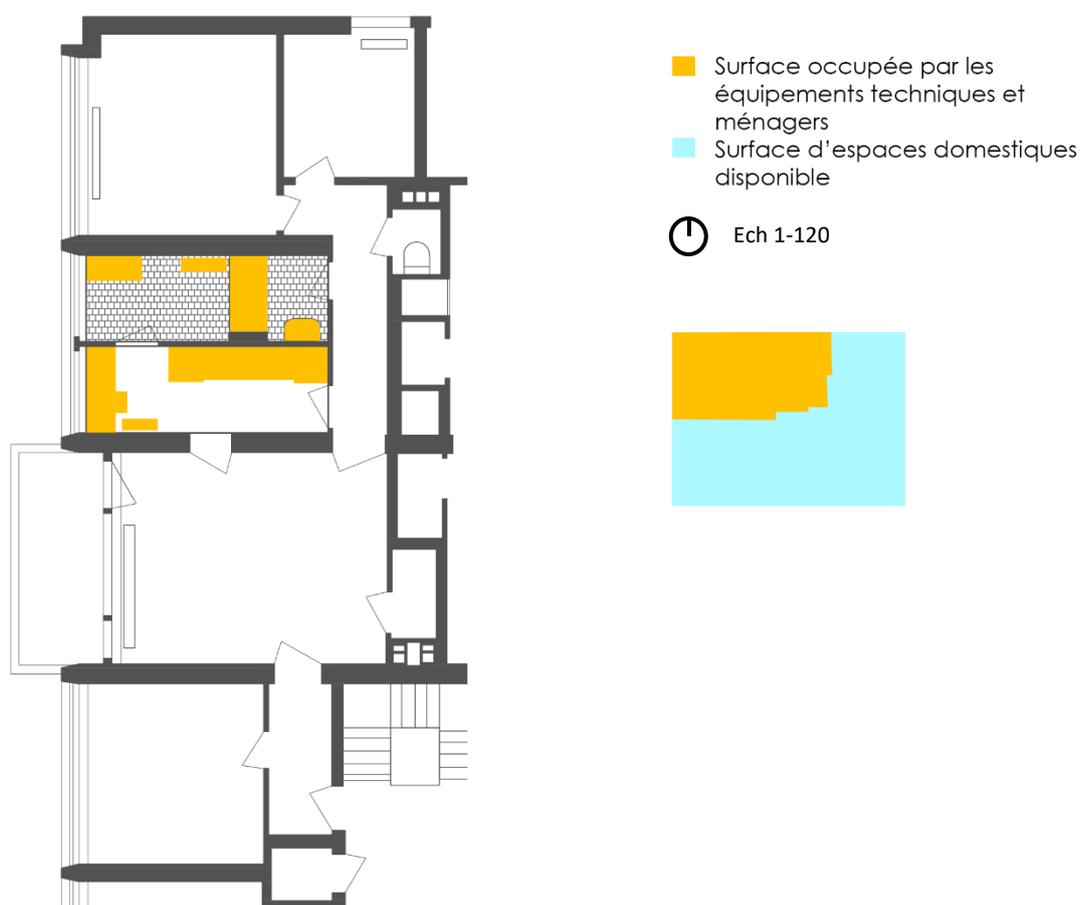


Figure 53 L'occupation de l'équipement, production de l'autrice

Les blocs 2 à 5 sont identiques et ont été très publiés dans les revues, notamment *La Maison*, pour leurs qualités d'équipements techniques et la disposition de la salle de bain. La cuisine et la salle d'eau valent, à elles deux, 13,8 m², donc 6,9 m² chacune.

La cuisine possède des armoires dont la capacité de rangement est établie en fonction d'un ménage moyen. On y trouve également une table de travail située sous la fenêtre, un évier égottoir et un frigo d'une capacité de 130 litres. Des prises de courant sont disposées selon leurs utilités ainsi qu'une prise de courant ménager pour l'emploi éventuel d'une cuisinière électrique.

Une distribution de gaz permet l'emploi d'une cuisinière à gaz (La Maison, 1960, n°8).

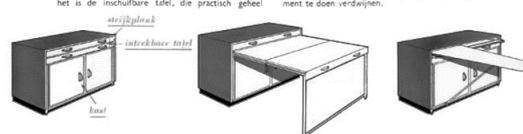
A partir des photos, le mobilier de la cuisine semblerait suivre les travaux des cuisines CUBEX⁶⁹ (1930) par des blocs de 60x60cm avec des capacités de rangement différentes. Louis Herman De Koninck mis aussi à disposition de la ménagère des rangements pour les tâches domestiques du repassage. La planche à repasser se déplie et se replie permettant à la celle-ci de gagner une surface de travail de 1 m⁷⁰. Toutefois, l'utilisation de tels rangements n'est pas une certitude comme cette information n'a pas été retrouvée dans les archives.

Enfin, la salle d'eau, comme expliqué plus tôt, a un double emploi. Bien équipé, cet espace permet d'être pratique et efficace par la disposition des équipements, l'accès aux rangements et l'emplacement des prises électriques.

HET ELEMENT CUBEX "RETRACTOR"

De gevone keukentafel besloeg zeer veel plaats en hinderde meestal bij de uitrusting van de keuken in haar geheel. Dit is gemakkelijk te begrijpen als men rekening houdt met de ruimte die ze innam, zowel in lengte — bij schikking der meubelen op een rij — als in oppervlakte. CUBEX verhoogt zich eens te meer voor dit probleem een rationele oplossing te hebben gevonden; het is de inschuifbare tafel, die praktisch geheel

verdwijnt in het meubel, waarin ze slechts een geringe plaats beslaat en waaronder zodoende nog een ruime en gemakkelijke kast blijft. De verzenners van deze uitvinding — die het voorwerp uitmaakt van het Belgisch brevet n° 369.233 — hebben hun vindrijheid doorgedreven en meteen het vraagstuk van de strijplank opgelost, door deze met een draai-glijdende beweging gans in het element te doen verdwijnen.



Het element « RETRACTOR » (dichte)
Hoogte (involk inbeg.) : 0,85 m.
Breedte : 1,20 m. - Diepte : 0,60 m.

De tafel « RETRACTOR »
Aanwings van de kast :
1,10 - 0,92 m.

De strijplank « RETRACTOR »
Lengte van de strijplank :
1,00 m.



E.H. E.J.
VAN DE VEN, L.V.
électronicien van de huishoudelijke uitrusting

BRUSSEL : Schiedwaagstraat, 48 - Tel. : 17.43.20 (3 l.) - ANTWERPEN : Lange Gooienstraat, 4 - Tel. : 32.39.54 (2 l.)

Figure 54 L'intégration de la planche à repasser dans le mobilier CUBEX, 1930, De Koninck, Publicité Van De Ven

⁶⁹ Aucun document écrit mentionnant le fournisseur des cuisines de Droixhe n'a été trouvé

⁷⁰ Information notée sur la publicité

L'impact de la rénovation sur la domesticité

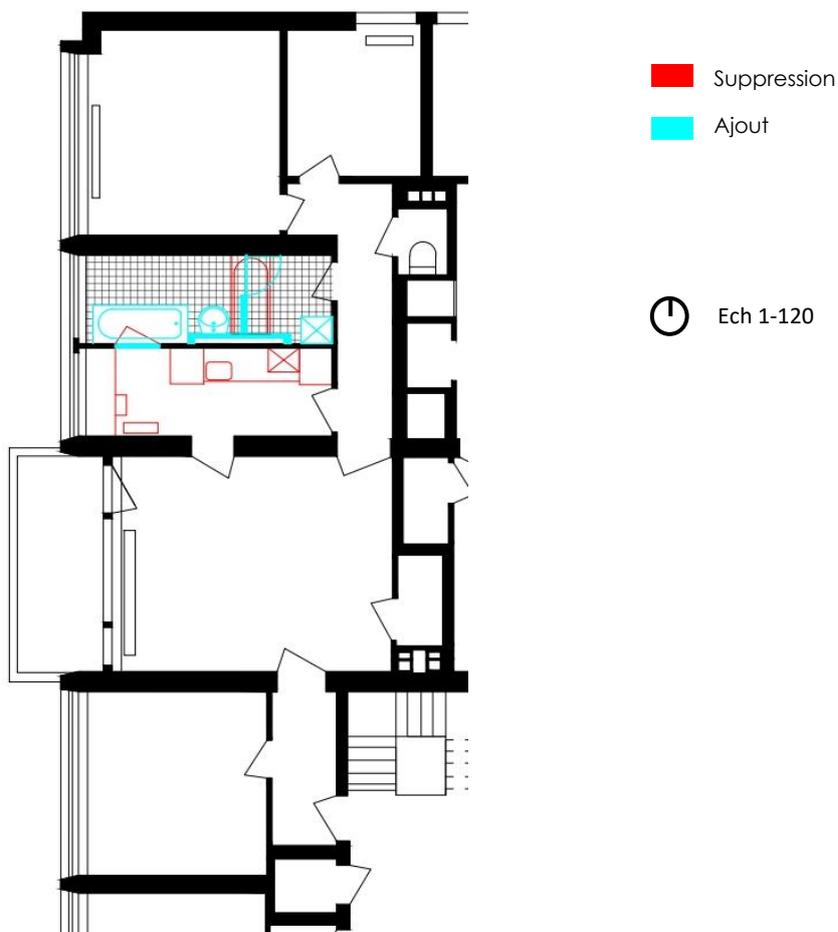


Figure 55 La rénovation des espaces domestiques, plan d'origine par le bureau Dethier Architecture, Archives de la Ville de Liège, production de l'autrice

En 2009, le bureau Dethier sera chargé de la rénovation des blocs de l'Avenue Georges Truffaut et de la place de Libération.

L'évolution des équipements électroménagers modifiera la disposition de la salle de bain. La baignoire, perdant sa place d'articulation, est remplacée par une cloison. L'agencement de la salle de bain sera inversé avec, à droite, la buanderie comportant une machine à laver, et à gauche, une baignoire et un évier sur la longueur.

Ce nouvel agencement aura aussi pour conséquence de supprimer de l'espace pour l'activité du repassage qui devra alors être relocalisé. La cuisine, quant à elle, n'aura plus de contact direct avec la buanderie et ne sera plus louée toute équipée. Une perte de confort et d'efficacité pour les futur·e·s locataire·rice·s.

Nous pouvons donc remarquer une perte d'intégration des activités ménagères dans les espaces domestiques. Vidé de la conception d'E.G.A.U., cet appartement perd en qualité et en superficie d'espace ainsi qu'en intégration du travail reproductif dans la conception architecturale.

Bien que le bureau Dethier eut un impact négatif sur la domesticité de cet appartement, la rénovation appliquée aux espaces domestiques, peut toutefois être un outil intéressant quant à la revalorisation du travail reproductif dans le logement. Lieu d'origine du féminisme et de la révolution des architectEs, les espaces domestiques sont un levier important vers une société paritaire. Comme il est mentionné dans cet article de La Libre (Lebessi, 2021) : « *Modifier nos espaces domestiques pour changer la société* ».

FICHE 2 : BLOCS 9 À 13

Cette deuxième fiche propose l'étude des espaces domestiques d'un studio modulable dans les blocs 9 à 13. Ces derniers, de par leurs superficies fortement réduites et leurs équipements électroménagers disposés de façon rationnelle, rejoignent les théories tayloristes des cuisines minimales. Avant l'étude de cette fiche, un bref rappel historique permet de replacer la conception de la cuisine et salle de bain dans leur contexte.

Enfin, nous nous intéresserons à la pédagogie des Sciences Domestiques de Paulette Bernège (1937) proposant des méthodes de rationalisation du geste afin d'enseigner à la ménagère la pratique de l'art ménager.

La cuisine minimale

Les cuisines minimales suivent les théories modernes de rationalisation de l'espace et du mouvement. Suivant la célèbre citation, « *Pour gagner du temps, il faut perdre de l'espace* » (Clarisse, 2004, p.11), les premiers travaux voient le jour en 1869 par Catharine Beecher. Comme mentionné précédemment dans le chapitre socio-historique de Droixhe, ses démarches initient la remise en question de la cuisine comme partie centrale du foyer et espace multifonctions.

A sa suite, les travaux appliquant les principes tayloristes des usines, tels que ceux de Christine Frederick et des ingénieur-e-s Lilian et Frank Gilbreth, permettent d'aboutir à une conception fonctionnelle et rationnelle des cuisines.

La conception de la cuisine de Francfort, une cuisine standardisée et fonctionnelle de 6,27 m² par Margarete Schütte-Lihotzky, marquera fortement l'architecture des cuisines du début du 20^e siècle. L'organisation est faite pour seulement une personne présente dans la pièce (une femme) et "affirme la suprématie de la cuisine individuelle sur la cuisine collective (...) qui n'aurait pas fait ses preuves" bien qu'elle soit tout aussi efficace (Rotmann, Perrinjacquet, 1980, p.119). Néanmoins, une fois de plus, malgré ses bonnes intentions de penser pour la femme, l'architecte l'y enferme en même temps (McGaughey, 2017). En effet, ces cuisines sont définies comme la

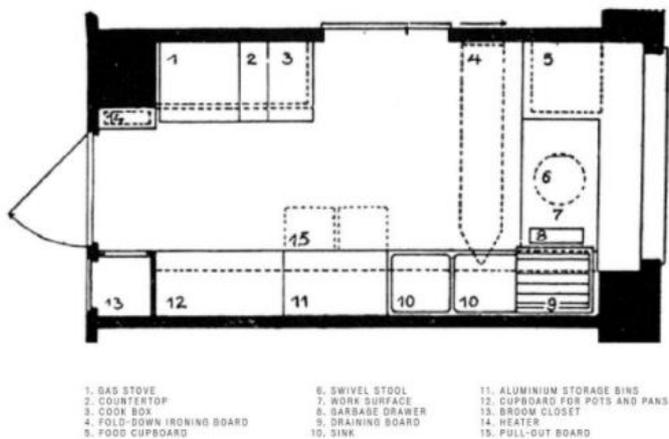


Figure 56 Frankfurt Kitchen, 1927, Margarete Schütte-Lihotzky

promotion d'une modernisation de l'habitat, lors de sa présentation à Francfort, pour ceux qui voient en la cuisine, la place du travail de la femme (Kinchin, O'Connor, 2011). Pour Margarete Schütte-Lihotzky, la rationalisation de la cuisine était une nécessité pour le développement personnel et l'indépendance de la femme. Ainsi, repenser la cuisine faisait partie d'un nouveau mode de vie (Kinchin, O'Connor, 2011).

Durant le courant architectural moderniste, la cuisine doit concilier surface réduite, praticité et confort. Le courant de rationalisation de l'époque repense l'organisation pour rentabiliser l'espace et aboutir à un maximum d'efficacité. Les habitudes de la femme sont analysées afin de clairement séparer les tâches (Sbriglio, 1992).

"Il peut sembler que la forme de l'habitation tende à n'être plus que la résultante de l'application de tous ces règlements, normes, standards, impératifs constructifs, etc." (Clarisse, 2004, p.15).

Pourtant, il n'existe pas de réglementations sur les tailles de cuisine. La réduisant au profit du séjour, elle devient un espace où l'on veut passer le moins de temps possible. Ceci étant fort étonnant pour la culture française, une culture prônant une cuisine où l'on prend ses repas, une pièce à vivre, conviviale (Clarisse, 2004). Une enquête, fin des années 1940, défendait déjà la préférence des Français pour une cuisine du plaisir mais nous y constatons un mépris de l'avis des familles par les architectes (Chombart de Lauwe in Clarisse, 2004, p.147-148). Celles-ci seront même vantées dans les revues d'architecture des années 1920 à 1950 pour leur efficacité et seront accompagnées de recettes gains de temps (Clarisse, 2004).

Avec la disparition de la table, la cuisine devient un lieu technique où l'efficacité prend le pas sur la convivialité. La cuisinière se retrouve seule et devra suivre le principe du travail des domestiques ; un travail debout et efficace. Catherine Clarisse évoque le terme de **cuisines-corsets** car elles se resserrent autour de la ménagère au fur et à mesure des évolutions architecturales (Clarisse, 2004). Une image assez violente qui pourtant va se retrouver dans la cuisine de cette deuxième fiche. Celle-ci mesurant 3,2 m², la femme manœuvre dans un espace restreint entouré de mobilier. Comment y est vécu le travail domestique ?

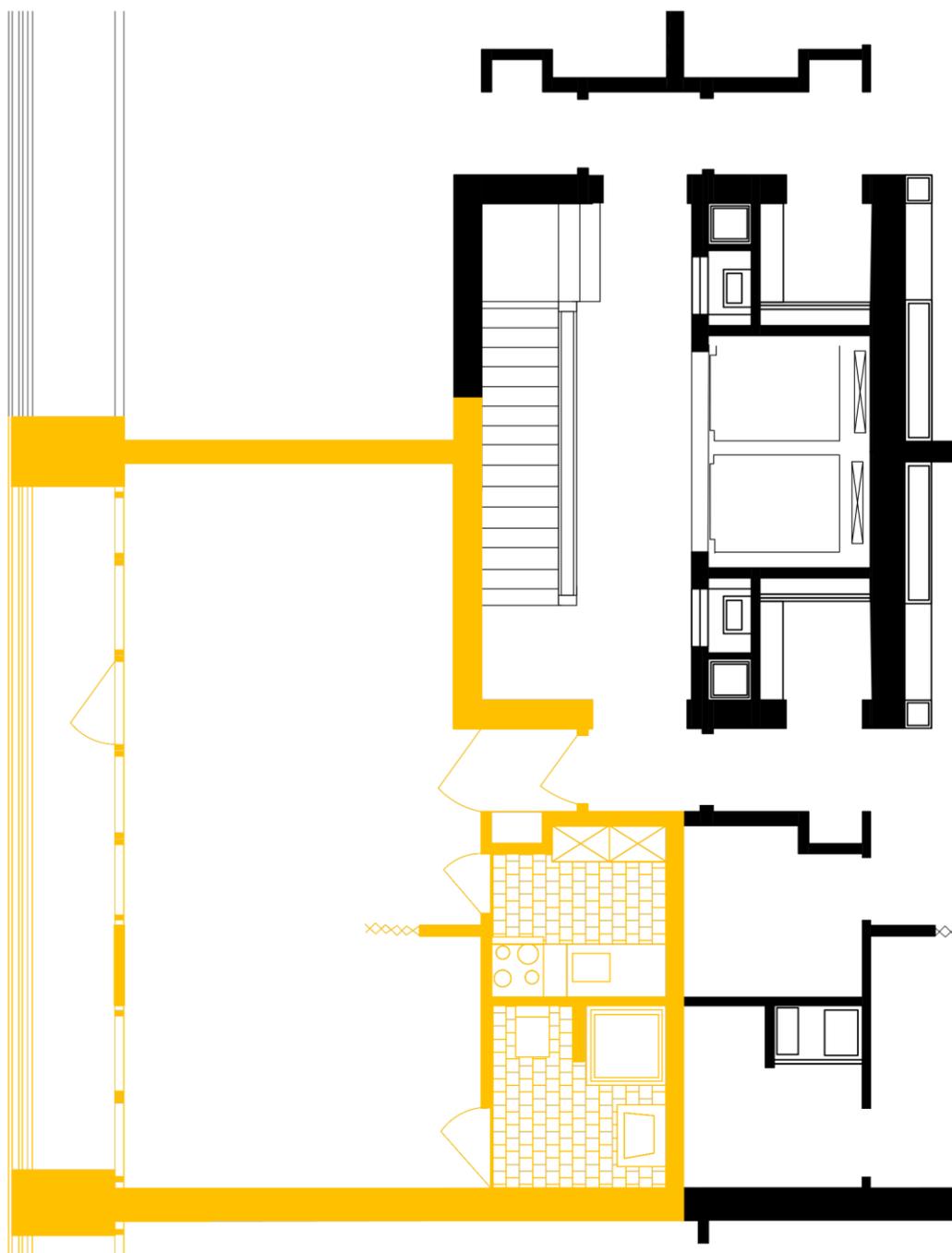


Figure 57 Studio au niveau entresol des blocs 9 à 13, production de l'autrice

Ech 1/75





Figure 58 Situation des blocs 9 à 13 dans la plaine de Droxhe, plan d'origine de 2008, production de l'autrice

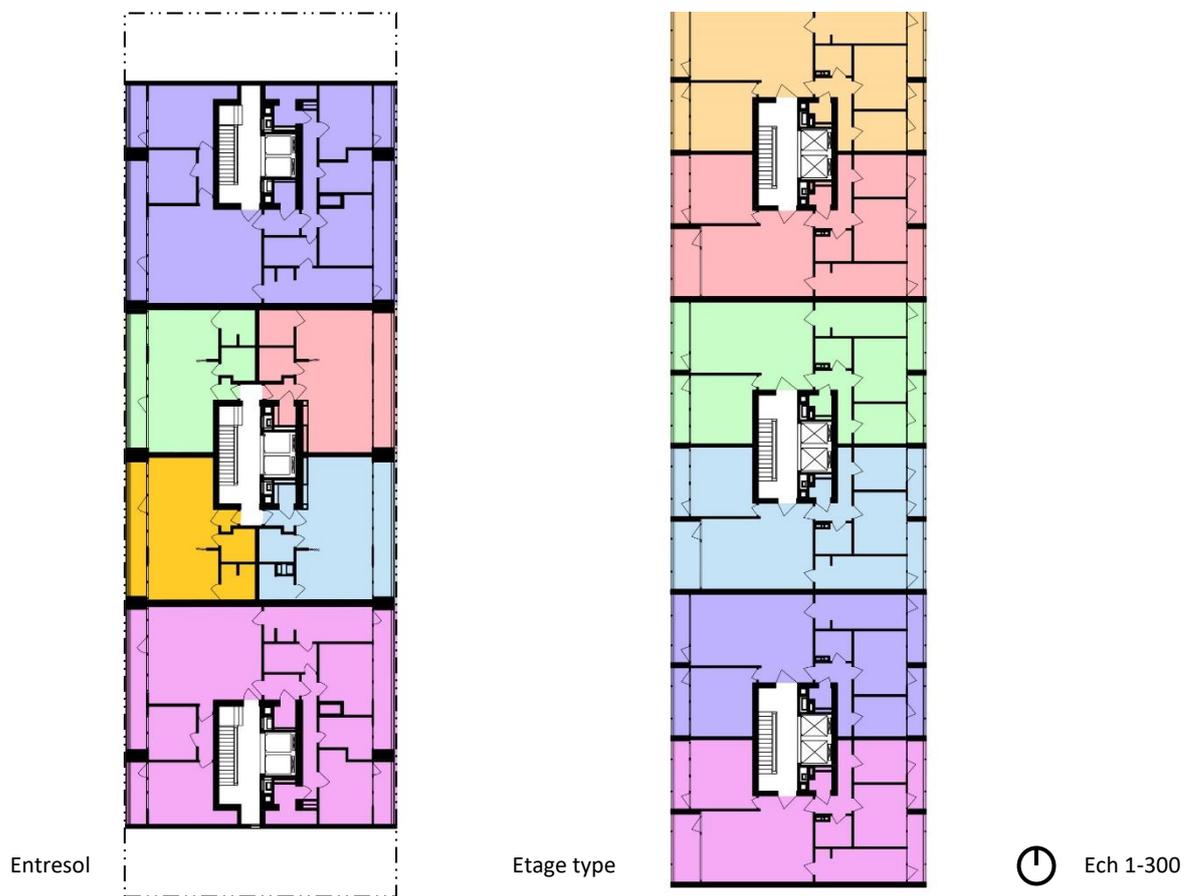


Figure 59 Entresol et étage type des blocs 9 à 13, production de l'autrice

Implantation dans la plaine de Droixhe

Au sud de la plaine, les blocs 9 à 13 se situent le long de l'Avenue de la Croix-Rouge. Ces nouveaux blocs, dont la construction a commencé en 1958 jusque 1970, s'implantent toujours selon l'axe nord-sud. Ils se distinguent toutefois de leurs voisins par une nouvelle typologie de façade et de conception des espaces intérieurs traversants.

La conception originale des blocs de l'Avenue de la Croix-Rouge devait suivre initialement le parti pris architectural de ses voisins. Les cinq immeubles étaient reliés entre eux par des blocs de plus petite hauteur, disposés en redent, et à destination des familles nombreuses (La Maison Liégeoise, 1961). Or, un changement de décision en 1958 privilégie une libération des planchers par les murs porteurs des circulations (La Maison Liégeoise, 1961). Cette nouvelle disposition conçoit un système de cellules libérées de la structure dont les cloisons seraient mobiles pour rétrécir ou agrandir le logement (Habiter, 1962, n°7 ; Istasse, 2014-2015). La cuisine est les chambres pour les enfants situés à l'est, cet espace fut conçu pour être réduit ou augmenté à volonté soit en démontant une cloison soit en déplaçant des meubles. Un appartement pouvait alors passer de 3 chambres initiales à deux, quatre ou une grande pour les familles nombreuses de 8 personnes (La Maison Liégeoise, 1961).

Les blocs 9 à 13 s'érigent tel un écran à l'ensemble des autres bâtiments et apportent diversité, densification des zones vertes à la plaine (La Maison Liégeoise, 1961). S'élevant sur 22 niveaux, les cinq blocs dominent le parc de la plaine permettant, pour les appartements des derniers étages, une vue sur la Meuse et la ville de Liège. A leurs pieds, sont disposés des parkings ainsi que des espaces verts. Leur avantage se trouve aussi dans la proximité qu'ils ont avec les écoles maternelles et crèches.

La multitude de chemins piétons permet de les relier au centre du parc où se trouve le point d'eau ainsi que l'aménagement de nombreux espaces verts traversables.

Les arguments qui ont justifié la destruction en 2005 de ces cinq tours sont encore inconnus. Le diagnostic de Projenor⁷¹ (1996) relève plusieurs dysfonctionnements et problèmes de salubrité, toutefois ces derniers ne sont pas des raisons valables pour supprimer l'entièreté des logements sud de la plaine de Droixhe. Les balcons encombrés diminuent la qualité des espaces intérieurs en termes de transparence et de clarté. Bruyants, dégradés et vieillissants, les blocs sont décrits comme nauséabonds et leurs cages d'escalier remplies de débris du fait du nombre peu suffisant de

⁷¹ Archives du GAR

poubelles. Les boîtes aux lettres du rez-de-chaussée sont, quant à elles, dégradées. Il y a donc un manque de propreté et d'entretien évident de la part de la ville de Liège et de la Maison Liégeoise.



Figure 60 Les blocs 9 à 13 vus depuis la Tour Atlas



Figure 61 Maquette du principe d'un bloc

Intégration dans le bloc

S'élevant donc sur 22 niveaux, la composition d'un bloc est : au sous-sol, les garages pour voitures d'enfants, motos et vélos ; au rez-de-chaussée, les boîtes aux lettres et magasins, au premier étage, 6 appartements dont le plan se situe en retrait par rapport aux niveaux supérieurs et ensuite sur 20 niveaux sont disposés 6 appartements par étage. Un bloc peut alors accueillir 129 appartements regroupant des studios, des appartements 3 chambres et 5 chambres. Le local du concierge est annexé aux écoles maternelles qui contiennent deux classes et un espace de jeux (La Maison Liégeoise, 1961).

Comme nous le verrons, la conception des espaces domestiques et de leur superficie va évoluer en fonction du type d'appartements et du nombre de personnes qu'ils accueilleront.

L'appartement étudié⁷² se situe au premier étage et est un studio une personne ou pour un couple. Ses appartements voisins sont le miroir de son plan et partagent, avec lui, un noyau de circulations verticales. Ce logement va ouvrir le champ des mixités d'usager·ère·s dans le complexe de Droixhe, cette typologie n'étant pas présente dans les logements du secteur nord et est.

⁷² En jaune

Organisation spatiale

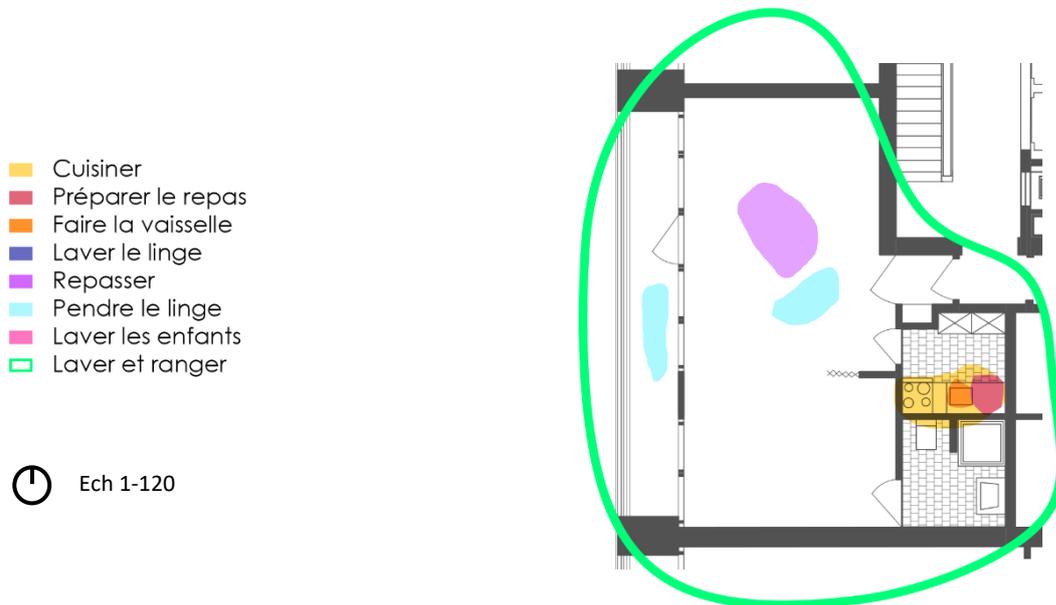


Figure 62 La spatialisation du travail domestique quotidien, production de l'autrice

Mono-orienté, le studio dispose d'un grand balcon avantageux s'étirant sur la longueur du séjour.

L'entrée du studio se fait directement dans le séjour sur lequel la cuisine s'ouvre. De petite taille, la disposition n'offre que peu de place pour les tâches ménagères s'y trouvant. La salle de bain s'accolle à elle mais n'est pas en connexion directe. S'ouvrant sur la chambre, elle poursuit la même pensée d'économie d'espace du fait du nombre de locataires y logeant.

De par sa petite taille, l'usagère de la cuisine pourrait relocaliser le travail domestique dans d'autres pièces, comme le séjour, qui ne sont pas en priorité conçus pour ces activités. Cet appartement demande alors à l'usagère de s'adapter pour gagner en confort dans ses mouvements. De plus, l'utilisation de la douche supprime l'avantage qu'avait la baignoire pour laver le linge.

Enfin, l'espace de vie central peut se séparer par une cloison accordéon entre la cuisine et la salle de bain. Il devient un espace modulable aux rythmes des usages des habitant·e·s du studio.

Relations intérieures-extérieures

Depuis les blocs, l'usagère est à proximité des crèches et écoles maternelles qui se trouvent au pied des immeubles. Celle-ci peut facilement y conduire ses enfants pour pouvoir vaquer à ses occupations durant la journée.

Les magasins au rez-de-chaussée sont en accès direct par les circulations verticales. Le supermarché Delhaize se trouve de 6 à 7 minutes à pied et le centre commercial du bloc 8 de 2 à 7 minutes⁷³.

Enfin, depuis les espaces domestiques, l'usagère se trouve toutefois isolée de l'extérieur. Aucune ouverture ne se situe dans la cuisine ou salle de bain, l'aération se faisant uniquement par un système de ventilation performant pour l'époque. Le grand balcon permet toutefois un apport de luminosité avantageux et la cuisine étant tournée vers celui-ci, une fois la porte ouverte, une vue de loin est possible bien que peu satisfaisante.

Equipements et superficie

- Surface occupée par les équipements techniques et ménagers
- Surface d'espaces domestiques disponible



🕒 Ech 1-120

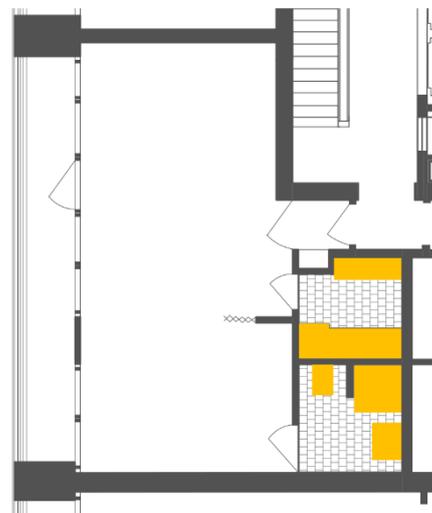


Figure 63 L'occupation de l'équipement, production de l'autrice

La superficie totale des espaces domestiques équivaut à 6,8 m², la cuisine mesurant 3,2 m² et la salle de bain 3,6 m². Ces surface est définie par le nombre de locataires pouvant être accueilli-e-s et a pour conséquence de réduire la surface disponible pour le travail reproductif. La cuisine étant presque à moitié occupée par les équipements techniques.

⁷³ Ces données sont toutes générées à partir d'une simulation d'itinéraire à pied via Google maps

Dans la cuisine se trouve le minimum possible c'est-à-dire une cuisinière, un évier, un bloc de 60x60 cm pour préparer le repas et des rangements contre le mur opposé. La salle de bain, servant aussi la fonction de wc, possède une douche et un évier. Le peu de superficie influe donc sur la quantité d'équipements qui va desservir l'usagère, comme mentionné plus tôt.

Le taylorisme domestique

L'avantage premier de ce studio est sa modularité. Les usager·ère·s peuvent choisir de séparer ou non le foyer de la chambre par une porte accordéon. De plus, la conception des blocs 9 à 13 favorisent des murs libérés de contraintes structurelles permettant de modifier la conception intérieure de l'entièreté du studio. Néanmoins, dans la temporalité de cette analyse, la cuisine et la salle de bain sont des espaces fixés par les tuyauteries et tenus éloignés de relations visuelles avec l'extérieur du bloc.

Ainsi, pour effectuer le travail domestique dans ce studio, la ménagère doit s'adapter à de petites superficies et des rangements denses. Pour cela, elle doit aménager ses espaces de travail de la façon la plus organisationnelle possible afin de garder de l'ordre dans les tâches domestiques.

A défaut de laisser la femme se débrouiller seule dans une cuisine rationnelle dont chaque geste est pensé et défini, Paulette Bernège propose des solutions

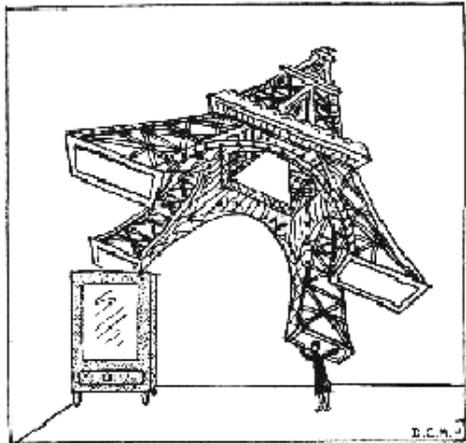
techniques. Invitée au C.I.A.M. du logement minimum en 1929, elle met en place des schémas caricaturaux de propositions pour gagner du temps et réduire l'espace (Clarisse, 2004). En publiant son ouvrage *De la méthode ménagère*, Paulette Bernège donne un nom au travail



reproductif comme travail à part entier : Les Sciences Domestiques. Ne proposant pas des apprentissages mais plutôt l'acquisition d'une méthodologie de travail pour le rationaliser, elle réhausse la position de la femme comme gestionnaire de son foyer. Son but était de définir un champ de compétences professionnelles spécifiquement pour les femmes mais aussi de les préparer à occuper des professions liées à la rationalisation du foyer (Clarke, 2005 ; Bernège, 1937). Ses démarches poursuivent celle de Le Corbusier du foyer comme « machine à habiter ».

Figure 65 Schémas caricaturaux, 1928, Paulette Bernège, *Si les femmes faisaient les maisons*

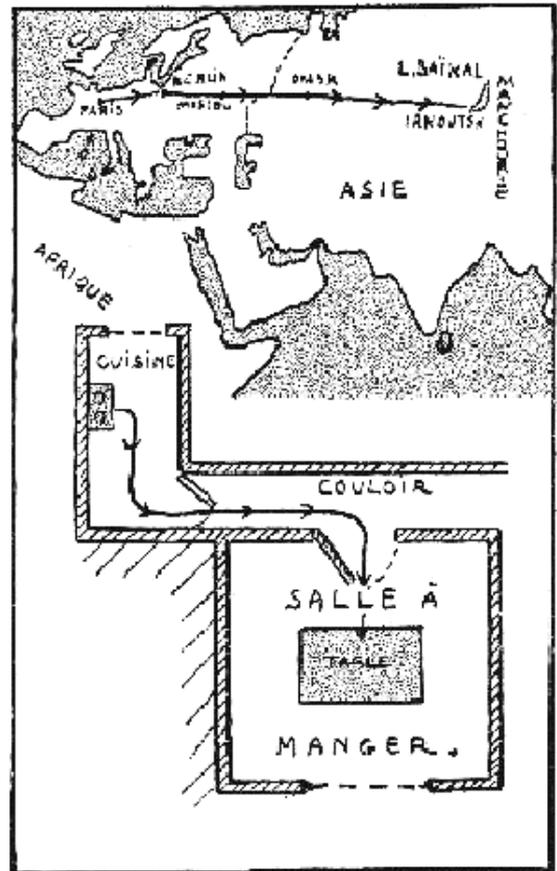
Figure 66 L'installation de la cuisine, 1929, Paulette Bernège, *La Construction Moderne*, n° 22



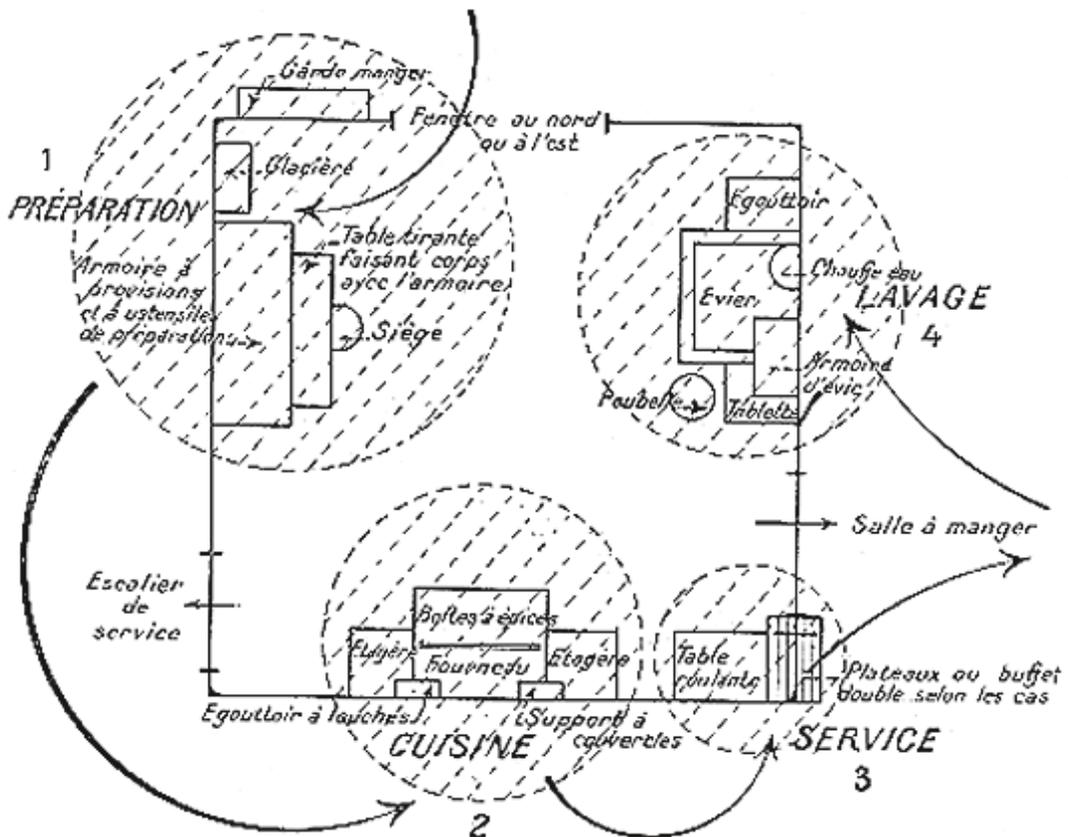
Monter un escalier
5 fois par jour
pendant 40 ans
équivalut
à soulever les
9 millions de kilos
de la Tour Eiffel
à une hauteur
de 2 m. 30.



LES DISTANCES VAMPIRES



Les plans de circulation entre les cuisines et les salles à manger, en ménageant, par le couloir, la présence de la distance de Paris au lac Baïkal.



FICHE 3 : BLOCS 9 À 13

Le choix de cette troisième fiche se porte sur un appartement pour familles nombreuses de cinq chambres. Il se situe à la suite du studio et partage les mêmes avantages structurels. Par la libération des planchers, est alors conçu un système de cellules dont les éléments mitoyens sont mobiles et déplaçables de façon à réduire ou agrandir la surface du logement (Habiter, 1962, n°7). Les noyaux de circulation participent à la structure du bloc en tant que murs porteurs permettant de libérer les cloisons des appartements de toute descende de charge (Habiter, 1962, n°7).

L'implantation, le rez-de-chaussée public, les mixités de typologies d'appartement et la modularité vont lier l'étude de cette fiche aux prémices d'une architecture féministe. Principes qui seront explicités à la fin de l'analyse descriptive.



Figure 67 Appartement modulable 5 chambres des blocs 9 à 13, production de l'autrice

Ech 1/75





Figure 68 Situation des blocs 9 à 13 dans la plaine de Droixhe, plan d'origine de 2008, production de l'autrice

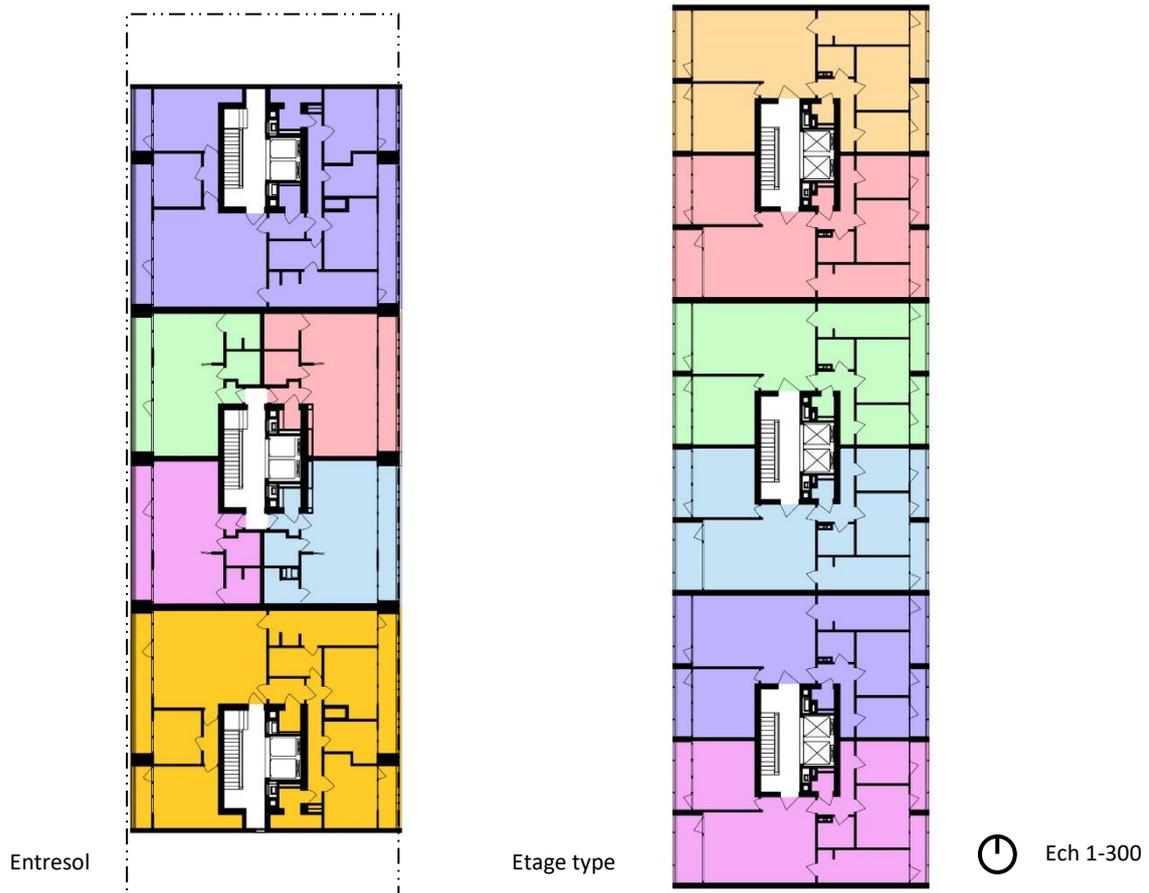


Figure 69 L'entresol et l'étage type des blocs 9 à 13, production de l'autrice

Implantation dans la plaine de Droixhe

A la suite de la fiche 2, cet appartement se situe aussi dans les blocs 9 et 13 au sud de la plaine. Disposant des mêmes avantages en termes de proximité, sa position permet aux habitant·e·s de disposer de services et de magasins à quelques minutes de chez eux.

Le cadre du parc et de l'étang offre divers points d'arrêts le long de son parcours permettant aux habitant·e·s de s'y rencontrer et échanger. La proximité de l'église permet aussi un lieu de rassemblement aux usager·ère·s de Droixhe.

Intégration dans le bloc

Situé au premier étage, cet appartement⁷⁴ est voisin de celui vu précédemment. En fin du bloc, il le traverse pour une orientation ouest du séjour et de deux chambres ainsi que d'une orientation est pour la cuisine et trois chambres supplémentaires. La disposition des pièces permet de suivre le rythme du soleil tout au long de la journée. Sa transversalité lui permet d'obtenir de grandes ouvertures et des balcons étirés sur toutes ses façades.

L'appartement pour familles nombreuses s'accède via un des trois nœuds de circulations verticales ne desservant que cet appartement par étage.

Organisation spatiale

Disposant de cinq chambres, l'appartement voit alors ses espaces domestiques augmenter afin de desservir le nombre d'habitant·e·s.

La cuisine, en longueur, est l'élément d'articulation entre le séjour et le balcon orienté est. Sa disposition tend à montrer une transversalité de son espace. L'accès direct au balcon est un réel avantage tant au niveau hygiénique pour l'aération de la pièce que pour le confort et la qualité de travail de la cuisinière. Celle-ci dispose d'un grand espace où elle peut d'un côté cuisiner et ensuite se retourner pour travailler sur un deuxième plan de travail. Cette cuisine lui permet aussi d'accueillir une personne supplémentaire à la préparation du repas ou s'occupant des tâches ménagères.

De la cuisine, elle peut accéder à la salle de bain pour s'occuper du linge dans la baignoire ou des enfants. Cet appartement présente aussi une nouveauté par rapport aux autres : la duplication de la salle de bain. En effet, au bout du couloir se situe une deuxième salle de bain plus petite et

⁷⁴ En jaune



Figure 70 La spatialisation du travail domestique quotidien, production de l'autrice

plus fonctionnelle. Les annotations des plans des architectes du Groupe E.G.A.U. ne désigne toutefois pas les salles de bain comme étant l'une pour les enfants ou l'autre pour les parents. Néanmoins, la présence de la baignoire est un avantage en praticité quant à l'assistance ou la surveillance du lavage des jeunes enfants.



Figure 71 La cuisine, photographie de M. Carlier issue de La Maison Liégeoise, 1968

Par la salle de bain, la circulation de la cuisine est ensuite guidée vers le couloir de nuit où dorment les enfants. La chambre à gauche avec son balcon privatif est désignée comme la chambre des parents sur les plans. Un renforcement dans le hall commun permet d'y installer un rangement supplémentaire.

La distinction de la salle de bain enfants de la salle de bain des parents apparaissent dans les plans la Maison Tenzer⁷⁵ de Simone Guillissen-Hoa en 1955. Cette maison est construite pour un médecin et sa famille, son architecture étant destinée à des maisons familiales de la classe bourgeoise. L'architecte belge mettra en route les débuts⁷⁶ d'une duplication des pièces d'eau. La première comportant une douche rappelle un espace domestique efficace et rationnel. La deuxième compose l'espace des parents qui s'articule tel une pièce dans la pièce en mettant en relation directe trois espaces : le dressing, la chambre et une vaste salle de bain. Cette dernière devient une réelle pièce avec un espace conséquent. Son centre devient le théâtre des articulations entre chaque équipement où se laver devient un geste confortable pouvant s'étendre et relationner avec d'autres activités.



Figure 72 Portrait de Simone Guillissen-Hoa, La loge

Une des premières architectes praticiennes de Belgique, Simone Guillissen-Hoa (1916-1996) marqua fortement le courant architectural moderne de l'après-guerre. Réinventant un langage que Bontridder appelle « architecture perdue et retrouvée », ses œuvres faisaient preuve d'une belle continuité et d'une évidence à une vaste imagination et maturité (Puttemans, 1996 in Région Bruxelles-Capitale, 2011). Le patrimoine architectural belge lui devra un grand nombre de maisons et bâtiments,

Relations intérieures-extérieures

En plus de sa proximité, l'appartement comporte un avantage clé car sa cuisine dispose d'une vue sur la crèche, l'école maternelle et la cour de récréation. Selon l'implantation des écoles au pied des blocs, elles accueillent les enfants de celui à sa suite de façon à ce que chaque cuisine dispose de la vue sur le lieu où sont gardés ses enfants. Ainsi, les écoles et crèches du bloc 12 sont à disposition du bloc 13, celles du bloc 11 pour le bloc 12 et ainsi de suite. Le bâtiment du bloc 9 est plus imposant car il accueille les enfants du bloc 9 et 10. Les cuisines des étages supérieurs sont

⁷⁵ Ou Maison à Uccle

⁷⁶ Cette référence a été mentionnée par Apolline Vranken lors d'un échange le 9 mars 2022 dans le cadre de ce TFE.

disposées de la même façon pour garder une orientation avantageuse permettant une connexion visuelle directe entre l'intérieur et l'école en contrebas.

Equipements et superficie

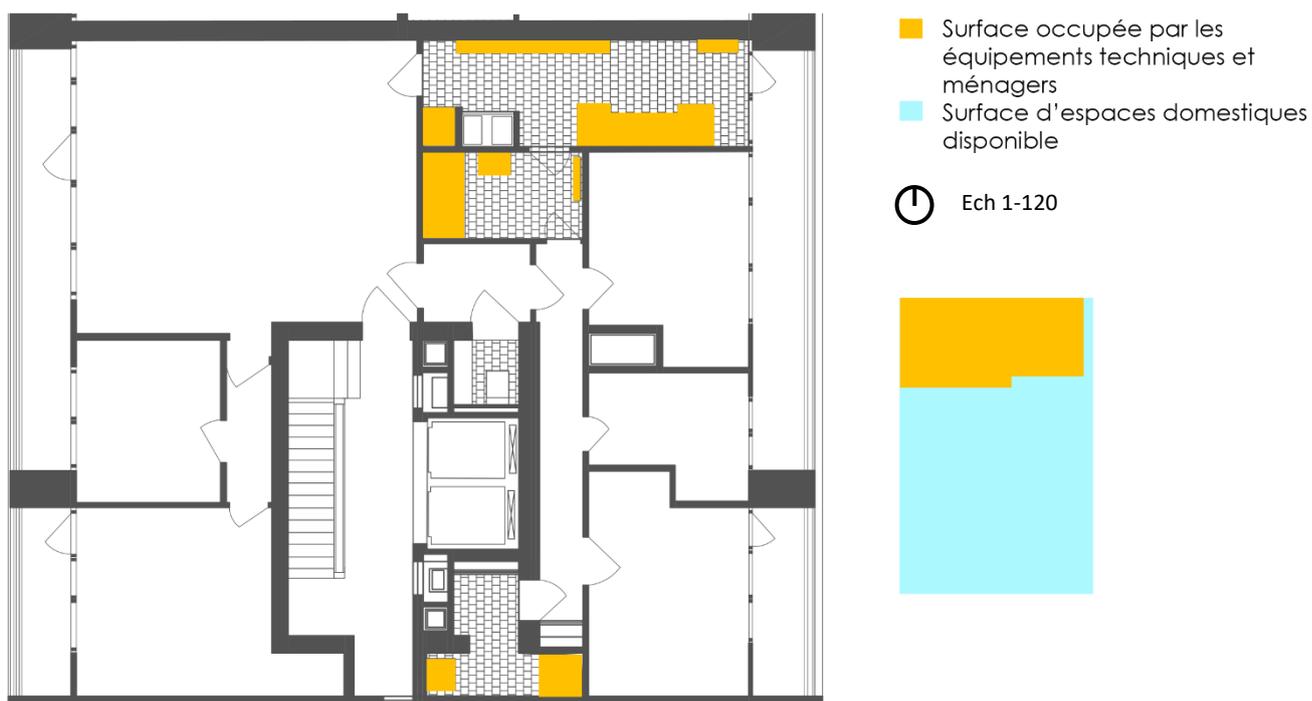


Figure 73 L'occupation de l'équipement, production de l'autrice

De plus grande superficie, les espaces domestiques cumulent à 18,3 m² dont 10,7 m² pour la cuisine, 4,5 m² pour la salle de bain avec baignoire et 3,1 m² pour la seconde salle de bain avec douche. Ainsi, les équipements techniques, occupant un tiers de l'espace disponible, laissent de la place aux usager·ère·s pour s'y mouvoir à plusieurs.

La cuisine est équipée pour cuisiner mais dispose d'une deuxième typologie de plan de travail : celui plus fin permet à l'usagère de travailler debout avec plus d'amplitude de mouvement et d'espace pour y déposer les ustensiles de cuisine. La présence imposante des gaines techniques a influencé l'aménagement du mobilier qui a dû s'adapter en épaisseur.

Une distinction se fait entre la baignoire et la douche. L'une dans un espace plus grand permet une polyvalence des fonctions tandis que l'autre compose une salle de bain fonctionnelle et

efficace. Cette dernière étant fortement impactée spatialement par les gaines techniques, le choix d'y disposer des équipements plus compacts fut judicieux.

Les prémices d'une architecture féministe

Les avantages des implantations de ces blocs se situent dans les relations que ceux-ci entretiennent avec la sphère publique de Droixhe. En effet, comme il a été analysé à l'échelle du complexe, ces blocs disposent de magasins au rez-de-chaussée. Ces derniers, accessibles à pied, permettent de réduire les circulations quotidiennes des femmes, de faciliter une mobilité indépendante et de créer des espaces de rencontre (Urban Development Vienna, 2013). De plus, il est important de noter la présence d'**écoles maternelles au pied des blocs** permettant de réduire le trajet logement-école mais aussi d'en augmenter sa sécurité car il n'est pas nécessaire de traverser des axes routiers pour s'y rendre (Urban Development Vienna, 2013 ; Genre et ville, 2018). La proximité des écoles et crèches des logements permet aux femmes de déléguer une partie de leur charge maternelle, un travail en moins qui leur permet de libérer du temps pour elles (Genre et ville, 2018). Enfin, il y a une réelle volonté des architectes d'intégrer une relation entre l'espace domestique de la cuisine et l'école maternelle en contrebas puisque la première est orientée sur la cour de récréation et les espaces de jeux de la deuxième.

Pour terminer, par la libération des planchers et le cloisonnement libre, cet appartement devient **modulaire et extensible** (La Maison Liégeoise, 1961). Quel est le lien avec l'architecture féministe ? L'adaptation aux besoins des usager.ère.s. En effet, un logement modulaire suit les étapes de vie et évolue au gré des modifications du ménage y habitant. L'appartement pour familles nombreuses de cinq chambres pouvant accueillir 7 à 9 personnes (La Maison, 1960, n°8) peut se réduire à un logement de trois grandes chambres et inversement pour les appartements de trois chambres de l'étage type qui peuvent passer de trois chambres à une ou quatre ou cinq (Habiter, 1962, n°7).

La modularité est donc un enjeu de taille puisqu'il permet à l'architecture de se composer avec les habitantes et ainsi favoriser une mixité des relations intergénérationnelles (Genre et Ville, 2018). « *Rendre un logement flexible, c'est donner aux habitant.e-s la maîtrise de leur lieu de vie et encourager leur autonomie et leur indépendance.* » (Angela.D, 2022, p.50).

FICHE 4 : BLOC 12

Cette avant-dernière fiche s'intéresse à la prise en compte du *care* dans la conception architecturale. Cette démarche inclusive du Groupe E.G.A.U. m'a été présentée par Justine Gloesener aux tous débuts de mes recherches. Développé plus en profondeur dans le cadre de sa thèse de doctorat sous la direction d'Eric Le Coguiéc, elle aborde le *care* comme vision visant à faciliter et intégrer les usages des personnes vulnérables dans la fabrique de la ville et du complexe de Droixhe (Gloesener, 29/06/2022). A travers plusieurs questions de recherche telles que : *Quelle place est accordée ou non aux vulnérabilités pour ce quartier depuis sa création jusqu'à aujourd'hui ? Participe-t-elle à diminuer les inégalités spatiales que peuvent subir les quartiers plus populaires ?* (Gloesener, 29/06/2022, p.1), Justine Gloesener croise les approches architecturales, spatiales, sociales, féministes et historiques afin de considérer plus largement le *care* comme perspective féministe.

Dans cet optique, l'appartement adapté qui sera abordé par le *care* est un appartement transversal de deux chambres ; l'une pour la personne concernée par le handicap⁷⁷ et la deuxième pour sa famille. Nous allons tout d'abord nous pencher sur une analyse descriptive qui sera suivie d'un point théorique sur l'origine et les fondements du *care* pour enfin rassembler ces deux sujets ensemble et en sortir des pistes de réflexion.

⁷⁷ Ce travail utilisera les termes « personne concernée par le handicap » ou « personne ayant un handicap » afin de ne pas la déshumaniser et la résumer à sa maladie.



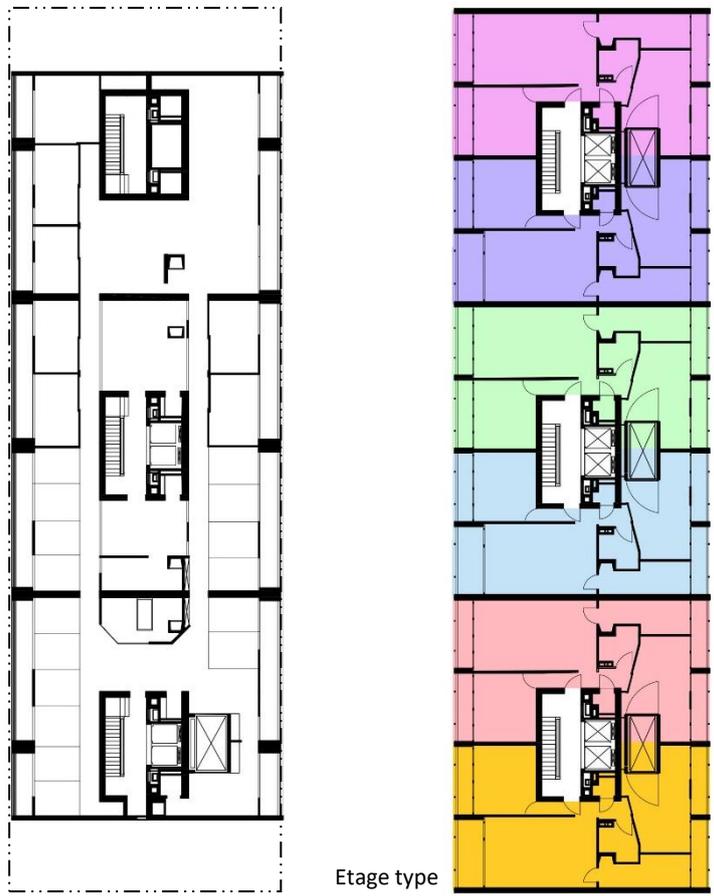
Figure 74 Appartement adaptés 2 chambres dans le bloc 12, production par l'autrice

Ech 1/75





Figure 75 Situation du bloc 12 dans la plaine de Droxhe, plan d'origine de 2008, production de l'autrice



Entresol adapté en dortoir

Étage type

Ech 1-300

Figure 76 Entresol et étage type adaptés du bloc 12, production de l'autrice

Implantation dans la plaine de Droixhe

Le bloc 12 se situe à la suite des blocs 9-10-11. Néanmoins, il représente une tout autre fonction pour la plaine de Droixhe.

Le projet des architectes du Groupe E.G.A.U., avec l'hôpital de Bavière, situé à moins de deux kilomètres, a été d'intégrer un Centre médical dans le bloc 11 afin d'accueillir les personnes concernées par le handicap de la poliomyélite⁷⁸. Pour rappel, dans les années 60, au début des esquisses pour ce centre, le vaccin contre la maladie n'était pas encore disponible. La poliomyélite était alors hautement contagieuse et ses malades dépendaient des poumons d'acier. Ce bloc 11 comportait 16 appartements adaptés sur deux étages en plus du Centre projeté⁷⁹. Finalement, ce centre, dont la conception a débuté en 1962, a été relocalisé dans un nouveau bâtiment, présent dans la plaine il y a quelques années avant sa destruction : le Centre médico familial Les Murlais⁸⁰. Inauguré en 1971, il accueille 20 malades avec leur famille. Il étendra, par la suite, son accueil aux grands handicapés (accidents de la route, tétraplégie, causes neurologiques, etc.) lorsque le vaccin contre la polio fut disponible⁸¹. S'élevant sur quatre niveaux, il contient au rez-de-chaussée la clinique avec les salles d'hospitalisation, les chambres des malades et services les desservant (cafétaria, linge, infirmerie, une salle de kinésithérapie annexée au service physiothérapie de l'Université de Liège, etc.) ainsi que les locaux pour les infirmières et les médecins. Les trois étages supplémentaires comportent 21 appartements adaptés au total. Il est desservi par deux entrées, l'une pour la clinique et la deuxième pour les appartements. Par étage, deux chambres d'amis ont été prévues pour l'accueil des visiteurs⁸².

Le bloc 12 accompagne cette initiative inédite en Belgique en proposant des logements adaptés aux chaises roulantes et manœuvres des poumons d'acier. Ces logements permettent aux malades de



Figure 77 Le poumon d'acier, n.d., Archives du GAR : Blocs 11 & 12

⁷⁸ Archives GAR : Blocs 11 à 12 : Hôpital de Bavière. (26/10/1964). Communiqué entre Charles Carlier et le Comité provisoire R.Nosbaum & DR. F. Bonnet.

⁷⁹ Archives « Revivre chez soi » : Boîte 1960-1963, Administration de l'Assistance Publique de Liège. (17/09/1963). Extrait du *procès-verbal de la séance ordinaire*. Commission Administrative.

⁸⁰ Découverte de Justine Gloesener par un dépouillement des archives du fonds E.G.A.U.

⁸¹ Archives « Revivre chez soi » : Boîte 1975. Les Murlais. (21/09/1975). *Cinquantième anniversaire des commissions d'assistance publique*.

⁸² *Ibid.*

vivre avec leur famille tout en étant sous la garde de 2, 3 ou 4 infirmières jour et nuit⁸³. Les archives de l'asbl « Revivre chez Soi », triés par Justine Gloesener doctorante au Laboratoire ndscr de l'Université de Liège, évoquent aussi les échanges entre le centre et les familles durant la conception. En effet, le Docteur Bonnet, membre du comité de l'Hôpital de Bavière prit contact avec les malades et leurs familles permettant d'établir le nombre de personnes ayant besoin d'un logement adapté⁸⁴ et l'aménagement sur mesure de ceux-ci en fonction de la composition des familles⁸⁵.

Afin de répondre au mieux aux besoins des malades, les intervenants sont multiples⁸⁶ : le Docteur Bonnet à Copenhague, la Doctoresse Rombouts, l'Institut National du Logement, l'architecte Monsieur Hoff (dont peu d'informations ont été trouvées à son sujet), le Groupe E.G.A.U., l'ASBL Revivre chez soi (1964) et la Maison Liégeoise. Ils ont fortement soutenu par l'idée que les loyers des appartements adaptés ne devraient pas être plus élevés que ceux du reste du complexe. La différence de prix se remarquera toutefois dans les charges⁸⁷.

Intégration dans le bloc

Le bloc 12 s'élève sur 21 étages. A l'entresol se situe une unité spéciale avec dortoir, cuisine et salle de bain adaptée commune. Les malades y passaient la nuit sous la surveillance des infirmières afin d'éviter toute charge et inquiétude pour la famille⁸⁸. Ensuite, il comporte par étage, du 1^{er} au 10^e, deux appartements adaptés⁸⁹ aux personnes ayant un handicap ainsi qu'au 11^e étage, un complexe de chambres supplémentaires et un local machinerie⁹⁰.

⁸³ Archives du GAR : Blocs 11 à 12, La Maison Liégeoise. (13/02/1963). *Construction d'un immeuble pour poliomyélitiques*. Procès-verbal de la réunion tenue au Siège Social.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ Archives « Revivre chez soi » : Boite 1960-1963, Administration de l'Assistance Publique de Liège. (17/09/1963). *Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire*. Commission Administrative.

⁸⁶ Liste non exhaustive des noms regroupés à travers tous les documents écrits des archives du Gar et de « Revivre chez soi »

⁸⁷ Archives « Revivre chez soi » : Boite 1960-1963, Assistance Publique de Liège. (22/10/1963). *Centre médico-social pour handicapés respiratoires*. Notes sur une entrevue à la Maison Liégeoise.

⁸⁸ Archives « Revivre chez soi » : Boite 1960-1963, Administration de l'Assistance Publique de Liège. (17/09/1963). *Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire*. Commission Administrative.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ Archives GAR : Blocs 11 à 12, Calques : Feuille 18_ *Adaptation de 2 appartements du 11^e étage en un complexe de chambres complémentaires des appartements adaptés du 1^e au 10^e et un local pour machinerie du monte-malades*.

Le bloc est conçu d'un plan type répété trois fois sur la longueur, chaque plan étant autonome. Constitué de deux appartements transversaux par parties, ces derniers sont desservis par un noyau central pour les circulations verticales (escaliers + deux ascenseurs). Un ascenseur PMR⁹¹ est ajouté dans les appartements pour accéder directement aux chambres. Conçu pour personnes en chaise roulante ou non, les appartements sont bivalents avec des interrupteurs situés à hauteur d'assise. Le corridor d'accès est équipé de guide-mains.

Bien que les cahiers de charge, communiqués et plans montrent une conception avancée du projet d'adaptation du bloc 12, aucun document certifiant de sa finalisation n'a été retrouvé lors de mes recherches.

Organisation spatiale



Figure 78 La spatialisation du travail domestique quotidien, production de l'autrice

L'appartement s'organise depuis un couloir transversal qui distribue les pièces de nuit, de jour et les pièces d'eau. La cuisine, elle, est accessible depuis le salon et est en relation avec la chambre adaptée depuis un balcon commun. Chaque pièce donne sur un balcon et celui du salon possède une plus grande profondeur de façon à permettre d'y placer du mobilier d'extérieur.

Les façades sont orientées est-ouest de façon à ce que le soleil se lève du côté de la cuisine et se couche du côté du salon.

⁹¹ Personnes à Mobilité Réduite

Comme cité dans les Archives des Murlais, « *les cuisines sont spécialement conçues pour permettre aux femmes handicapées une activité domestique*⁹² ». Une fois encore, l'espace est prédestiné à la femme même si celle-ci est handicapée. Néanmoins, l'espace est adapté aux mouvements pour conserver les capacités de ses résident-e-s. La cuisine couloir est équipée en plans de travail permettant aux chaises roulantes de se placer dessous⁹³ tandis que les équipements de rangement sont redensifiés en bas pour l'accessibilité. Si, comme la fiche 1, la baignoire permet aussi de laver le linge, un service de nettoyage et d'aide-ménagères sont proposés dans le complexe. On peut alors supposer que les fonctions de repassage et de lavage du linge se font en dehors de l'appartement.

Toutefois, la distribution des tâches domestiques lorsque c'est la femme qui est handicapée reste sans réponse. Le taux de divorce étant plus élevé lorsque la femme était concernée par le handicap⁹⁴, on peut se questionner sur sa raison. L'association de la femme à la domesticité est-elle ancrée au point que quand celle-ci est concernée par le handicap, les charges domestiques lui incombent ? Le divorce est-il la matérialisation du refus des maris de prendre en charge le travail domestique initialement porté par les femmes ?

C'est une tâche très compliquée et très souvent peu reconnue de la part des malades et de leurs familles que d'arranger leur vie future. Un grand pourcentage des mariages sont rompus depuis 1952, surtout dans les cas où c'est la femme qui est paralysée et hospitalisée. Cela est compréhensible peut-être du point de vue psychologique, mais c'est néanmoins un grand malheur qui a des répercussions très graves, surtout dans les cas où il y a des enfants. Quand c'est le mari qui est paralysé, cela va en général mieux. De l'autre côté, deux de nos chroniques se sont mariés au cours de leur séjour à l'hôpital.

À maintes fois je me suis demandé comment il serait possible de maintenir la joie de vivre dans des conditions aussi extraordinaires et aussi pénibles. Mais il est impossible d'en être juge, et la capacité d'adaptation de l'homme est vraiment surprenante et presque illimitée, un fait qui m'a souvent réconforté et encouragé.

Figure 79 Archives « Revivre chez soi » : Boîte 1960-1963, Institut National du Logement. L'avenir des poliomyélitiques respiratoires chroniques au Danemark. Extrait du rapport du Professeur H.C.A. Lassen, Congrès de Madrid. P.2.

Relations intérieures-extérieures

Comme expliqué dans les fiches précédentes, le bloc est équipé pour les malades et donc s'organise autour des fonctions médicales : le centre médico-légal et l'hôpital de Bavière.

⁹² Archives « Revivre chez soi » : Boîte 1960-1963. Malheureusement, cet extrait a été rédigé tel quel dans mon cahier de recherche lors du dépouillage des archives et le document scanné n'a pas été retrouvé. Les archives du GAR étant fermés tout le début du mois d'août, je n'ai pas pu rechercher le document précis de l'extrait se situant dans cette boîte.

⁹³ Archives « Revivre chez soi » : Boîte 1960-1963, LAMBRECHTS, A. *L'adaptation du logement aux besoins des handicapés respiratoires*. Centre de traitement de la poliomyélitique de Liège.

⁹⁴ Archives « Revivre chez soi » : Boîte 1960-1963, Institut National du Logement. *L'avenir des poliomyélitiques respiratoires chroniques au Danemark*. Extrait du rapport du Professeur H.C.A. Lassen, Congrès de Madrid.

La cuisine couloir de l'appartement donne d'un côté sur le séjour et de l'autre sur le balcon. Une fenêtre centrale permet d'apporter de la lumière à l'intérieur et une porte vitrée permet l'accès au balcon. Depuis celle-ci, le regard se porte sur les habitations de l'Avenue de la Croix-Rouge mais aussi toute l'activité de l'école ainsi que les espaces de récréation avec un petit bac à sable.

Equipements, adaptation et superficie

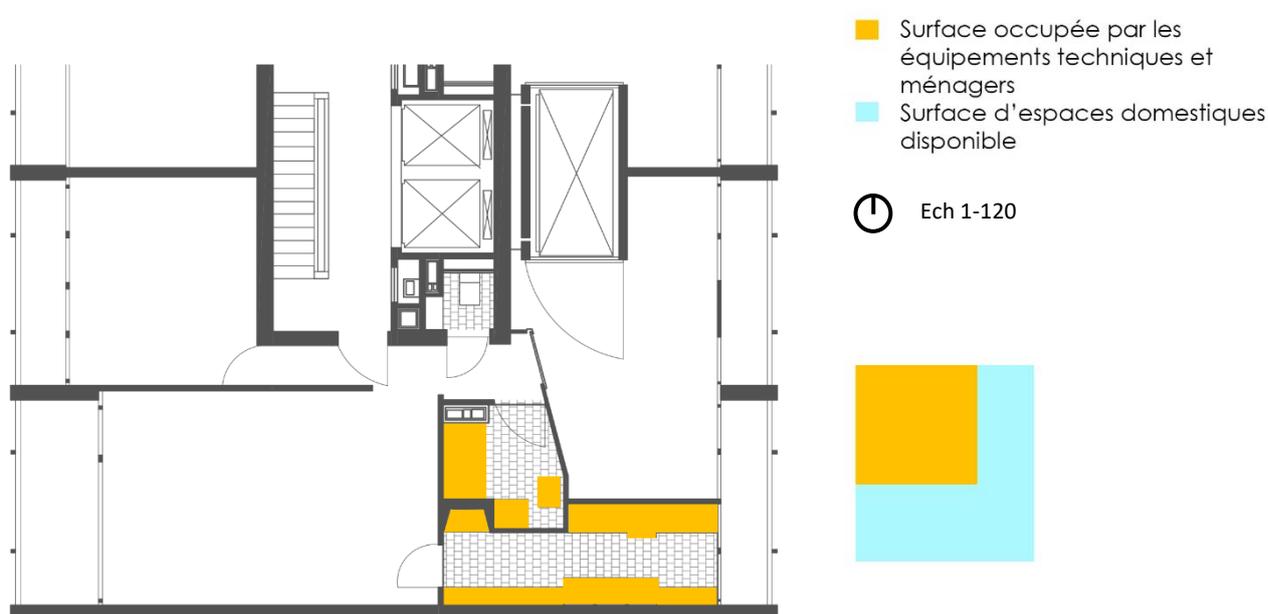


Figure 80 L'occupation de l'équipement, production de l'autrice

Les logements adaptés ont été repensés afin de permettre la mobilité de personnes en chaise roulante mais aussi la manœuvre des poumons d'acier. Pour cela, les adaptations concernent⁹⁵; la largeur et le type de portes, la révision des revêtements muraux et sols, les installations électriques, les cloisons et le mobilier.

⁹⁵ Archives GAR : Bloc 11 & 12, Calques : Feuille 14, 15, 16, 17, 18_Adaptation de 20 appartements aux besoins spéciaux des poliomyélitiques. Décompte résultant des modifications diverses.

Premièrement, les portes sont passées d'une largeur de 80 cm à 90 cm et les portes coulissantes sont préconisées. Nous pouvons en retrouver une reliant la chambre adaptée au couloir. Les châssis ont été aussi modifiés de façon à être coulissants.

Ensuite, les revêtements muraux ont été modifiés pour être plus résistants aux potentiels coups suite aux manœuvres de matériel médical. Le centre médico-familial Les Murlais⁹⁶ utilise des lambris en faïence murale de gamme claire pour le rez-de-chaussée comprenant : la grande cuisine de la cafétéria, les locaux à appareils sanitaires, les toilettes, vestiaires et salles de bain ainsi que les dégagements, 'utility room' et vidoir. Ils sont placés du sol au plafond sans plinthe et permettent de faciliter le nettoyage de ces pièces. Les murs des cuisines, wc et salles de bain des appartements sont d'un revêtement vinylique posé sur cloison avec plâtre. Le matériau est appliqué sur 1,80 m de hauteur dans les salles de bain et 1,50 m dans les cuisines en suivant les meubles.

Adaptation de 20 Appart.					Adaptation de 20 Appartements aux besoins spéciaux des poliomyélitiques.					
Art.	Désignation des travaux	Unité	Quantité	PU	Sommes		Unité	Prix	Sommes	
					+	-			+	-
52.1	Remplacement éventuel des châssis P.S.P.F par un ensemble P.S.O.F. Différence en moins par ensemble.	P	20							
52.2	Suppression des châssis Type P.H "Living et	P	20							
52.3	Remplacement par châssis coulissants Estimation en plus	P	20							
53.31	Suppression huisseries intérieures avec impostes Bains. 20 P. cl. 2. 20 P. } En moins P. 60. cl. 3. 20 P. }									
53.33	Suppression huisseries porte intérieure sans imposte Dégagé / Living. 20 P. 20 m²	P	20							
54.6	Suppression des portes d'appart pour dito Bains 20 P. cl. 2. 20 P. } En moins P. 80. cl. 3. 20 P. } Dégé Living. 20 P.									
Remplacées par : de 53.31 à 54.6										
A	Portes coulissantes au séjour 3,20 x 2,50 m. Selon 54.90 du C.S.Ch. au 2 faces polyrotor armé soudé par structure en nid d'abeilles. Cadre métallique peint. / compris les accessoires de verrouillage, serrure, rail guide encastré au sol et au plafond. Garniture d'ébrasement. Par porte : 8 m²	P	20							
B	Portes coulissantes chambre 1,40 x 2,50 m. Selon 7 ci-dessus Par porte : 3,50 m²	P	20							
C	Porte ouvrante "Bains" 0,93 x 2,015 m. Selon 54.90 du C.S.Ch. / compris serrure avec clé. En plus	P	20							
D	Huisseries à imposte vitre pour dito 0,93 x 2,50 m. Selon 53.46 du C.S.Ch. / compris vitre et paumelles. En plus	P	20							
56.1	Modification des cloisons d'appartements Type 4 selon art. 56 du C.S.Ch. cl. 1 - Living. 3,80 Liv. Bains (0,30 x 2,70) = 3,00 cuis / bains - cl. 4,00 à reporter: mct. 10,80									
Décompte résultant des modifications diverses.										
Lot 1 - Gros-Oeuvre - PARACHEVEMENT										
26.2	Suppression des voiles en B.A. V.12 à déduire	P	20							
26.1	Construction de la trémie d'Ascenseur. Voir métré spécial.									
44.7	Déduction dalles flottantes etisol phonique sur la surface des trémies 10 x 3,00 x 2,20 =	En moins	m²	66						
47.5	Revision des revêtements muraux au faux vernis Bains 2(2,50 x 2,20) x 2,50 = 23,50 déduct: P(0,80 x 2,50) + B(2,80 x 0,50) = 3,40 m² 20,10 Cuisine: inchangé 3,80 Nouveau total. 23,90 prévu 21,40 En plus m² 20 x 2,50 = m² 50.									
Autres Postes modificatifs Néant										
Lot 2 - FERRONNERIE GÉNÉRALE Inchangée										
Lot 3 - CHASSIS METALLIQUES										
Lot 5 - MENUISERIE - VITRERIE										
51.21	Revision des plinthes en résineux cl. 1 inchangé 10,60 Living (6,25 + 6,25 + 4,00) - 4,00 = 12,50 Hall 2(1,05 + 5,00) - 6,40 = 5,70 w.c. inchangé 3,60 Bains 2(2,50 + 2,20) - 0,80 = 8,60 Cuisine inchangé 7,80 ch. mal. (4,00 + 3,60 + 4,00) - 2,90 = 9,30 Nouveau total. 58,70 prévu 65,90 En moins mct. 20 x 7,80 mct. 156.									
51.22	Revision des plinthes en métal Pas de modification.									

Figure 81 Archives GAR : Bloc 11 & 12, Calques : Feuilles 14 et 15_Adaptation de 20 appartements aux besoins spéciaux des poliomyélitiques. Décompte résultant des modifications diverses.

⁹⁶ Archives « Revivre chez soi » : Boite Plans, CCh, Estimations 1967-1968 – E.G.A.U., Cahiers des charges

Les revêtements de sol⁹⁷ du centre médico familial « Les Murlais » met en place un sol en PVC thermoplastique pour les locaux annexes communs, le local poubelle et les dégagements. Ce matériau a une bonne résistance aux graisses acides et alcalis. Les chambres de la clinique ont un sol en linoleum sur chape. Les dégagements des appartements sont en tapis vinylique et tous les autres locaux sont en carreaux vinyliques.

Quant aux installations électriques⁹⁸, ces dernières ont été multipliées dans les chambres et l'ensemble de l'appartement pour le matériel médical. Elles sont aussi placées à 1m de hauteur pour être accessibles en chaise roulante⁹⁹. Des antennes radio ont aussi été rajoutées dans les chambres.

Les cloisons sont modifiées et des contre-cloisons phoniques ajoutées. L'installation phonique¹⁰⁰ concerne aussi le local machinerie de l'entresol où se trouvent des dortoirs et gardes d'infirmières.

Enfin, concernant les équipements de cuisine¹⁰¹, les rangements muraux en hauteur ont été supprimé pour densifier les existants se trouvant à une hauteur d'assise augmentée à 95 cm. Certains sont creux de façon à pouvoir se placer en chaise roulante sous le plan de travail¹⁰² et de garder son autonomie quant à la préparation des repas. Comme nous pouvons le voir sur les plans, la salle de bain a été réaménagées pour une baignoire-siège avec une main courante en acier inoxydable à 0,85m du sol fini. Les robinets, mélangeurs et porte-savons sont rapprochées de la tête de la baignoire et un étrier accroché au plafond par une chaîne dans l'axe de la baignoire à une hauteur de 1,2m et à 0,4m de la tête de la baignoire. Ces installations permettent aux personnes concernées par le handicap de garder une certaine autonomie de leur mouvement pour se laver.

Dans son ensemble, tous ces ajustements densifient la présence des équipements dans l'espace disponible. Toutefois, les plans marquent la volonté de permettre les manœuvres des chaises roulantes et poumons d'acier en les dessinant par leur rayon de mouvement dans l'espace¹⁰³.

⁹⁷ Archives « Revivre chez soi » : Boite Plans, CCh, Estimations 1967-1968 – E.G.A.U., Cahiers des charges.

⁹⁸ Archives « Revivre chez soi » : Boite Plans, CCh, Estimations 1967-1968 – E.G.A.U., Cahiers des charges.

⁹⁹ Archives « Revivre chez soi » : Boite 190-1963, LAMBRECHTS, A. *L'adaptation du logement aux besoins des handicapés respiratoires*. Centre de traitement de la poliomyélite de Liège.

¹⁰⁰ Archives « Revivre chez soi » : Boite Plans, CCh, Estimations 1967-1968 – E.G.A.U., Cahiers des charges

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² Archives « Revivre chez soi » : Boite 190-1963, LAMBRECHTS, A. *L'adaptation du logement aux besoins des handicapés respiratoires*. Centre de traitement de la poliomyélite de Liège.

¹⁰³ Archives « Revivre chez soi » : Boite Plans, métrés, rapport de réunion, 1967-1968, Farde Plans architectes 1968, Dossier 492 - Feuille 4bis_Etage type.

Tous les équipements de cuisine et de rangements des appartements des Murlais sont de fabrication belge.

Le care

Les divers ajouts d'ensembles prenant en compte les besoins des malades mais aussi adaptables à la manière de soigner (dortoirs, bains, etc) se lient à la question du *nursing* et de l'emploi d'infirmières. Le bloc 12 héberge une unité spéciale avec des infirmières de garde et un service d'aides ménagères est mis à disposition des habitant.e.s¹⁰⁴.

Initialement, il était suggéré d'implanter une salle de garde par étage d'appartements adaptés puis cela a migré vers un étage commun avec des dortoirs pour les gardes de nuit.

Le travail du *care* est un travail dit féminin, tels que les emplois d'infirmière, aide-ménagère, institutrice, etc, Cette association se base sur les théories natalistes où la reproduction est le domaine des femmes et par prolongation, toutes activités tournant autour (Garrau & Le Goff, 2010). Ce travail domestique a toujours été supporté par les groupes dominés alors que les femmes n'y sont pas plus prédisposées que les hommes. "*L'identité du genre féminin s'est donc construite autour d'une norme domestique, à la fois au niveau des rôles sociaux, des mythes et des représentations culturelles*" (Degavre, 2011, pp. 11-12).

Quelques passages interpellants reviennent dans les rapports des Archives des Murlais :

Dans les interlocuteurs, le Docteur Bonnet et « Madame Le Docteur Rombouts¹⁰⁵ » sont le personnel médical aidant à la conception des appartements adaptés et de la clinique du centre médico familial. Nous pouvons remarquer l'ajout du terme « Madame » pour la doctoresse qui symbolise la généralité d'associer le métier de docteur au genre masculin et ici d'appuyer lorsque ce dit docteur est une femme. Jusqu'au 17^e siècle, les noms de métier exercés par les femmes et

¹⁰⁴ Archives « Revivre chez soi » : Boite 1960-1963, Administration de l'Assistance Publique de Liège. (17/09/1963). *Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire*. Commission Administrative.

¹⁰⁵ Archives « Revivre chez soi » : Boite AVP, 1966. Rapport.

les hommes étaient nommés en fonction du genre (doctoresse, peintresse, poétesse, autrice, chirurgienne, inventeure, etc) (HCE, 2016). Ces deux derniers termes existaient déjà au Moyen-Âge (Académie française, 2019).

Un autre passage¹⁰⁶ est l'association neutre qu'évoque « personnel de cuisine » par rapport au terme « femme d'ouvrage ». Pourquoi ne pas dire « personnel d'ouvrage » plutôt que d'associer directement ce métier à un genre ? L'usage des mots est important car nous pensons avec ces derniers. Leur mise en place aussi. En effet, les plans initiaux de l'avant-projet (1966) du centre médico familial réduit à 13 m² le bureau de l'infirmière en chef tandis que celui du médecin mesure 20 m². Et pourtant ce dernier est composé de moins de mobilier que celui de l'infirmière (9 pour 11) sachant que l'infirmière est soit la gérante de l'administration soit héberge dans son bureau un.e employé.e administratif.ve (une table dactylo, une machine à calculer, une machine à écrire, un siège dactylo sont inscrits en plus dans le cahier de charge pour le bureau de l'infirmière de garde¹⁰⁷). Par la suite, les bureaux auront finalement la même superficie.

Dans ce cas-ci, le *care* est associé à un travail salarial donc reconnu comme productif et valorisant. L'un est considéré comme faisant part de la population active de la société tandis que l'autre est invisibilisé et banalisé.

Les réformes de 1647 qui ont suivi la création de l'Académie française ont « imposé » la règle du masculin comme neutre et de la célèbre « le masculin l'emporte sur le féminin » au motif que le masculin est plus noble. En 1882, le masculin est favorisé par l'Etat et les noms féminins des métiers disparaissent à l'exception des moins valorisés par la société (HCE, 2016). L'apparition de l'imprimerie en 1454 a permis de répandre les discours anti-femmes, comme le tristement célèbre *Malleus maleficarum*, tout en diffusant son opposé féministe (Viennot, 2011).

La première édition belge (1993) du décret recommandant la féminisation des noms de métiers consistait à « désigner des femmes par des étiquettes au masculin » (Moreau & Dister, 2014, p. 5) comme trouvé dans les archives pour Madame Le Docteur Rombouts. Cette désignation l'emportait même sur l'équivalent féminin ; Madame La ... (Moreau & Dister, 2014).

Aujourd'hui, la féminisation des noms de métier est réapparue en rajoutant à certains mots un « e » après le terme masculin (auteur-auteure, docteur-docteure) bien que cela ne respecte pas l'origine latine et historique du mot. A l'heure où je l'écris, les systèmes de correction orthographique ne reconnaissent toujours pas le terme peintresse comme correct.

¹⁰⁶ Archives « Revivre chez soi » : Boite AVP, 1966. Rapport.

¹⁰⁷ Archives « Revivre chez soi » : Boite Plans travail, AVP, Docs, 1967. *Equipement*. Hopital Bavière, Centre clinico-familial de Droixhe.

"L'histoire du Care et de sa dévalorisation se confond avec l'histoire de la subordination des femmes et de leur confinement dans l'espace privé (...)."

Garrau, Le Goff, 2010, p.170

En 1982, la psychologue féministe américaine Carol Giligan évoque la notion du *care* dans son ouvrage *In a different voice*. "Elle définit le Care comme la capacité à prendre soin d'autrui" (Vranken, 2018, p.63).

"Le Care comme action et comme travail, autant que comme attitude, comme perception, et attention aux détails non perçus, ou plutôt présents sous nos yeux, mais non remarqués parce que trop proches." (Paperman, 2010, p.54).

Joan Tronto (2009) explique le *care* comme s'articulant selon quatre aspects :

- Caring about
- Taking care of
- Care giving
- Care receiving

Certains ouvrages mettent en lumière le fait que le *care* peut aussi sembler non féministe. Le *"Promouvoir le féminin, dont l'essence est l'agapé (amour divin et charité) et l'amour inconditionnel, promouvoir cette conception de l'agir féminin, revient à encourager l'oppression"* (Lucia Hoagland in Garrau & Le Goff, 2010, p.170). Carol Giligan va justement remettre en question nos préconçus sur le *care* et rendre perceptible son autre vision du prendre soin. Cet autre regard, revendiqué comme étant porteur de la parole des femmes, ouvre les champs de réflexion moral et féministe et montre les conséquences des préjugés et l'ignorance portés sur les femmes. Liée à des conditions concrètes, une question se pose : *"Comment faire, dans telle situation, pour préserver et entretenir les relations humaines qui y sont en jeu ?"* (Paperman, 2010, p.52). Le *care* conduit à une politique de solidarité qui permet de rompre avec la vision de vulnérabilité de la femme dans la domesticité pour articuler des changements mettant en acte les normes existantes (Klasen, 2021). Cette vision de la vulnérabilité n'est pas à prendre au pied de la lettre comme l'entend les analyses sociologiques, être vulnérable signifie que toute personne aura besoin d'une autre, une fois dans sa vie (milieu professionnel, milieu médical, etc). Celui-ci est important pour la vie humaine car il travaille à rendre le monde plus habitable et confortable.

"Le Care est une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre

environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, qui soutient à la vie". (Fischer & Tronto, 1991, p.40).

Il permet aussi de mettre en lumière la division sociale et sexuelle des tâches ainsi que le déni de notre société quant à l'importance des *caregivers*. Il fait ressurgir la quotidienneté de ces tâches et leur importance quant à son bon déroulement. En un sens, il donne parole aux expériences et points de vue des celles et ceux concernés par les activités d'autonomisation des autres et en y révélant la face cachée d'un rôle que trop peu considéré (Paperman, 2010).

Cette revalorisation du *care* est à prendre comme outil pédagogique mais aussi comme fil rouge vers une architecture et une société égalitaire (Jarraud, 2016 ; Vranken, 2018 ; Gloesener, 2021) car il est de la responsabilité de tous.

L'éthique du *care* dans la conception architecturale de Droixhe

Que pouvons-nous tirer de l'éthique du *care* matérialisée dans les logements adaptés de Droixhe ?

Prendre en compte le *care* a permis l'adaptation de logements aux besoins spécifiques de ses résident.e.s. Ces derniers se voient offrir un cadre de vie agréable avec leurs familles tout en compilant l'aspect nécessaire de la garde d'infirmières¹⁰⁸. Il y a eu une réelle démarche de *Home Care Plan* en s'intéressant à des travaux aux Etats-Unis¹⁰⁹ et à Copenhague¹¹⁰ listant les besoins des personnes dont il faut prendre soin et leur cadre familial. Dans le cas où le malade était isolé, celui-ci pouvait se voir offrir un travail comme agent administratif à mi-temps¹¹¹. En lui proposant de participer activement à la gestion du centre médico-légal Les Murlais, le *sentiment*

¹⁰⁸ Archives « Revivre chez soi » : Boite 1960-1963, Administration de l'Assistance Publique de Liège. (17/09/1963). *Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire*. Commission Administrative.

¹⁰⁹ Archives « Revivre chez Soi » : Boite 1960-1963, BONNET, F. Docteur. (12/12/1962). *Home Care Plan*. Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture. Hôpital de Bavière, Université de Liège.

¹¹⁰ Archives « Revivre chez Soi » : Boite 1960-1963, Assistance Publique de Liège. (9/05/1963). *Notes, sur un centre résidentiel pour grands poliomyélitiques respiratoires, situé à Copenhague*.

¹¹¹ Archives « Revivre chez soi » : Boite 1960-1963, Administration de l'Assistance Publique de Liège. (17/09/1963). *Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire*. Commission Administrative.

d'empowerement¹¹² est renforcé en plaçant la personne concernée par le handicap comme actante dans son environnement.

De plus, comme mis en place dans cet appartement, l'architecture a un rôle à jouer dans l'indépendance qu'elle peut procurer aux personnes vulnérables. Toutes les adaptations réalisées visent à permettre ces dernières de conserver leur autonomie dans la gestion de leur appartement. Des plans de travail creux permettent aux chaises roulantes de se glisser dessous pour préparer et cuisiner le repas. Les rangements et interrupteurs sont à une hauteur d'assise accessible aux PMR¹¹³. Les superficies sont agrandies pour le maniement des poutres d'acier et des chaises roulantes. Pour résumer, l'intégration du *care* dans la conception architecturale permet à l'usager.ère de conserver son statut de gestionnaire du foyer. Dans le cadre de sa thèse, Justine Gloesener investigue ses pistes à travers les différentes échelles de l'habiter. « *Comment la prise en compte du care dans l'aménagement et la production urbaine participe-t-elle d'une conception de la ville non-sexiste ?* » (Gloesener, 2021b, p.1)

¹¹² Angela.D, 2022, p.39 : Que l'on peut traduire par « autonomisation », ou le renforcement du pouvoir (...), est un processus par lequel des personnes prennent le contrôle de leurs vies, définissent leurs propres objectifs, acquièrent certaines compétences, gagnent de l'assurance, résolvent des problèmes et développent leur autonomie.

¹¹³ Personnes à Mobilité Réduites

FICHE 5 : TOUR ATLAS

Cette dernière fiche « espaces domestiques » clôture l'analyse de l'échelle de l'appartement. Conçu dans la dernière phase du projet de logements sociaux de Droixhe, nous pouvons y remarquer des évolutions architecturales quant à la conception de la domesticité.

L'appartement sujet de cette fiche est un logement deux chambres avec une orientation nord et sud-ouest. Sa construction, à partir de 1971 (Charlier & Moor, 2014), séparera les blocs domestiques pour relier la salle de bain aux pièces de nuit et la cuisine aux pièces de jour. Cette dernière verra son espace se rouvrir sur l'activité du foyer par une porte coulissante accordéon mais aussi la réapparition de la table dans les plans de la cuisine. Ce geste symbolise une réintégration de l'espace domestique comme pièce de jour active dans la sociabilité et la convivialité du logis. Ce point sera approfondi à la suite de l'analyse descriptive.

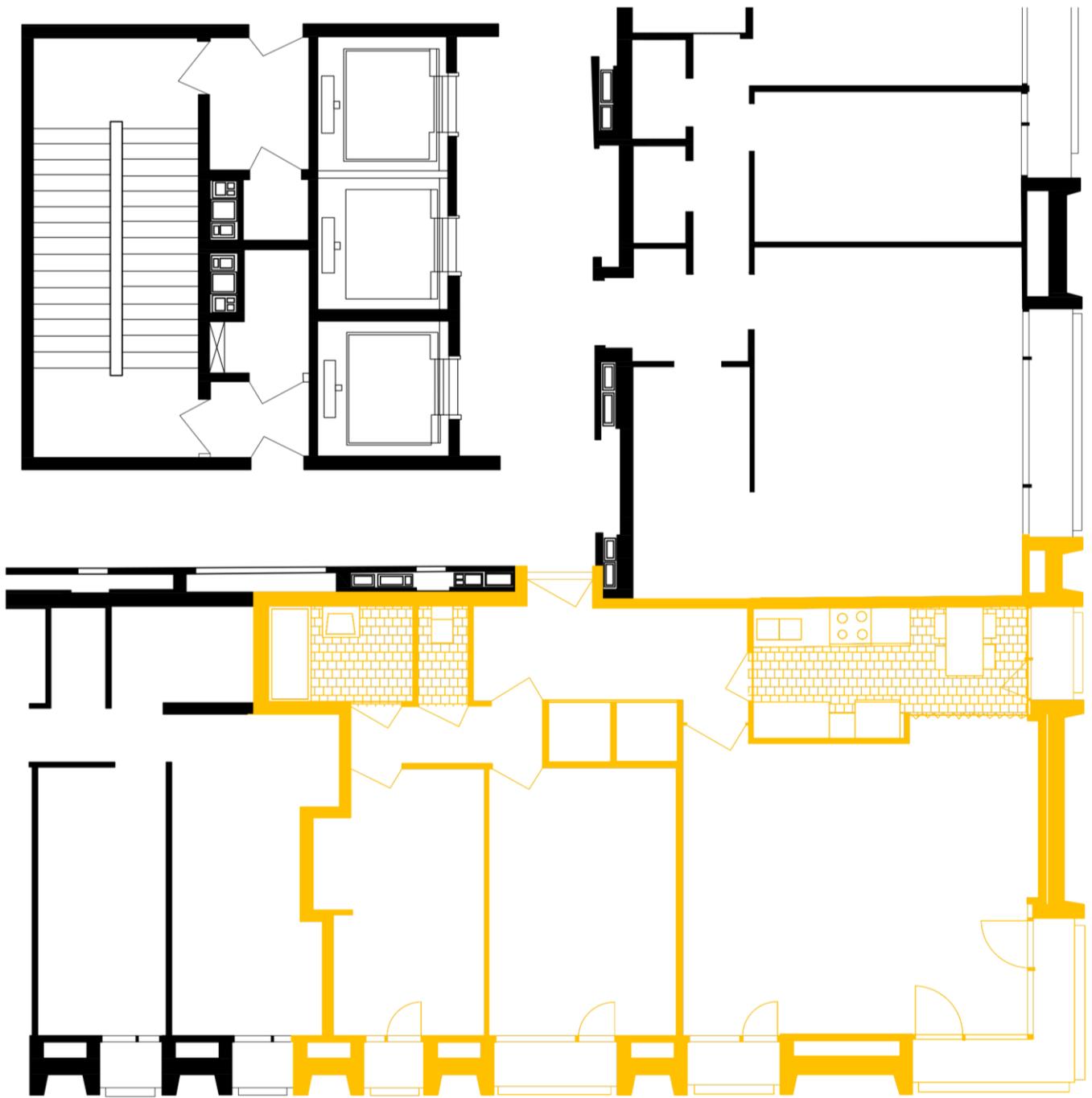


Figure 82 Appartement 2 chambres de la Tour Atlas, production de l'autrice

Ech 1/100 



Figure 83 Situation de la Tour Atlas dans la plaine de Droixhe, plan d'origine de 2008, production de l'autrice

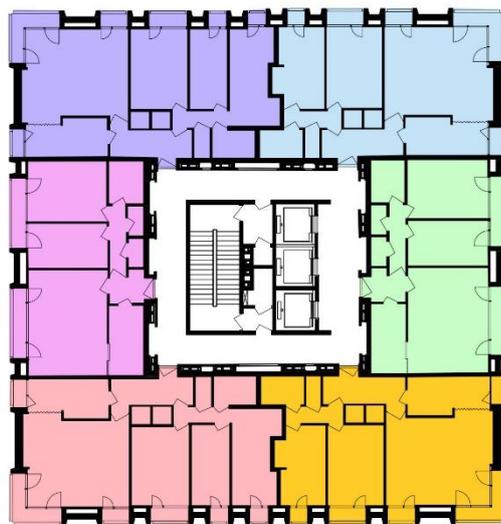


Figure 84 Etage type des appartements de la Tour Atlas, production de l'autrice

 Ech 1-300

Implantation dans la plaine de Droixhe

La Tour Atlas (ou bloc 15), construite de 1971 à 1976 (Charlier & Moor, 2014), signera la fin des travaux de construction de la plaine de Droixhe. Au nord-ouest du site, elle domine les autres blocs de logements avec une hauteur de 31 niveaux hors sol, dont 25 d'appartements, ce qui équivaut à 89,49 m¹¹⁴.

Néanmoins, sa position tient les habitant.e.s de sa tour isolée.e.s de l'activité au centre de la plaine. Le long de l'autoroute, ses abords sont principalement occupés par les voitures et les nuisances sonores environnantes.

La Tour Atlas est le dernier bloc d'origine de la conception du Groupe E.G.A.U. à ne pas avoir fait l'objet de modifications. Ceux de l'Avenue Georges Truffaut et de la place de la Libération sont rénovés et les blocs 7 à 13 et 16 démolis. La Tour Atlas, quant à elle, a fait partie du diagnostic de Projenor en 1996. Dénonçant déjà des problèmes d'entretien, de propreté, le groupe a détecté plusieurs problématiques à la qualité de vie des habitant.e.s. Les ascenseurs, éléments importants pour desservir la tour, sont souvent en panne et il y a un manque de qualité d'éclairage des espaces.



Figure 85 La Tour Atlas, novembre 2021, photos par l'autrice

¹¹⁴ Informations recueillies sur les élévations des façades de la Tour Atlas. Archives de la ville de Liège : Avenue de Lille 1, Dossier 518, plan 11.

Intégration dans le bloc

La Tour Atlas possède 31 niveaux hors sol. Ses deux sous-sols¹¹⁵ comportent la réserve du magasin, les locaux techniques et 180 places de parking et au rez-de-chaussée¹¹⁶ se trouve le supermarché Delhaize et sa réserve, la remise pour vélos, motos, voitures d'enfants, les boîtes aux lettres et les locaux poubelles. Le premier étage¹¹⁷ comporte 57 parkings et l'espace du volume de la Tour s'inscrit comme « plateau à inclure dans la promotion commerciale, bureaux, service personnel, cafétaria etc¹¹⁸ » d'une surface totale de 350 m². Au deuxième étage¹¹⁹, 83 parkings et le socle de la Tour traversable pour les voitures et enfin le troisième étage, plus technique, comportant 53 parkings, les locaux techniques des appartements et l'appartement du concierge.

Une dissociation de la tour et de son socle de plus grande taille s'effectue au 3e étage¹²⁰ qui sera suivi par 25 niveaux d'appartements chacun comportant 6 logements allant de deux à trois chambres. Les appartements du 1^{er} et 2^e étages¹²¹ seront adaptés pour les personnes concernées par le handicap afin d'offrir plus de logements aux malades du centre médico-familial Les Murlais.

L'appartement analysé¹²² se situe au sud-ouest du plan de la Tour. Celle-ci s'articule autour d'un noyau central de circulations verticales comportant 3 ascenseurs desservant tous les niveaux. Le couloir desservant les appartements est de grande superficie et permet alors de laisser place à quelques rencontres entre habitant.e.s à l'extérieur du domaine privé du foyer.

¹¹⁵ Archives de la ville de Liège : Avenue de Lille 1 -Dossier 518, plan 2 (2^e sous-sol) et 3 (1^{er} sous-sol)

¹¹⁶ Archives du GAR : Bloc 15, Dossier 518, plan n° ?, rez-de-chaussée magasin

¹¹⁷ Archives de la ville de Liège : Avenue de Lille 1 -Dossier 518, plan 5 (1^{er} parking)

¹¹⁸ Archives de la ville de Liège : Avenue de Lille, 1 – Dossier 518, plan 5

¹¹⁹ Archives de la ville de Liège : Avenue de Lille 1 -Dossier 518, plan 6 (2 niv. Parking)

¹²⁰ Archives de la ville de Liège : Avenue de Lille 1 -Dossier 518, plan 7 (niv.technique 3^{ème} étage)

¹²¹ Archives du GAR : Bloc 15, Dossier 518-1, plan n°? (1e et 2e étage handicapés)

¹²² En jaune

Organisation spatiale

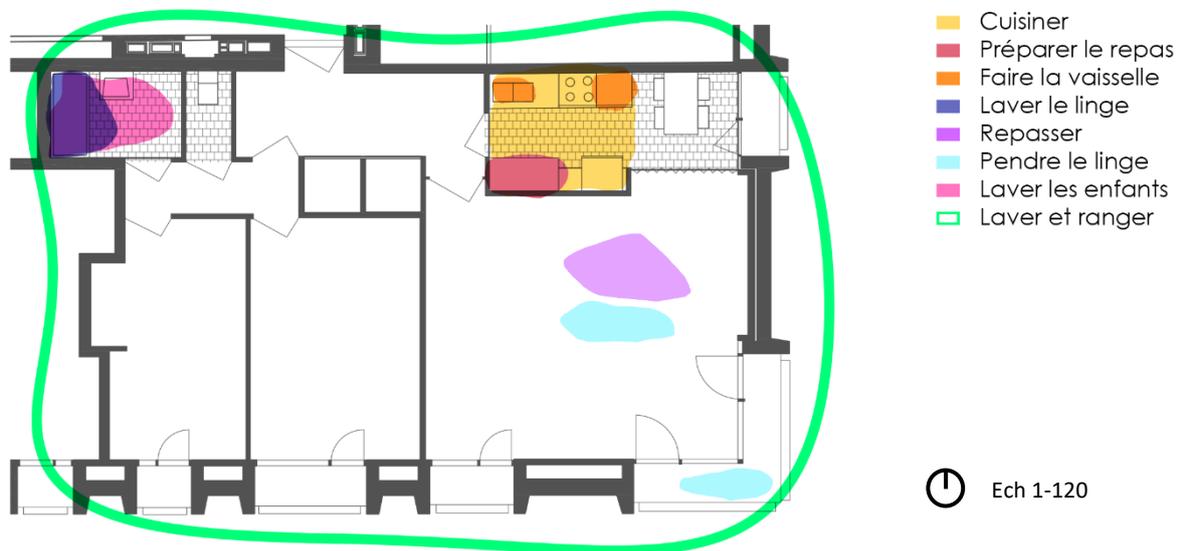


Figure 86 La spatialisation du travail domestique quotidien, production de l'autrice

Orienté sud et est, l'appartement possède plusieurs ouvertures pour apporter de la clarté. Toutefois, l'imposante structure de la façade empêche des façades perméables pouvant augmenter la qualité de lumière à l'intérieur des chambres, du séjour et de la cuisine.

S'accédant par le hall d'entrée, celui-ci articule la distribution entre les pièces de jour et le couloir de nuit menant aux chambres, à la salle de bain et aux wc.

La disposition de la cuisine lui permet d'être ancrée dans la dynamique du foyer de par sa connexion directe au couloir et sa cloison accordéon donnant sur le séjour. Elle possède aussi un balcon et une baie vitrée donnant sur celui-ci. La cuisinière peut alors avoir une bonne qualité d'air par l'aération de la pièce et accéder au balcon pour une vue sur l'ensemble de la plaine. La disposition des équipements de la cuisine lui permet aussi un travail efficace avec d'un côté les appareils pour cuisiner (et laver) et de l'autre le plan de travail pour préparer le repas.

Une particularité supplémentaire permet de mettre cette cuisine sur le devant de la scène des révolutions des espaces domestiques de Droixhe : la réapparition de la table dans la cuisine. En articulant d'un côté l'ameublement de la cuisine et de l'autre, la table ; le Groupe E.G.A.U. permet à la cuisinière de sortir de l'isolement de l'activité du foyer lors de la préparation du repas en reconsidérant la cuisine comme lieu de partage. De plus, cette disposition permet de conserver

un travail domestique efficace avec les équipements ménagers à proximité de soi sans avoir la table au centre de la cuisine, pouvant gêner les gestes et les pas de la cuisinière. Tels étaient les arguments pour sa disparition.

Pour poursuivre, la salle de bain est rapprochée des espaces de nuit mettant de la distance entre les espaces où se trouvent les aliments et les espaces pour se laver.

Enfin, la distinction entre couloir de nuit et couloir de jour et leur séparation physique par une porte rompt une efficacité des pas dans les tâches domestiques. En effet, l'usagère doit traverser l'appartement pour rejoindre ces deux espaces tandis qu'ils étaient articulés ensemble dans les autres blocs de la plaine.



Figure 87 La cuisine d'un appartement des Murlais utilisant aussi une cloison accordéon, 1971, La Maison Liégeoise

Relations intérieures-extérieures

La position de l'appartement dans la Tour Atlas comporte des avantages et des désavantages.

Tout d'abord, la présence du supermarché Delhaize au rez-de-chaussée permet une facilité de transport des courses sur un trajet réduit. L'arrêt de bus le plus proche est au pied du bloc 16 à 2 minutes à pied¹²³, rendant l'accès au centre-ville rapide.

Toutefois, sa position à l'écart du cœur de la plaine et des chemins piétons rend plus compliqué le trajet pour rejoindre les services du complexe tels que la bibliothèque, l'église, les écoles et crèches. Les magasins des blocs 9 à 13 et le centre commercial du bloc 8 sont aussi des lieux propices aux échanges et rencontres. Les premiers se situent à 6,7 minutes à pied et le dernier à 7 minutes¹²⁴. Néanmoins, pour y accéder, il faudra longer puis traverser l'Avenue de Lille fréquentée par les voitures, faisant office de coupure entre la partie ouest et le reste de la plaine.

¹²³ Ces données sont toutes générées à partir d'une simulation d'itinéraire à pied via Google maps

¹²⁴ *Ibid.*

Ce chemin est d'autant plus compliqué avec des enfants en bas âge dont l'école maternelle se situe de l'autre côté de la plaine.

De cette cuisine, l'usagère a une vue sur les blocs 1 à 5. Toutefois, l'accès au balcon depuis la cuisine lui permet, en y accédant, d'agrandir son champ visuel sur la plaine. Une vue sur la Meuse et l'ensemble de Droixhe, l'école primaire comprise, s'offre alors à elle.

Equipements et superficie

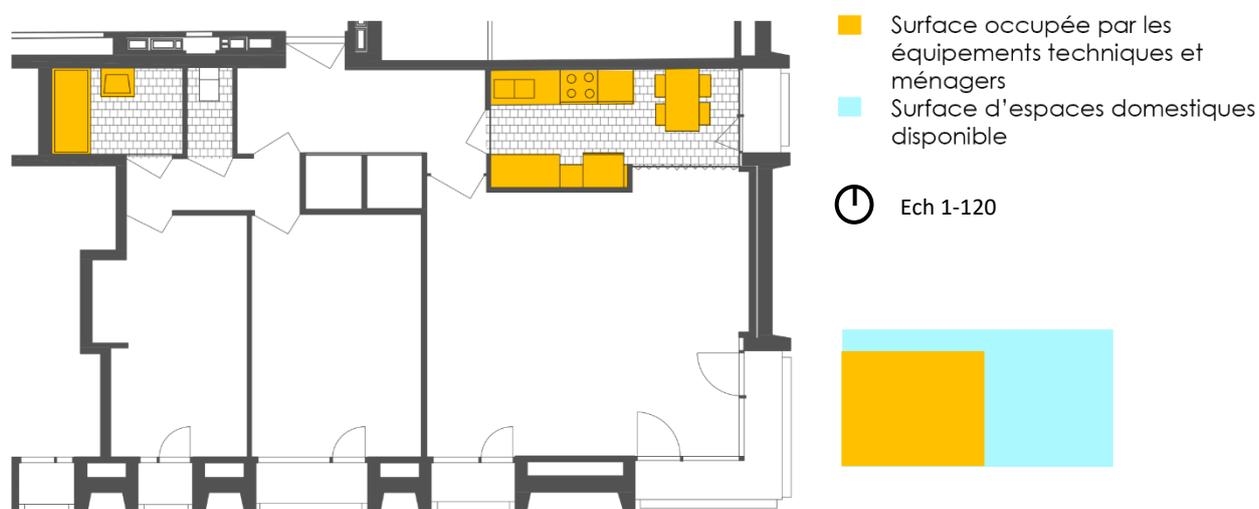


Figure 88 L'occupation de l'équipement, production de l'autrice

La totalité des espaces domestiques équivaut à 13,3 m² dont 8.9 m² pour la cuisine et 4,4 m² pour la salle de bain.

L'utilisation d'une cloison accordéon comme articulation entre la cuisine et le séjour permet de renforcer la présence de cette première dans l'activité du foyer.

La cuisine de cet appartement revoit apparaître une table pour quatre personnes alors qu'elle ne soit pas la plus grande cuisine du complexe¹²⁵. Bien que les équipements prennent plus ou moins la moitié des espaces, un agencement compact des équipements sur la gauche permet un

Le plan tend à montrer qu'on y trouve trois équipements ménagers : le frigo, la cuisinière et le lave-vaisselle ? Cette supposition est incertaine bien que les plans des autres cuisines ne semblent

¹²⁵ Voir atlas des typologies des cuisines

indiquer que la présence du frigo et de la cuisinière. Toutefois, cet équipement électroménager fut une réelle aide pour le travail reproductif tant en gain de temps qu'en gain d'énergie. On doit cette invention à Joséphine Cochran, en 1886 pour les semi-automatiques et en 1920 pour les premiers électriques (Rosa, Rovida, Graziosi, Giudici, Guarnaschelli & Bongini, 2012).

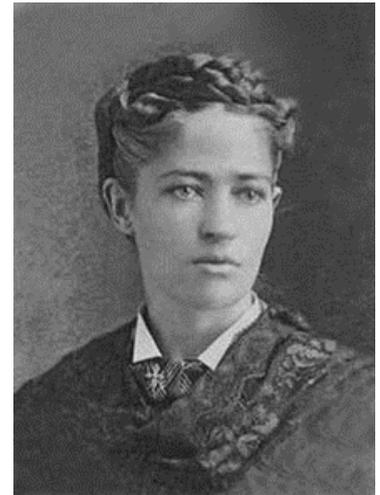


Figure 89 Portrait de Josephine Cochrane, n.d., Pinterest

Josephine Cochrane (1839-1913) est une inventrice américaine appartenant à un milieu aisé. Fatiguée de la charge pesante de faire la vaisselle, elle décida que « Si personne ne veut inventer de machine à laver la vaisselle, je le ferai moi-même ! ». Elle remportera un prix à l'Exposition universelle de 1893 à Chicago pour son invention (Si si, les femmes existent, 2016).

La reconsidération de la cuisine comme espace de vie

De par la conception et la construction des logements qui ont duré sur plusieurs années, nous pouvons observer les changements et évolutions de la société comme le montre le plan des espaces domestiques de l'appartement construit à partir de 1971. La Tour Atlas marque donc un renouveau dans les espaces domestiques de Droixhe. Son organisation spatiale rappelle les cuisines suédoises des années 50.

Non-impactée par les guerres, la Suède est très en avance dans la construction d'habitations et de mobilier. Tandis que les cuisines allemandes et françaises réduisent les tailles de leur cuisine où la cuisinière y travaille seule et debout, les architectes

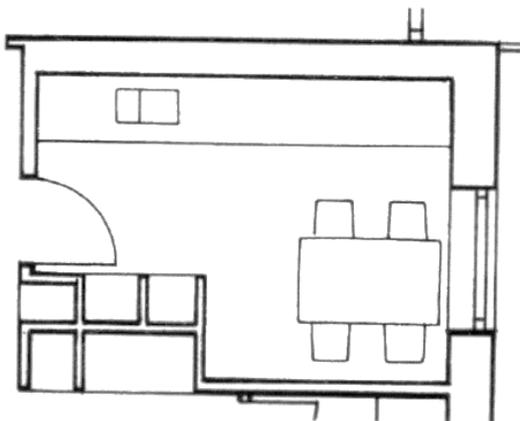


Figure 90 La cuisine suédoise, 1950, Gunnar Lindeberg architecte. Production de Catherine Clarisse, 2004, p.164

suédois conservent leur tradition d'une cuisine pièce à vivre où même les plus petites sont toujours équipées d'une table (Clarisse, 2004). Le rassemblement de la prise du repas dans la même pièce que sa préparation est vue comme facilitant le travail ménager (Carl Larsson in Clarisse, 2004). Les cuisines suédoises sont étudiées pour recevoir le plus de luminosité, et bénéficient d'équipements mobiliers,

électroménagers et d'éclairages performants (Clarisse, 2004).

Dans son ouvrage, Catherine Clarisse souligne que, la Suède ayant toujours conservé son intérêt pour les salons des arts ménagers, peut-être est-ce là la source du succès mondial d'Ikea. Ce dernier a d'ailleurs mis en ligne tous ses magazines de mobilier depuis 1950¹²⁶, encore faut-il parler suédois. Une autre réflexion intéressante qu'elle apporte est le lien entre une cuisine permettant le travail domestique à plusieurs et la convivialité et l'avance de la Suède dans l'équité et la parité homme-femme.



Figure 91 Portrait de Charlotte Perriand, 1991, Wikipédia

Charlotte Perriand (1903-1999) est une architecte, designer et photographe française. Son travail consiste en la modernisation et l'amélioration des conditions matérielles (Fabre, 2005). Trois prototypes de ses cuisines seront construits dont un exposé au Salon des Arts ménagers de Paris en 1950 (Sbriglio, 1992).

sur la pièce de séjour avec un comptoir. La cuisine devint une formulation astucieuse de la liaison entre espace où l'on cuisine et logis (Rüegg, 2005). La vision de Charlotte Perriand des

Alors qu'en France les cuisines ont pris la direction inverse des suédoises, les travaux enclenchés par Charlotte Perriand vont commencer à recoudre petit à petit les relations cuisine-séjour. En 1946, elle collabora avec Le Corbusier pour la conception d'équipements d'une cellule type de l'Unité d'Habitation de Marseille. Elle dessine une cuisine ouverte dans laquelle la femme a un contact direct avec les invités, ce qui fut une vision radicalement différente de celle de Le Corbusier (Sbriglio, 1992). En forme de U, pour une surface de 4,2 m², la cuisine de Charlotte Perriand s'ouvre entièrement

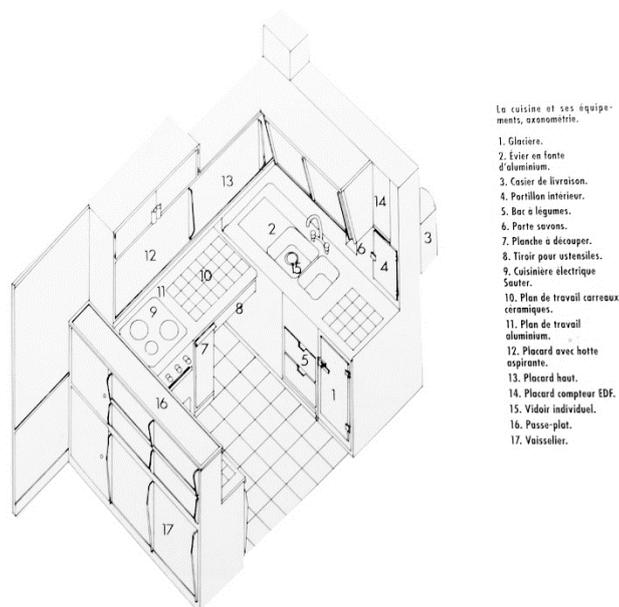


Figure 92 La cuisine-bar, 1946, Charlotte Perriand. Production de Sbriglio, 1992, p.91

¹²⁶ A retrouver via ce lien : <https://ikeamuseum.com/sv/digital/ikea-katalogen-genom-tiderna/>

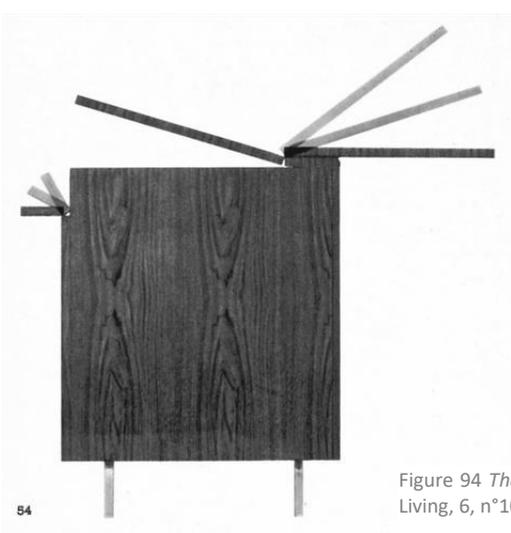
cuisines et logements ouverts et flexibles fut précurseur pour la conception moderne de l'époque. L'architecte place la femme au centre du foyer plutôt que de l'enfermer dans une pièce. A travers ses travaux, la cuisine devient l'élément essentiel du logis car elle conçoit la quasi-totalité des équipements techniques (sanitaire et cuisine). "*Située en tête de cellule, elle devient le lieu de régulation et de contrôle des échanges entre le logement et l'unité*" (Sbriglio, 1992, p.92) Néanmoins, ses méthodes ont aussi "*contribué à leur emprisonnement [de la femme] dans un coin composé d'armoires, d'ustensiles ménagers et d'espace minimum*" (Clarisse, 2004, p.4).

Pour finir, aux Etats-Unis où s'est poursuivi la rationalisation de la cuisine, un travail intéressant bien que questionnable sur ses stratégies est mené par Hugh Hefner, fondateur du magazine *Playboy*. Incitant les hommes à s'impliquer dans la conception du logement, il développe plusieurs projets domestiques dont la cuisine pour hommes célibataires. Rejetant les tâches ménagères ingrates comme la vaisselle pour les déléguer entièrement aux équipements



Figure 93 *Playboy's Penthouse Apartment*, 1956 *Playboy*, *Modern Living*, 3, n°9, pp. 58-59.

électroménagers, il rassemble dans la cuisine celles plus valorisées de la préparation et la cuisson du repas. « *L'espace domestique devenait un espace de divertissement pour le célibataire* » (Fernandez Cardoso, 2018, p.106 ; Colomina, Brennan & Kim, 2004), la cuisine étant aussi pensée comme moyen pour impressionner et manipuler la femme dans l'intention d'aboutir à des rapports sexuels. Sa *Kitchenless Kitchen* s'articule en un meuble comportant le frigo, l'évier et la



cuisinière ainsi qu'un îlot central comportant une table de travail se fermant ou s'ouvrant pour accueillir les invitées. La cuisine devient alors « *le centre d'attention de l'appartement* » (Fernandez Cardoso, 2018, p.108).

Figure 94 *The Kitchenless Kitchen*. 1959. *Playboy*, *Modern Living*, 6, n°10, p. 54.

A travers cette dernière fiche, nous avons pu observer l'évolution de la cuisine des logements sociaux. De la cuisine minimale¹²⁷ à la cuisine espace de vie en passant par la cuisine spacieuse pouvant accueillir plusieurs personnes¹²⁸, les espaces domestiques de Droixhe évoluent en tandem des révolutions architecturales. Il a été vu à travers les travaux des cuisines suédoises, de Charlotte Perriand et de Hugh Hefner, le potentiel qu'elle réunit comme espace d'articulation du foyer.

En prenant des qualités de ces trois travaux, elle va se reconnecter en remettent en cause ses frontières physiques. L'utilisation de la porte accordéon va permettre à la ménagère un contact direct avec le logis concourant à la réduction de son isolement des activités sociales puisque celles-ci seront à portée d'ouïe et de vue.

Enfin, la réapparition de la table dans la cuisine revalorise les tâches domestiques à l'intérieur de cet espace. Il n'est plus un lieu technique qui, au nom de l'hygiène, doit être tenu le plus éloigné possible mais un endroit de divertissement. Et si, comme en Suède, l'espace de la cuisine est prévu pour effectuer le travail domestique à plusieurs, ce dernier point constitue un élément important vers une architecture féministe. C'est-à-dire une architecture qui agit sur la répartition de la charge mentale et par extension, la réduction des inégalités de genre dans le travail domestique (Angela.D, 2022).

¹²⁷ Voir Fiche 2 : Blocs 9 à 13

¹²⁸ Voir Fiche 3 : Blocs 9 à 13

ECHELLE DU LOGEMENT – SYNTHÈSE

Cette échelle commence par la réalisation d'un atlas des typologies des cuisines et salles de bain qui va servir de support à la catégorisation de ces espaces. Ces catégories, portant sur la superficie, l'équipement, l'adaptation, la disposition, etc, mettent en avant des avantages ou désavantages présents dans la conception du Groupe E.G.A.U.

Suite à cette méthode, les fiches ¹²⁹ « espaces domestiques » sont appliquées à cinq appartements. Cela permet de présenter des informations clés quant aux intentions des architectes dans l'élaboration du complexe moderniste de Droixhe. Les fiches donneront lieu une analyse descriptive des espaces selon les critères de l'implantation, l'intégration, l'organisation spatiale, les relations intérieures-extérieurs et les équipements et leur occupation de l'espace de l'espace domestique.

« La pédagogie féministe réclame qu'on s'efforce d'atteindre l'excellence professionnelle telle qu'elle est définie par la culture dominante tout en cherchant à servir les intérêts de celles et ceux qui ont été marginalisés par cette même structure de pouvoir. Cela suppose que nous nous autorisons ce privilège intellectuel et qu'en même temps, nous le critiquions. Cela suppose que nous nous battions contre l'oppression tout en reconnaissant notre propre complicité – bien que non intentionnelle – dans la perpétuation d'une injustice du fait de notre participation à ce processus de légitimation » (Sutton, 1996, p. 292).

Afin de remettre en question les structures existantes d'analyse et de ne pas participer à un processus de légitimation des inégalités de genre, ce travail a remis en perspective les critères d'analyse utilisés en se basant sur les théories architecturales de genre et leurs méthodes féministes.

La fiche 1, ou **l'espace domestique impacté par la rénovation**, s'intéresse à un appartement trois chambres des blocs 2 à 5. Sa cuisine et sa salle de bain s'articulent en un bloc d'espaces domestiques. Connectées spatialement, elles disposent d'équipements polyvalents qui

¹²⁹ Telles que les « fiches cuisines » de la méthodologie de Catherine Clarisse (2004).

permettent de concevoir des espaces multifonctions et efficaces (La maison n°8, 1960) dans lesquels la ménagère bénéficie d'une surface généreuse de liberté de mouvement. La rénovation du bureau Dethier en 2009 modifiera fortement les espaces domestiques d'origine. Ces derniers perdront en qualité d'articulation, d'intégration spatial du travail domestique et ne proposeront plus une cuisine entièrement équipée en équipements électroménagers.

La fiche 2, ou **la cuisine minimale rationnelle**, s'intéresse à un studio dont l'espace de vie comporte le foyer et la chambre pouvant être séparés par une cloison accordéon. Il présente des espaces domestiques suivant les théories de l'habitat minimum et la spatialisation des principes tayloristes¹³⁰. Ses faibles superficies¹³¹ enferment la femme dans des espaces majoritairement occupés par des équipements et mobiliers. De plus, leurs dispositions ne permettent pas l'accès à une fenêtre, comme voulu par les normes hygiéniques, pour aérer la pièce et connecter l'intérieur à l'extérieur. Paulette Bernège va proposer à la ménagère des méthodes et solutions techniques afin qu'elle puisse utiliser sa cuisine rationnelle dans laquelle chaque geste a été calculé (Bernège, 1937). L'habitante de Droixhe pourra alors gérer ses espaces domestiques efficacement en lui permettant de gagner du temps pour se concentrer d'autres activités.

La fiche 3, ou **les prémices de l'architecture féministe domestique**, analyse un appartement transversal pour familles nombreuses de cinq chambres. La superficie et l'équipement de la cuisine permettent d'accueillir plusieurs personnes en même temps, de façon à faciliter le partage et l'entraide dans les tâches domestiques. Elle s'intègre comme espace d'articulation entre l'est et l'ouest de l'appartement et s'ouvre sur un balcon apportant de l'air frais, de la lumière naturelle et une meilleure qualité de confort d'utilisation à la ménagère. Depuis celle-ci, elle dispose d'une vue sur l'école maternelle au pied du bloc et sur l'espace de récréation où se situe ses enfants. Cette première attention des architectes permet aux femmes une meilleure surveillance visuelle et auditive de ses enfants à l'extérieur mais offre aussi un trajet logement-école réduit (Habiter, 1962, n°7). Dans un deuxième temps, la structure même des blocs 9 à 13 comportant cet appartement rejoint les enjeux vers une architecture féministe. C'est-à-dire que par la libération des planchers et le cloisonnement libre des pièces, le logement ne participe pas à la structure et aux descentes de charges du bloc (La Maison Liégeoise, 1961 ; Habiter, 1962, n°7). Il devient alors modulaire et extensible permettant à son architecture d'accueillir petite ou grande familles, de favoriser la mixité intergénérationnelle et de suivre l'évolution de la vie des ménages (Urban Development Vienna, 2013 ; Genre et Ville, 2018 ; Angela.D, 2022).

¹³⁰ Efficacité du geste, équipements atteignables en quelques pas et séparation des tâches ménagères en trois étapes : préparer le repas, cuisiner, faire la vaisselle (Beecher, 1869 ; Bernège, 1928)

¹³¹ La cuisine a une superficie de 3,2 m² et la salle de bain, 3,6 m².

La fiche 4, ou **l'éthique de care abordée dans l'espace domestique**, aborde un appartement de deux chambres du bloc 12 adapté aux personnes concernées par le handicap de la poliomyélite et aux grands blessés¹³² (paraplégie, etc.). L'intégration d'un dortoir de nuit sous la garde d'infirmières à l'entresol¹³³, de 10 niveaux comportant deux appartements adaptés¹³⁴ ainsi que d'un complexe de chambres supplémentaires au 11^e étage¹³⁵ se coordonne avec le centre médico-légal Les Murlais et l'hôpital de Bavière¹³⁶. Le bloc 12 et le centre médico-légal m'ont été présentés par Justine Gloesener dans le cadre de sa thèse doctorale en cours. Cette fiche présente une première connaissance des intentions des architectes d'adapter les matériaux, les dimensions des portes, les accès au logement¹³⁷, le mobilier de cuisine¹³⁸, etc. est une première étape à l'analyse du *care* dans le complexe moderniste de Droixhe. Cette approche de l'architecture a permis aux habitant.e.s, concerné.e.s par le handicap, de ce bloc de garder autonomie et indépendance. Précédemment à ce travail de fin d'études, Justine Gloesener a déjà pu investiguer la vision du *care* comme moyen d'intégration des personnes vulnérables dans la fabrique de la ville et du complexe moderniste de Droixhe (Gloesener, 29/06/2022) et continuera les travaux et questionnements autour du *care comme perspective de ville plus égalitaire* (Gloesener, 09/12/2021). A travers cette fiche, du fait de l'association de *care* aux femmes, nous avons pu relever des stéréotypes de genre. Tout d'abord, l'association de la femme ayant un handicap à des cuisines spécialement conçues pour elle¹³⁹. Et pourquoi pas aux mesures du partenaire non-malade ? Ensuite un plus haut taux de divorces lorsque la femme était concernée par le handicap¹⁴⁰. Le divorce est-il la matérialisation du refus des maris de prendre en charge le travail domestique initialement porté par les femmes ?

¹³² Archives GAR : Blocs 11 à 12 : Hôpital de Bavière. (26/10/1964). Communiqué entre Charles Carlier et le Comité provisoire R.Nosbaum & DR. F. Bonnet.

¹³³ Archives « Revivre chez soi » : Boite 1960-1963, Assistance Publique de Liège. (22/10/1963). *Centre médico-social pour handicapés respiratoires*. Notes sur une entrevue à la Maison Liégeoise.

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Archives GAR : Blocs 11 à 12, Calques : Feuille 18 *Adaptation de 2 appartements du 11^e étage en un complexe de chambres complémentaires des appartements adaptés du 1^e au 10^e et un local pour machinerie du monte-malades*.

¹³⁶ Archives GAR : Blocs 11 à 12 : Hôpital de Bavière. (26/10/1964). Communiqué entre Charles Carlier et le Comité provisoire R.Nosbaum & DR. F. Bonnet.

¹³⁷ Archives GAR : Bloc 11 & 12, Calques : Feuille 14, 15, 16, 17, 18 *Adaptation de 20 appartements aux besoins spéciaux des poliomyélitiques. Décompte résultant des modifications diverses*.

¹³⁸ Archives « Revivre chez soi » : Boite 190-1963, LAMBRECHTS, A. *L'adaptation du logement aux besoins des handicapés respiratoires*. Centre de traitement de la poliomyélite de Liège.

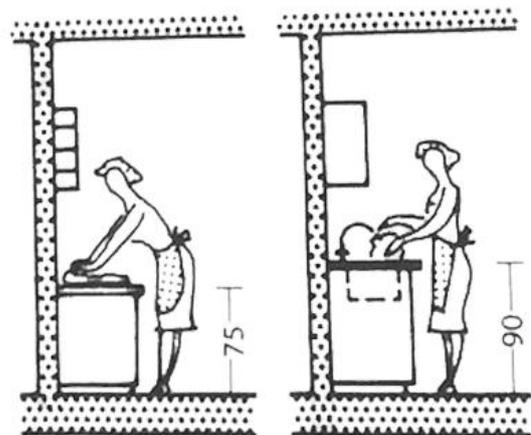
¹³⁹ « *Les cuisines sont spécialement conçues pour permettre aux femmes handicapées une activité domestique.* » Archives « Revivre chez soi » : Boite 1960-1963. Malheureusement, cet extrait a été rédigé tel quel dans mon cahier de recherche lors du dépouillage des archives et le document scanné n'a pas été retrouvé. Les archives du GAR étant fermés tout le début du mois d'août, je n'ai pas pu rechercher le document précis de l'extrait se situant dans cette boîte.

¹⁴⁰ Archives « Revivre chez soi » : Boite 1960-1963, Institut National du Logement. *L'avenir des poliomyélitiques respiratoires chroniques au Danemark*. Extrait du rapport du Professeur H.C.A. Lassen, Congrès de Madrid.

Pour terminer, la fiche 5, ou **la revalorisation de la cuisine comme espace de vie**, s'intéresse à un appartement deux chambres de la Tour Atlas. Construit durant la dernière phase du projet du complexe moderniste de Droixhe de 1971 à 1976 (Charlier & Moor, 2014), les espaces domestiques démontrent une capacité d'évolution de la conception des architectes du Groupe E.G.A.U.. En effet, la cuisine retrouve une possibilité de se réouvrir sur le séjour par une porte coulissante accordéon mais réintègre aussi la table dans son espace. Comme nous allons le voir dans l'échelle du détail, la table favorise l'échange et la convivialité (Viévard, 2004). Sa réintégration dans le plan marque la revalorisation de la cuisine comme espace de vie à part entière et non comme espace technique devant se tenir le plus à l'écart possible du foyer.

De manière générale, les architectes du Groupe E.G.A.U. révèlent une conception architecturale sensible au travail domestique et à l'intégration des besoins de ses habitant.e.s dans le projet du complexe moderniste de Droixhe. Chaque espace domestique est mesuré en fonction de la capacité du logement dans lequel il se situe¹⁴¹. Ses équipements électroménagers à la pointe de la technologie de l'époque avancement Droixhe comme une architecture *modèle* (Frankignoulle, 2009, p.43). Ses accès à l'eau courante et à l'eau chaude pour chaque appartement impliquent aussi une grande amélioration de qualité de vie en termes de confort et d'hygiène (La Maison, 1960, n°8 ; Frankignoulle, 2009). De plus, les sous-sols ou rez-de-chaussée intègrent des espaces de rangement pour les motos, vélos et voitures

d'enfants, calculés par rapport au nombre d'habitant.e.s. des blocs (La Maison, 1960, n°8). Ces espaces communs favorisent la création de zones de sociabilisation¹⁴² car ils permettent aux résident.e.s de se croiser, se rencontrer et faire connaissance. A travers mes recherches, j'aurai aimé pouvoir trouver, dans les archives, le fournisseur des cuisines de Droixhe. Malheureusement, cette information manquante, nous ne possédons pas de connaissances du type et des mesures du mobilier des cuisines et si celles-ci ont été adaptées à la femme comme le faisaient les dessins de Ernst Neufert.



8 La hauteur courante de 85 cm des plans de travail est comprise entre la hauteur la plus favorable pour la cuisson et celle pour l'évier.

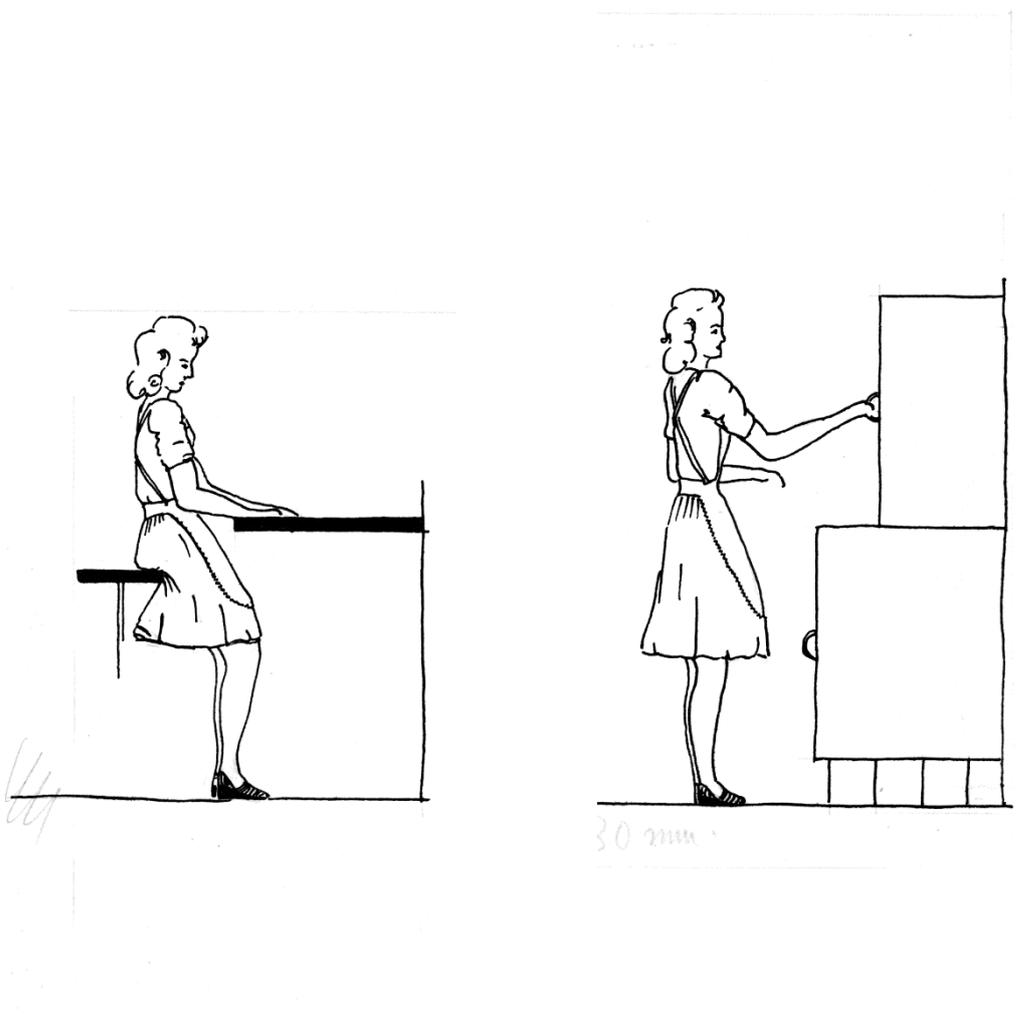
Figure 95 Mesures de la cuisine aux proportions du corps de la femme, 2021, Neufert, 11^e édition, p.348

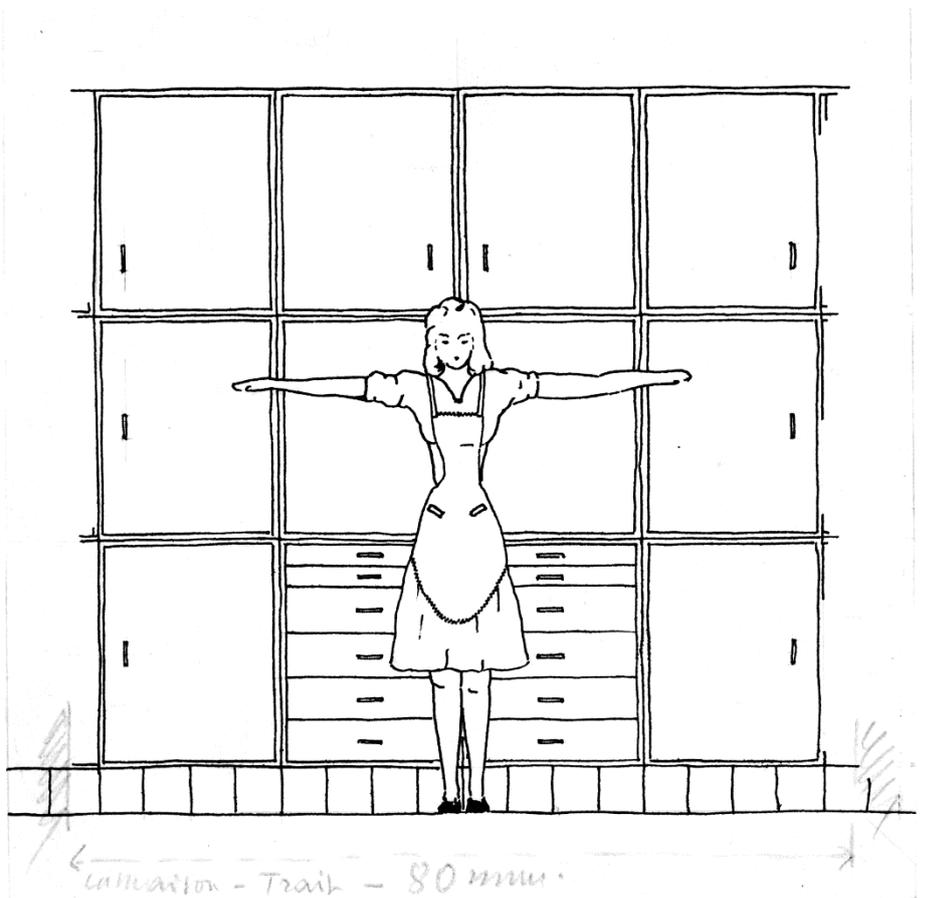
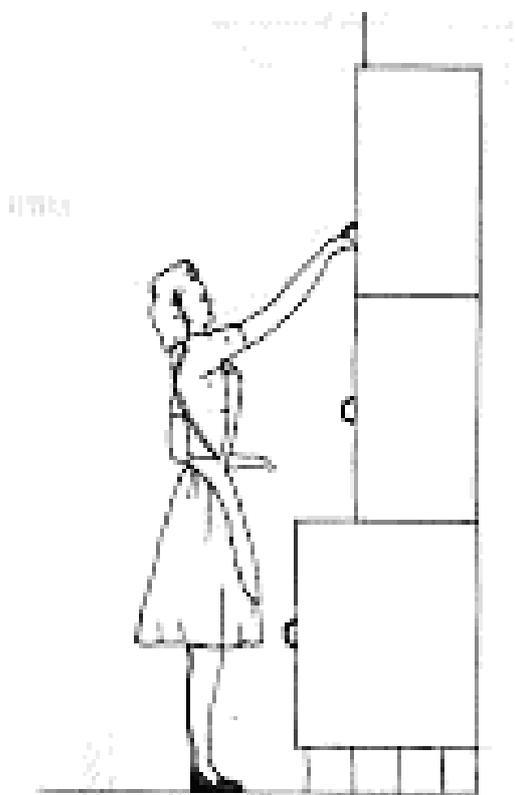
¹⁴¹ Observation personnelle après l'analyse des cinq fiches « espaces domestiques »

¹⁴² Enjeu cité dans le guide *Garantir l'Égalité dans les logements*, 2018.

Toutefois, les photos des cuisines et les plans présentent des matériaux et mesures similaires aux cuisines CUBEX de Louis Herman De Koninck (1930). De plus, les dessins de ces dernières semblent présenter une cuisine accessible à la femme et à la mesure de celle-ci.

Les cuisines CUBEX ont-elles équipé les espaces domestiques du complexe moderniste de Droixhe ? Les espaces domestiques ont-ils été dimensionnés au corps de la femme ?





ECHELLE DU DÉTAIL

Enjeux et nuances de l'objet



Cette dernière échelle clôture l'analyse du complexe moderniste de Droixhe en apportant une attention particulière aux enjeux des objets.

Elle débute tout d'abord par une analyse historique des évolutions de la table. A travers l'atlas des cuisines, nous avons pu mettre en avant une distinction entre la table à préparer le repas et la table à manger. L'une se trouve dans la cuisine et l'autre dans le foyer. Ce travail tentera de répondre à une série de questions : Quelle est l'origine de cette distinction ? Que provoque-t-elle ? Quelles relations sont incitées par la table à préparer le repas dans l'espace domestique ? Et par la table à manger ?

Ensuite, les enjeux hygiénistes du matériau seront évoqués. En retraçant l'origine de l'hygiène, nous verrons quel a été l'impact sur la condition de la femme dans un espace domestique devant répondre à de nouvelles normes. Cette dernière devra suivre une série de critères qui augmenteront la charge mentale tout en ne lui laissant pas la possibilité d'échapper à l'association de son genre au travail reproductif et ménager. Enfermée dans les constructions sociales qui l'ont menée à porter la gestion et la responsabilité des espaces domestiques (Dadour, 2020), la femme peut-elle toutefois y trouver un espace d'expression de soi ?

Enfin, à travers la relecture genrée des magazines, des dessins d'architectes et des photos de Droixhe, nous aborderons la représentation genrée comme construction sociale associant la féminité à la domesticité.

LA TABLE

La table à manger a toujours eu un rôle fondamental dans la transmission des idées (Viévard, 2004). A travers l'histoire, elle a été l'hôte et le centre de religions, mythologies, philosophie grecque, ... Banquet, table ronde du Moyen-Age, elle est le lieu de l'expression et de la construction des idées ; notamment politique lors de la révolution française. La table devient un lieu physique plutôt qu'un lieu qui se résume à l'assiette. Elle est un lieu de rassemblée, de réunion et de convivialité (Michel Faucheux¹⁴³ dans Viévard, 2004).

Le choix de la disparition de la table et de ses chaises est à l'origine de la conception des cuisines du 20^e siècle. La table, au centre de la pièce, gêne les mouvements. Sa suppression sera argumentée au profit d'une rationalité de l'espace qui rétrécira à l'extrême les superficies de

mouvements (Clarisse, 2004). A celle-ci se succèdera le plan de travail pour un travail en cuisine debout et efficace comme premièrement développé par Catharine Beecher en 1869.

Cette suppression de la table entraîne une perte de contact des activités sociales de la cuisine comme membre du logis. Elle s'écarte et prend place dans le séjour ou la salle à manger.

Toutefois bien qu'elle perde son statut de convivialité, la table se retrouve toujours dans la cuisine mais sous différentes formes.

The Kitchen Practical de l'ingénieure Lilian Gilbreth, présenté à l'Exposition des Femmes en 1929, développe des stratégies d'intégration de la table dans le mobilier



Figure 98 The Kitchen Practical - Le coin de préparation, 1929, Lilian Gilbreth, The Gilbreth Network

¹⁴³ Maître de conférence à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) Lyon et historien français des idées.

de la cuisine. La première est une table pouvant se glisser sous le plan de travail et s'ouvrir pour gagner de la place. Assise sur un tabouret haut, la cuisinière se chargeait de préparer les menus. On y retrouve une glacière ainsi qu'un livre de recettes et un téléphone pour les commandes. Ceci est le coin de préparation au repas. La seconde est une table d'appoint sur roulette pouvant être facilement rangée ou mise à l'écart des déplacements de la cuisinière. « *La "cuisine pratique" est conçue pour enseigner les méthodes culinaires à la fillette sans encombrer la maman dans son travail* » (Bernège, 1931, p.603)

On retrouve cette même stratégie d'intégration d'une table dans le système rationnel de la cuisine dans l'un des premiers prototypes de la cuisine de Francfort. L'objectif était de rationaliser le quotidien de la cuisinière afin de le rendre plus efficace et plus hygiénique. Dans ce prototype, une table se glisse hors du mobilier permettant une table de travail assise. Sa situation est en relation avec le frigo et l'évier de façon à accéder aux ingrédients et les laver depuis la chaise ou le tabouret. Les années 30 verront apparaître la présence d'une assise dans la cuisine. Soit ajouté le long du plan de travail, mais inconfortable car il n'y avait pas de place pour les jambes, soit à partir d'un espace réservé pour préparer le repas tel que nous le verrons à Droixhe.

D'autres dispositifs d'intégration de la table dans le mobilier permettent de créer une extension du plan de travail dans l'espace de la cuisine. Les Salons des Arts Ménagers participeront à l'exposition et la réflexion quant à la production industrielle



Figure 99 La table d'appoint, The Kitchen Practical, 1929, Lilian Gilbreth, The Gilbreth Network



Figure 100 The Frankfurt Kitchen in 1926, Photo AMK

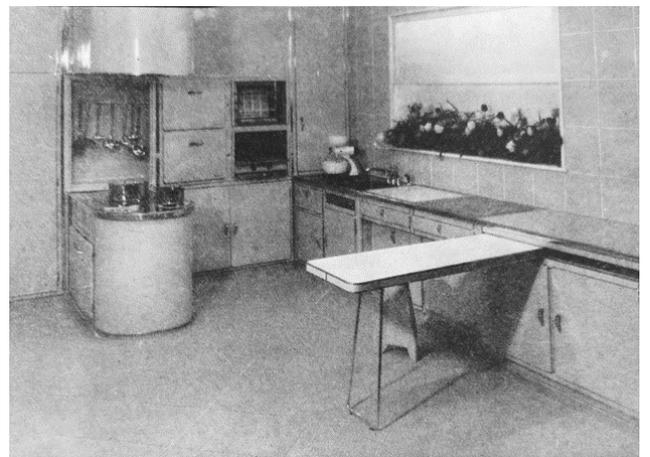


Figure 101 La cuisine en métal laqué coloré, 1955, 29e Salon des Arts ménagers, réalisation Harmand, photographie de Jean Collas issu de La Maison, 1955, n°8

moderne en matière d'ameublement, d'éclairage, d'équipements de cuisines et de salles de bains rationnels, etc. (La Maison, 1955, n°4).

Bien que de tels dispositifs de table intégrée ne soient pas présents à Droixhe, ses cuisines retrouvent un mobilier dédié au travail domestique. Les tables à préparer le repas¹⁴⁴ se disposent devant la fenêtre de sorte à ce que la ménagère obtienne lumière et air frais lorsqu'elle travaille. Depuis la table, elle peut aussi avoir une vue dégagée sur la plaine de Droixhe.

La table de travail ou table à préparer le repas indique, sur les plans, la présence seule de la femme comme cuisinière. Néanmoins, sur la photo de la cuisine du bloc 16, nous pouvons observer la présence de deux tabourets pour s'installer à table. Un signe d'un partage des tâches domestiques culinaires ?

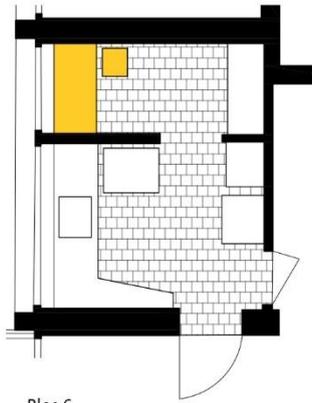
Le retour d'une table dans la cuisine permet d'améliorer le confort en offrant un point d'assise plutôt que de cuisiner debout et penchée sur le plan de travail. La distinction entre table de travail et table à manger ancre la cuisine comme espace hors des représentations du foyer et de sa sociabilité pour un espace technique et productif. Le travail de l'usine s'incruste dans la cuisine bien que celui-ci soit non salarié ni valorisé.



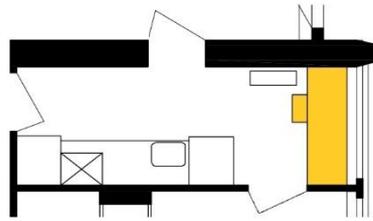
Figure 102 Le travail de l'usine dans sa cuisine, Collage par l'autrice à partir des dessins de Ernst Neufert

¹⁴⁴ Nomination par l'autrice. Des écrits concernant l'intégration de la table de préparation dans les plans des cuisines n'a pas été retrouvée dans les archives du fonds E.G.A.U. au GAR.

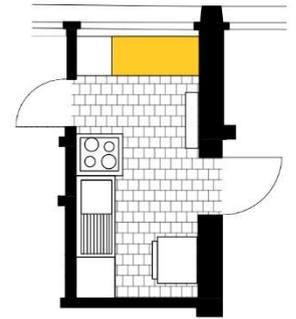
Catégorie : Cuisine avec table à préparer [le repas]



Bloc 6
9,6 m²



Blocs 1-5
6,9 m²



Bloc 16
5,7 m²

Figure 103 Typologies des cuisines avec table à préparer le repas, production de l'autrice

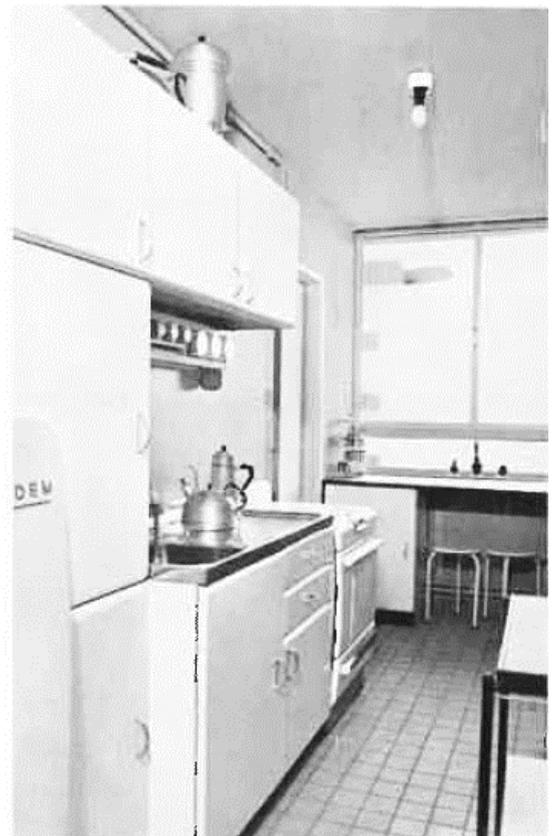


Figure 104 La cuisine, bloc 16, 1958, photographie de Levaux issue de La Maison Liégeoise



Figure 105 *Hidden Helpers*, 1953, House Beautiful

Par la suite, la cuisine américaine des années 1953 utilisera à son extrême l'incrustation d'aides dans le mobilier de cuisine. *Hidden Helpers* sont des paliers sortants pouvant fonctionner comme table, marche ou assise (House Beautiful, 2016).

La réintégration de la table à manger dans la pièce de la cuisine américaine suivra deux cours différents.



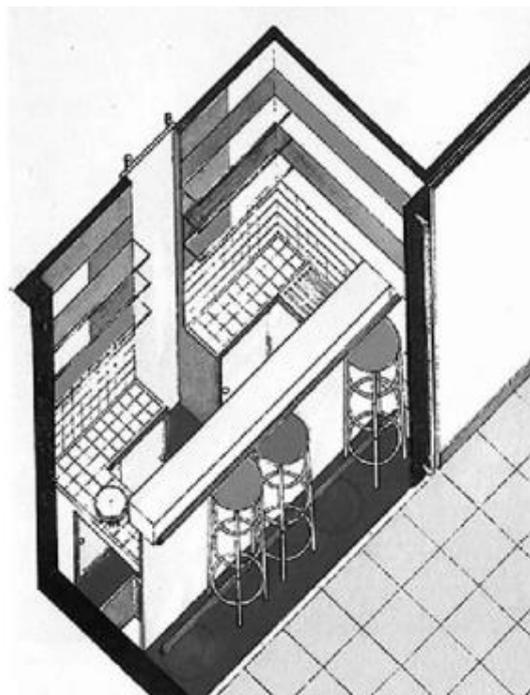
Figure 106 *Oregonien's first Test Kitchen*, 1934, Grant Butler

Le premier dans les maisons américaines où la cuisine en U requestionne les frontières de la cuisine en elle-même. Meuble de cuisine ou table-bar, telle la *Oregonien's first Test Kitchen* de 1934, la ménagère américaine voit son espace s'agrandir et dialoguer avec le reste du foyer permettant d'y réintégrer l'accueil de plusieurs personnes. Néanmoins, une cuisine ouverte sur le regard extérieur rajoute une charge mentale sur la ménagère puisque celle-ci



Figure 107 *La cuisine-séjour*, 1941, Pierre Jeanneret, *Technique et Architecture*, 1950, n°9-10

Figure 108 *La cuisine-bar*, 1927-1928, Charlotte Perriand, *Répertoire du goût moderne II*, p.21. Archives Charlotte Perriand



devra alors la garder propre constamment (Chollet, 2016).

Les cuisines européennes prendront, quant à elles, plus de temps à réinterroger ses frontières puisqu'il faudra attendre les prémices des travaux de la cuisine-bar de Charlotte Perriand en 1927-1928 et la cuisine-séjour de Pierre Jeanneret en 1941.

La seconde développe l'îlot central comme pièce d'articulation entre la salle à manger et la cuisine. Les années 80 verront sa superficie augmenter considérablement du fait de son caractère social pouvant accueillir plusieurs cuisinier.ère.s et invités sur son côté bar (House Beautiful, 2016).

Enfin, la réintégration de la table dans les cuisines de Droixhe suit le rythme européen. Comme nous l'avons vu à travers les fiches « espaces domestiques » et dans ce chapitre, la cuisine pris différentes formes et significations telles que la cuisine minimale, la cuisine avec table à préparer le repas et enfin la cuisine avec table à manger.

Cette évolution de la conception du Groupe E.G.A.U. réintroduit les valeurs de rassemblée, d'échange et de convivialité qui définissent la table (Viévard, 2004). La cuisine n'est plus un espace technique de travail mais une pièce à part entière dans les espaces de jour du foyer.

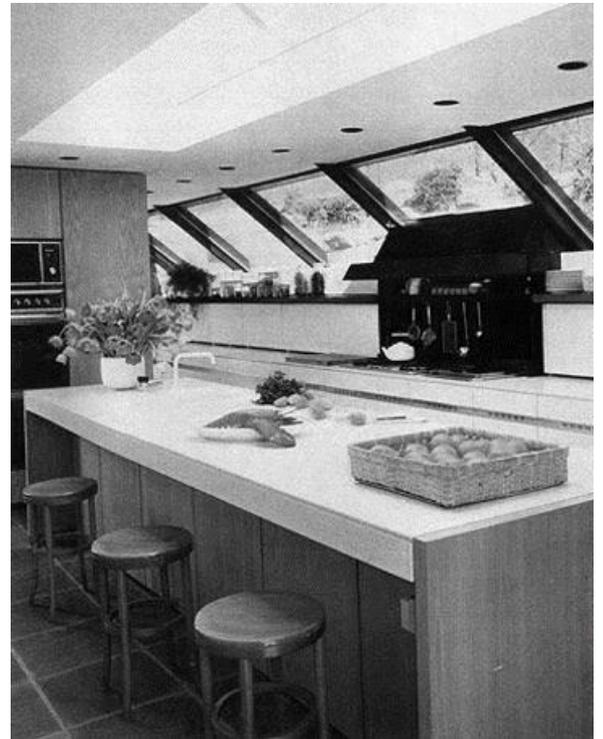
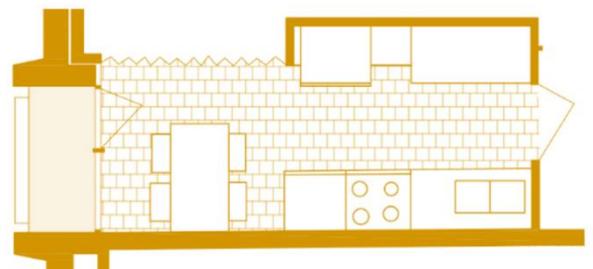


Figure 109 L'agrandissement de l'îlot central, 1981, House Beautiful

Catégorie : Cuisine avec table à manger



Tour Atlas
8,9 m²

Figure 110 La cuisine avec table à manger, production de l'autrice

"La cuisine doit être l'endroit le plus propre de l'habitation, plus propre qu'un salon, qu'une chambre, qu'une salle de bain, la lumière y est totale, rien ne doit être laissé dans l'ombre, il ne doit pas y avoir de recoin, de dessous de meuble, de dessus d'armoire..."

(Faurre-Dujarric, 1933, p.79)

LE MATÉRIAU

Au 19^e siècle, suite aux grandes épidémies, des lois de salubrités sont votées et s'ensuit des grands travaux d'assainissement dans la ville (Clarisse, 2004 ; Rocher, 2013-2014). C'est la naissance des projets d'habitation à bon marché. Les architectes y mettent en place 3 types d'habitations : pour les ouvrier.ère.s venant récemment de la campagne, pour les ouvrier.ère.s de la ville et pour les employé.e.s. Ces trois typologies s'organisent afin de rendre la transition d'un milieu vers un autre, et donc d'une culture vers une autre, plus douce ainsi que de contribuer au bien-être et à l'éducation des habitant.e.s (Clarisse, 2004). On y retrouve nombreuses innovations techniques pour les tâches domestiques, tels que la laverie commune, garderie d'enfants, etc. Ainsi, "*tout est mis en œuvre pour inciter l'habitant à l'hygiène*" (Clarisse, 2004, p.50). Par l'apparition des tuyauteries d'eau et de gaz dans les maisons, du réseau de ramassage des déchets, l'organisation des espaces domestiques se fixe. La cuisine paysanne, autonome, est rejetée comme référence au nom de l'hygiène. En 1895, l'architecte Alcide Vaillant préconise de tenir compte de l'hygiène dans la conception et propose des solutions peu coûteuses afin de séduire les classes ouvrières. Les procédés de fabrication de l'époque tels que le fer et le ciment sont vivement conseillés, les matériaux poreux étant à éviter (Vaillant, 1895).

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les classes populaires revendiquent l'accès à une citoyenneté complète et à un logement conforme. En réponse, la Société Nationale des Habitations et Logements à Bon Marché (DNHLBM) sera créée en 1919 (Frankignoulle, 2013). Il reviendra alors aux urbanistes et architectes de se saisir du domaine du logement social (Frankignoulle, 2013) afin de faire entrer le critère de l'hygiène dans la conception domestique. Ces derniers vont mettre en marche la commande publique en y intégrant de nouveaux éléments de confort (Clarisse, 2004). Place à des espaces sains, bien ventilés et ensoleillés selon les normes hygiénistes. La cuisine est notamment au centre de ces nouvelles réglementations, la propreté devant y être irréprochable. Il est recommandé d'utiliser des matériaux et peintures facilement lavables, les tapis et tentures sont à éliminer car considérés comme un repaire à microbes et les rangements mettent à l'abri des poussières (Eleb, 2010 ; Davy, 1933). Certaines conceptions ont même recours à des ascenseurs pour éviter que les rats empruntent les escaliers (Faure-Dujarric, 1933). Les meubles doivent aussi être surélevés afin de pouvoir passer la serpillière en dessous (Davy, 1933). Afin de préserver l'hygiène, les tâches sont divisées en trois cycles : préparation,

cuisson, lavage (L'architecture d'aujourd'hui, 1933). Selon Adolf Loos, dans les cités ouvrières modernes, la salle commune sera le lieu de découpe des légumes, la cuisine de la cuisson du repas tandis que la salle de bain/buanderie, disposée côté jardin, accueillera les fonctions de nettoyage de la vaisselle, des vêtements et du corps (Loos, 1926). Les toilettes sont à l'extérieur.

L'évolution de la cuisine, de la salle de bain et de la buanderie est étroitement liée aux normes de l'hygiène et au progrès technique (Clarisse, 2004). Par conséquent, elles vont subir des relations de proximité puis d'éloignement. *"Lorsque la cuisine est petite et séparée du lieu des repas, c'est au nom de l'hygiène"* (Clarisse, 2004, p.73).

Les nouvelles normes règlementant la conception des espaces domestiques sont exigeantes et de fait, les tâches ménagères augmentent considérablement (Clarisse, 2004). Jusqu'au début du 20^e siècle, ces dernières seront effectuées par du personnel domestique au service de la bourgeoisie. Remplacé par la suite par la femme, celle-ci se doit d'apprendre les réflexes hygiéniques : se laver les mains régulièrement, se vêtir de tabliers, laver les sols à grande eau, ... (Clarisse, 2004). *« Considérant le ménage comme une tâche indigne et ingrate, on le délègue aux catégories dominées, sans trop se soucier des conditions d'existence auxquelles cette spécialisation les condamne. »* (Chollet, 2019, p.12). Pour les familles aisées, les tâches ménagères se déléguent aux femmes racisées, un travail toujours laborieux et sous-payé (Angela.D, 2022).

Le travail de la ménagère sera donc considérablement alourdi et sa cuisine devra suivre une série de recommandations alimentaires : cuisiner varié et sain (Clarisse, 2004).

L'hygiénisme dans la conception domestique de Droixhe

Suivant les principes hygiénistes, les salles de bain et cuisines de Droixhe possèdent des pavements variés. Les sols des premiers immeubles sont revêtus de carreaux céramiques pour les halls, dégagements, cuisines, salles de bain et wc (La Maison, 1960, n°8). Encore aujourd'hui, la céramique est reconnue pour ses qualités d'esthétisme, de résistance mais aussi d'hygiène ; nettoyable facilement avec du savon (Côté Maison, 2020).

Par la suite, l'entièreté des sols fut revêtue de carreaux thermoplastiques. Les plafonds et murs des halls d'entrée, dégagements, salles de bain sont peints avec des peintures lavables et inaltérables (La Maison, 1957, n°8 ; La Maison, 1960, n°8). Les fenêtres en châssis acier sont

disposées afin d'assurer une ventilation efficace mais aussi une facilité de nettoyage (La Maison n°8, 1960).

Nombre de publicités pour ces matériaux se retrouvent dans les magazines d'architecture de l'époque et suivent les normes hygiénistes. Le linoléum sera utilisé pour les chambres du centre médico-familial Les Murlais. Facilement lavable, hygiénique, bactéricide, tels sont les mots de vente du revêtement de sol.



Figure 111 La matérialité de la cuisine, n.d. La Maison, 1960, n°8

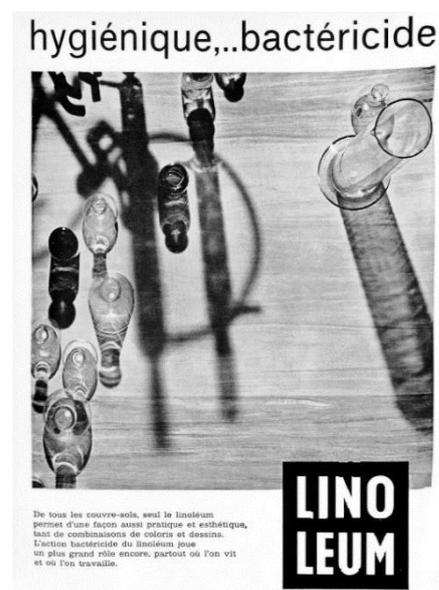


Figure 112 Publicité Linoléum, La Technique des travaux (juillet-août 1960), p 198

Les matériaux des mobiliers de cuisine et salles de bain n'échapperont pas non plus à la pensée hygiéniste. La cuisine sera dotée d'un frigidaire de 130 litres pour la conservation alimentaire, des caves n'étant pas disponibles ; d'un évier égouttoir en acier inoxydable et de placards métalliques émaillés avec une bonne capacité de rangement (Habiter, 1962, n°7). La cuisine de Droixhe s'inscrit ainsi dans la continuité du mouvement de la *Self cleaning Kitchen* c'est-à-dire une cuisine entièrement conçue en matériaux simples à laver et à entretenir (House Beautiful, 2016). Les préconisations hygiénistes régleront même les tissus de revêtements des divans et des lits pour des matières qui se brossent, se lavent et se déplacent (La Maison, 1955, n°4).

Le mobilier de la salle de bain se compose d'armoires métalliques et d'équipements sanitaires en fonte et acrylique tels que nous les connaissons aujourd'hui.

De plus, la Plaine de Droixhe est équipée en eau courante froide et en eau chaude sanitaire. L'eau froide et l'eau chaude arrivent dans les espaces domestiques depuis un boiler collectif en sous-sol. Des compteurs individuels sont placés dans chacun des appartements (La Maison, 1960, n°8).

Les espaces domestiques sont donc revêtus et aménagés de matériaux facilement lavables à l'eau chaude et au savon. Leurs surfaces ne s'abiment pas à leur contact et permettent de garder une hygiène selon les normes. Normes qui sont un poids pour les femmes et « *qui leur interdit toute estime d'elles-mêmes si elles n'entretiennent pas impeccablement leur logement* » (Chollet, 2016, p.120).

Bien que l'évolution des équipements électroménagers aient réduit le temps des femmes à faire le ménage, ce n'est pas pour autant que les hommes en faisaient plus (Lecoq, 2019). En effet, l'acquisition de ces derniers a eu pour effet de spécialiser les femmes au travail domestique en le compartimentant, sans pour autant les soulager du poids des tâches ménagères (Denèfle, 1989 ; Kaufmann, 2000 ; Subrémon, 2012). « (...) *En l'état actuel des choses, ne nous leurrions pas, les hommes vivent chez les femmes. La répartition des tâches ménagères¹⁴⁵ révèle que la maison reste un territoire féminin* » (Lecoq, 2019, p.24).

"(...) Material feminists saw that many decisions about the organization of future society were being incorporated into the built environment. Therefore, they identified the spatial transformation of the domestic workplace under women's control as a key issue linking campaigns for social equality, economic justice, and environmental reform." (Hayden, 1981, p.10).

¹⁴⁵ En Belgique, 81% des femmes se chargent quotidiennement des tâches domestiques contre 33% des hommes (Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, 2020). De 1999 à 2013, les femmes passent de 3h28 à 3h05 par jour à s'occuper des tâches ménagères. Les hommes stagnent de 1h55 à 1h50 (SPF Economie, 2015), en sachant que les tâches ménagères les plus « agréables » sont choisies : cuisine, bricolage, tondre la pelouse, etc.

« Mais, la plupart du temps, le ménage est invisible. Totalement invisible aux yeux de celui qui ne le fait pas, mais aussi aux yeux de celui qui le prend en charge. Ce sont des minutes grattées ici ou là, des gestes qu'on fait en pensant à autre chose et dont on sous-évalue en général l'aspect chronophage. »

Titou Lecoq, 2019, p.28

Afin de s'affranchir de cette idéologie de « *l'homme gagne l'argent du ménage, la femme est responsable de la maison* » (Paravicini, 1936 ; Heynen, 2007, p.10), les femmes ont développé des modèles d'émancipation afin de regagner le contrôle de l'espace domestique. Un espace qui limite le champ d'action des femmes au domaine du privé, les rendant en quelque sorte prisonnières du foyer (Heynen, 2007). Ces actes développés étaient déjà revendiqués par les féministes matérialistes de la première vague¹⁴⁶ comme clé vers une égalité sociale (Hayden, 1981).

L'espace domestique : relégation ou pièce à soi ?

Dans son ouvrage *Le Deuxième sexe*, Simone de Beauvoir visibilise le stéréotype que l'idéal bonheur de la femme se matérialise dans la maison et insiste sur "*une impossibilité d'émancipation des femmes au foyer*" (Scrimieri, 2019, p.6). Elle évoque aussi "*le sujet spécifique de la domesticité et de la cuisine comme un espace où les femmes sont confinées et enfermées, contraintes dans des rôles préétablis*" (Scrimieri, 2019, p.3). Et pourtant, certain.e.s auteur.rice.s affirment que la relégation des femmes dans l'espace domestique a aussi été une opportunité d'affirmation de soi dans le foyer et de construction identitaire (Heynen & Van Herck, 2002).

Pour se faire, les femmes sont amenées à développer une série de stratégies afin de reconquérir et se réapproprier un espace dans lequel les normes patriarcales occidentales les ont placées. De façon non exhaustive, nous pouvons parler de la mascarade (Butler, 1990) ; du mimétisme (Heynen, 2005) ; des théories et démarches d'une professionnalisation de l'espace domestique (Bernège, 1937 ; Hayden, 1982) ; le geste de cuisiner comme mode d'expression (Ola, 2012) ainsi que les outils de l'art, l'architecture et la décoration pour investir l'espace domestique.

Dans son livre *Gender Trouble*, Judith Butler requestionne les notions même d'identité, de genre et de sexe. Là où la notion de personne se lie aux fonctions qui la visibilise et lui donne un sens dans la société, l'identité est produite par des pratiques régulatrices sous l'autorité des normes. Par la mascarade, la femme va incarner le paraître de la domination¹⁴⁷. « *Le fait que le masque*

¹⁴⁶ Le mot vague fait référence à l'évolution des théories féministes. Elles se sont développées en trois séquences : la première de la seconde moitié du 19^e siècle au début du 20^e siècle, en quête d'égalité des droits civils et dans la société patriarcale. La deuxième, une vague féministe militante des années 1960-1970 politisant les questions relatives au contrôle patriarcal sur le corps des femmes et enfin la troisième vague, introduite par Rebecca Walker en 1992, ouvrant le féminisme sur la diversité et la convergence des luttes c'est-à-dire l'intersectionnalité (Gloesener, 2019-2020).

¹⁴⁷ Judith Butler utilise le terme « le Phallus » afin d'exprimer le rapport phallogocentré de la société à la notion de pouvoir.

“domine” ces refus autant qu’il les “résout” suggère que l’appropriation est la stratégie par laquelle ces refus sont eux-mêmes refusés, une double négation qui redouble la structure de l’identité (...). » (Butler, 1990, p.134).

Ensuite, le principe de mimétisme indique une stratégie d’acceptation et de répétition à travers une reconsidération des normes qui permettent elles-mêmes la répétition (Butler, 1990 ; Heynen, 2005). La réappropriation du geste en architecture permet aussi de déplacer et redéfinir la domesticité (Heynen, 2005).

Des moyens de réappropriation plus pratiques de la condition et du rôle de la femme se tournent vers l’identité de gestionnaire du foyer. Développés par l’autrice en arts ménagers et sciences domestiques Paulette Bernège mais aussi l’ingénieure Lilian Gilbreth, cette identité nouvelle de la femme revalorise et assoit sa position dans son foyer. Catharine Beecher développe même les termes de « *professional housewife* » ou « *home minister* » (Hayden, 1982).

« Reprendre en main son cadre domestique (...) permet d’éprouver son pouvoir sur les choses, de redéfinir sa propre place dans le monde, de la préciser, de l’actualiser. Même en vivant dans une société qui dévalorise le travail ménager, au demeurant, il arrive que l’on y trouve du sens et du plaisir. » (Chollet, 2016, p.180).

Le philosophe Jean-Mars Besse définit le ménage comme « *Réunir de nouvelles conditions pour que quelque chose puisse avoir lieu. C’est dégager de l’espace, ouvrir ou rouvrir un espace propre pour la vie jour après jour. Ce qui est rendu propre redevient propre à.* » (Besse, 2003 in Chollet, 2016, p.181).

Le quatrième point est un moyen de subvertir les normes sociales féminines à travers l’utilisation de la cuisine. La cuisinière exprime ses émotions dans la cuisine de la nourriture. Contrôlant chaque aspect et chacun de ses gestes, elle assoit sa domination de l’espace et les interactions qu’elle y conduit (Ola, 2012).

Enfin, l’architecture, qui a été vue à travers ce travail, a permis de développer des cuisines pour les femmes et par les femmes. Là où la décoration permet d’investir son espace en créant un sentiment du « chez soi », l’architecture a aussi son rôle à jouer. Les revendications et les dénonciations des inégalités de genre dans l’espace domestique furent aussi prises en main par le monde de l’art. En effet, « *Les artistes femmes sont aux premières lignes des manifestations pour dénoncer et déconstruire “une société d’hommes faite par les hommes pour les hommes”.* » (Sonia Recasens in Jacquet & Vergès, 2022, p.24)

*Women House*¹⁴⁸, c'est l'exposition qui donne la voix à 36 artistes pour investir les espaces domestiques qui définissent et confinent la vie des femmes.



Figure 113 Modern Chess Set, 2005, Rachel Whiteread

L'une de ces œuvres est une sculpture de 2005 par Rachel Whiteread. Le jeu utilise des pions représentant les traditionnels rôles genrés. Le côté du mari est celui des assises, canapés, frigos tandis que le côté de la femme est composé de tables à repasser, cuisinières, ustensiles de ménage, etc.

Tout comme le genre s'inscrit dans l'architecture (Heynen, 2007), les pions du jeu dénoncent un genre donné à l'objet. Développé dans la sociologie et l'anthropologie, le genre des objets matérialise les constructions des identités sexuées homme-femme (Monjaret, 2014). Véhiculées par les industriels et publicitaires se conformant aux normes dominantes patriarcales, elles sont quotidiennement présentes dans la culture matérielle. Anne Monjaret soulève que même l'ethnologie et la sociologie considèrent les objets du quotidien, donc relevant de la banalité, comme appartenant davantage aux domaines des femmes qu'à celui des hommes (Monjaret, 2014).

Ainsi, les femmes de Droixhe ont vu leurs responsabilités ménagères augmenter avec l'apparition des réglementations hygiénistes (Clarisse, 2004). La *Self cleaning Kitchen*¹⁴⁹ de Droixhe incombe à la ménagère de garder ses espaces domestiques les plus propres possible au risque de devoir se confronter à la pression des



Figure 114 "A clean house is a sign of a wasted life", 1950,

¹⁴⁸ Qui a pris place du 09 mars au 28 mars 2018 au « National Museum of Women in the Arts », Washington D.C.

¹⁴⁹ Principe développé au début de ce chapitre

normes et les attentes sociales (Chollet, 2016). L'association symbolique et matérielle de la femme à la domesticité participe à la séparation genrée des sphères privé-public. Une nouvelle identité de la femme dans la société se développe : la *true woman*. Cette dernière élève ses enfants et gère le foyer. Les femmes qui suivaient ces vertus étaient alors valorisées et reconnues dans la communauté (Jackson, 2020). Vertus qui bien-sûr associaient la féminité au travail ménager (Dadour, 2020) et permettaient aux hommes de contrôler leurs épouses et de les cantonner à la maison (Heynen, 2007 ; Jackson, 2020).

Différentes stratégies ont alors été développées par les femmes afin que celles-ci regagnent contrôle et gestion sur leur cadre de vie.

L'idéologie de la *true woman* fut véhiculée par la religion, les magazines et les romans afin de représenter la femme au foyer comme souriante et heureuse de pourvoir aux besoins familiaux et ménagers (Heynen, 2005 ; Jackson, 2020). Le point suivant développera les influences qu'ils auront sur la propagation des stéréotypes de genre.

LA REPRÉSENTATION GENRÉE

« (...) la représentation est une notion qui prend effet dans un processus politique cherchant à donner plus de visibilité et de légitimité aux femmes en tant que sujets politiques ; d'un autre côté, elle est la fonction normative d'un langage dont on dit soit qu'il révèle, soit qu'il déforme la vérité qu'on croit déceler dans la catégorie "femme". »
(Butler, 1990, p.60).

1. Dans les magazines



Figure 115 L'association de la femme à la domesticité par la publicité, Collage de l'autrice à partir des publicités des revues d'architecture belges La Maison

L'Histoire de la représentation des femmes les assigne au rôle de second plan et même « *cantonnées au rôle de tapisserie* » (Jacquet, Desclaux & Tanguy in Jacquet & Vergès, 2022, p.9). La dichotomie de l'espace privé-public s'exprime quand celles-ci sont isolées dans l'un et invisibles dans l'autre et pourtant paradoxalement nombreuses dans les représentations.

Fort présentes dans les revues d'architecture belge *La Maison* des années 1950 à 1970, les femmes sont associées aux publicités pour les appareils électroménagers, ventilation, mobiliers, décoration, matériaux d'intérieurs... En résumé, tout ce qui a trait aux espaces domestiques. La mise en scène de ménagères souriantes en tablier perpétue le mythe de la famille nucléaire (Lefeuvre, 2018) hétéronormée dans laquelle la femme est femme et mère au foyer. Les jeunes filles se réfèrent aux livres, magazines, revues et films traitant d'arts ménagers autant qu'à leur figure maternelle (Clarisse, 2004).

En plus de jouer un rôle de perpétuation des stéréotypes de genre, les magazines pour femmes tentèrent de séduire leurs auditrices aux avantages d'utilisation d'une cuisine à la pointe de la technologie (*La Maison*, n°8, 1957). Toutefois, la cuisine n'eut pas le même accueil dans les magazines pour la classe moyenne et bourgeoise que dans ceux de la classe ouvrière (Van Caudenberg & Heyen, 2005). Les premiers présentaient la rationalité de la cuisine comme moyen de faciliter les tâches domestiques et promouvaient les méthodes de travail pour un gain en temps, efficacité et effort. Tandis qu'en parallèle, les seconds soutenaient la cuisine comme centre du foyer car, depuis cette pièce, s'articulaient les fonctions vitales du logis (Van Caudenberg & Heyen, 2005). Les magazines chrétiens perpétuèrent, quant à eux, l'idéal de la femme au foyer tandis que les magazines socialistes véhiculèrent la combinaison de la femme mariée mère et salariée ((Van Caudenberg & Heyen, 2005). Après la fin du Salon des arts ménagers et de l'enseignement des sciences domestiques, la publicité se dira assurer un rôle pédagogique (Cathelat, 1976). « *La publicité, d'abord discrète, s'intéresse particulièrement aux heures d'écoute des ménagères de moins de cinquante ans pour promouvoir les produits alimentaires ou ménagers destinés à l'entretien du linge et de l'espace domestique* » (Clarisse, 2004, p.141).

Ainsi, le rôle de la représentation des femmes est un levier important dans la propagation de la mère au foyer comme statut et identité de la femme. De plus, le modèle de la femme stéréotypée remplit les codes d'une beauté idéalisée et parfaite (Gagné, 2018). Encore aujourd'hui, ces normes imposées impactent directement la vision que les femmes ont d'elles-mêmes et les injonctions quotidiennes qu'elles subissent.

2. Dans les dessins d'architectes

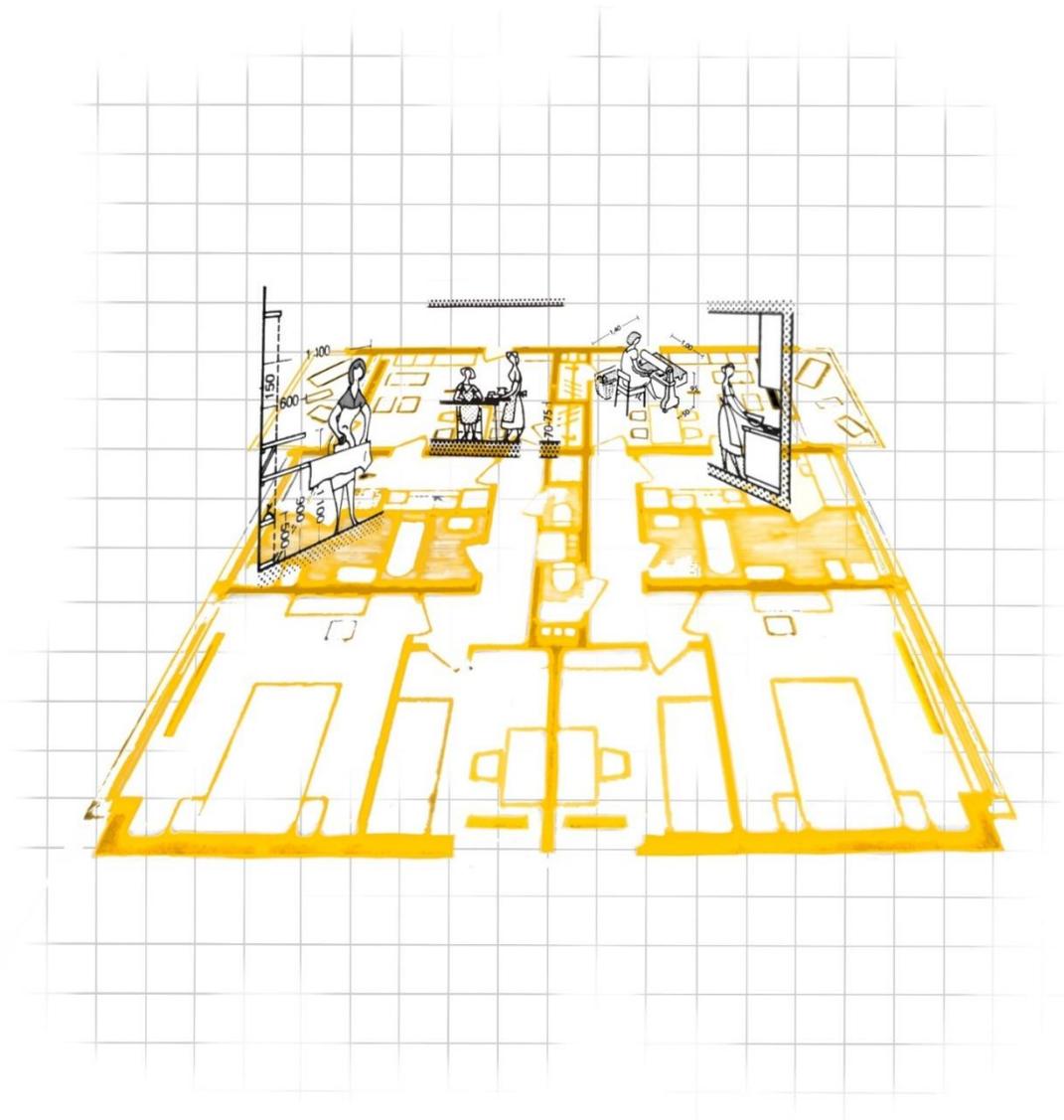


Figure 116 Les activités féminines selon les hommes, Collage de l'autrice à partir des dessins de Ernst Neufert (1980)

L'origine de l'inscription du genre en architecture trouve ses premières traces à l'Antiquité (Heynen, 2005). Les écrits de Vitruve imprègnent la théorie architecturale de métaphores féminines et masculines. L'ordre dorique¹⁵⁰ repose sur les proportions du corps de l'homme tandis que l'ordre ionique¹⁵¹ introduit la beauté féminine en reproduisant les proportions du corps des femmes (Heynen, 2005).

L'idéologie de l'homme comme modèle peut être retracée à l'anthropomorphisme. Notre culture occidentale baigne dans la reprise d'un mode de pensée androcentrique puisque l'on va jusqu'à représenter Dieu sous les traits d'un homme blanc adulte (Zöllner, 2018). Cette idéologie comme support argumentaire sera reprise comme moyen de dimensionnement de l'architecture.

En 1936, l'architecte allemand Ernst Neufert établit des mesures pour conceptualiser des projets de construction, plaçant l'homme à un bureau et la femme, en tablier, devant l'évier de cuisine. Ces systèmes de référence sont fondés sur la base que l'homme est la référence à prendre Neufert désigne "*l'homme comme mesure et but de son entreprise*" (Zöllner, 2018, p.249). Ces ouvrages perpétueront pendant de nombreuses années l'association de la femme au domaine du privé et l'homme au public. La femme mise en scène dans la cuisine, la salle de bain, la buanderie, les dimensions des mobiliers qu'elle utilise sont alors adaptés à ses proportions. Les espaces domestiques ne sont alors qu'utilisables par la femme. A contrario, quand un homme est représenté dans un espace domestique, celui-ci porte toujours un costume queue de pie ainsi qu'un nœud de papillon. Le travail de l'homme dans la domesticité ne s'effectue que quand celui-ci est salarié et professionnel (Neufert, 1980). Il faudra attendre plusieurs nouvelles éditions à ces ouvrages pour remarquer des évolutions bien que sur une page représentant le travail en cuisine, on retrouve 22 femmes et un homme (Neufert, 2021, p.348).

En continuité des travaux de Neufert, Le Corbusier conceptualise le Modulor en 1945 afin de concevoir la structure et la dimension du mobilier et des unités d'habitation. Silhouette universalisée d'un homme à partir du nombre d'or, elle est considérée comme étant "*la loi éternelle de la mesure et de la beauté*" (Zöllner, 2018, p.247). Ces mesures permettront de définir une hauteur de chaise, de table, de plan de travail, etc aux proportions de l'homme. En reprenant

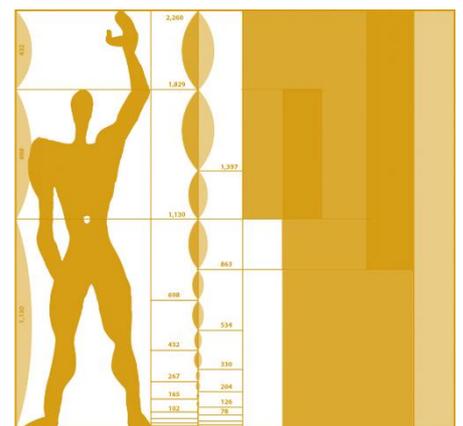


Figure 117 Le Modulor, 1945, Le Corbusier

¹⁵⁰ Larousse.fr : Ordre dorique ou dorique. Le plus ancien des ordres grecs, caractérisé par une colonne cannelée à arêtes vives, sans base, un chapiteau à échine nue et un entablement à triglyphes et métopes alternés.

¹⁵¹ Cnrtl.fr : Ordre ionique. L'un des trois ordres de l'architecture grecque caractérisé par le chapiteau orné de volutes retombant de deux côtés sur la colonne.

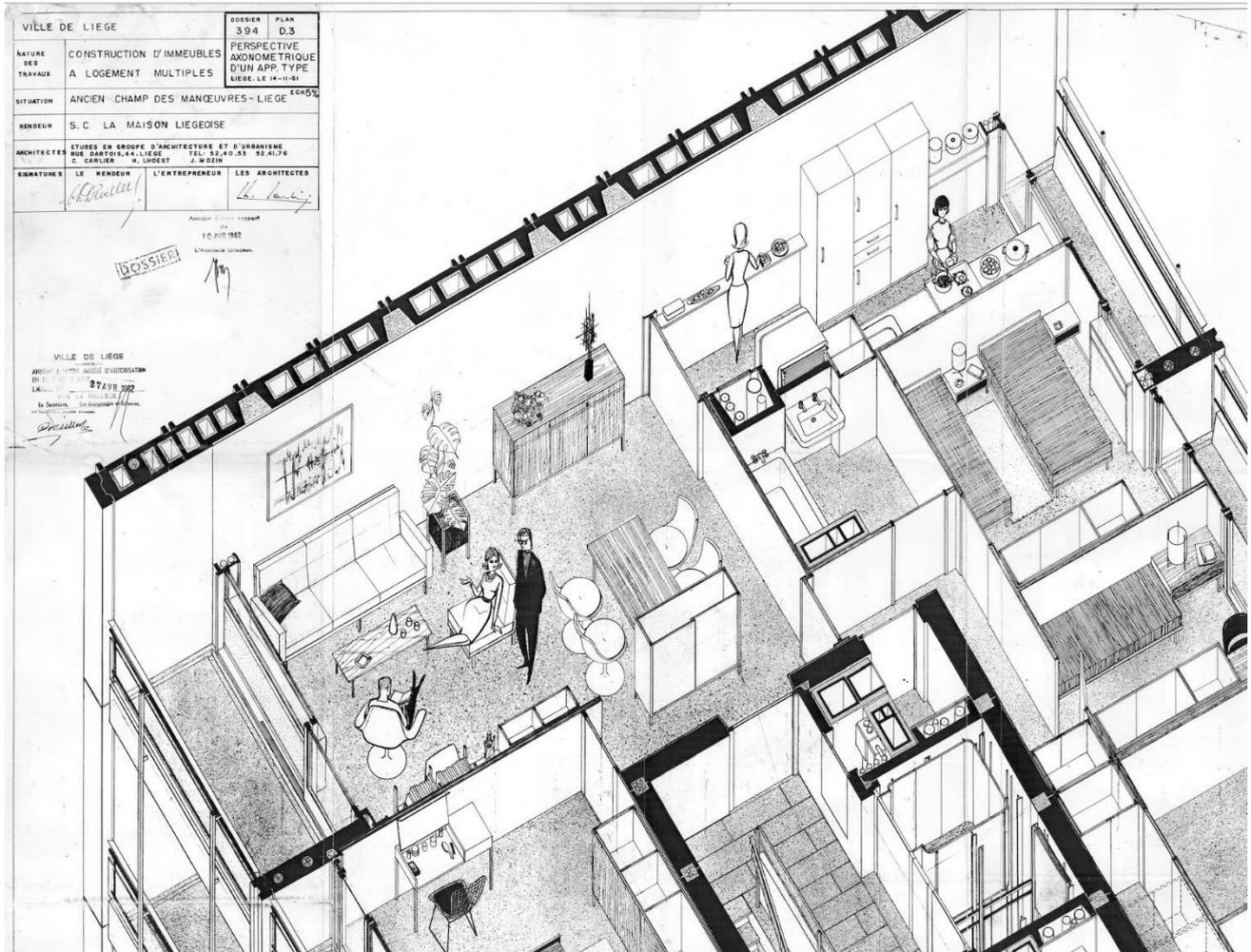


Figure 119 Axonométrie d'un appartement, Blocs 9 à 13, 1961, E.G.A.U..

"Où sont les femmes dans les dessins (desseins) d'architectes ?" (Clarisse, 2004, p.18).

On les trouve dans les cuisines, seules et écrasées. Cette représentation volontaire des architectes aurait participé à la création de la ménagère souriante et satisfaite (Clarisse, 2004).

Le Groupe E.G.A.U. n'échappe pas à cette association de femme = domesticité. Dans ce scénario d'occupation en axonométrie, la cuisine est occupée par deux femmes. L'une en tablier, l'hôte, est aidée par l'invitée tandis que les hommes sont dans le salon, discutant. Bien qu'une femme se trouve avec eux, un troisième n'est néanmoins pas dessiné dans la cuisine.

Cette axonométrie comporte un niveau de maîtrise du dessin et du détail impressionnant. Réalisée à la main, les textures, les épaisseurs des châssis, la perspective de profondeur des conduits de ventilation, etc. sont dessinés proprement et clairement. Le Groupe E.G.A.U. dessine cette planche avec précision et une attention aux détails afin de donner matière et vie à l'axonométrie.

Et pourtant, il fut plus important de rajouter un tablier à une femme que pour les trois de posséder des pieds¹⁵².

¹⁵² Ou alors les femmes possèdent des talons aiguilles pointus qui sont le prolongement même de leur corps.

3. Sur les photographies

Les photos de la plaine de Droixhe sont pour la plupart des photos techniques de l'architecture, la structure des blocs et de l'ameublement intérieur. Celles-ci se retrouvent dans les revues d'architecture belges tel que *La Maison*, *La Maison Liégeoise*, *La Technique des Travaux* et *Habiter*.

La majorité des photographies de bonne qualité de Droixhe retrouvables sur internet et aux Archives du GAR ont été réalisées par Francis Niffle. Un fonds à son nom est consultable. Le photographe réalise les photographies des travaux du Groupe E.G.A.U. depuis 1945. Ces derniers déclarent même être entièrement satisfaits du goût et du soin apportés à leur exécution¹⁵³.

Néanmoins, peu sont présent.e.s les habitant.e.s. sur les photos. Celles retrouvées montrent l'occupation du parc par des résident.e.s profitant de l'étang. J'ai pu en retrouver deux où apparaissent des femmes.

¹⁵³ Archives du GAR : Fonds Niffle - Farde I, E.G.A.U. (9/02/1953). Attestation de satisfaction.

→ accompagnée d'une voisine d'enfant

→ femme occupant l'espace public de la plaine
→ tiennent-elles?
→ l'atelier?
→ l'atelier?

→ où sont les hommes qui s'occupent des enfants?

→ femme, mère?
→ se promenant avec une voisine d'enfant



→ mère qui tielle sur son enfant, une main posée sur le genou

→ femme d'enfant se couchent derrière?

→ deux hommes, qui est la troisième personne derrière?

⇒ femmes plus présentes dans le parc, week-end? tempêtes? sur aires?

↳ FEMMES A LA MAISON,
HOMMES AU TRAVAIL?

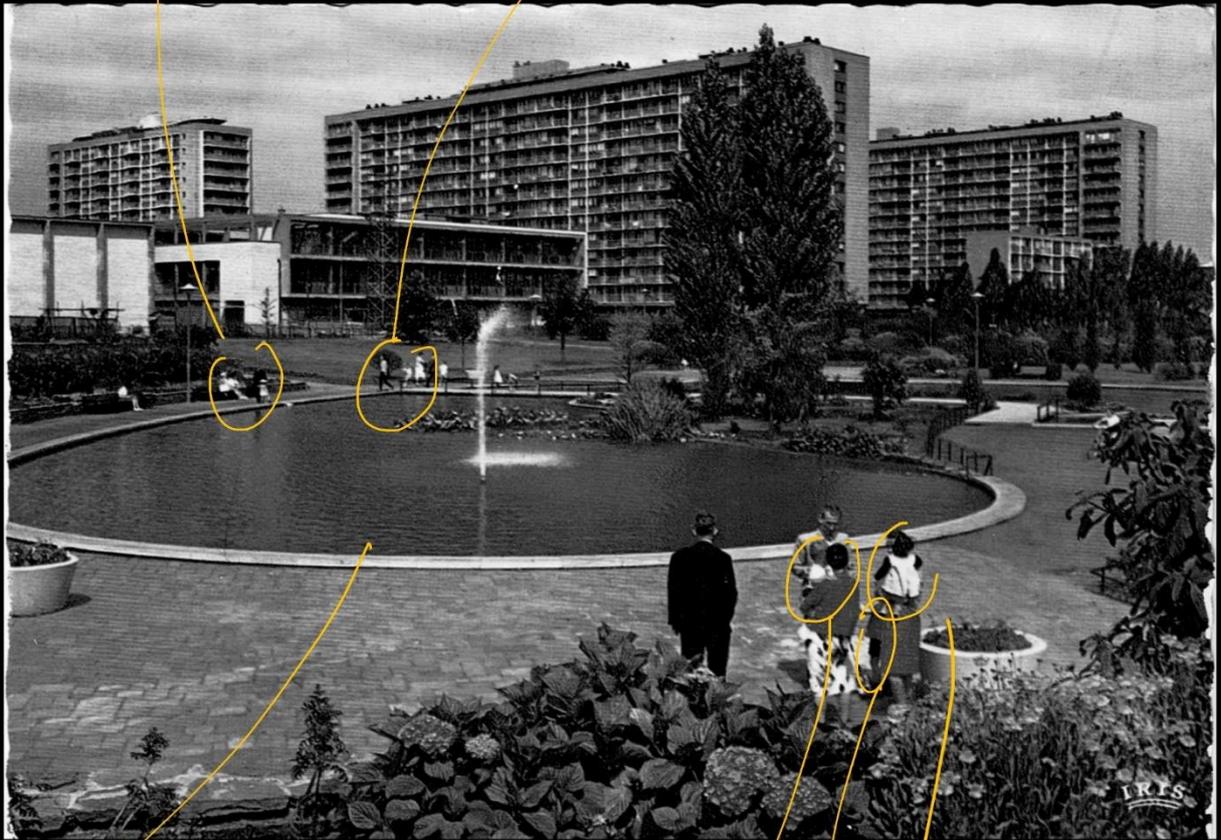
Sur cette première photographie, une mère et sa fille profitent du bassin d'eau en s'asseyant sur son bord. Une main sur la jambe de l'enfant, la mère veille et lui transmet de l'affection. Sur la gauche, une autre femme se promène avec une voiture d'enfant. Les silhouettes au centre de la photo sont difficilement déchiffrables mais on peut y apercevoir un homme quittant le banc et les personnes derrière lui. Enfin, à droite, une femme semble lire, assise sur un banc et accompagnée de son jeune enfant dans la poussette.

Cette photographie n'apporte pas de réponse mais plutôt des réflexions ou questionnements. On peut remarquer une présence majoritaire de femmes profitant du cadre paisible de l'étang. Ne connaissant pas la temporalité de cette photo, on ne peut que se questionner sur la raison de leur présence plus importante. Si la photographie a été prise en semaine, cela affirme-t-il que les femmes eussent plus tendance à rester dans la plaine de Droixhe ? Les hommes sont-ils pour la plupart plus présents en fin de journée ?

SENTIMENT
DE SÉCURITÉ ?
DES ENFANTS ?

femme avec une
voiture d'enfant ?

enfants jouant
inséparable dans la
piscine
→ surveillance
des parents ?
→ mamans ?



Cadre arboré et
paisible, bel
espace entouré
de bancs
→ propice aux rencontres

seconde mère
avec un jeune
enfant dans les
bras

femme, mère ?
portant un jeune
enfant dans ses bras

jeune enfant
devient la femme
à qui tombe sur la
mère ? la mère ?
l'homme, le père ?

les femmes
s'occupent-elles
seules des
enfants ?

CHARGE MENTALE DES
MÈRES DE DROIXHE ?

Sur cette deuxième photo, une femme, en arrière-plan, est assise sur le banc avec une voiture d'enfants à côté d'elle. Elle semble profiter du cadre de la plaine pendant que d'autres enfants, plus loin, jouent ensemble.

Ensuite, en avant-plan, deux femmes et deux hommes discutent entre eux. L'une, à droite, porte son enfant dans les bras et la deuxième est accompagnée de deux enfants, l'un dans ses bras et l'autre à ses côtés.

Monika Jaeckel et Marieke Ven Geldermalsen observent que *"From studies of family and parental self help initiatives, we know that men tend to get more easily involved in family tasks when they are 'socialised' in a more public and collective setting."* (2006, p.97). Et pourtant, les hommes présents en photo laissent aux femmes le soin de porter les enfants. Ils se tiennent droit, l'un avec une main en poche, dans une attitude passive. Bien sûr, une image reste un moment fixe dans le temps mais nous pouvons toutefois nous questionner sur la charge mentale maternelle qui repose sur les épaules des femmes de Droixhe.

ECHELLE DU DÉTAIL – SYNTHÈSE

Cette troisième échelle apporte une dernière perspective au complexe moderniste de Droixhe. Celle-ci se décline en trois parties : la table, le matériau et la représentation genrée à travers les magazines, les dessins d'architectes et les photographies.

Le 19^{ème} et 20^{ème} siècle ont été source d'évolutions architecturales qui ont eu leur conséquence sur le travail des femmes.

Du côté de la cuisine, la disparition de la table cantonne les femmes dans un lieu technique hygiénique séparé du foyer. La distinction de la table à préparer le repas avec la table à manger marque à nouveau la matérialisation des principes tayloristes de productivité dans le mobilier. On peut toutefois noter l'intention des architectes du Groupe E.G.A.U. de rendre le travail domestique plus agréable en aménageant les tables à préparer le repas face aux fenêtres. Depuis sa chaise, la ménagère dispose d'une vue sur le parc mais aussi de lumière et ventilation naturelle.

L'hygiène dans les logements a aussi grandement évolué durant les derniers siècles. Les nouvelles normes hygiénistes ont cependant été significatives d'une plus grande charge de travail pour les femmes. En effet, il est essentiel que le logement soit propre à tout instant au risque que celle-ci ne faille à son estime de soi (Chollet, 2016).

Les matériaux utilisés pour les espaces domestiques sont sélectionnés afin de répondre aux réglementations hygiénistes d'une cuisine facile à laver, ventilée, lumineuse et dont la ménagère doit suivre une série de recommandations pour pouvoir y cuisiner.

Participant à l'association de la femme dans l'espace domestique, la représentation genrée des magazines ont influencé les femmes à idéaliser le schéma de la femme au foyer ; de la *true woman*. La représentation de l'habitat dans les magazines, les photos ou les dessins d'architectes est un point important car elle conditionne la pensée de ceux qui les voient.

De plus, à travers l'Homme de Vitruve et le Modulor, la conception architecturale s'est longuement basée sur les proportions de l'homme comme mesure de dimensionnement (Zöllner, 2018). Ernst Neufert représente les proportions de la femme pour dimensionner les espaces domestiques à son corps plutôt que dans une pensée d'inclusion (Neufert, 1981 ; Neufert, 2021). Par la suite, Joe & Josephine ont permis d'introduire des références masculines et féminines pour la conception. Bien que cela ne parte d'une bonne intention, on peut y donner deux critiques.

D'abord, les dimensions des hommes sont utilisées pour les usines tandis que celles des femmes le sont pour les cuisines. Deuxièmement, bien que les dimensions soient malléables, le but est de faire correspondre l'habitant à l'environnement, et non l'inverse. Etant donné que les dimensions des cuisines de Droixhe ne sont pas connues, il n'est pas possible de déterminer si celles-ci ont été conçues aux dimensions des femmes.

Quand les femmes de Droixhe ne sont pas absentes des plans et des photographies, on les trouve avec ses enfants au parc ou à la tâche dans la cuisine, s'entraïdant.

Se plaçant en travers de leur assignation au foyer, les femmes ont pu développer des stratégies de réappropriation de leur espace comme une « pièce à soi ». Nous avons pu en citer cinq ; la mascarade (Butler, 1990) ; du mimétisme (Heynen, 2005) ; des théories et démarches d'une professionnalisation de l'espace domestique (Bernège, 1937 ; Hayden, 1982) ; le geste de cuisiner comme mode d'expression (Ola, 2012) ainsi que les outils de l'art, l'architecture et la décoration pour investir et se réapproprier l'espace domestique.



CONCLUSION

L'objectif principal de ce travail vise est d'effectuer une **(re)lecture genrée des espaces domestiques du complexe moderniste de Droixhe**, à Liège. Son cadre d'analyse s'intéresse à la période de conception de 1950 aux quatre phases de construction¹⁵⁴ de 1954 à 1976 (Charlier & Moor, 2014). C'est dans une architecture présentée comme exemplaire par Pierre Frankignoulle et conçue selon les principes de la Chartes d'Athènes (Frankignoulle, 2009) que les espaces domestiques prennent forme et matière.

L'intérêt de cette lecture est donc de prendre en considération la séparation spacio-genrée des sphères privé-public. A partir de mon point de vue personnel en tant que femme, j'essaye d'analyser le vécu des habitant-e-s de Droixhe. En effet, Droixhe a été étudié selon ses espaces conçus et perçus¹⁵⁵, la dimension du vécu est néanmoins essentielle pour compléter son analyse. L'analyse de l'espace vécu s'intéresse aux femmes car elles en sont les principales usagères. Ainsi, la question suivante s'élabore : **Comment relire, sous le prisme du genre, une architecture moderniste à partir de ses espaces domestiques ?**

Pour se faire, il a fallut replacer Droixhe dans son contexte socio-historique et architectural pour ensuite le décliner selon les trois échelles de l'habiter : l'échelle du complexe, l'échelle du logement et l'échelle du détail. Cette méthodologie est aussi appelée *les échelles de l'égalité intégrée* (Genre et ville, 2018, p.31).

Les méthodes d'analyse utilisées se résument en deux dimensions :

Premièrement, l'analyse de la matérialisation des espaces domestiques qui se base sur la constitution d'un atlas personnel. A partir de celui-ci, la catégorisation des espaces domestiques mène à l'élaboration de fiches « espaces domestiques ». Ces fiches seront analysées par la méthode du *relevé habité* (Fijalkow et al, 2021) et enrichies par le support de trois guides pratiques¹⁵⁶ d'égalité dans les logements.

Deuxièmement, l'outil du collage permet de visualiser et illustrer l'assignation de la femme à la domesticité.

¹⁵⁴ Avenue Georges-Truffaut, 1954-1957 ; Place de la Libération-Micha-Chainaye, 1955-1959 ; Avenue de la Croix-Rouge, (1958-1970) ; Avenue de Lille, 1971-1976 (Charlier & Moor, 2014).

¹⁵⁵ A travers les revues d'architecture et les mémoires

¹⁵⁶ Le manuel *Gender mainstreaming in urban planning and urban development* (Urban Development Vienna, 2013) ; le guide *Garantir l'Egalité dans les logements* (Genre et ville, 2018) ainsi que le Guide Pratique *Une Approche Féministe du Logement* (Angela.D, 2022).

A travers la problématique, ce travail a énuméré une série de questions portant sur la présence de la femme dans la conception architecturale de Droixhe, les proportions homme-femme des habitant·e·s et le vécu des femmes au quotidien. Des questionnements quant à la spatialisation du travail reproductif dans les espaces domestiques ainsi que la matérialisation ou la symbolique d'une assignation des femmes au foyer ont été aussi posés.

LES CINQ APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES ET LE CROISEMENT DES ÉCHELLES DE L'HABITER ONT PERMIS DE RÉPONDRE À UNE SÉRIE DE QUESTIONS GUIDANT LA RECHERCHE. EN OUTRE, ELLES ONT FAVORISÉ L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU QUESTIONNEMENT TOUT EN LAISSANT D'AUTRES SANS RÉPONSE MAIS OUVERTES POUR DE NOUVELLES PISTES DE RECHERCHE.

L'histoire de Droixhe commence à sa conception, il est donc logique d'aborder le rôle de la femme lors de cette première phase.

Le complexe moderniste de Droixhe a été conçu par le Groupe E.G.A.U. composé de trois hommes architectes liégeois. Le nombre exact de leurs collaborateur·ice·s et de leur genre n'est pas connu. Toutefois, l'analyse des photographies des archives permettent de soulever l'hypothèse d'un projet dirigé entièrement par des hommes car les photos des ateliers et des réunions autour de la maquette de site n'immortalisent que leur présence. La seule intervention féminine relevée lors de la conception est la Doctoresse Rombouts, appelée Madame le Docteur Rombouts¹⁵⁷, qui a participé aux réflexions du centre-médical Les Murlais.

A l'échelle du complexe, l'association de la modernité au masculin (Heynen, 2005) se matérialise dans l'une des typologies de Droixhe, haute de 31 niveaux qui en fait le symbole.

« The twentieth-century urban skyscraper, a pinnacle of patriarchal symbology, is rooted in the masculine mystique of the big, the erect, the forceful – the full balloon of the inflated masculine ego. » (Kanes Weisman, 1981, p.1).

¹⁵⁷ Archives « Revivre chez soi » : Boîte 1960-1963, Administration de l'Assistance Publique de Liège. (17/09/1963). Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire. Commission Administrative.

Outre la typologie du bâti, le site de Droixhe est majoritairement nommé au masculin. En effet, on note aucun nom de personnalités féminines.

Bien qu'invisibles dans l'élaboration du projet et les toponymies de la plaine de Droixhe, les femmes sont majoritaires dans l'espace vécu. En effet, en 1964, on peut compter un pourcentage de 52,8¹⁵⁸ % de femmes dans le quartier de Droixhe (Varetto, 1968) et en 1987, celles-ci équivalent une proportion de deux hommes pour trois femmes (Georges, 1987-1988). Des proportions qui sont supérieures à celles de la ville de Liège (*Ibid.*)

A cette époque, l'habitante de Droixhe, encore juridiquement mineure sous l'autorité du mari, peut légalement avoir un compte en banque et un compte épargne qui lui garantissent une part de liberté non-négligeable (Femmes Prévoyantes Socialistes, 2018). Le site de Droixhe, situé à 3 km du centre-ville, à proximité des usines et bien desservi par les réseaux de transport (Frankignoulle, 2009) ; va permettre aux femmes d'échapper à un isolement périurbain. En effet, ces dernières vont gagner en liberté et autonomie de mouvement pour effectuer un travail productif salarié puisque 37,78 %¹⁵⁹ des habitantes de Droixhe font partie de la population active. En outre, les femmes mariées de Droixhe sont plus nombreuses à être occupées à l'extérieur que celle du quartier environnant (Varetto, 1968). Ce chiffre est supérieur à la celui à l'échelle nationale belge de 26,4 % (Peemans, 1980). On peut ainsi affirmer que l'architecture de Droixhe valorise l'émancipation des femmes quant au travail salarié hors du foyer.

A l'échelle du complexe et en ayant recours aux services de crèches, écoles maternelles et primaires ; de magasins et d'un supermarché (La Maison, 1960, n°8) répandus sur l'ensemble de la plaine, les femmes ont l'opportunité de déléguer le travail reproductif et de gagner du temps en pouvant accéder à tous ses services à pied ou en vélo.

Avec les informations récoltées, ceci reste qu'une supposition. Il aurait été néanmoins intéressant de l'approfondir et d'y apporter une dimension du vécu des femmes par la récolte de témoignages.

A l'échelle du complexe, nous avons pu relever trois enjeux majeurs, enjeux d'ailleurs mentionnés dans les guides d'architecture féministes (Urban Development Vienna, 2013 ; Genre et Ville, 2018 ; Angela.D, 2022). Ceux-ci sont la **city of short distances** (Urban Development Vienna, 2013,

¹⁵⁸ Pourcentage calculé à partir des chiffres de 2154 femmes et 1924 hommes (Varetto, 1968).

¹⁵⁹ 501 femmes actives parmi 1326 femmes entre 21 et 65 ans (Varetto, 1968).

p.25) permettant aux femmes de réduire la chaîne de mobilité travail-école--crèche-courses-logement par un large nombre de services proposés dans la plaine qui permette de rendre Droixhe autonome de la ville. A l'échelle du logement, elle se caractérise par une attention particulière des architectes de réduire les trajets foyer-école en disposant, aux pieds des blocs 9 à 13, des écoles maternelles (La Maison, 1960, n°8).

Ensuite, l'accessibilité du site pour les voitures d'enfants mais aussi pour les personnes en chaises roulantes permettent de qualifier Droixhe de **barrier-free city** (Urban Development Vienna, 2013, p.27). A l'échelle du logement, les appartements adaptés du bloc 12 ont été modifiés afin de permettre la mobilité des chaises roulantes et poumons d'aciers¹⁶⁰.

Enfin, l'enjeu du **voir et être vu.e.s** (Genre et Ville, 2018, p. ; Angela.D, 2022, p.51) se décline de trois façons. La première grâce à la typologie du bâti des blocs. En effet, des espaces poreux ou publics au rez-de-chaussée offre de lieux de rencontre et de convivialité qui permettent de sortir du domaine de l'intime du logement. Ensuite, l'alignement des balcons sur de grandes hauteurs coupent les relations visuelles entre habitant.e.s et passant.e.s. Au-delà de 13,5 m (Urban Development Vienna, 2013 ; Genre et Ville, 2018), il n'y a pas de connexion visuelle et auditive. Toutefois, leur grande hauteur et la disposition de la cuisine des blocs 9 à 13¹⁶¹ s'orientant vers la cour de récréation et l'école maternelle au pied du bloc permettent de conserver de bonnes relations visuelles depuis l'intérieur sur l'extérieur. Cet enjeu qui requestionne les frontières du public et du privé permet de sortir de l'isolement de l'espace domestique et de l'intimité des violences qu'il peut abriter. Toutefois, aucune archive ne fait état d'une attention du Groupe E.G.A.U. quant à cette problématique.

Après l'échelle du complexe se suit l'échelle du logement. Débutant par un atlas personnel, celui-ci présente la diversité de qualités des espaces domestiques telles que, pour les cuisines ; l'accès au balcon, la cuisine semi ouverte par une cloison amovible ou accordéon, la cuisine minimale, l'arrière-cuisine, la cuisine avec table à manger, la cuisine avec table à préparer le repas et les cuisines adaptées aux personnes ayant un handicap. Ensuite, les salles de bain sont équipées de baignoire (utile pour se laver, laver les enfants et laver le linge), la douche (pratique), la salle de bain minimale et la salle de bain adaptée aux personnes en chaise roulante.

¹⁶⁰ Archives GAR : Bloc 11 & 12, Calques : Feuilles 14 et 15_Adaptation de 20 appartements aux besoins spéciaux des polioomyélitiques. Décompte résultant des modifications diverses.

¹⁶¹ Fiche 3 : Blocs 9 à 13.

Au travers de la deuxième étape de l'échelle du logement, les cinq fiches « espaces domestiques », soulèvent cinq enjeux présents dans la conception du complexe moderniste de Droixhe. **L'espace domestique impacté par la rénovation** du bureau Dethier en 2009 par rapport aux plans d'origine du Groupe E.G.A.U., **la cuisine minimale rationnelle** et l'organisation du travail domestique dans une superficie de 3,2 m², **les prémices d'une architecture féministe** par un plan type modulable et extensible, **l'espace domestique abordé à partir de l'éthique du *care*** et les adaptations permettant aux personnes concernées par le handicap de vivre de façon autonome dans le logement, et enfin, **la revalorisation de la cuisine comme espace de vie** par la réintégration de la table, symbole de convivialité (Viévard, 2004), dans les plans de la cuisine.

En premier lieu, **l'espace domestique impacté par la rénovation** (fiche 1), spatialise le travail domestique. C'est-à-dire qu'il va dimensionner ses rangements en fonction des besoins des habitant-e-s (La Maison, 1960, n°8), proposer des espaces multifonctions et polyvalents avec une superficie de mouvement confortable et la mise à disposition d'équipements électroménagers intégrés. Néanmoins, aucun document écrit du Groupe E.G.A.U. n'atteste d'une réelle intention d'aider le travail reproductif et domestique des femmes. Renové en 2009 par le bureau Dethier, les espaces domestiques d'origine ont perdu en qualité et en superficie d'espace ainsi qu'en intégration spatiale du travail domestique.

Ensuite, le travail a abordé le *care* depuis l'angle médical du soin infirmier. Cette réflexion a été nourrie à partir des échanges avec Justine Gloesener et des colloques¹⁶² donnés dans le cadre de sa thèse doctorale en cours.

Pour Droixhe, l'éthique du *care* peut être abordée à partir de son projet de logements adaptés (voir fiche 4, bloc 12) qui fonctionnent en relation avec le centre médico-légal Les Murlais et l'Hôpital de Bavière¹⁶³. Celui-ci accueille les personnes ayant un handicap dû à la poliomyélite et prendra ensuite en charge les grands blessés¹⁶⁴ quand un vaccin sera mis en circulation.

¹⁶² GLOESENER, J. (2021). *La place des femmes et du care dans la Cité moderniste de Droixhe.* ; GLOESENER, J. (2021b). *Pour une matrimonialisation du grand ensemble de Droixhe. Le care comme perspective de ville plus égalitaire.* ; GLOESENER, J. (09/12/2021). *Le care comme perspective de ville plus égalitaire. La prise en compte des malades de la poliomyélite dans la Cité moderniste de Droixhe.* ; GLOESENER, J. (29/06/2022). *La place du care dans le grand ensemble de Droixhe (Liège, Belgique). Lecture spatiale aux différentes échelles de l'habiter.*

¹⁶³ Archives GAR : Blocs 11 à 12 : Hôpital de Bavière. (26/10/1964). Communiqué entre Charles Carlier et le Comité provisoire R.Nosbaum & DR. F. Bonnet.

¹⁶⁴ Archives « Revivre chez soi » : Boite 1975. Les Murlais. (21/09/1975). *Cinquantième anniversaire des commissions d'assistance publique.*

L'adaptation de ces appartements aux déplacements de chaises roulantes et poumons d'air offrent aux personnes vulnérables un cadre de vie avec leur famille et en dehors de la clinique, tout en étant sous la surveillance d'infirmières de garde à proximité¹⁶⁵. De nombreuses adaptations modifieront les plans du bloc 12 pour leur permettre de garder gestion et autonomie dans leur foyer. Parmi celles-ci, nous pouvons retenir celles de l'adaptation du mobilier de cuisine pour que les usager·ère·s puissent se glisser sous le plan de travail et cuisiner¹⁶⁶, ainsi que la densification des rangements à hauteur d'assise¹⁶⁷ leur permettant d'atteindre les ustensiles de cuisine.

Le *care*, à travers la littérature (Garrau & Le Goff, 2010), présente une assignation du travail du soin à la femme. Dans le complexe moderniste de Droixhe, cela se matérialise à travers deux échelles.

A l'échelle du logement, pour le centre médico-familial les Murlais, « *Les cuisines sont spécialement conçues pour permettre aux femmes handicapées une activité domestique* »¹⁶⁸. A l'échelle du détail, l'analyse de la représentation genrée des photographies a pu aussi nous révéler une présence supérieure des femmes dans l'occupation du parc. On peut les voir assises sur les bancs autour de l'étang, discutant dans le parc ou se promenant toujours accompagnée d'enfants¹⁶⁹.

Pourquoi la femme avec un handicap doit s'occuper des tâches domestiques alors qu'elle concernée comme vulnérable de par sa maladie ? Nous avons pu relever en général un taux de divorce supérieur quand le handicap concerne la femme¹⁷⁰. Peut-on y voir une résistance masculine à prendre leurs responsabilités dans le travail reproductif et domestique ?

Concernant les logements de Droixhe, ce travail a tenté de retrouver si oui ou non les espaces domestiques ont été dimensionnés selon les proportions du corps des femmes. Aucune réponse sera fournie du fait de l'absence de cette donnée dans les archives. Néanmoins, le matériau et les

¹⁶⁵ Archives du GAR : Blocs 11 à 12, La Maison Liégeoise. (13/02/1963). *Construction d'un immeuble pour poliomyélitiques*. Procès-verbal de la réunion tenue au Siège Social.

¹⁶⁶ Archives « Revivre chez soi » : Boîte 190-1963, LAMBRECHTS, A. *L'adaptation du logement aux besoins des handicapés respiratoires*. Centre de traitement de la poliomyélitique de Liège.

¹⁶⁷ Archives « Revivre chez soi » : Boîte Plans, CCh, Estimations 1967-1968 – E.G.A.U., Cahiers des charges

¹⁶⁸ Archives « Revivre chez soi » : Boîte 1960-1963. Malheureusement, cet extrait a été rédigé tel quel dans mon cahier de recherche lors du dépouillage des archives et le document scanné n'a pas été retrouvé. Les archives du GAR étant fermés tout le début du mois d'août, je n'ai pas pu rechercher le document précis de l'extrait se situant dans cette boîte.

¹⁶⁹ Terme utilisé par les architectes pour signifier poussette.

¹⁷⁰ Archives « Revivre chez soi » : Boîte 1960-1963, Institut National du Logement. *L'avenir des poliomyélitiques respiratoires chroniques au Danemark*. Extrait du rapport du Professeur H.C.A. Lassen, Congrès de Madrid.

dimensions des cuisines de Droixhe tendent à une ressemblance aux les cuisines CUBEX de Louis Heman De Koninck en collaboration avec Claire-Lucile Henrotin (1930). Les dessins des prototypes de cuisine mettent en scène la femme et ses proportions pour dimensionner les étagères murales et plan de travail¹⁷¹.

Bien que le complexe moderniste de Droixhe semble assigner le travail domestique aux femmes, il présente toutefois des enjeux architecturaux et urbains proposés comme des clefs d'action pour tendre vers une architecture féministe.

A l'échelle du complexe, nous avons pu voir l'intérêt des lieux publics ; école, magasin, église, salle de fêtes, quant au rôle qu'ils jouent à la rupture de l'isolement, la facilité des échanges, la convivialité intergénérationnelle et la sociabilité (Genre et ville, 2018). Des enjeux qui sont aussi des leviers importants dans la gestion de violences conjugales et intrafamiliales car ils offrent des espaces de parole entre les habitant·e·s et des espaces de rencontre afin de susciter de la co-veillance et de la co-habitation (Angela.D, 2022).

A l'échelle du logement les prémices d'une architecture féministe ont été relevées dans l'étude d'un appartement transversal pour familles nombreuses (voir fiche 3). Construits lors de la troisième phase du projet de 1958-1970 (Charlier & Moor, 2014), les architectes ont décidé de se détacher des typologies et logiques structurelles existantes. Par l'ambition de mettre en œuvre un plan de distribution extensible, les architectes conçoivent un système de cellules mobiles pour suivre le cours de vie des ménagers (Habiter, 1962, n°7). Ces appartements extensibles et modulaires sont obtenus grâce à un système porteur reposant sur les noyaux de circulations de façon à libérer les planchers et le cloisonnement des pièces (La Maison Liégeoise, 1961). Favorisant l'évolutivité, la mixité intergénérationnelle, l'adaptation aux besoins des habitant·e·s (Urban Development Vienna, 2013 ; Genre et ville, 2018), ces appartements sont une première dans le logement social belge (Habiter, 1962, n°7).

De nombreux travaux féministes proposent de replacer les femmes comme actantes et protagonistes de leurs espaces.

¹⁷¹ Voir pages 172-173.

Malheureusement, les limites en temps et en moyen n'ont pas permis d'apporter de réponses à toutes mes interrogations. Durant ce travail, j'aurais aimé pouvoir réaliser un appel à témoins d'habitantEs ayant vécu à Droixhe à partir de sa première période de mise en location qui commença en 1958 (La Maison Liégeoise, 1959) soit 8 années après le début de la conception et 4 ans après le lancement du chantier Avenue Georges-Truffaut des blocs 1 à 5. De plus, cet appel à témoins m'aurait permis d'intégrer les approches intersectionnelles et intergénérationnelles manquantes à ce travail. Ainsi, en donnant la parole aux femmes habitant Droixhe, que nous révèle ces nouvelles perspectives sur l'analyse des espaces domestiques du complexe moderniste ? Ce manque de témoignage représente une des limites principales de ce travail pour l'analyse du vécu.

Ensuite, les limites historiques vont permettre d'aborder la lecture genrée des échelles du complexe, du logement et du détail selon une période dans le temps fixe. Comme nous l'avons développé dans le premier chapitre historique¹⁷², la plaine de Droixhe a vécu quatre périodes tournantes dans son évolution : sa conception et construction (1950-1976), la période d'habitabilité de la classe bourgeoise dont nous ne possédons pas les dates exactes car cela a été un exode évolutif vers son remplacement par la classe populaire. Ensuite, le déclin social, social, architectural et politique dès 1980 (Cohen, 2010) pour ensuite arriver aux premières réflexions autour de la requalification de l'ensemble de la plaine de Droixhe débuté par le diagnostic de Projenor en 1995-1996 (Frankignoulle & Stevens, 2003 ; Charlier & Moor, 2014). On peut se demander quelles sont les différentes dimensions du vécu et de la condition des femmes à travers les quatre périodes historiques du complexe moderniste de Droixhe. Cette question ouvre de nouvelles perspectives de recherches.

L'Architecture féministe génère des qualités sociales telles que la connectivité, l'éthique du *care*, l'inclusivité et la flexibilité (Rendell, 2012). Sujet de nombreux guides à l'égalité dans la conception architecturale, elle est un outil important quant aux clés de lecture qu'elle offre mais aussi au potentiel de rénovation de logements qu'elle pourrait effectuer. Une diversité de logements, la visibilité de la façade, une pièce à soi hors champ des espaces domestiques, un espace extérieur privatif, une individualisation des accès, une modularité de logement, des stockages/rangements et des logements partagés tels sont les enjeux développés par le guide Genre et ville (2018) pour tendre vers l'égalité dans les logements. De plus, en reprenant possession des logements, de la décoration et des espaces domestiques associés aux vertus féminines, nous pouvons démontrer

¹⁷² Voir chapitre Etude de cas, le déclin social, architectural et politique.

que l'architecture publique masculine n'est pas la seule qui mérite une reconnaissance historique (Rendell, 2012).

L'enjeu de la requalification, dans les mains d'architectes déconstruits des normes patriarcales et sensibles aux thématiques de genre, pourrait être un levier important et un outil essentiel afin de remettre en question et, peut-être, rénover les Grands Ensembles modernes de notre paysage urbain.

« If the future vision for the built and planned environment is to be one in which the totality of women's needs is environmentally supported, then each woman must become her own architect, that is, she must become aware of her ability to exercise environmental judgement and make decisions about the nature of the spaces in which she lives and works. Women must act consciously and politically. » (Kanes Weisman, 1981, p.4).

LE MOT DE LA FIN...

Durant un an et demi, je me suis penchée et plongée dans la découverte des espaces domestiques du complexe moderniste de Droixhe, à Liège. J'ai lu ce qui me semble être une pile de dix mètres de haut (et encore) d'écrits scientifiques, portant sur l'architecture, les cuisines, les salles de bain, les *Gender Studies* ; de livres et d'ouvrages féministes ; de documents et cahiers de charge des Archives du GAR et de l'asbl « Revivre chez soi » ; de revues belges d'architecture, telles que *La Maison*, *La Maison Liégeoise*, *la Techniques des Travaux* et *Habiter* mais aussi de revues féministes comme *La Déferlante*. Ces derniers mois furent intensifs, assise jour et nuit avec ma manne remplie de livres à mes pieds et la table en débordant. Mais aujourd'hui, je suis fière de ce travail et fière de dire que les jugements avec lesquels je partais, se sont nuancés puis révélés inexacts.

Il m'a appris à toujours remettre en question les idées préconçues d'un projet, à investiguer le moindre détail des écrits qui pourrait révéler tout un processus de réflexion dont je n'avais pas connaissance, à être méticuleuse et organisée face à la pluralité des documents mais surtout il m'a appris que l'engagement féministe en architecture est légitime et fait trembler les préconçus de ce qu'est réellement une conception de logement.

L'année prochaine, je commence un second master à la TU Delft en Landscape Architecture, un domaine qui aura très certainement lui aussi des éléments à nous révéler sous la loupe du genre.

C'est en colère que j'avais débuté ce travail.

Et c'est avec espoir et perspectives d'avenir que je le termine.

BIBLIOGRAPHIE

- Académie française. (2019). *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*. Rapport en ligne. https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf
- Région de Bruxelles-Capitale. (2011). Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale classant comme monument la totalité de la maison Steenhout sise 57 avenue Napoléon à Uccle. Archives, Uccle, Archives communales de l'urbanisme. Dossier n°16.720.
- BRAUSCH, G. (2015). *CIAM/LE CORBUSIER. La Charte d'Athènes (1933/1941/1957)*. Un classique. Maison des Sciences de l'Homme ULiège & Asbl Urbagora. https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/227386/1/GBrausch_ChartesAthenes.UnClassique_D3.pdf
- CARDON, P. (2015). *Cuisine et dépendance. Femmes et hommes face au vieillissement et au handicap*. Dossier Alimentation, arme du genre. Journal des anthropologues. Pp. 113-131. <https://doi.org/10.4000/jda.6062>
- CLARKE, J. (2005). *L'organisation ménagère comme pédagogie : Paulette Bernège et la formation d'une nouvelle classe moyenne dans les années 1930 et 1940*. Travail, genre et sociétés, 1(1). Pp. 139-157. <https://doi.org/10.3917/tgs.013.0139>
- BRAIS, N. (1996) *Jacqueline Coutras - Crise urbaine et espaces sexués*. In : Cahiers du GEDISST (1997). Groupe d'étude sur la division sociale et sexuelle du travail. Hommes et femmes dans le mouvement social. Armand Colin. Paris. N°18. Pp. 177-179. https://www.persee.fr/doc/genre_1165-3558_1997_num_18_1_1016_t1_0177_0000_4
- DEBOVE & PLICQUE. (1908). *Hygiène*. Delagrave. Paris.
- DEGAVRE, F. (2011). *Le Care, une ressource pour repenser les métiers liés à la défense de la justice et de l'égalité*. In : *Care et compétences transculturelles*. Actes du colloque du 28 octobre 2011, Bruxelles, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Pp. 7-14. https://www.unia.be/files/Documenten/Publicaties_docs/fr.pdf

- DENEFFLE, S. (2004). *Introduction*. In: DENEFFLE, S. (2004). *Femmes et villes*. Presses universitaires François-Rabelais. Pp. 13-21. <https://books.openedition.org/pufr/346>
- DOUGLAS, A. (1978). *The Feminization of American Culture*. Discus Books. New York.
- ELEB, M. (2010). *La mise au propre en architecture*. Techniques & Culture. Pp. 54-55. <http://journals.openedition.org/tc/5023>
- ELIEV, S. & BERNIER, C. (2003). *Perceptions de femmes cadres dans une entreprise typiquement masculine*. Reflets, 9(2). Pp. 87-113. <https://doi.org/10.7202/011092ar>
- JACKSON, R.M. (2020). *Chapter 8. Disputed Ideals: Ideologies of Domesticity and Feminist Rebellion*. <https://pages.nyu.edu/jackson/causes.of.gender.inequality/Readings/DownSoLong--Ideology.pdf>
- Femmes Prévoyantes Socialistes. (2018). *Quelques dates de l'histoire des femmes et de l'égalité en Belgique*. http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2015/02/Brochure_Ligne-du-temps_FPS_2018_A5_WEB.pdf
- FERNANDEZ CARDOSO, F. (2018). *Deux cuisines médiatisées et leur transgression de genre : le cas de Bernège et Hefner*. Femmes, architecture et paysage. Livraisons de l'histoire de l'architecture. N°35. Pp. 99-109. <https://journals.openedition.org/lha/968>
- FIJALKOW, Y. ; JOURDHEUIL, A.-L. & NEAGU, A. (2021). *Le relevé habité face à la vulnérabilité résidentielle : intérêts et limites*. Dossier Sociologies, penser l'architecture en sociologie. <https://doi.org/10.4000/sociologies.17310>
- FRANKIGNOULLE, P. (2011). *L'accompagnement sociologique de l'opération de rénovation de Droixhe*. Retranscription de la conférence scientifique Architecture industrialisée et préfabriquée : connaissance et sauvegarde. Lausanne, Suisse. <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/130581/1/EPFL%202011.pdf>
- FREDERICK, C. (1913). *The New Housekeeping; efficiency studies in homes management*. Home Economics. Garden City, New York. <https://archive.org/details/newhousekeeping00fredrich/page/n19/mode/2up>
- FREDERICK, C. (1919). *Household Engineering: Scientific Management in the Home*. Routledge, American Schools of Home Economics.

- FOLVILLE, X. (2003). *Egau*. In: VAN LOO, A. (2003). *Dictionnaire de l'Architecture de Belgique*. Fonds Mercator. Anvers. Pp. 295-296.
- GASPARD, M. (1933). *Pour l'hygiène de la ménagère : la cuisine et l'office*. *Bâtir*. 2(4). Pp. 146-8.
- GILBERT, A. & ROSE, D. (1987). *Espaces et femmes : pour une géographie renouvelée*. Cahiers de géographies du Québec. Vol 31, n°83. Pp. 137-141. <https://id.erudit.org/iderudit/021871ar>
- GILBERT, P. (2016). *Classes, genre et styles de vie dans l'espace domestique*. Actes de la recherche en sciences sociales. 5(5). Pp. 4-15. <https://doi.org/10.3917/arss.215.0004>
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. (2016). *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe*. Guide Pratique. La documentation française. Paris, France. https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pour_une_communication_publicque_sans_stereotype_d_e_sexe_vf_2016_11_02.compressed.pdf
- HAYDEN, D. (1980). *What would a non-sexist city be like? Speculations on housing, urban design and human work*, Signs. Women and the American City. Vol. 5. N° 3. Pp. 170-187.
- HENROTIN, C-L. (1932). *Le mobilier rationnel de la Cuisine moderne* (2^e article). Bulletin ergologique 5annexe mensuelle au Bulletin du Comité National Belge de l'Organisation Scientifique). 2(12). Pp. 51-4.
- HEYNEN, H. (2007). *L'inscription du genre dans l'architecture*. Perspective. N°4. Pp. 693-708. <https://doi.org/10.4000/perspective.3575>
- JAECKEL, M. & VAN GELDERMALSEN, M. (2006). *Gender Sensitive Urban Planning*. In : *Urbansim & Gender. A necessary vision for all*. Editions de la Diputacio. Barcelona. <https://www.diba.cat/documents/540797/544667/seep-fitxers-urbanismgender-pdf.pdf>
- KINCHIN, J. & O'CONNOR, A. (2011). *Counter Space: Design and the Modern Kitchen*. MoMA. Pp. 3-23. https://books.google.be/books?id=jPI5bWU0Du0C&lpg=PA5&ots=qH5E1RJmp3&dq=cuisine%20schutte%20lihotzky&lr&hl=fr&pg=PA20&fbclid=IwAR2ZkCq_ZZetNdgBd7l-RliKvqz4YnCshCh0N5f1cEj2MsGTcPedttsCG9M#v=onepage&q&f=false
- KLASEN, I. (2021). *Care et capacité d'agir dans le féminisme*. In : *Les gouters de l'AGS*. Atelier Genre(s) et Sexualité(s). Université de Liège. P.16.

https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/261958/2/Gouters%20de%20l%27AGS_Programme%202020-2021.pdf

LEBESSI, A. (2021). *Modifier nos espaces domestiques pour changer la société*. La Libre.

<https://www.lalibre.be/debats/opinions/2021/08/08/modifier-nos-espaces-domestiques-pour-changer-la-societe-RTKROCVVT5BTHJMBXWJJWTWYHXM/>

LOUARGANT, S. (2002). *De la géographie féministe à la « gender geography » : une lecture francophone d'un concept anglophone*. Espace Populations Sociétés, Centre National de la Recherche Scientifique. Pp. 397-410. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00261480/document>

MANIGART, P. (1999). *La gestion de la diversité : personnel féminin et minorités culturelles dans les Forces armées belges*. Courrier hebdomadaire du CRISP. 1630. Pp. 1-45. <https://doi.org/10.3917/cris.1630.0001>

MAVIN, S. (2001), *Women's career in theory and practice: time for change?* Women in Management Review. Vol. 16. N°4. Pp. 183-192.

<https://doi.org/10.1108/09649420110392163>

MCGAUGHEY, S. (2017). *Kitchen Stories: Literary and Architectural Reflections on Modern Kitchens in Central Europe*. In: MITTERBAUEUR H. & SMITH-PREI C. (2017). *Crossing Central Europe*. University of Toronto Press.

<https://www.jstor.org/stable/10.3138/j.ctt1whm94t.8>

MODAK, M. (2011). *Marie Garrau et Alice Le Goff : Care, Justice et Dépendance. Introduction aux théories du Care*. Nouvelles Questions Féministes. Editions Antipodes. Vol 30. Pp. 118-120. Doi 10.3917/nqf.302.0118.

MONJARET, A. (2014). *Objets du genre et genre des objets en ethnologie et sociologie françaises. Clio. Femmes, Genre, Histoire*. Pp. 153-170. <https://doi.org/10.4000/clio.12161>

MOREAU, M-L & DISTER, A. (2014). *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. Collection Guide. Fédération Wallonie-Bruxelles Culture. 3^e édition.

MORRHAYE, J. (2018). *Droit au logement : aperçu historique de la législation belge jusqu'en 1945*. Analyse de l'IHOES. N° 194. http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse194.pdf.

- MOSCONI, N. ; PAOLETTI, M. & RAIBAUD, Y. (2015). *Le Genre, la Ville*. Travail, genre et sociétés, La Découverte. N°33. Pp. 23-28. <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2015-1-page-23.htm>
- LAUGIER, S. (2010). *L'éthique du Care en trois subversions*. Multitudes. N° 42. Pp. 112-125. <https://doi.org/10.3917/mult.042.0112>
- PAPERMAN, P. (2010). *Ethique du Care. Un changement du regard sur la vulnérabilité*. Fondation Nationale de Gérontologie. 2 Vol 33. N°133. Pp. 51-61. Doi 10.3917/gs.133.0051.
- RAGUENET, A. (1889). *Monographies de bâtiments modernes*. Ducher. Paris.
- ROSA, F. ; ROVIDA, E. ; GRAZIOSI, S. ; GIUDICI, P. ; GUARNASCHELLI, C. & BONGINI, D. (2012). *Dishwasher history and its role in modern design*. Third IEEE History of Electro-technology Conference. Pp. 1-6. doi: 10.1109/HISTELCON.2012.6487574
- ROTMANN, R. & PERRINJAQUET, R. (1980). *Cuisines d'architectes, architecture des cuisines*. Centre de recherche sur la culture technique. France. http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/30719/CT_1980_3_113.pdf?fbclid=IwAR3aqLKYWeufGt8773LX2z5Gx3Z9x2KFFnkwowtgFFMjEhB1ozFrri8fCgE
- SAINT-AMAND, D. (2022). « Elle le quitte, il la tue ». *Les collages féministes, une littérature sauvage*. Atelier de théorie littéraire Fabula. Dossier Politique. FNRS. Université de Namur.
- SUBREMONT, H. (2012). *Pour une intelligence énergétique : ou comment se libérer de l'emprise de la technique sur les usages du logement*. Métro Politiques. <https://metropolitiques.eu/IMG/pdf/MET-Subremon.pdf>
- STASZAK, J-F. (2001). *L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur//For an insider's geography of domestic space*. Annales de Géographie, t. 110, n°620. Pp. 339-363. https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2001_num_110_620_1729
- SCRIMIERY, M. (2019). *Vie domestique et pratiques alimentaires : Simone de Beauvoir & Rossana Campo*. Cahiers Sens public. 3(3-4). Pp. 197-213. <https://doi.org/10.3917/csp.025.0197>
- SMETS, M. (1991). *Une ère d'évidence, dans 1951-1991. Image d'une époque*. Catalogue d'exposition. Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, Bruxelles.
- TAIBI, N. (2014). *Du corps à la maison : qu'est-ce qu'être propre ?* Entretien avec Monique Eleb. Sens-Dessous, 13, 15-24. <https://doi.org/10.3917/sdes.013.0015>

- TERLINDEN, B. (2009). *Habitat collectif et projet territorial : le cas clinique de la Belgique*. Revue du Nord. N°381. Pp. 587-604. <https://doi.org/10.3917/rdn.381.0587>
- WAGNER, A-C. (2012). *Habitus*. Sociologie. Les 100 mots de la sociologie. <http://journals.openedition.org/sociologie/1200>
- WOOLF, V. (2002). *A Room of One's Own*. Bibliothèque d'e-books libres de droits. Project Gutenberg Australia. <https://gutenberg.net.au/ebooks02/0200791.txt>
- ZARCA, B. (1990). *La division du travail domestique : poids du passé et tensions au sein du couple*. In : Economie et statistique. N°228. Dossier : *Le rôle de l'offre dans la dégradation du commerce extérieur français / La division du travail domestique*. Catalogue 1989. Pp. 29-40. <https://doi.org/10.3406/estat.1990.5410>
- ZIELINSKI, A. (2010). *L'Ethique du Care. Une nouvelle façon de prendre soin*. Etudes. S.E.R. Tome 413. Pp. 631-641. Doi 10.3917/etu.4136.0631.

Ouvrages

- Angela.D. (2022). *Une approche féministe du logement. Guide Pratique*.
- BERSAC, J. (2019). *Charlotte Perriand. L'œuvre complète. Volume 4 : 1968-1999*. Archives Charlotte Perriand. Éditions Norma. Paris.
- BERENI, L., CHAUVIN, S., JAUNAIT, A., & REVILLARD, A. (2016). *Introduction aux études sur le genre (2e édition)*. De Boeck supérieur.
- BERNEGE, P. (1928). *Si les femmes faisaient les maisons*. Mon chez moi. France.
- BERTENS, H. (1994). *The Idea of the Postmodern*. Routledge. London. <https://doi.org/10.4324/9780203359327>
- BUTLER, J. (1990). *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*. La Découverte Poche. Paris.

- CATHELAT, B. (1976). *Publicité et société*. Payot. Paris
- CHARLIER, S & MOOR, T. (2014). *Guide d'Architecture Moderne et Contemporaine 1895-2014. Liège*. Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Mardaga. Bruxelles. Pp. 202-204.
- CHOLLET, M. (2016). *Chez soi. Une odyssée de l'espace domestique*. Essais. Editions La Découverte Poche. France.
- CLARISSE, C. (2004). *Cuisine, recettes d'architecture*. Les Editions de l'Imprimeur. Paris.
- COHEN, M. (2010). *Le Groupe EGAU*. Art&fact. *L'architecture au XXe siècle à Liège*. N° 29.
- COLOMINA, B.; BRENNAN, A-M. & KIM, J. (2004). *Cold War Hothouses: Inventing Postwar Culture, from Cockpit to Playboy*. Princeton Architectural Press. New York.
- DE BEAUVOIR, S. (1949). *Le Deuxième Sexe*. Essais. Gallimard. France.
- DETHIER, D. (2012). *La cité d'habitation de Droixhe de l'utopie à la réalité*. In : GRAF Franz, DELÉMONTHEY Yvan, *Architecture industrialisée et préfabriquée : Connaissance et sauvegarde*. Lausanne : Presses Polytechniques Romandes.
- DESPRET, V (2019). *Habiter en oiseau*. Mondes Sauvages. Actes Sud. Arles, France.
- FABRE, G. (2005). *Femme-Architecte et modernité en mouvement*. In : (2005-2006) *Charlotte Perriand*. Ouvrage publié à l'occasion de l'exposition « Charlotte Perriand » présentée au Centre Pompidou. Éditions du Centre Pompidou. Paris. Pp. 93-108.
- FISCHER, B. & TRONTO, J. (1991). *Towards a Feminist Theory of Care*. In: Abel E. Nelson. *Circles of Care: Work and Identity in Women's Lives*. University of New York Press. Albany, New York State.
- GALIEN. (1994). *De l'utilité des parties du corps*. In : Œuvres médicales choisies. Gallimard. Paris. T. 1. Liv. 14. Pp.267-269.
- GARGAM, A. & LANCON, B. (2020). *Histoire de la misogynie. Le mépris des femmes de l'Antiquité à nos jours*. Arkhé. France.
- GARRAU, M. & LE GOFF, A. (2010). *Care, justice, dépendance : Introduction aux théories du Care*. Philosophies. Paris.

- Genre et Ville. (2018). *Garantir l'Égalité dans les logements. Méthode et Outils*. Villiers-le-bel.
<http://www.genre-et-ville.org/wp-content/uploads/2019/06/Egalite-logements-septembre2018-1.pdf>
- HADDAD, R. & BARIC, C. (2016). *Manuel d'Écriture Inclusive. Faites progresser l'Égalité Femmes/Hommes par votre manière d'écrire*. Avec la contribution de l'équipe Mots-Clés. France. https://www.univ-tlse3.fr/medias/fichier/manuel-decriture_1482308453426-pdf
- HAYDEN, D. (1981). *The Grand Domestic Revolution. A History of Feminist Designs for American Homes, Neighborhoods and Cities*. The MIT Press. Cambridge.
https://monoskop.org/images/a/a7/Hayden_Dolores_The_Grand_Domestic_Revolution_A_History_of_Feminist_Designs_for_American_Homes_Neighborhoods_and_Cities_1981.pdf
- HEYNEN, H. (2005). *Chapter 1: Modernity and domesticity. Tensions and contradictions*. In: HEYNEN H. & BAYDAR G. (2005). *Negotiating Domesticity: Spatial Productions of Gender in Modern Architecture*. Routledge. Pp. 1-44.
- JACQUET, C. & VERGES, C. (2022). *Vivantes ! réflexions (critiques) sur la représentation des femmes dans l'art et son histoire*. Actes Sud, FRAC Nouvelle-Aquitaines MECA. France.
- KAUFMANN, J.-C. (2000). *Moulinex libère la femme ?* In : *Les bons génies de la vie domestique*. Catalogue d'exposition. Centre Georges-Pompidou, Paris.
- KERN, L. (2020). *Feminist city. Claiming Space in a Man-made World*. Verso. New York.
- LAMBERT, A., DIETRICH-RAGON, P., & BONVALET, C. (2018). *Le monde privé des femmes : Genre et habitat dans la société française*. Ined.
- LECOQ, T. (2019). *Libérées ! Le combat féministe se gagne devant le panier de linge sale*. Le Livre de Poche. France.
- LEFEBVRE, H. (1974). *La production de l'espace*. In : *L'Homme et la société. Sociologie de la connaissance marxisme et anthropologie*. N° 31-32. Pp. 15-32.
- LOOS, A. (1926). *Les cités ouvrières modernes*. Conférence. In : LOOS, A. (1994). *Paroles dans le vide*. Pp. 304-306.
- MUXI MARTINEZ, Z. (2020). *Mujeres, Casas y Ciudades. Mas alla del umbral*. DPR-Barcelona.
- NEUFERT, E. (1980). *Neufert Architect's Data. The Handbook of Building Types*. Second International English Edition. BSP Professional Books. Oxford.

- NEUFERT, E. (2021). *Les éléments des projets de construction*. Dunod. Editions Le Moniteur. 11^e édition.
- PARAVICINI, U. (1990). *Habitat au féminin*. Lausanne.
- RENDELL, J. (2012). *Tendencies and Trajectories: Feminist Approaches in Architecture*. In: CRYSLER, C.G., CAIRNS, S & HEYNEN, H. (2012). *The SAGE Handbook of Architectural Theory*. Paperback Editions, SAGE Publications. Pp. 85-97.
- RÜEGG, A. (2005). *Les « Cellules vitales » : cuisson et sanitaire*. In : (2005-2006) *Charlotte Perriand*. Ouvrage publié à l'occasion de l'exposition « Charlotte Perriand » présentée au Centre Pompidou. Éditions du Centre Pompidou. Paris. Pp. 129-140.
- SACCO, M. & PATERNOTTE, D. (2018). *Partager la ville : Genre et espace public en Belgique francophone*. Intellection 32. Academia.
- SBRIGLIO, J. (1992). *Le Corbusier. L'Unité d'habitation de Marseille*. Monographies d'Architecture. Éditions Parenthèses. France.
- SCHMIDT, F. (2021). *Lâchez-nous l'utérus ! En finir avec la charge maternelle*. Marabout. France.
- STEELE, J. (1999). *R.M. Schindler*. Taschen. Cologne. Pp. 17.
- SUTTON, S. (1996). *Resisting the Patriarchal Norms of Professional Education*. In: AGREST, D.; CONWAY, P.; WEISMAN, L.K. (1996). *The sex of architecture*. Harry N. Abrams. New York. Pp. 287-295.
- TEIGE, K. (1932). *The Minimum Dwelling*. Cambridge, MA: MIT Press, 2002. https://issuu.com/antonas/docs/karel-teige-the-minimum-dwelling_9d442d9898367c
- TERLINDEN, B. (2009). *Habitat collectif et projet territorial : le cas clinique de la Belgique*. Revue du Nord, 381, 587-604. <https://doi.org/10.3917/rdn.381.0587>
- TESSENOW, H. (1982). *Geschriebenes. Gedanken eines Baumeisters*. Herausgegeben von Otto Kindt. Braunschweig/Wiesbaden.
- TRONTO, J. (2009). *Un monde vulnérable. Pour une politique du Care*. La Découverte. Paris.
- Urban Development Vienna. (2013). *Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*. Vienne. <https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/studien/pdf/b008358.pdf>

VRANKEN, A. (2018). *Des béguinages à l'architecture féministe : Comment interroger et subvenir les rapports de genre matérialisés dans l'habitat ?* Agir Féministes. Mémoire. Faculté d'Architecture La Cambre-Horta, ULB.

WEISMAN, L. K. (1981). *Women's Environmental Rights: A manifesto*. From: *Heresis: A Feminist Publication on Art and Politics*. In: RENDELL, J., PENNER, B. & BORDEN, I. (2000). *Gender Space Architecture. An interdisciplinary introduction*. Routledge. London. New York. Pp.1-5.

ZÖLLNER, F. (2018). *Anthropomorphisme : De Vitruve à Neufert, de la mesure de l'homme au module du fascisme*. Traduit de l'allemand par RUSCH P. In : DE JARCY X. & PERELMAN M. (2018). *Le Corbusier, zones d'ombre*. Éditions non Standard. Pays-Bas. Pp. 229-259.

Mémoires et thèses

ANCION, M-P. (2019). *Le travail des femmes en Belgique francophone : le principe d'égalité salariale dans l'opinion publique des années 1970*. Mémoire. Faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:17655>

BEAUPAIN, N. (2001-2002). *Approche ethnographique du parc de la cité de la plaine de Droixhe : Représentations, usages et gestion d'un espace public*. Mémoire. Département des Sciences Philosophiques et des Sciences de la Communication, Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Liège.

BRAHY, M. (2020-2021). *Maman, qu'est-ce qu'on mange ?* Mémoire de fin d'études. Faculté d'Architecture La Cambre Horta, ULB.

BRAUSCH, F. (2006). *Approche du développement architectural à Liège dans les années 50-60 vu sous la dialectique de deux réponses en logements verticaux : le complexe de Droixhe : une application des théories modernistes & Les quais : une adaptation au passé représentée par l'échantillon du quai de Rome*. Mémoire. Institut supérieur Architecture Saint-Luc Liège.

- CORDIER-JOUANNE, M. (2018-2019). *Queer(ing) Architecture. De l'espace Queer à la Queerisation de l'espace*. Mémoire. Département : Théorie, Histoire, Projet, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais.
- CLOSSET, J. (2008-2009). *Analyse de terrain. Droixhe : entre stigmatisations et réalité*. Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Liège.
- DEPLUS, G. (2001). *Mémoire(s) d'EGAU : un demi-siècle d'architecture*. Mémoire. Institut supérieur d'architecture Saint-Luc, Liège.
- GAGNE, A.-C. (2018). *La place qu'occupe la publicité de type social dans les magazines féminins*. Mémoire. Université Laval, Québec.
<https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/31746/1/34543.pdf>
- GEORGES, C. (1987-1988). *Evolution de la cité de Droixhe : 1975-1987 vers la tour babel...* Mémoire. Faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences Sociales, Université de Liège.
- GLOSENER, J. (2019-2020). *De la cuisine à la ville. Question de genre aux différentes échelles de l'habiter*. Thèse. Faculté d'Architecture, Université de Liège.
- GOBERT, M. (2016). *La mixité comme objectif politique de revalorisation sociale et spatiale des zones en relégation. Etude de cas du quartier de Bressoux-Bas*. Mémoire. Faculté d'Architecture, Université de Liège.
- ISTASSE, S. (2014-2015). *Droixhe : Démolition d'un manifeste d'architecture moderne. Paroxysme du désespoir pour un avenir meilleur ?* Mémoire. Faculté d'Architecture, Université de Liège.
- KODO, M. (2016-2017). *Cuisines, domesticité et condition féminine au début du XXème siècle*. Mémoire. Faculté d'Architecture La Cambre Horta, ULB.
https://issuu.com/mounitkodo/docs/memoire_mounit_kodo_-_cuisines_dom
- LEFEUVRE, A. (2018). *L'évolution de l'espace de la cuisine dans le logement social de 1950 à nos jours en France*. Mémoire. Faculté d'Architecture, Université de Liège.
- ROCHER, M. (2013-2014). *La cuisine domestique aujourd'hui en France. Quel est le rôle de l'architecte vis-à-vis de la cuisine et comment accompagne-t-il cet espace en perpétuelle évolution ?* Mémoire. ENSA de la Ville et des Territoires, Marnes-la-Vallée.
<https://docplayer.fr/109550040-La-cuisine-domestique.html>

Revue

- BERNEGE, P. (1931). *Etude de cuisine rationnelle*. In : La Construction moderne. N° juin. P.603.
- BERNEGE, P. (1937). *Un projet de création d'un Institut des Sciences Domestiques*. Art ménager. N°123. Pp.248-51. Pp.278-9.
- CHARLIER, S. & FRANKIGNOULLE, P. (2012). *Vers une architecture verticale. Le cas de Liège*. Les Cahiers nouveaux. N° 81. Pp. 41-46.
https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/115139/1/CN81_c1a6_charlier.pdf
- DADOUR, S. (2020). *Introduction : architecture et féminisme. De la théorie critique à l'action*. In : *Des féminismes en architecture*. Revue de l'ENSA Paris-Malaquais. Beaux-Arts de Paris éditions. N°6. Pp. 9-23.
- DARMANGEAT, C. (2017). *De quoi le travail productif est-il le nom ?* Les Possibles. N°15.
- DAVY, A. (1933). In : *L'Architecture d'Aujourd'hui*. N°4. Pp. 53-61.
- DENEFLE, S. (1989). *Tant qu'il y aura du ligne à laver...* Terrain. N°12. Pp. 15-26.
- DEGRAEVE, J-M. (2019). *Le logement social en hauteur*. In : *Revue Les Echos du Logement (2019). Femmes et logement*. SPW Editions. N° 126. Pp. 44-45.
https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal%3A224920/datastream/PDF_01/view?fbclid=IwAR3RITFpxxhQ8eu_XsQpzjSK1ky4QOD-Ng9PdCq_lapSrC14alpVZDTzQuE#page=17
- DE KONINCK, L-H. (1933). *La standardisation dans l'équipement de cuisines modernes en Belgique*. La Technique des Travaux. 9(12). Pp. 732-6.
- FAURE-DUJARRIC, L. (1933). In : *L'Architecture d'Aujourd'hui*. N°4. P.79.
- FRANKIGNOULLE, P. (1999). *Du logement ouvrier au logement social*. Les Cahiers de l'Urbanisme. N°25-26. Pp. 138-144.
<https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/131832/1/CV%20SEPT%2099.pdf>

- FRANKIGNOULLE, P & STEVENS, B. (2002). *A Liège, vers un nouveau Droixhe*. Les Cahiers de l'Urbanisme. N°39. Pp. 46-52.
- FRANKIGNOULLE, P & STEVENS, B. (2003). *Projet de requalification//Droixhe*. Revue d'Architecture A+. N°181. Pp. 56-59.
https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/130787/1/A%2B%202003_1.pdf
- FRANKIGNOULLE, P. (2009). *Urbanisme et architecture à Liège 1960-1970. Le quartier de Droixhe*. Les Cahiers de l'Urbanisme. N°73. Pp. 38-45.
<https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/130637/1/CU-73%20sept%2009.pdf>
- FRANKIGNOULLE, P. (2013). *125 ans de logement social*. La revue architrave. N° 178. Pp. 21-31.
https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/164209/1/AT178_21_31.pdf
- GILLES, P. (1932). *Le confort moderne : la cuisine électrifiée*. In : Bâtir. N°1(23). Pp. 888-891.
- GUILLISSEN-HOA, S. (1959). *Maison à Uccle*. Architecture. N°29. P.264.
http://materiauxdeconstructiondapresguerre.be/history_record/maison-a-uccle-3/?fbclid=IwAR0WffvcrvSwp_a1nwbTg6tySx13Ym27jHu3K0DG7087KCKgkqVygh7YmM
- Habiter. (1962). *Des unités d'habitation à l'unité de voisinage*. N°7. Pp. 112-143.
- HEYNEN, H & VAN HERCK, K. (2002). *Introduction on Architecture, Gender, Domesticity*. In: The Journal of Architecture. Vol. 7. N°3. Pp. 221-228.
- La Déferlante. (Mars 2021). *Dossier. Naitre : Aux origines du genre*. La revue des révolutions féministes. N°1.
- La Maison. (1951). Revue Mensuelle d'Architecture, de Décoration et d'Art Ménager. Editions Art et Technique. Bruxelles. N°4.
- La Maison. (1955). Revue Mensuelle d'Architecture, de Décoration et d'Art Ménager. Editions Art et Technique. Bruxelles. N°1.
- La Maison. (1955). Revue Mensuelle d'Architecture, de Décoration et d'Art Ménager. Editions Art et Technique. Bruxelles. N°2.
- La Maison. (1955). Revue Mensuelle d'Architecture, de Décoration et d'Art Ménager. Editions Art et Technique. Bruxelles. N°4.
- La Maison. (1955). Revue Mensuelle d'Architecture, de Décoration et d'Art Ménager. Editions Art et Technique. Bruxelles. N°9.
- La Maison. (1955). Revue Mensuelle d'Architecture, de Décoration et d'Art Ménager. Editions Art et Technique. Bruxelles. N°11.
- La Maison. (1957). Revue Mensuelle d'Architecture, de Décoration et d'Art Ménager. Editions Art et Technique. Bruxelles. N°8.

- La Maison. (1958). Revue Mensuelle d'Architecture, de Décoration et d'Art Ménager. Editions Art et Technique. Bruxelles. N°8.
- La Maison. (1959). Revue Mensuelle d'Architecture, de Décoration et d'Art Ménager. Editions Art et Technique. Bruxelles. N°7.
- La Maison. (1960). Revue Mensuelle d'Architecture, de Décoration et d'Art Ménager. Editions Art et Technique. Bruxelles. N°8.
- La Maison. (1969). Revue Mensuelle d'Architecture, de Décoration et d'Art Ménager. Editions Art et Technique. Bruxelles. N°11.
- La Maison Liégeoise. (1956). Exercice. Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires.
- La Maison Liégeoise. (1958). *Habitations sociales à Liège*.
- La Maison Liégeoise. (1958). Exercice. Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires.
- La Maison Liégeoise. (1961). Quarante et unième exercice social. Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires.
- La Maison Liégeoise. (1961). *Logements extensibles*.
- La Maison Liégeoise. (1966). Rapport du Collège des Commissaires
- La Maison Liégeoise. (1968). Quarante-huitième exercice social. Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires.
- La Maison Liégeoise. (1971). Cinquante et unième exercice social. Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires.
- LAMBERT, L. (2014). *Topie Impitoyable /// 'Human Engineering': The constraining mensurations of Joe and Josephine*. The Funambulist. <https://thefunambulist.net/architecture/topie-impitoyable-human-engineering-the-constraining-mensurations-of-joe-and-josephine>
- LAMBERT, L. (2017). *Introduction. Architecture and the Norm: The violence of a continuous reciprocity*. In: The Funambulist. *Queers, Feminists & interiors*. France. N°13. Pp. 7-8.
- La Technique des Travaux. (1960). *Les nouveaux immeubles de la Plaine de Droixhe à Liège*. Numéro juillet-août.
- LEIF, J. (2006). Kitchen Sink Dramas: Women, Modernity and Space in Weimar Germany. *Cultural Geography*. N°4.
- PEEMANS, F. (1980). *La femme belge employée de l'État (fin du XIXe siècle - ± 1950) : espace de travail et espace sociologique*. Revue belge de philologie et d'histoire. Tome 58, fasc. 4. Histoire (depuis l'Antiquité) - Geschiedenis (sedert de Oudheid). Pp. 864-893.

- SANDERS, J. (2020). *Les guerres de rideaux. Architectes et décorateurs dans les espaces intérieurs domestiques du XXe siècle*. In : *Des féminismes en architecture*. Revue de l'ENSA Paris-Malaquais. Beaux-Arts de Paris éditions. N°6. Pp. 65-74.
- TRONTO, J.C. (2008). *Du Care*. Revue du MAUSS. N°32. Pp. 243-265.
- VAILLANT, A. (1895). *Exposition d'hygiène. Assainissement des maisons*. L'Architecture. N° 38.
- VAN CAUDENBERG, A. & HEYNEN, H. (2004). *The rational kitchen in the interwar period in Belgium: Discourses and realities*. In : Home Cultures. Volume 1, Issue 1. Pp. 23-50.
- VIENNOT, É. (2011). *Ce que l'imprimerie changea pour les femmes*. Revue de la BNF, 39, 14-21. <https://doi.org/10.3917/rbnf.039.0014>

Sites Internet

- BROUZE, E. (2017). Entretien avec Edith Maruéjols, géographe du genre, qui a travaillé dans une école primaire sur la répartition des filles et des garçons dans la cour de récréation. Actu/Société, Revue de Presse. Genre et Ville. Consulté le 03/04/22. <http://www.genre-et-ville.org/comprendre-les-inegalites-dans-la-cour-decole-par-edith-maruejols/>
- BUTLER, G. (2012). *Foodday flashback: See The Oregonian's first Test Kitchen from 1934, compared with today's model*. The Oregonian. Consulté le 25/07/2022. https://www.oregonlive.com/foodday/2012/09/foodday_flashback_see_the_oreg.html
- CHÂTEL-INNOCENTI, P. (2020). *Hygiénisme et Modernisme post-covid*. Actualités, L'Architecture d'Aujourd'hui. Consulté le 11/08/22. <https://www.larchitecturedaujourd'hui.fr/65645/>
- Côté Maison. (2020). *Tendance matière 2021 : quel matériau choisir en cuisine ?* Rédaction en partenariat avec Conforama Cuisine. Consulté le 31/07/22. https://www.cotemaison.fr/cuisine/tendance-matiere-2020-quel-materiau-choisir-en-cuisine_32316.html

- DEMEYER, W. (2018). *Droixhe, le nouveau quartier apparaît*. Consulté le 13/11/21.
<https://www.willydemeyer.be/billet/liege/2018-02-23/droixhe-le-nouveau-quartier-apparait>
- ELBOUDRARI, M. (2022). *Procès Depp/Heard : comment les réseaux sociaux tournent en dérision les violences conjugales*. Société. Madmoizelle. Consulté le 09/08/22.
<https://www.madmoizelle.com/proces-depp-heard-comment-les-reseaux-sociaux-tournent-en-derision-les-violences-conjugales-1386917>
- FLECHE, S. & SENEAL, L. (2021). *La charge mentale, une double peine pour les femmes*. Dialogues économiques. AMSE. CNRS Journal. Consulté le 07/08/22.
<https://lejournel.cnr.fr/nos-blogs/dialogues-economiques/la-charge-mentale-une-double-peine-pour-les-femmes>
- Hachhach. (2014). *La requalification de Droixhe*. Consulté le 26/09/21.
<http://hachhachhh.blogspot.com/2014/01/la-requalification-de-droixhe.html>
- HALLAUER, E. (2014). *La cuisine et l'architecte*. Interview de Catherine Clarisse. Parité, Lao Tseu et obésité. Strabic. Consulté le 04/05/21. <https://strabic.fr/cuisine-et-architecture-catherine-clarisse>
- Histoires de Liège. (2014). *Le quartier de Droixhe à ses débuts*. Consulté le 26/09/21.
<https://histoiresdeliege.wordpress.com/2014/02/17/le-quartier-de-droixhe-a-ses-debuts/>
- House Beautiful. (2016). *100 years of the American Kitchen*. Consulté le 02/08/22.
<https://www.housebeautiful.com/room-decorating/kitchens/g3943/100-years-kitchen/?slide=17>
- Iresmo. (2014). *Education : L'invisibilisation du travail domestique*. Consulté le 15/03/22.
<https://iresmo.jimdofree.com/2014/05/04/education-l-invisibilisation-du-travail-reproductif/#:~:text=Le%20travail%20reproductif%20d%C3%A9signe%20un,soin%20de%20ce%20qui%20est>
- JARRAUD, F. (2016). *Le "care" un levier pour changer la donne en éducation ?* L'Expresso, Le café pédagogique. Consulté le 29/06/22.
<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2016/02/09022016Article635905980957736070.aspx>

- L'Avenir. (2020). *Liège : 73 logements rénovés dans un immeuble de Droixhe*. Consulté le 26/09/21. https://www.lavenir.net/cnt/dmf20201020_01521848/liege-73-logements-renoves-dans-un-immeuble-de-droixhe
- Mad Paris. (2011). *Cuisine-Bar pour l'unité d'habitation de Marseille, 1952*. Consulté le 15/04/21. <https://madparis.fr/francais/musees/musee-des-arts-decoratifs/collections/acquisitions/2008/cuisine-bar-pour-l-unite-d>
- Morphé+ EPFL. (n.d.). *1er Congrès CIAM, juin 1928, La Sarraz. Congrès internationaux d'architecture moderne*. Consulté le 10/08/22. <https://morpheplus.epfl.ch/fr/nos-collections/congres-internationaux-darchitecture-moderne/1er-congres-ciam-juin-1928-la-sarraz-les-participants-au-congres-dapres-une-des-photographies-de-groupe-devant-le-portail-du-chateau-de-la-sarraz-juin-1928/>
- OLA, T. (2012). *Subversion in the Kitchen: Food Preparation as a Mode of Feminist Expression*. Paper Shell Review, Research & Innovation. Department of English, University of Maryland. Consulté le 31/07/22. https://english.umd.edu/research-innovation/journals/paper-shell-review/paper-shell-review-spring-2012/subversion-kitchen?fbclid=IwAR0u4W1LPk_fbwtDlrG927jZX-RmUEDq5IE1xnf6xaNchGq2L9uBcqJne_I
- Si si, les femmes existent. (2016). *Josephine Cochrane. Inventrice américaine*. Consulté le 29/07/2022. <https://www.sisilesfemmes.fr/2016/12/27/josephine-cochrane/>
- STEVAN, C. (2016). *Le design, une affaire d'hommes*. Le Temps Consulté le 03/05/21. <https://www.letemps.ch/societe/design-une-affaire-dhommes>
- The Funambulist. (2011). *Architectural Theories /// The modernist ideology of a normative body*. Consulté le 10/03/21. <https://thefunambulist.net/architecture/architectural-theories-the-modernist-ideology-of-a-normative-body>
- VIEVARD, L. (2004). *Le rôle de la table dans l'Histoire des idées*. Interview de Michel Fauchoux. Millénaire 3. Consulté le 01/08/22. <https://www.millenaire3.com/Interview/2004/Le-role-de-la-table-dans-l-histoire-des-idees>
- Ville de Liège. (n.d.) *La requalification du quartier de Droixhe*. Consulté le 26/09/21. <https://www.liege.be/fr/vie-communale/projet-de-ville/grands-projets/a-venir/la-requalification-de-droixhe>

Ville de Liège. (n.d.). *Projet Interreg EMR N-POWER*. Consulté le 09/08/22.
<https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/quartiers/bressoux-droixhe/projet-interreg-emr-n-power>

Wikipédia. *Paulette Bernège*. Consulté le 11/08/2022.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Paulette_Bern%C3%A8ge

Conférence/Colloque

COHEN, M. (2021). Histoire de l'architecture belge au XXe siècle. Cours à choix de master. Faculté d'architecture, Université de Liège.

DETHIER, D. & FRANKIGNOULLE, P. (24 juin, n.d.). *La cite d'habitation de Droixhe : de l'utopie à la réalité*. Papier suite à la conférence « Sauvegarder l'architecture domestique des Trente Glorieuses.

Feminist in the city. (2021). *Bâtisseuses, une histoire des Femmes dans l'architecture*. Séminaire. [Notes personnelles].

GLOESENER, J. (2021). *La place des femmes et du care dans la Cité moderniste de Droixhe*. Papier présenté à la conférence « Changer la Ville. Images de l'architecture liégeoise des Trente Glorieuses à aujourd'hui », Liège, Belgique.

GLOESENER, J. (2021b). *Pour une matrimonialisation du grand ensemble de Droixhe. Le care comme perspective de ville plus égalitaire*. Papier présenté à l'Assemblée générale de la CRMSF, Liège, Belgique.

GLOESENER, J. (09/12/2021). *Le care comme perspective de ville plus égalitaire. La prise en compte des malades de la poliomyélite dans la Cité moderniste de Droixhe*. Papier présenté à la Colloque « Prendre soin par l'architecture, la ville, le paysage », Clermont-Ferrand, France.

GLOESENER, J. (29/06/2022). *La place du care dans le grand ensemble de Droixhe (Liège, Belgique). Lecture spatiale aux différentes échelles de l'habiter*. Papier présenté à la 58e

colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF) : « Transitions, gouvernance territoriale et solidarités ». Rennes, France.

La Cité Miroir. (2022). *Re-Nommer l'espace public*. Conférence. Invités : Apolline Vranken & Paul Delforge. [Notes personnelles].

Vidéos

Chaire de Philosophie à l'Hôpital. (16/05/2022). *SOUTENIR - Ville, architecture et soin*. Commissaires scientifiques : SCAU, collectif d'architectes et Cynthia Fleury, philosophe et psychanalyste. [Vidéo]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=aPioAfBpUzk>

Archives

GAR

BLOC 6

- Dossier 260 : Plan 6a/2, 6.3, 6/22

BLOCS 7 & 8

- Dossier 277 : Plan 7, 7.4, 7.7, 7.10, 8.2, 8.4, 8.5, 8.6, 21, 40, D.11, D.12, D.13
- Dossier 320 Plan 7, 7.3, 8

BLOCS 9 & 10

- Dossier 501b : Feuille 1 ; Plan 1, 3
- Dossier 394 : Plan D.3

BLOCS 11 à 12

- Dossier 394a : Feuille 2a, 3a, 5a, 26 ; Plan 1, 3, 8, 14
- Dossier 394 : Plan n°? (Etage type/Logements adaptés), n°? (Logements adaptés, 20/01/1965), n°? (Entresol/Logement adaptés)
- Calques : Feuille 14, 15, 16, 17, 18_ *Adaptation de 20 appartements aux besoins spéciaux des poliomyélitiques. Décompte résultant des modifications diverses.*
 - Feuille 18_ *Adaptation de 2 appartements du 11^e étage en un complexe de chambres complémentaires des appartements adaptés du 1^e au 10^e et un local pour machinerie du monte-malades.*
- Institut National du Logement. (n.d.). *Adaptation d'un étage commun aux besoins spéciaux des poliomyélitiques.*
- La Maison Liégeoise. (13/02/1963). *Construction d'un immeuble pour poliomyélitiques.* Procès-verbal de la réunion tenue au Siège Social.
- Hôpital de Bavière. (26/10/1964). Communiqué entre Charles Carlier et le Comité provisoire R.Nosbaum & DR. F. Bonnet.

BLOC 15/TOUR ATLAS

- Dossier 518 : Plan 1E, 2E, 3E, B, 6a
- Dossier 518-1 : Plan n°? (1e et 2e étage adaptés), 5, 7, 16, 17
- Dossier 518-2 : Plan B, 6a
- Dossier 518-3 : Plan 3, 5, 6a, 8, 14

- Dossier 518-6 : Plan n°? (1^{er} sous-sol magasin), IV (sous-sol Delhaize), n°? (rez-de-chaussée magasin), IV (rez Delhaize)

FONDS NIFFLE

- Farde I : E.G.A.U. (9/02/1953). Attestation de satisfaction.

PROJENOR. (1996). *Droixhe – Diagnostic*.

ASBL Revivre chez soi

Boite 1960- 1963

- Administration de l'Assistance Publique de Liège. (17/09/1963). *Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire*. Commission Administrative.
- Assistance Publique de Liège. (5/01/1963). *Entrevue entre une délégation de la faculté de médecine et des représentants de l'assistance publique pour l'étude du problème posé par l'hospitalisation des grands handicapés physiques et plus spécialement les paralysés respiratoires chroniques*.
- Assistance Publique de Liège. (13/02/1963). *Problème de l'érection de logements familiaux groupés, spécialement adaptés aux grands handicapés physiques et plus particulièrement aux paralysés respiratoires chroniques*. Réunion.
- Assistance Publique de Liège. (9/05/1963). *Notes, sur un centre résidentiel pour grands poliomyélitiques respiratoires, situé à Copenhague*.
- Assistance Publique de Liège. (27/07/1963). *Centre médico-social pour handicapés respiratoires*. Organisation et Personnel à prévoir.
- Assistance Publique de Liège. (22/10/1963). *Centre médico-social pour handicapés respiratoires*. Notes sur une entrevue à la Maison Liégeoise.
- BONNET, F. Docteur. (12/12/1962). *Home Care Plan*. Ministère de l'Education Nationale et de la Culture. Hopital de Bavière, Université de Liège.
- E.G.A.U. (22/11/1963). *Transformation du bloc 12 (Droixhe) pour adaptation de l'entresol et de 20 appartements aux besoins spéciaux de poliomyélitiques*. Communiqué à la Maison Liégeoise. Liège.
- Institut National du Logement. *L'avenir des poliomyélitiques respiratoires chroniques au Danemark*. Extrait du rapport du Professeur H.C.A. Lassen, Congrès de Madrid.
- La Maison Liégeoise. (10/12/1963). *Immeuble pour poliomyélitiques à Droixhe*. Communiqué.

- LAMBRECHTS, A. (7/02/1963). Communiqué à Monseigneur Van Zuylen portant sur l'Abbé Latin.
- LAMBRECHTS, A. *L'adaptation du logement aux besoins des handicapés respiratoires*. Centre de traitement de la poliomyélite de Liège.

Boite AVP, 1966

- Rapport

Boite Plans et Docs, 1966-1967

- Dossier 492_Services-Cuisine_Rez-de-chaussée

Boite Plan travail, AVP, Docs, 1967.

- *Equipement*. Hopital Bavière, Centre clinico-familial de Droixhe.

Boite Plans avec détails, 1967

- Dossier 49, Feuille 36_Etage type_Cuisine

Boite Plans, CCh, Estimations 1967-1968

- Axonométrie du Centre médico-légal
- Dossier 492, Feuille 2_Rez-de-chaussée
- Dossier 492, Feuille 4bis_Etage type
- E.G.A.U., Cahier des charges

Boite Plans, métrés, rapport de réunion, 1967-1968

- Farde Plans architectes 1968
 Dossier 492, Feuille 2_Rez-de-chaussée
 Dossier 492, Feuille 4bis_Etage type

Boite 1975

- Les Murlais. (21/09/1975). *Cinquantième anniversaire des commissions d'assistance publique*.

Archives de Liège

Avenue Georges Truffaut, 26, 27 – Dethier Architecture

- Dossier 539b : 001

- Dossier 229 : 1.1, 2.1, 3.1, 3.6

Avenue Georges Truffaut, 28, 29, 30, 31 – Dethier Architecture

- Dossier 229 : 1.2, 2.2, 3.2, 3.6

Place de la Libération, 1 – Dethier Architecture

- Dossier 229 : 1.3, 2.3, 3.3, 3.6

Avenue de Lille, 1 – E.G.A.U.

- Permis de bâtir, 9 février 1972
- Permis de bâtir, 6 mars 1975
- Dossier 518 : Plan 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 31
- Dossier 335 : Plan 17

Avenue de Lille, 4 – E.G.A.U.

- Permis de bâtir, 10 juin 1960
- Dossier 335 : Plan 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
- Dossier 260 : Plan 0

Musée de la vie wallonne

Centre Culturel « Les Chiroux » & ASBL « Homme & Ville ». (1994). *De l'Utopie au Réel. 1919-1994 : 75 ans de Logement social en Wallonie.*

LEJEUNE, J. *Liège, Du Passé à l'Avenir.*

VARETTO, H. (1968). *Essai d'Analyse des problèmes posés par l'Animation Socio-Culturelle d'un Grand Ensemble, Droixhe, Quartier neuf de la ville de Liège.* Département des Affaires culturelles et des Beaux-Arts. Ville de Liège.

LISTE DES FIGURES

Page de garde : Le parc de Droixhe, 1950-1970, Francis Niffle	0
Page de chapitre 1 : La plaine nord de Droixhe, 1950-1970, Francis Niffle	32
Figure 1 Ligne du temps, production de l'autrice	34
Figure 2 The New Woman, n.d., Louise Brooks	32
Figure 3 La maison sans domestiques fixes, 1869, Catharine Beecher	38
Figure 4 Diagramme des déplacements dans une cuisine, 1913, Christine Frederick	39
Figure 5 Schémas des gestes et pas de la ménagère, 1920, Lilian Gilbreth	40
Figure 6 Ligne du temps, production de l'autrice	42
Figure 7 Eléments CUBEX, 1933, De Koninck	43
Figure 8 La cuisine-bar, 1946, Charlotte Perriand	44
Figure 9 Liège, 2009, Walonmap	45
Figure 10 Le Groupe E.G.A.U. (De gauche à droite) Jules Mozin, Charles Carlier et Hyacinthe Lhoest, 1950-1970, Francis Niffle	47
Figure 11 Réflexions photographiques, production de l'autrice, photographie issue de D. Daniel. Dethier Architecture.	50
Figure 12 Réflexions photographiques, production de l'autrice, photographie issue de Charlier & Moor, 2014, p.202	51
Figure 13 Photos prises par l'autrice en novembre 2021	54
Figure 14 Evolution du complexe de logements sociaux de Droixhe de 1971 à 2021, Walonmap, production de l'autrice	56
Figure 15 Ligne du temps, production de l'autrice	57
Page de chapitre 2 : Le parc de Droixhe, 1956-1957, Francis Niffle	62
Figure 16 Liège, 1865, Walonmap	65
Figure 17 Liège, 1971, Walonmap	65
Figure 18 Les 3 secteurs de la plaine de Droixhe et ensoleillement dans l'après-midi, production de l'autrice	66
Figure 19 Victor Bourgeois (1929). Le Grand Bruxelles (Bourgeois, 1930, p.175)	66
Figure 20 Première maquette de Droixhe, 1951, E.G.A.U., La Maison, 1951, n°4, p.134	67
Figure 21 Maquette de Droixhe, n.d., E.G.A.U.	67
Figure 22 Vue aérienne de Droixhe, 2004, Quadra Architectes	67
Figure 23 La plaine de Droixhe, 2019, Google Earth	67
Figure 24 Les rues de la plaine de Droixhe, production de l'autrice	68
Figure 25 Même marié.e.s le consentement n'est pas en option, posté sur Instagram le 28 mars 2021, Glue Gang Liège	70
Figure 26 La proportion femme-homme dans le quartier de Droixhe, 1964, Service mécanographique de Liège	71
Figure 27 Programmes et services de la plaine de Droixhe, plan d'origine annoté	

de 2008, Archives de la ville de Liège, production de l'autrice	73
Figure 28 Le complexe de logements sociaux de Droixhe, 1950-1970, Francis Niffle	74
Figure 29 La cour de récréation représentée par une élève de cinquième, 2015, Plateforme Matilda	75
Figure 30 Recommandations pour les espaces communs, 2003, Urban Development Vienna, p.89	77
Figure 31 Commerce au pied du bloc 1, 1958, Publev, La Maison Liégeoise	78
Figure 32 Recommandations pour les espaces ouverts, 2003, Urban Development Vienna, p.89	79
Figure 33 La toiture terrasse des blocs 2 à 5, 1954, E.G.A.U.	80
Figure 34 Guide Garantir l'Egalité dans les logements, 2018, Genre et Ville	81
Figure 35 Travailler la visibilité, Coupe originelle de 1955, Archives GAR : Blocs 7&8, Dossier 277, Plan n°7, production de l'autrice	84
Figure 36 Les épaisseurs des corps, 2005, Co-ordination Office for Planning and Construction Geared to the Re-quirements of Daily Life and the Specific Needs of Women, p. 13	86
Figure 37 Rampe d'accès aux sous-sol, 1958, Levaux, La Maison Liégeoise	87
Figure 38 Les chemins en pente douce du parc de Droixhe, novembre 2021, photo de l'autrice	87
Figure 39 L'alternative de la rampe accompagnant l'escalier, bloc 1, 2020, Google Earth	88
Page de chapitre 3 : Les typologies des logements sociaux de Droixhe, réalisé à partir d'une orthophoto Walonmap et des Archives du GAR et de la ville de Liège, collage par l'autrice	91
Figure 40 Le Tub, 1886, Edgar Degas	93
Figure 41 Les typologies des salles de bain de Droixhe, production de l'autrice	95
Figure 42 Les différentes catégories des salles de bain de Droixhe, production de l'autrice	97-98
Figure 43 Le logement populaire, 1900-1920, Berlin, Philippe Bonnin et Margaret Manale	99
Figure 44 Les typologies des cuisines de Droixhe, production de l'autrice	101
Figure 45 Recommandations pour les appartements, 2013, Urban Development Vienna, p.89	102
Figure 46 Les différentes catégories des cuisines de Droixhe, production de l'autrice	103-105
Figure 47 Appartement trois chambres dans les blocs 2 à 5, production de l'autrice	110
Figure 48 Situation des blocs 2 à 5 dans la plaine de Droixhe, plan d'origine de 2008, production de l'autrice	111
Figure 49 Etage type des blocs 2 à 5, production de l'autrice	111
Figure 50 La spatialisation du travail domestique quotidien, production de l'autrice	113
Figure 51 La cuisine, 1958, photographie de Levaux issue de La Maison Liégeoise	114

Figure 52 La salle d'eau et l'articulation de la baignoire, 1962, photographie de Francis Niffle issue d'Habiter, n°7	114
Figure 53 L'occupation de l'équipement, production de l'autrice	115
Figure 54 L'intégration de la planche à repasser dans le mobilier CUBEX, 1930, De Koninck, Publicité Van De Ven	116
Figure 55 La rénovation des espaces domestiques, plan d'origine par le bureau Dethier Architecture, Archives de la Ville de Liège, production de l'autrice	117
Figure 56 Frankfurt Kitchen, 1927, Margarete Schütte-Lihotzky	120
Figure 57 Studio au niveau entresol des blocs 9 à 13, production de l'autrice	122
Figure 58 Situation des blocs 9 à 13 dans la plaine de Droixhe, plan d'origine de 2008, production de l'autrice	123
Figure 59 Entresol et étage type des blocs 9 à 13, production de l'autrice	123
Figure 60 Les blocs 9 à 13 vus depuis la Tour Atlas	125
Figure 61 Maquette du principe d'un bloc	125
Figure 62 La spatialisation du travail domestique quotidien, production de l'autrice	126
Figure 63 L'occupation de l'équipement, production de l'autrice	127
Figure 64 Portrait de Paulette Bernège, 1930, J.Juny	128
Figure 65 Schémas caricaturaux, 1928, Paulette Bernège, Si les femmes faisaient les maisons	130
Figure 66 L'installation de la cuisine, 1929, Paulette Bernège, La Construction Moderne, n° 22	130
Figure 67 Appartement modulable 5 chambres des blocs 9 à 13, production de l'autrice	132
Figure 68 Situation des blocs 9 à 13 dans la plaine de Droixhe, plan d'origine de 2008, production de l'autrice	133
Figure 69 L'entresol et l'étage type des blocs 9 à 13, production de l'autrice	133
Figure 70 La spatialisation du travail domestique quotidien, production de l'autrice	135
Figure 71 La cuisine, photographie de M. Carlier issue de La Maison Liégeoise, 1968	135
Figure 72 Portrait de Simone Guillissen-Hoa, La loge	136
Figure 73 L'occupation de l'équipement, production de l'autrice	137
Figure 74 Appartement adaptés 2 chambres dans le bloc 12, production par l'autrice	140
Figure 75 Situation du bloc 12 dans la plaine de Droixhe, plan d'origine de 2008, production de l'autrice	141
Figure 76 Entresol et étage type adaptés du bloc 12, production de l'autrice	141
Figure 77 Le poumon d'acier, n.d., Archives du GAR : Blocs 11 & 12	142
Figure 78 La spatialisation du travail domestique quotidien, production de l'autrice	144
Figure 79 Archives « Revivre chez soi » : Boite 1960-1963, Institut National du Logement. L'avenir des polioomyélitiques respiratoires chroniques au Danemark. Extrait du rapport du Professeur H.C.A. Lassen, Congrès de Madrid. P.2.	145
Figure 80 L'occupation de l'équipement, production de l'autrice	146

Figure 81 Archives GAR : Bloc 11 & 12, Calques : Feuilles 14 et 15_Adaptation de 20 appartements aux besoins spéciaux des poliomyélitiques. Décompte résultant des modifications diverses.	147
Figure 82 Appartement 2 chambres de la Tour Atlas, production de l'autrice	156
Figure 83 Situation de la Tour Atlas dans la plaine de Droixhe, plan d'origine de 2008, production de l'autrice	157
Figure 84 Etage type des appartements de la Tour Atlas, production de l'autrice	157
Figure 85 La Tour Atlas, novembre 2021, photos par l'autrice	158
Figure 86 La spatialisation du travail domestique quotidien, production de l'autrice	160
Figure 87 La cuisine d'un appartement des Murlais utilisant aussi une cloison accordéon, 1971, La Maison Liégeoise	161
Figure 88 L'occupation de l'équipement, production de l'autrice	162
Figure 89 Portrait de Josephine Cochrane, n.d., Pinterest	163
Figure 90 La cuisine suédoise, 1950, Gunnar Lindeberg architecte. Production de Catherine Clarisse, 2004, p.164	163
Figure 91 Portrait de Charlotte Perriand, 1991, Wikipédia	164
Figure 92 La cuisine-bar, 1946, Charlotte Perriand. Production de Sbriglio, 1992, p.91	164
Figure 93 Playboy's Penthouse Apartment, 1956 Playboy, Modern Living, 3, n°9, pp. 58-59.	165
Figure 94 The Kitchenless Kitchen. 1959. Playboy, Modern Living, 6, n°10, p. 54.	165
Figure 95 Mesures de la cuisine aux proportions du corps de la femme, 2021, Neufert, 11e édition, p.348	170
Figure 96 Prototypes CUBEX aux proportions de la femme, 1930, De Koninck	171
Figure 97 Prototypes CUBEX aux proportions de la femme, 1930, De Koninck	172
Page de chapitre 3 : La cité de Droixhe, n.d., Paul Kiss	173
Figure 98 The Kitchen Practical - Le coin de préparation, 1929, Lilian Gilbreth, The Gilbreth Network	175
Figure 99 La table d'appoint, The Kitchen Practical, 1929, Lilian Gilbreth, The Gilbreth Network	176
Figure 100 The Frankfurt Kitchen in 1926, Photo AMK	176
Figure 101 La cuisine en métal laqué coloré, 1955, 29e Salon des Arts ménagers, réalisation Harmand, photographie de Jean Collas issu de La Maison, 1955, n°8	176
Figure 102 Le travail de l'usine dans sa cuisine, Collage par l'autrice à partir des dessins de Ernst Neufert	177
Figure 103 Typologies des cuisines avec table à préparer le repas, production de l'autrice	178
Figure 104 La cuisine, bloc 16, 1958, photographie de Levaux issue de La Maison Liégeoise	178
Figure 105 Hidden Helpers, 1953, House Beautiful	179
Figure 106 Oregonien's first Test Kitchen, 1934, Grant Butler	179
Figure 107 La cuisine-séjour, 1941, Pierre Jeanneret, Technique et Architecture, 1950, n°9-10	179
Figure 108 La cuisine-bar, 1927-1928, Charlotte Perriand,	

Répertoire du goût moderne II, p.21. Archives Charlotte Perriand	180
Figure 109 L'agrandissement de l'îlot central, 1981, House Beautiful	180
Figure 110 La cuisine avec table à manger, production de l'autrice	180
Figure 111 La matérialité de la cuisine, n.d. La Maison, 1960, n°8	184
Figure 112 Publicité Linoléum, La Technique des travaux (juillet-août 1960), p 198	184
Figure 113 Modern Chess Set, 2005, Rachel Whiteread	189
Figure 114 "A clean house is a sign of a wasted life", 1950, auteur.rice inconnu.e	189
Figure 115 L'association de la femme à la domesticité par la publicité, Collage de l'autrice à partir des publicités des revues d'architecture belges La Maison	191
Figure 116 Les activités féminines selon les hommes, Collage de l'autrice à partir des dessins de Ernst Neufert (1980)	193
Figure 117 Le Modulor, 1945, Le Corbusier	194
Figure 118 Joe and Josephine, 1955, Henry Dreyfuss, The Funambulist	195
Figure 119 Axonométrie d'un appartement, Blocs 9 à 13, 1961, E.G.A.U.	196
Figure 120 Réflexion photographique, production de l'autrice, photographie de Francis Niffle, 1950-1970	199
Figure 121 Réflexion photographique, production de l'autrice, photographie de Francis Niffle, 1950-1970	201
Page de conclusion : Le complexe moderniste de Droixhe, 1950-1970, Francis Niffle	204

Table des annexes

Annexe 1 – Quelle est la place occupée par les femmes dans l'ensemble de la P.A. du pays ?

Annexe 2 – Evolution de la population ouvrière (hommes et femmes) en Belgique de 1910 à 1970 par rapport à la population ouvrière totale

Annexe 3 – Tableaux: Gender mainstreaming in urban planning and urban development

Annexe 1

– Quelle est la place occupée par les femmes dans l'ensemble de la P.A. du pays ? 1880-1961.

	1880	1890	1900	1910	1920	1930	1947	1961
H : 65,1 %	69,9	70,2	70,7	70,0	73,6	76,7	76,7	73,5
F : 34,8 %	30,0	29,7	29,2	29,9	26,3	23,2	23,2	26,4 ⁽²⁾

PEEMANS, F. (1980). *La femme belge employée de l'État (fin du XIXe siècle - ± 1950) : espace de travail et espace sociologique*. Revue belge de philologie et d'histoire. Tome 58, fasc. 4. Histoire (depuis l'Antiquité) - Geschiedenis (sedert de Oudheid). Pp. 864-893. doi : <https://doi.org/10.3406/rbph.1980.3302>

Annexe 2

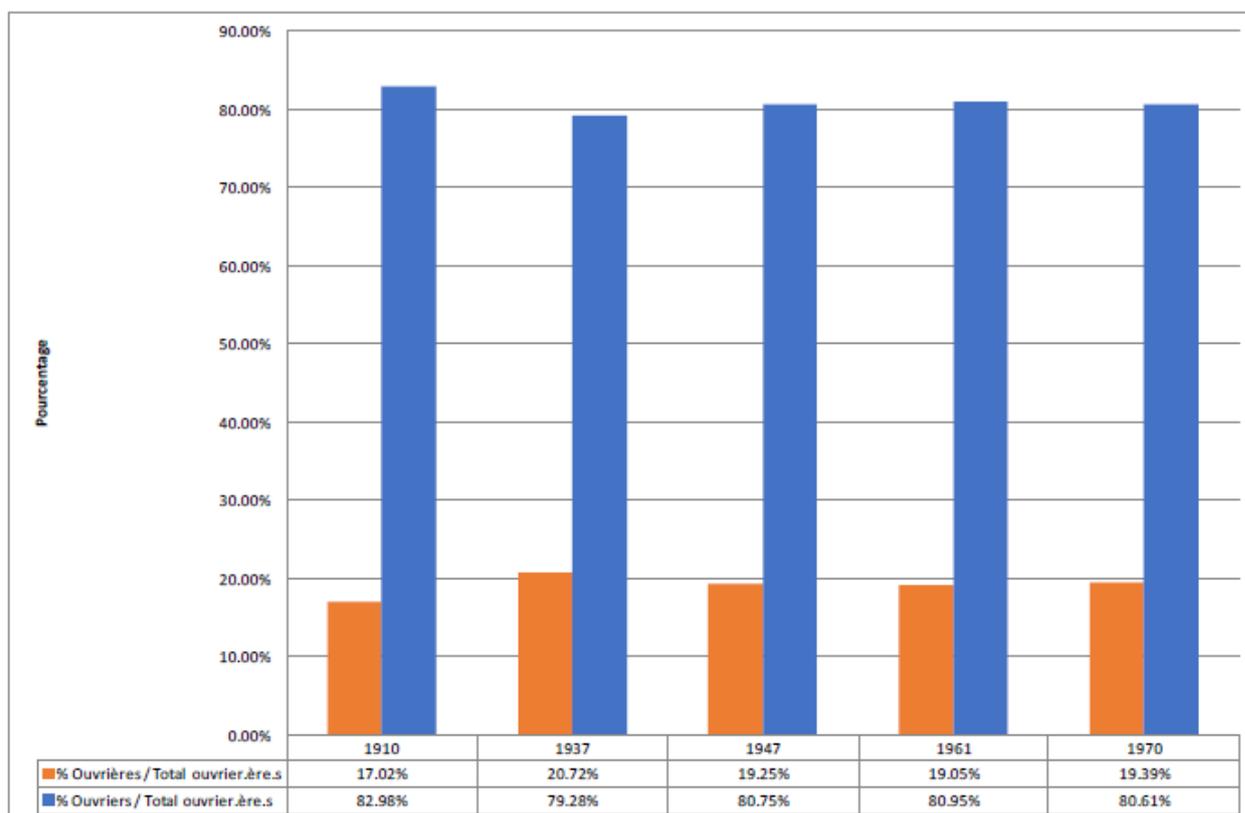


Figure 20 : Évolution de la population ouvrière (hommes et femmes) en Belgique de 1910 à 1970 par rapport à la population ouvrière totale

ANCION, M-P. (2019). *Le travail des femmes en Belgique francophone : le principe d'égalité salariale dans l'opinion publique des années 1970*. Mémoire. Sous la direction de Geneviève Warland. Faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:17655>

Annexe 3

Example – List of criteria to evaluate the gender equity and suitability to meet everyday needs of housing projects

Source: Chief Executive Office, Executive Group for Construction and Technology, Building Construction Group

Criterion	Notes/comments
Circulation/internal communication routes	
Manageable size of residential community	If a block or building comprises more than approx. 30 housing units, the residential community may become anonymous, which hampers or even prevents social control.
Clearly organised entrance zones, allowing for contact (sight or earshot) with the surrounding flats	If the entrance door is positioned more than 2 m inside the building or inside a passageway, contact (by sight or earshot) with the surrounding (ground-floor or first-floor) flats is made difficult. Entrances zones that project far into the building can even create niches with poor visibility.
Barrier-free entrances/exits to garden or courtyard	Every building entrance should be barrier-free, and all circulation staircases should have one direct, barrier-free exit to the communal open space (garden/courtyard).
Natural lighting for corridors and staircases	Both staircases and corridors on a given floor should feature natural lighting all over.
Communication-enhancing circulation areas	Attractively designed encounter zones in entrance areas or on upper storeys promote communication between residents.
Clearly organised car park with direct access	Direct access of the car park is to be safeguarded from all staircases leading to the flats, i.e. without long corridors or overly complex gate setups.
Natural lighting for car park	Natural lighting for the car park enhances users' subjective feeling of safety and security. Ideally, people inside the car park can also be seen and heard from outside.
Dwellings	
Attractive orientation	Dwellings should at least partly face west or south.
Cross-ventilation	Cross-ventilation of dwellings should be possible. Cross-ventilation is possible for all flats extending through the entire depth of a block, for flats featuring windows set at roughly right angles to each other (corner flats) and for maisonettes that extend through the entire building depth at least on one level.
Rooms > 10 sq m, b > 2.5 m	Lounges and living rooms should be of a minimum size to enhance flexibility of use. Above all children's rooms – usually the smallest rooms with lounge character of a dwelling – are used very intensively and hence should never undercut this minimum size (recommended minimum size: 12 sq m).

Urban Development Vienna. (2013). *Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*. Vienne. p.88

Criterion	Notes/comments
Flexible use for B-type flats	It is recommended that rooms of B-type (two-room) flats be separately accessible to enhance flexibility of use. (For example, this increases the level of privacy of single parents.)
Direct natural lighting and ventilation of kitchens	Kitchen units/kitchenettes should be situated close to windows to ensure direct natural lighting and ventilation. As a result, persons in the kitchen can see and hear (and be seen and heard from) outside; social control is enhanced, and it is easier to look after young children.
Sufficiently dimensioned storerooms or storage niches	Storerooms/storage niches inside flats should in any case be bigger than 1.5 sq m altogether.
Shared ancillary rooms/communal rooms	
Attractive communal rooms	Communal rooms should feature natural lighting and ventilation, dispose of running water and perhaps a tea kitchen and be accessible from all staircases leading to the flats via barrier-free communal areas (i.e. not via the street or underground car park). Ideally, they should have a direct exit to the garden or roof terrace.
Attractive playrooms for children	(See also above remarks regarding communal rooms) If the lot does not have a children's playground, the playroom offered as an alternative must be at least 50 sq m and be provided with play equipment adequate for the children living in the building (see also Building Code for Vienna).
Sufficiently dimensioned and conveniently located storage rooms for bicycles and prams	At least 2 sq m (corresponding roughly to the space taken up by one bicycle) should be provided for each dwelling as storage space for bikes and prams; this space must be lockable, barrier-free and in an easily accessible location (ground floor or upper storey). To promote eco-friendly mobility in Vienna, a space of 4 sq m is recommended for each dwelling. Every staircase should directly dispose of such an area corresponding to the number of flats reached by this staircase. The configuration of this space should allow for the efficient storage of bikes.
Conveniently located waste bin storerooms	If possible, the waste bin storeroom should be directly accessible from all flats via the staircase, by a short and clearcut route.
Attractive laundry rooms	Laundry rooms should feature natural lighting and ventilation; for reasons of subjectively perceived safety, they should be located on the ground floor, first upper storey or roof level. Ideally, there should be a visual axis from the laundry room to the playground/playroom/roof terrace to facilitate the combination of housework and childcare.
Sufficiently dimensioned and easily accessible storage rooms	Storage rooms outside flats should in any case be bigger than 2 sq m per dwelling; long and overly complicated access routes should be avoided. Storage rooms bigger than 4 sq m per dwelling are a positive feature.
Open spaces	
Easily usable private open spaces	Flats should dispose of a private open or outdoor space. Terraces, balconies and loggias should be at least 1.20 m deep to allow for easy furnishing. Tenant garden access from outside facilitates garden upkeep.
Sufficiently dimensioned and easily usable communal open spaces	Communal open spaces should be accessible from all staircases directly and without barriers; their furnishing is to foster good-neighbourly communication. Additional communal spaces on the roof are a positive asset. As a feature designed for young people and also to avoid conflicts, it is recommended to take account (if possible) of more boisterous and expansive types of use when planning open spaces for a development. (For problematic situations that generate a lot of noise, it is recommended to provide space inside the building or on the roof level.)
Attractive toddler playgrounds	For developments with 15 or more dwellings, one toddler playground of at least 30 sq m with age-adequate play equipment must be provided (see Vienna Playground Ordinance). It is recommended to situate a public toilet near the playground.
Attractive children's playgrounds	Starting at 50 dwellings, one children's playground of at least 500 sq m in an easily accessible location and with age-adequate play equipment must be provided (see Vienna Playground Ordinance). It is recommended to situate a public toilet near the playground.

Urban Development Vienna. (2013). *Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*. Vienna. p.89